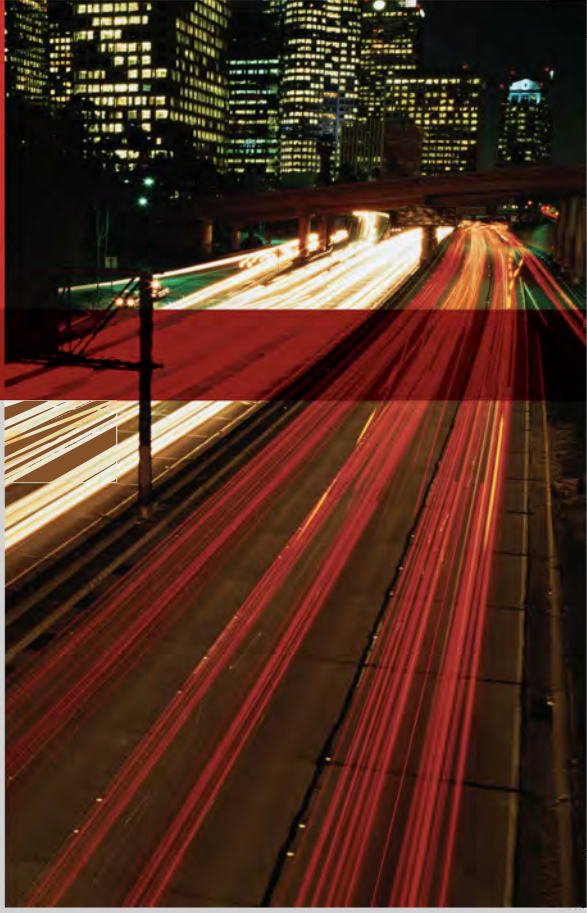


HIGHLANDER HYBRID
2025

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ **PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS**

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■**PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA**

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2024 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré	Recherche par illustration	
Pour la sûreté et la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écrans multifonctions)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges)	3
Conduite	Manoeuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales: démarrage du système hybride, réapprovisionnement en carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et soin	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales: décharge de la batterie 12 V, crevaison)	7
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

Pour votre information 6
Lecture de ce manuel 13
Comment rechercher 15
Index illustré 16

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité
Avant de prendre le volant 28
Pour une conduite en toute sécurité 29
Ceintures de sécurité 31
Coussins gonflables SRS..... 39
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Précautions concernant les gaz d'échappement 55

1-2. Sécurité enfant
Conduite en compagnie d'enfants 56
Sièges de sécurité enfant 57

1-3. Aide d'urgence
Safety Connect 74

1-4. Système hybride
Caractéristiques du système hybride 79
Précautions relatives au système hybride 84

1-5. Système antivol
Système d'antidémarrage 89
Alarme..... 90

2 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments
Témoins et témoins d'avertissement..... 94
Jauges et instruments (affichage 7 pouces) 99
Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces) 103
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces) 109
Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces) 119
Affichage tête haute 129
Écran de consommation/contrôle de l'énergie.. 135

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés
Clés..... 140

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 144
Hayon..... 149
Système d'accès et de démarrage mains libres 162

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 168
Sièges arrière..... 169
Appuie-têtes..... 175

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant..... 178
Rétroviseur intérieur..... 179
Rétroviseur numérique..... 180
Rétroviseurs extérieurs 191

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 194
Toit ouvrant 197
Toit ouvrant panoramique .. 200

3-6. Réglages préférés
Mémorisation de la position de conduite 205

Mes réglages 207

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 211
Chargement et bagages 219
Limites de charge du véhicule 222
Conduite avec une caravane/remorque..... 223
Remorquage avec les 4 roues au sol 237

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage)..... 238
Mode de conduite EV..... 243
Transmission hybride 246
Levier de clignotants 249
Frein de stationnement 250
Maintien des freins..... 254

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares..... 257
Feux de route automatiques 260
Commande de feux antibrouillards 264
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise..... 265
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière..... 269

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant..... 271

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Toyota Safety Sense 2.5 + ... 274
PCS (système de sécurité de pré-collision)..... 279
LTA (aide au suivi de voie) . 291
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 303
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation).... 316
BSM (surveillance de l'angle mort) 319
Système intuitif d'aide au stationnement 325
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) 334
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)..... 341
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)..... 348
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)..... 351
Commande de sélection du mode de conduite 353
Mode Trail 354
Systèmes d'aide à la conduite 356

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique.... 363
Conseils de conduite hivernale 365
Précautions relatives aux véhicules utilitaires 369

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant 374
Système de climatisation automatique arrière..... 384

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés..... 388

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 391

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements..... 394

Équipements du compartiment à bagages 398

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 403

Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... 420

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 430

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... 434

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien..... 437

Entretien général..... 439

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 442

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 444

Capot 447

Positionnement du cric..... 448

Compartiment moteur 449

Batterie 12 V 456

Pneus..... 459

Pression de gonflage des pneus 472

Roues..... 474

Filtre de climatisation 476

Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)..... 477

Pile de la clé électronique .. 481

Vérification et remplacement des fusibles..... 483

Réglage des phares..... 485

Ampoules 486

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 496

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 497

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte ... 498

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué..... 500

Si vous suspectez un problème 503

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche..... 504

Si un message d'avertissement s'affiche..... 517

En cas de crevaison..... 523

Si le système hybride ne démarre pas..... 537

Si vous perdez vos clés 538

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte..... 539

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement .. 540

Si la batterie 12 V est déchargée 542

Si votre véhicule surchauffe 548

Si le véhicule est bloqué 552

8 Spécifications du véhicule

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 556

Informations relatives au carburant 565

Informations relatives aux pneus 567

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 578

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 593

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada 596

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes) 598

Index alphabétique 601

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule,

sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 2.5 + et il existe un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles. Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système hybride
- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense 2.5 +
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur/Régime du moteur électrique (régime du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite
- Images des caméras

Votre véhicule est équipé de caméras. Contactez votre concessionnaire Toyota pour connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé.

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

● Les informations d'images enregistrées peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

● Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis, territoire continental uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnuson-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le

constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur enfonçait-il (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

“QR code”

Le terme “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

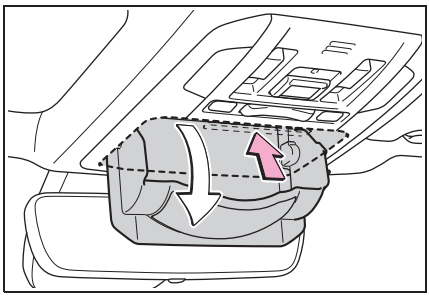
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans le présent manuel.

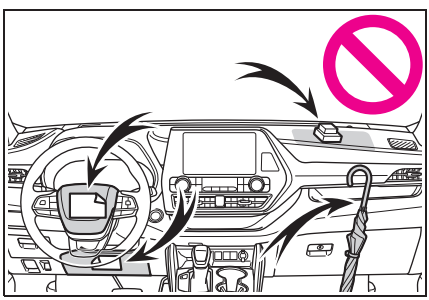
Symboles dans le présent manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

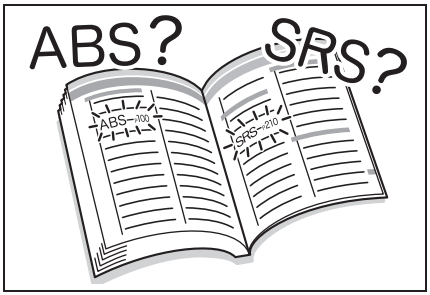


Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie **Ne ... pas**, **Ne faites pas ceci**, ou **Évitez que ceci ne se produise**.

Comment rechercher

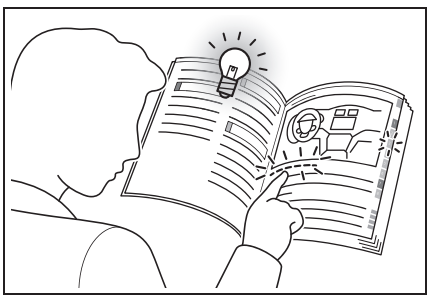
Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.601



Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.16



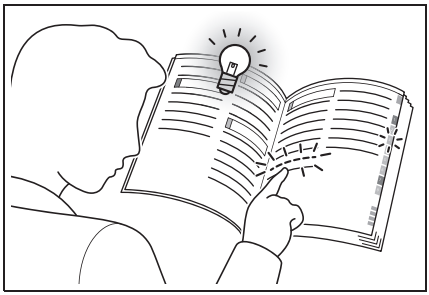
Recherche par symptôme ou son

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.598



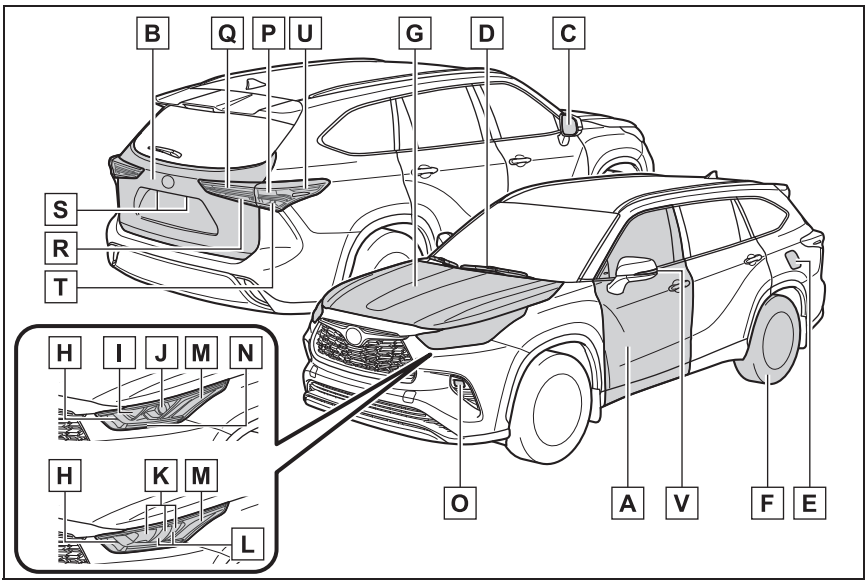
Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■Extérieur



La forme des éclairages peut différer selon la classe, etc.

A **Portes latérales P.144**

Verrouillage/déverrouillage P.144

Ouverture/fermeture des vitres latérales..... P.194

Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique P.540

Témoins d'avertissement/messages d'avertissement.. P.504, 517

B **Hayon P.149**

Ouverture depuis l'habitacle* P.151

Ouverture depuis l'extérieur P.152

Témoins d'avertissement/messages d'avertissement.. P.504, 517

C **Rétroviseurs extérieurs P.191**

Réglage de l'angle du rétroviseur P.191

Rabattement des rétroviseurs P.192

Mémorisation de la position de conduite* P.205

Désembuage des rétroviseurs P.376

D **Essuie-glaces de pare-brise P.265**

Précautions pour la période hivernale P.365
Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise) P.376
Précautions pour les stations de lavage* P.431

E Trappe à carburant P.271
Méthode de réapprovisionnement en carburant P.271
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant ... P.557

F Pneus P.459
Taille/pression de gonflage de pneu P.459, 562
Pneus hiver/chaînes à neige P.365
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus P.459
Faire face à une crevaison P.523

G Capot P.447
Ouverture P.447
Huile moteur P.558
Faire face à une surchauffe P.548
Messages d'avertissement P.517

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite
(Méthode de remplacement: P.486, Watts: P.563)

H Clignotants avant/feux de stationnement* P.249, 257
I Feux de stationnement* P.257
J Phares/éclairages de jour* P.257
K Projecteurs P.257
L Éclairages de jour P.257
M Feux de gabarit avant P.257
N Feux de stationnement*/éclairages de jour* P.257
O Feux antibrouillards avant P.264
P Feux de stop/arrière P.257
Q Feux arrière P.257
R Feux de recul

Passage du levier de vitesses sur R..... P.246

S **Éclairages de plaque d'immatriculation P.257**

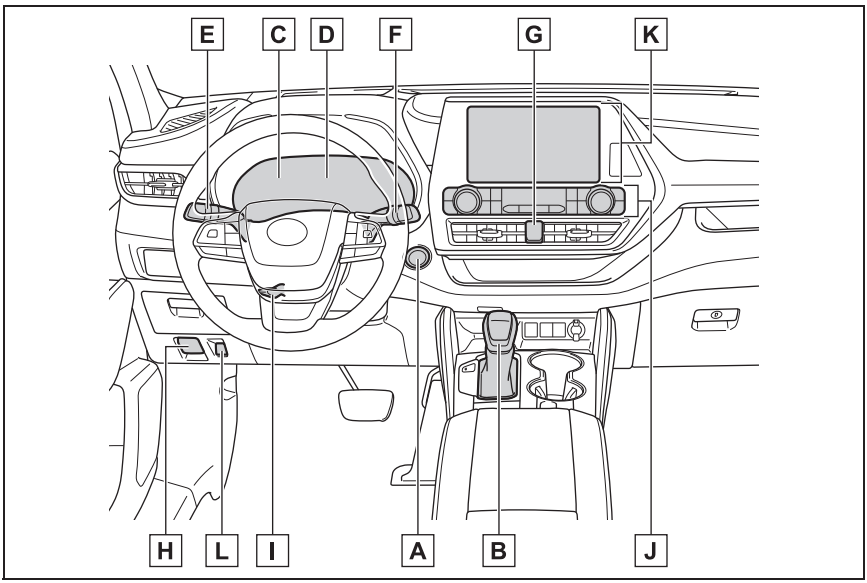
T **Clignotants arrière P.249**

U **Feux de gabarit arrière P.257**

V **Clignotants latéraux P.249**

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord



A **Contact d'alimentation P.238**

Démarrage du système hybride/changement des modes ... P.238

Arrêt d'urgence du système hybride P.497

Lorsque le système hybride ne démarre pas P.537

Messages d'avertissement..... P.517

B **Levier de vitesses P.246**

Changement de la position de changement de vitesse P.247

Précautions pour le remorquage..... P.500

Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé P.247

C **Instruments P.99, 103**

Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord P.99, 101, 103, 108

Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P.94

Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume P.504

D **Écran multifonctionnel P.109, 119**

Affichage P.109, 119

Contrôle de l'énergie P.135

Lorsque les messages d'avertissement s'affichent P.517

E Levier de clignotants P.249
Commande de phares P.257

Phares/feux de gabarit/feux de stationnement/feux arrière/éclairages de plaque d'immatriculation/éclairages de jour P.257

Feux antibrouillards avant P.264

F Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise P.265, 269

Utilisation P.265, 269

Appoint en liquide de lave-vitre P.455

Messages d'avertissement P.517

G Commande de feux de détresse P.496

H Levier de déverrouillage du capot P.447

I Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique P.178

Ajustement P.178

J Système de climatisation P.374

Utilisation P.374

Désembuage de la lunette arrière P.376

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise[*1] P.376

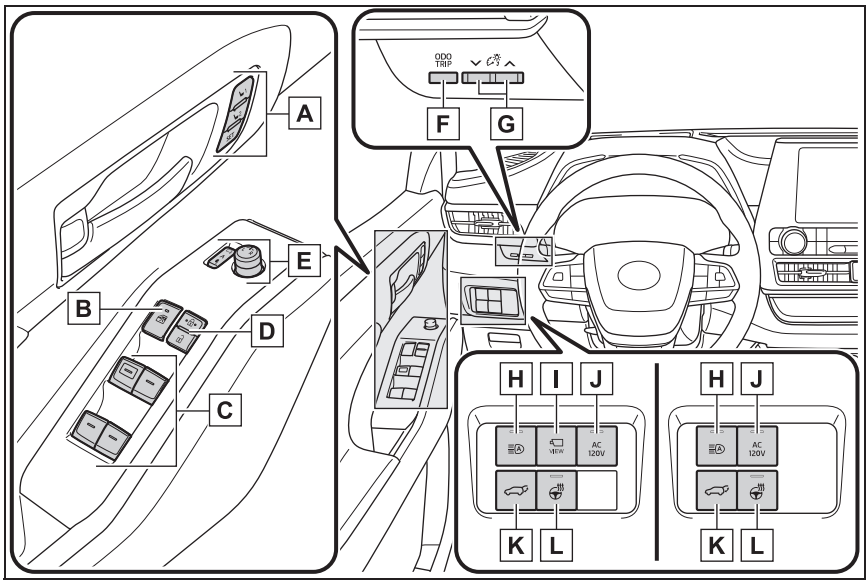
K Système audio[*2]

L Commande d'ouverture de la trappe à carburant P.271

[*1]: Sur modèles équipés

[*2]: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■Commandes



A **Commandes de mémorisation de la position de conduite**[*1] **P.205**

B **Commande de verrouillage des vitres P.196**

C **Commandes de lève-vitres électriques P.194**

D **Commandes de verrouillage des portes P.147**

E **Commandes de rétroviseurs extérieurs P.191**

F **Commande “ODO TRIP” P.101, 108**

G **Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord P.101, 108**

H **Commande de feux de route automatiques P.260**

I **Commande de caméra**[*1, 2]

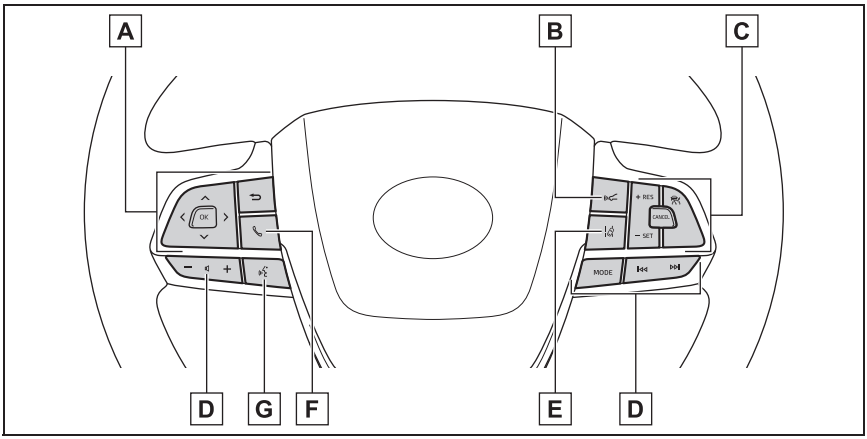
J **Commande “AC120V”**[*1] **P.413**

K **Commande de hayon à commande électrique P.151**

L **Commande de volant chauffant**[*1] **P.389**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.



A **Commandes de réglage des instruments..... P.109, 120**

B **Commande de distance entre véhicules P.309**

C **Commande de régulateur de vitesse**

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ... P.303

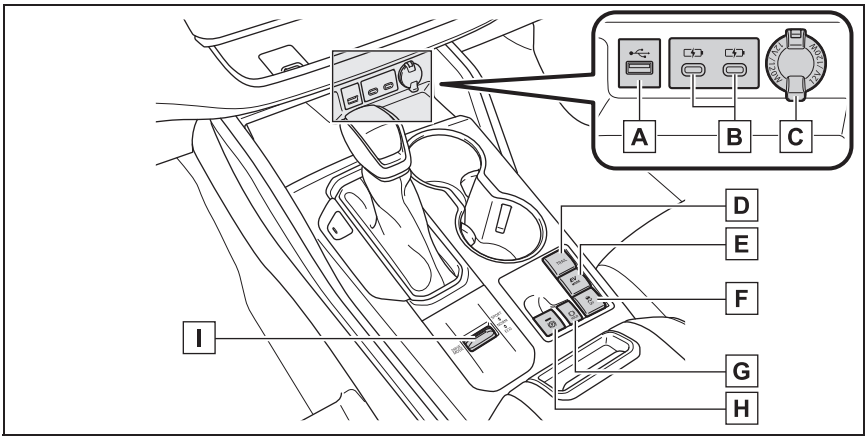
D **Commandes de télécommande du système audio***

E **Commande LTA (aide au suivi de voie)..... P.291**

F **Commande de téléphone***

G **Commande d'activation vocale***

*: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.



A **Port USB*1**

B **Ports de charge USB P.403**

C **Prise d'alimentation P.412**

D **Commande de mode Trail*2 ..... P.354**

E **Commande de mode de conduite EV P.243**

F **Commande VSC OFF P.357**

G **Commande de maintien des freins P.254**

H **Commande de frein de stationnement P.250**

Appliquer/relâcher P.250

Précautions relatives à la période hivernale P.365

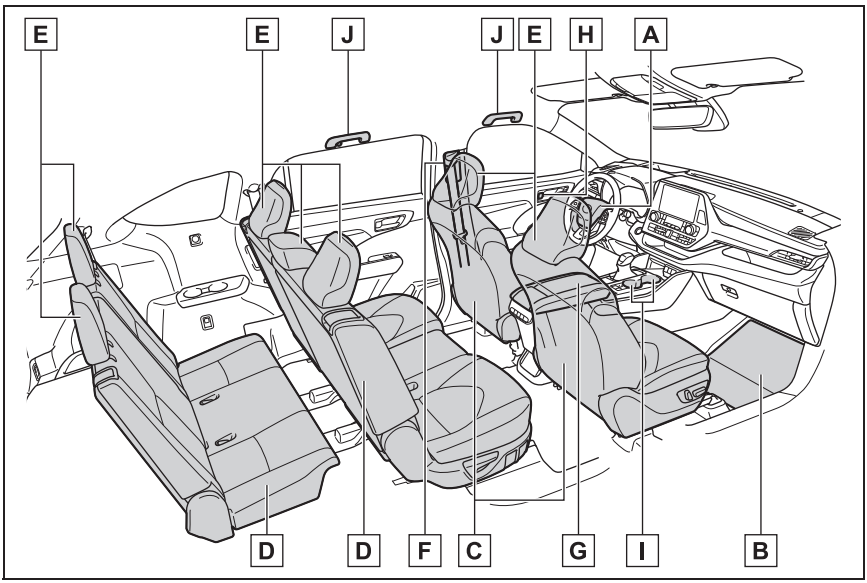
Avertisseur sonore/témoin d'avertissement/message d'avertissement P.504, 517

I **Commande de sélection du mode de conduite P.353**

*1: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

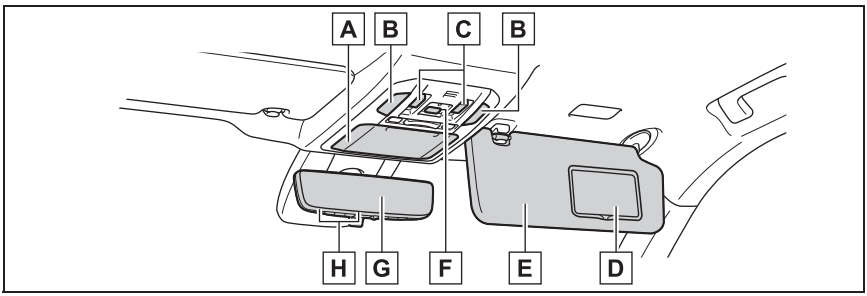
*2: Sur modèles équipés

Intérieur



A Coussins gonflables SRS P.39
B Tapis de sol..... P.28
C Sièges avant P.168
D Sièges arrière P.169
E Appuie-têtes P.175
F Ceintures de sécurité P.31
G Rangement de console..... P.395
H Boutons de verrouillage intérieurs P.148
I Porte-gobelets..... P.395
J Poignées de maintien P.412

■Plafond



A **Casier auxiliaire** **P.397**
Miroir de conversation **P.419**

B **Éclairage intérieur**[*1] **P.392**
Éclairages individuels[*1] **P.392**

C **Commandes de toit ouvrant**[*2] **P.197**
Commandes de toit ouvrant panoramique[*2] **P.200**

D **Miroirs de courtoisie** **P.419**

E **Pare-soleil** **P.418**

F **Bouton "SOS"**[*2] **P.74**

G **Rétroviseur intérieur**[*2] **P.179**
Rétroviseur numérique[*2] **P.180**

H **Commandes d'ouverture de porte de garage**[*2] **P.420**

*1: L'illustration représente l'avant, mais ils sont également équipés à l'arrière.

*2: Sur modèles équipés

Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant 28

Pour une conduite en toute sécurité 29

Ceintures de sécurité 31

Coussins gonflables SRS 39

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49

Précautions concernant les gaz d'échappement 55

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants 56

Sièges de sécurité enfant 57

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect 74

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 79

Précautions relatives au système hybride 84

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage 89

Alarme 90

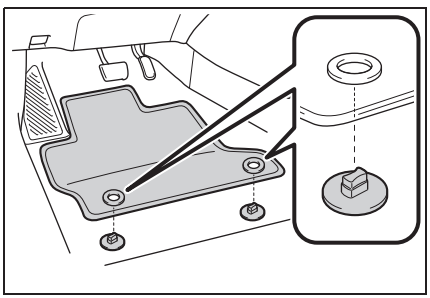
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule afin de garantir la sécurité pendant la conduite.

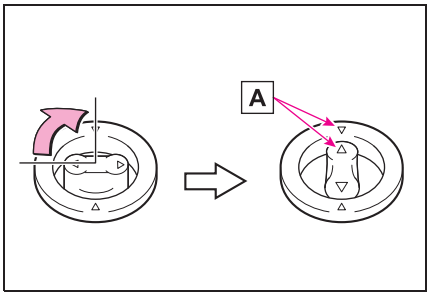
Installation de tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères △ A.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur**

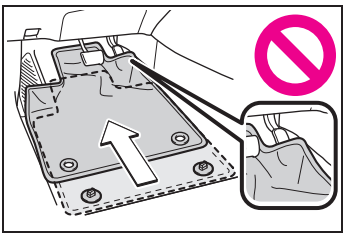
- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.

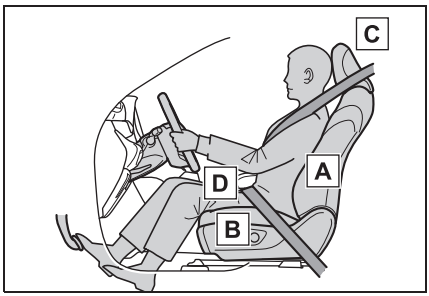


- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte



A Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.168)

B Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.168)

C Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles.

(→P.175)

D Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.31)

AVERTISSEMENT

■ Pour une conduite en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite. Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège. Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant. Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue. De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.31)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.57)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P.179, 180, 191)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

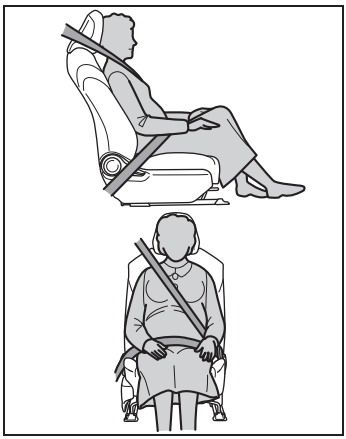
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

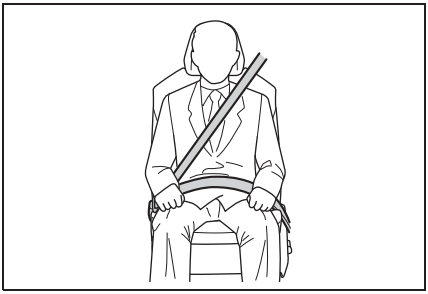
→P.67

AVERTISSEMENT

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légère-

ment, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.57)

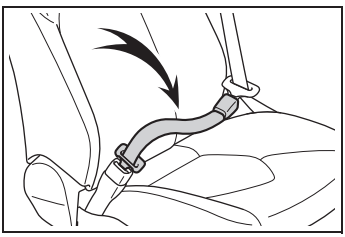
■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.57)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

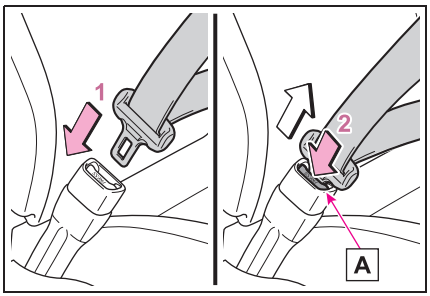
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité. Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité (sauf pour le siège central de la troisième rangée)



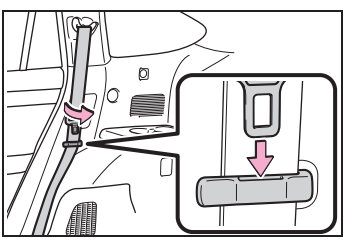
1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A.

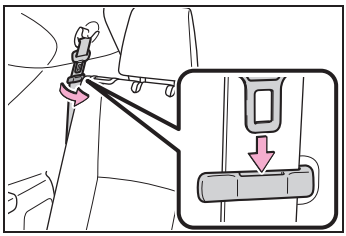
■ Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées

Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants de ceinture de sécurité et fixez les pênes de ceinture de sécurité pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

▶ Ceintures de sécurité des sièges de seconde rangée

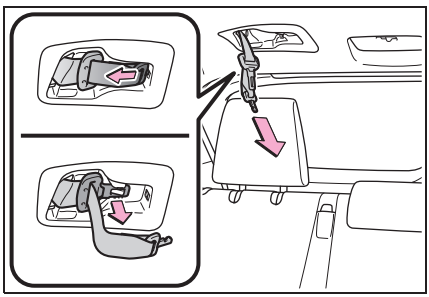


▶ Ceintures de sécurité des sièges de troisième rangée

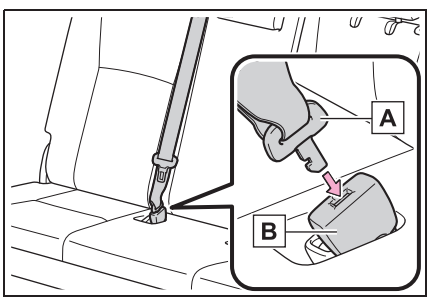


Attacher la ceinture de sécurité (pour le siège central de la troisième rangée)

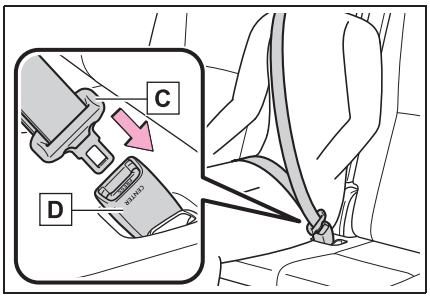
1 Libérez le pêne du support et tirez la ceinture de sécurité.



2 Engagez le pêne A dans la boucle B jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

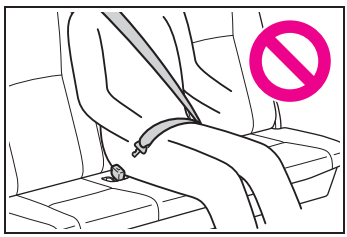


3 Engagez le pêne C dans la boucle D jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



AVERTISSEMENT

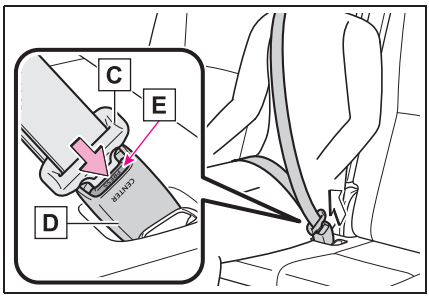
■ **Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée**



N'utilisez pas la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée lorsque l'une des boucles est détachée. Le fait de n'attacher qu'une seule boucle peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision.

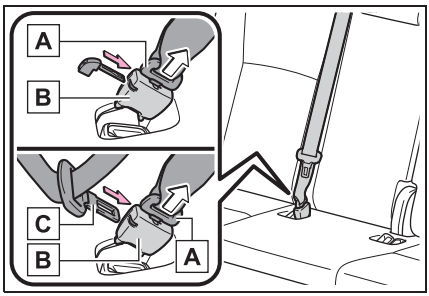
Détacher et ranger la ceinture de sécurité (pour le siège central de troisième rangée)

1 Pour relâcher le pêne C, appuyez sur le bouton de déverrouillage E sur la boucle D.



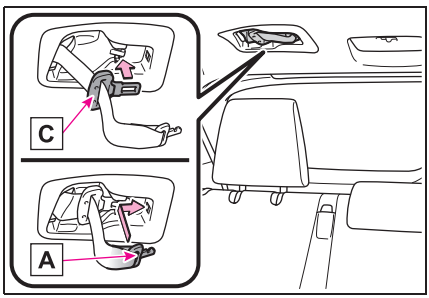
2 Pour relâcher le pêne A, insérez la clé mécanique (→P.140) ou le pêne C dans le trou de la boucle B.

Laissez la ceinture s'enrouler lentement après avoir détaché et rangé la ceinture de sécurité.

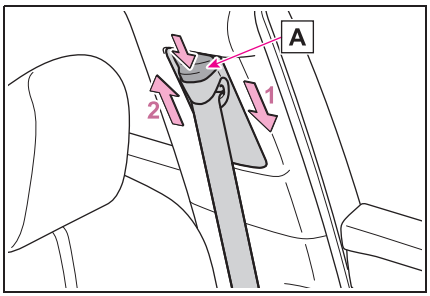


3 Rangez le pêne C et A dans le support du toit.

Pour les ranger correctement, insérez-les fermement le plus loin possible.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



1 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

2 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

AVERTISSEMENT

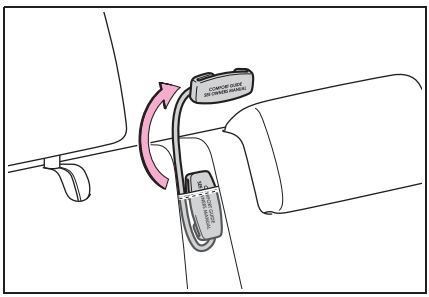
■ Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident.

Guide de confort de ceinture de sécurité (siège central de troisième rangée)

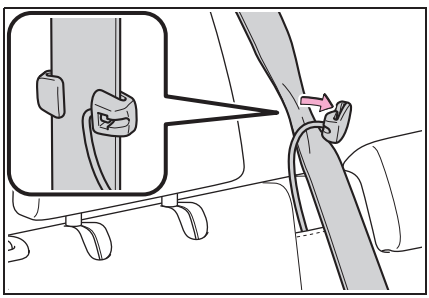
Si la sangle diagonale est proche du cou d'une personne, utilisez le guide de confort de la ceinture de sécurité.

1 Sortez le guide de confort de sa poche.

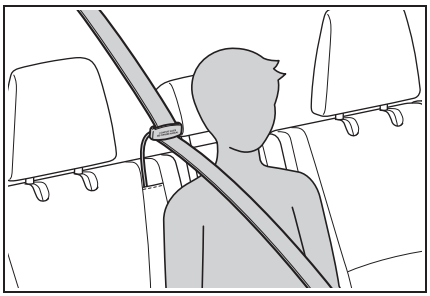


2 Glissez la ceinture dans la fente du guide.

Le cordon élastique doit être derrière la ceinture de sécurité.



3 Attachez la ceinture de sécurité et placez-la confortablement.



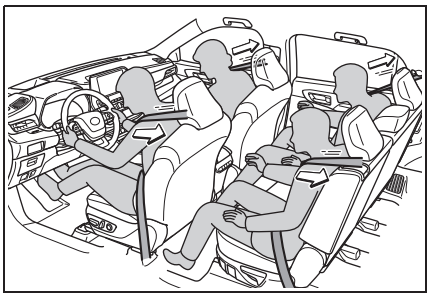
AVERTISSEMENT

■ **Utilisation d'un guide de confort de ceinture de sécurité**

Si vous ne respectez pas les précautions suivantes, l'efficacité de la ceinture de sécurité risque d'être réduite en cas d'accident, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle est bien à plat. Le cordon élastique doit être derrière la ceinture et le guide doit être sur le devant.
- Pour réduire les risques de blessures en cas d'arrêt brusque, d'écart brusque ou d'accident pendant la conduite, retirez le guide de confort et rangez-le dans sa pochette lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de l'épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou, et ne doit pas glisser de l'épaule.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)



Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

■ **Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur**

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ **Contrôle du prétensionneur de ceinture de sécurité lié au PCS**

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à

fonctionner.

AVERTISSEMENT

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

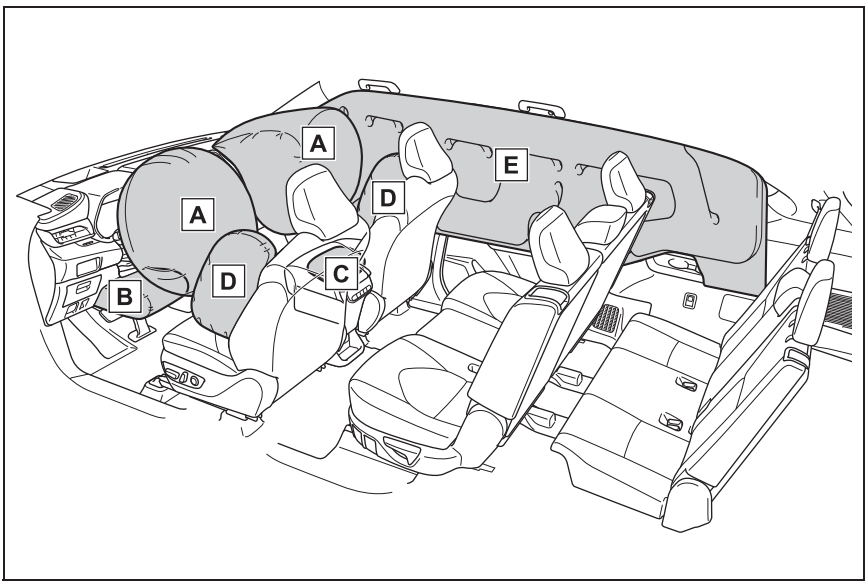
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS



▶ Coussins gonflables frontaux SRS

A Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS

Participe à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

B Coussin gonflable de genoux SRS

Participe à la protection du conducteur

C Coussin gonflable de coussin de siège SRS

Contribue à retenir le passager avant

▶ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

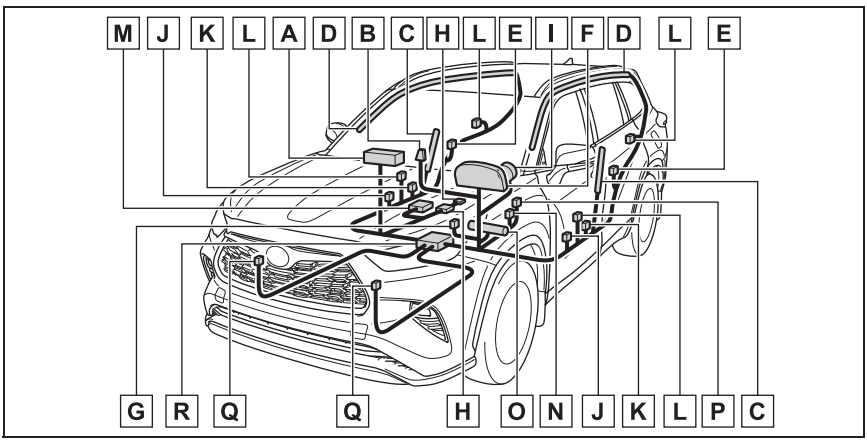
D Coussins gonflables latéraux avant SRS

Participent à la protection du torse des occupants de siège avant

E Coussins gonflables rideaux SRS

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux
- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

■ Composants du système de coussins gonflables SRS



A Coussin gonflable passager avant

B Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”

C Coussins gonflables latéraux avant

D Coussins gonflables rideaux

E Capteurs d'impact latéral (arrière)

F Témoin d'avertissement SRS

G Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant

H Capteurs de classification de l'occupant du siège passager avant

I Coussin gonflable conducteur

J Capteurs d'impact latéral (porte avant)

K Capteurs d'impact latéral (avant)

L Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

M Coussin gonflable de coussin de siège

N Capteur de position du siège conducteur

O Coussin gonflable de genoux du conducteur

P Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur

Q Capteurs d'impact avant

R Ensemble de capteurs de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, cache du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Le système hybride est arrêté et l'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P.88)
- Toutes les portes se déverrouillent. (→P.145)
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.357)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.393)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.496)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place.

(→P.74)
- Un coussin gonflable SRS s'est déployé.
- Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
- Le véhicule est impliqué dans une collision grave à l'arrière.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

● Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule “s'encastre” ou passe en dessous du châssis d'un camion

● En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les coussins gonflables de coussin de siège SRS s'activent.

● Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.

● Le coussin gonflable de coussin de siège SRS du siège passager avant ne fonctionne pas si l'occupant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

● Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).

● Les deux coussins gonflables rideaux SRS peuvent se déployer dans le cas d'une collision latérale grave.

● Les deux coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.

● Les deux coussins gonflables rideaux SRS peuvent également se déployer dans le cas d'une collision frontale grave.

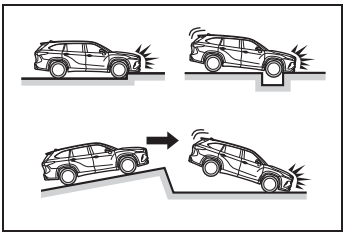
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables rideaux SRS peuvent également se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

● Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur

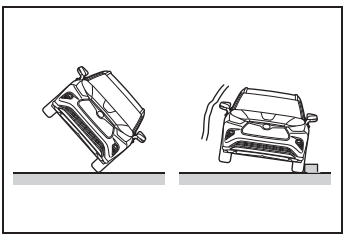
● Chute ou passage dans un trou profond

● Impact violent ou chute



Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les situations indiquées sur l'illustration.

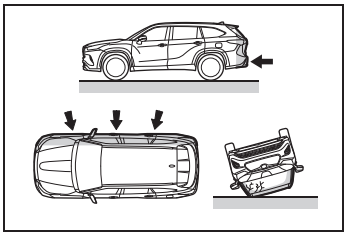
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir.



Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

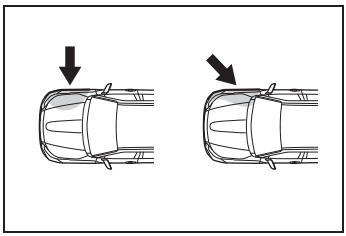
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

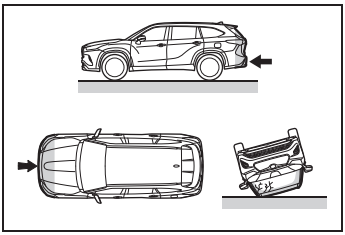
Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



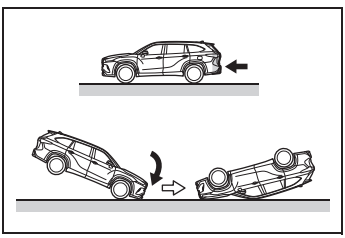
En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite.

- Collision frontale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

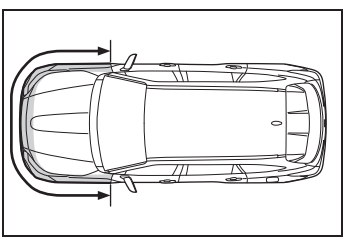
- Collision arrière
- Retournement par l'avant



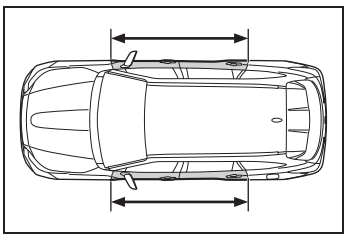
A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

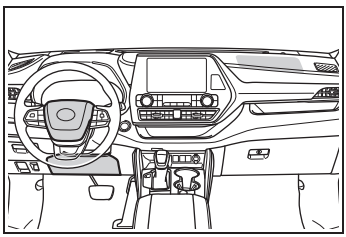
- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.



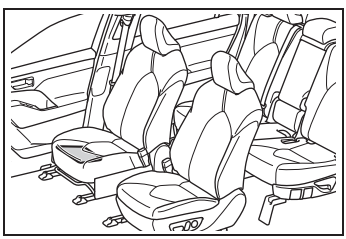
- Le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.



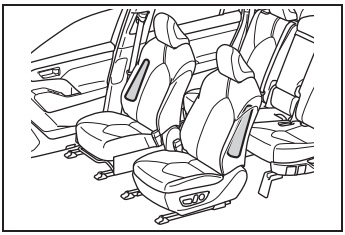
- La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



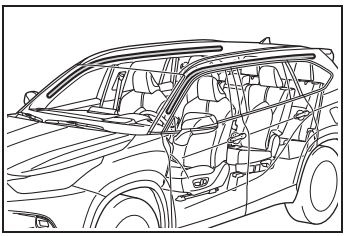
- La surface du coussin de siège passager avant est éraflée, craquelée ou présente un autre type de détérioration.



- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.



● La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux SRS porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

● Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:
La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

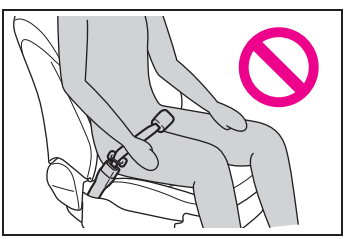
- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.

AVERTISSEMENT

- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

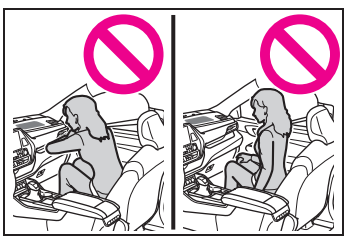
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.



- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.

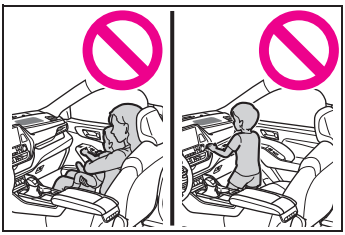
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.57)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

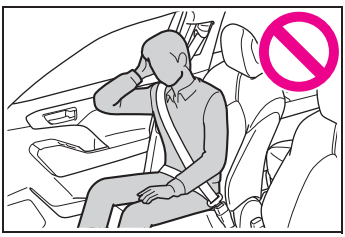


AVERTISSEMENT

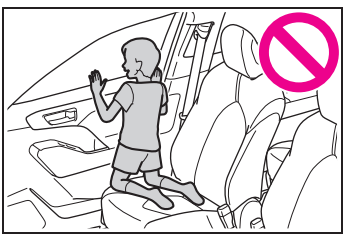
- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.



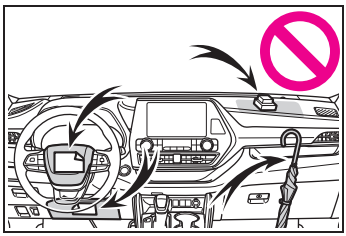
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.
- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.



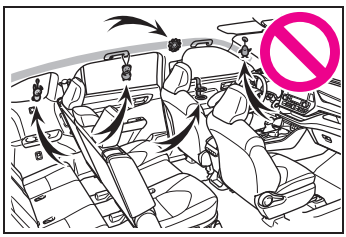
- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.
  Ces éléments peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux SRS se déploient.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS.
- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et du coussin gonflable de coussin de siège SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et le coussin gonflable de coussin de siège de s'activer correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et du coussin gonflable de coussin de siège, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS ou aux portes avant. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de porte avant, des garnitures de porte avant ou des haut-parleurs de porte avant

AVERTISSEMENT

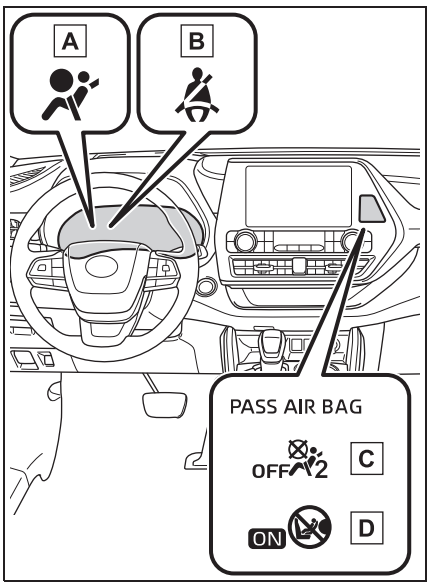
- Modifications du panneau de porte avant (par exemple, perçage d'un trou dans le panneau)
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige, de treuils ou d'un porte-bagages de toit
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD
- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable de coussin de siège du côté passager avant.

Composants du système

▶ Véhicules avec écran du système audio de 8 pouces



A Témoin d'avertissement SRS

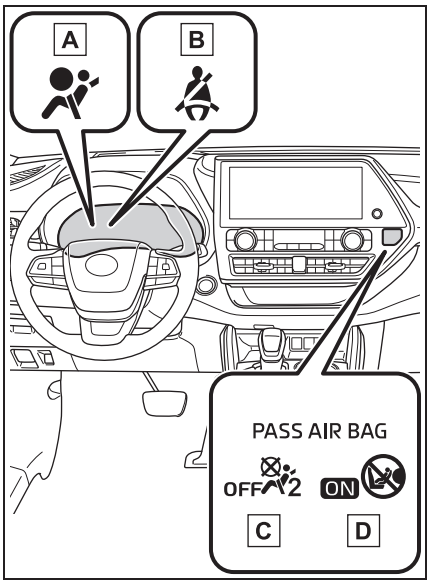
B Témoin de rappel de ceinture

de sécurité du conducteur et du passager avant

C Témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF”

D Témoin indicateur “PASS AIR BAG ON”

▶ Véhicules avec écran du système audio de 12,3 pouces



A Témoin d'avertissement SRS

B Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant

C Témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF”

D Témoin indicateur “PASS AIR BAG ON”

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur “PASS AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploient pas, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).

AVERTISSEMENT

- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur “PASS AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “PASS AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin “PASS AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.59)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.

AVERTISSEMENT

- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

Adulte*1

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”	“PASS AIR BAG ON”
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Activé*2 ou désactivé*3

Enfant*4

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”	“PASS AIR BAG OFF” ou “PASS AIR BAG ON”*4
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé ou activé*4, 2

■ Siège de sécurité enfant avec bébé[*5]

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”	“PASS AIR BAG OFF”[*6]
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt[*2] ou clignotement[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ Inoccupé

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”	“PASS AIR BAG OFF”
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs “PASS AIR BAG ON” et “PASS AIR BAG OFF”	“PASS AIR BAG OFF”
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

[*1]: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte.

Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P.57)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P.59)

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.148, 196)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège de deuxième rangée. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

Table des matières

Points à retenir: P.57

Siège de sécurité enfant: P.59

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.60

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant
- Fixé avec une ceinture de sécurité: P.63
- Fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant: P.68
- Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure): P.70

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège de deuxième rangée. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège de deuxième rangée que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

■ Manipulation du siège de sécurité enfant

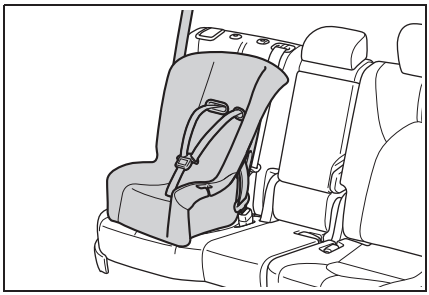
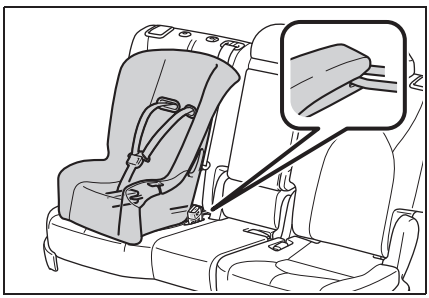
Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

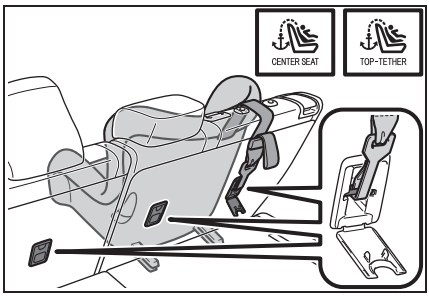
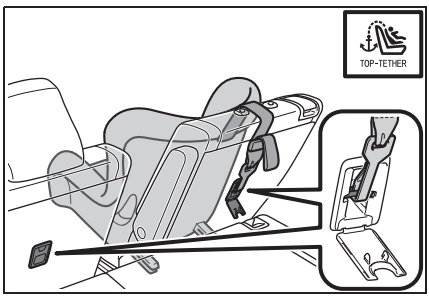
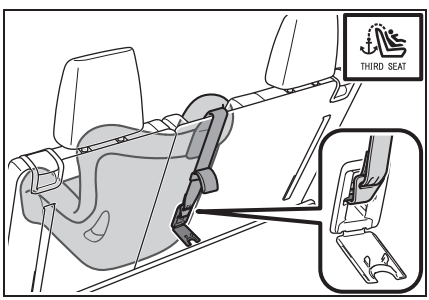
- Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.
- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P.63
Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P.68

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)	Sièges de deuxième rangée des modèles 8 places: 	P.70
	Sièges de deuxième rangée des modèles 7 places: 	
	Sièges de la troisième rangée*: 	

*: Les sièges de troisième rangée ne sont pas équipés de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant.

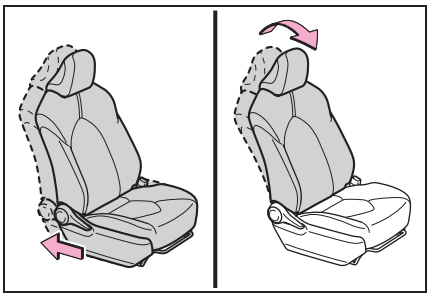
Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

■ Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez les sièges de sécurité

enfant sur les sièges de deuxième rangée. Lorsque l'installation d'un siège de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant.

- Déplacez le siège sur la position la plus reculée
- Relevez le dossier de siège autant que possible
- Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête



AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

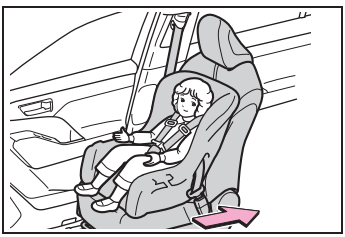
Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.

AVERTISSEMENT

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, relevez le dossier de siège le plus possible, et reculez le siège au maximum, même si le témoin indicateur “PASS AIR BAG OFF” est allumé.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.
S'il est impossible de retirer l'appuie-tête, relevez-le à la position la plus haute.



- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.

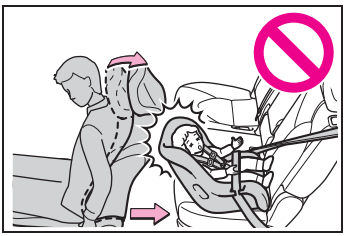


- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

■ Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

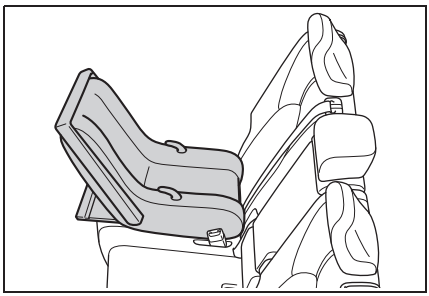
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

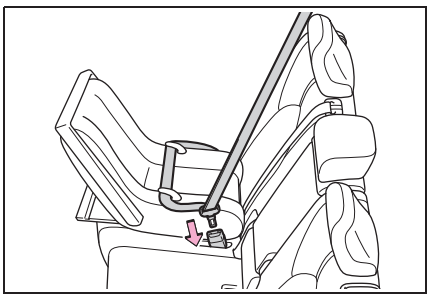
1 Réglez le siège arrière

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

2 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

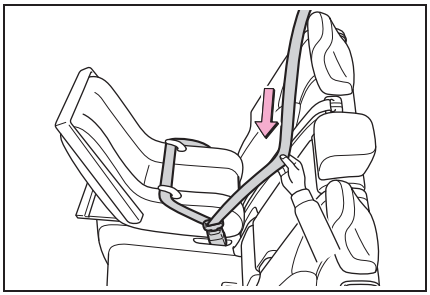


3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



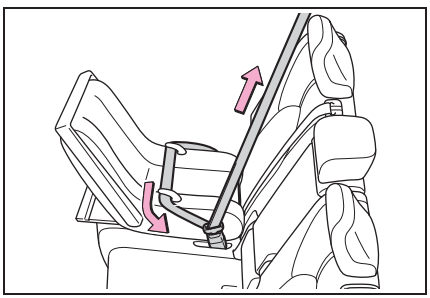
4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée,

la ceinture ne peut plus être déroulée.



5 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



6 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.67)

■ **Type face à la route — Siège modulable**

1 Réglez le siège

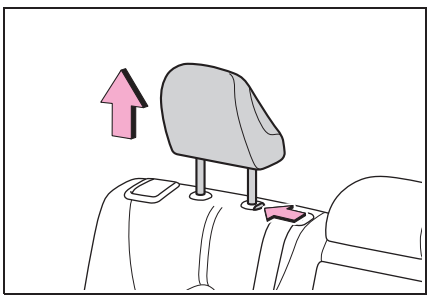
▶ Lors de l'utilisation du siège passager avant

Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.60pour le réglage du siège passager avant.

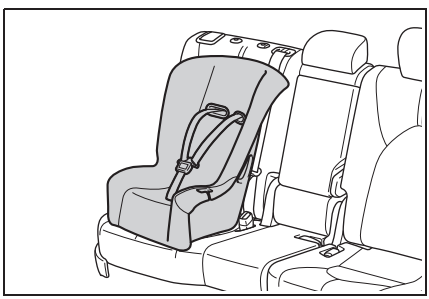
▶ Lors de l'utilisation du siège arrière

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

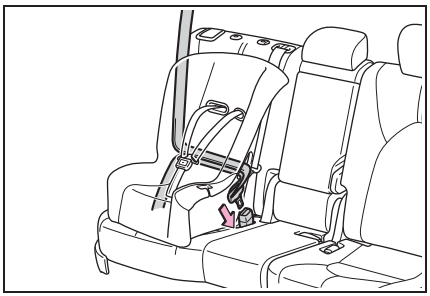
2 Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.175)



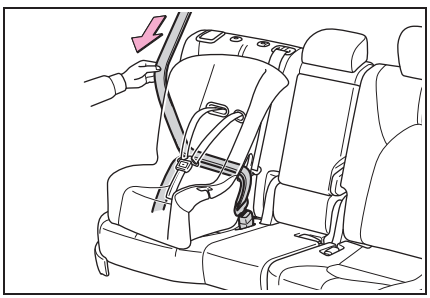
3 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



4 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

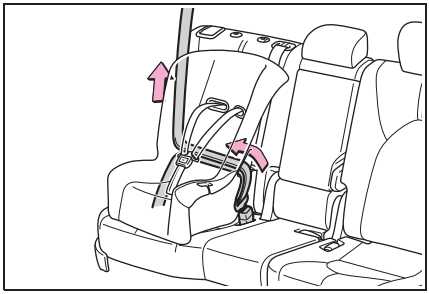


5 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



6 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



7 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.70)

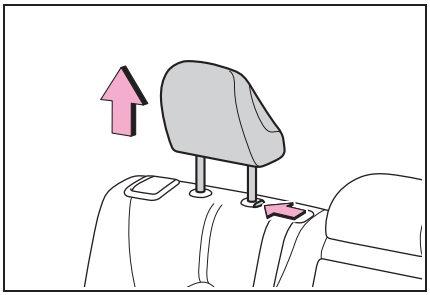
8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.67)

■ Siège rehausseur

1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.60pour le réglage du siège passager avant.

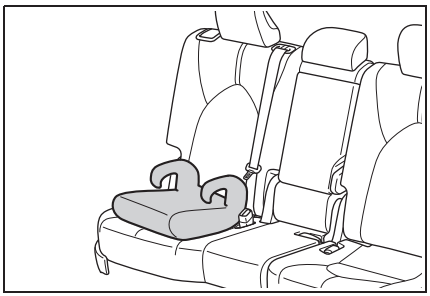
2 Type avec dossier haut: Retirez l'appuie-tête s'il gêne le

siège de sécurité enfant. (→P.175)

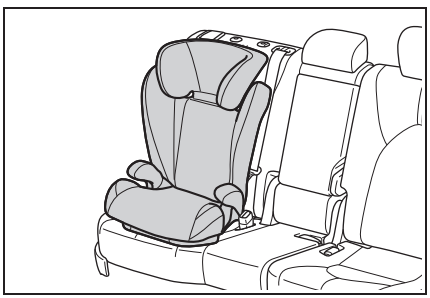


3 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

▶ Type rehausseur



▶ Type avec dossier haut



4 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.31)

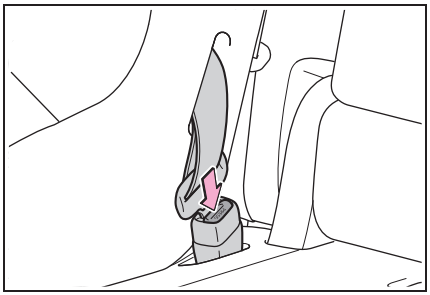


■ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Détachez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, replacez-la lentement sur la position de rangement.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
  Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P.32)

AVERTISSEMENT

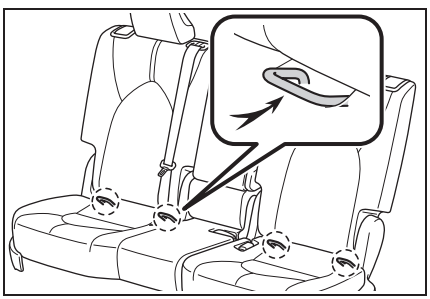
■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux de deuxième rangée.



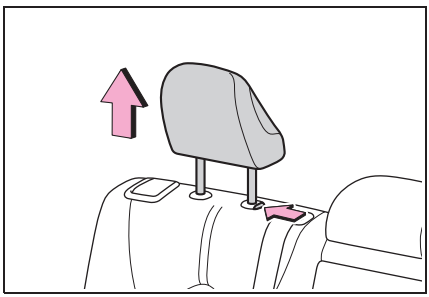
■ Lors de l'installation sur les sièges latéraux arrière

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

1 Réglez le siège

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

2 Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.175)

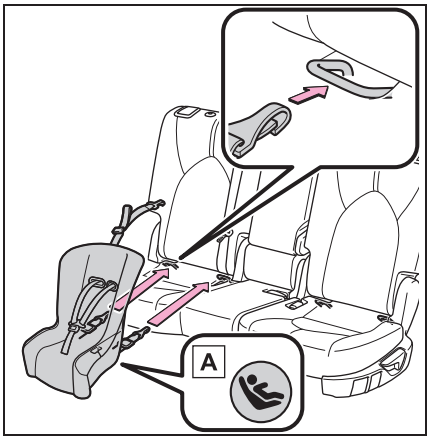


3 Agrandissez légèrement l'espace entre le coussin de siège et le dossier de siège.

▶ Avec des fixations inférieures flexibles

4 Arrimez les crochets des fixations inférieures aux points d'ancrage LATCH.
Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant A

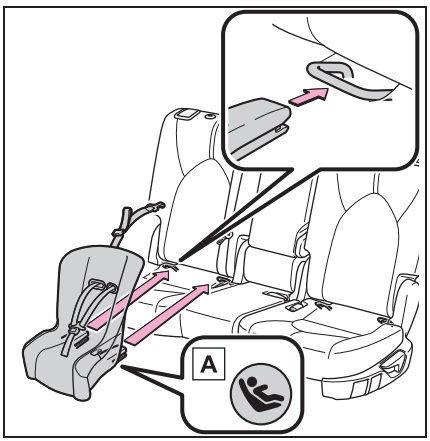
indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

▶ Avec des fixations inférieures rigides

4 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.
Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant A indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.70)

6 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.67)

■ Lors de l'installation sur le siège central de deuxième rangée (modèles 8 places)

Aucun point d'ancrage LATCH n'est présent derrière le siège central de deuxième rangée. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 18,6 in. (473 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espacement d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

AVERTISSEMENT

En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne fixez jamais deux fixations de siège de sécurité enfant au même point d'ancrage. Lors d'une collision, un point d'ancrage peut ne pas être suffisamment résistant pour maintenir deux fixations de siège de sécurité et peut se rompre.

Si les points d'ancrage LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège central.

- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

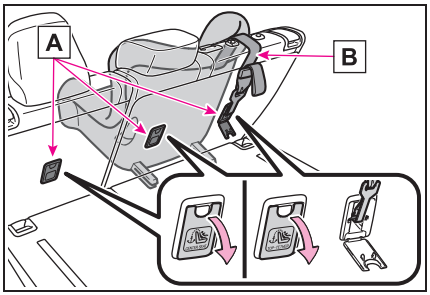
Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont prévues pour tous les sièges suivants:

Utilisez les pattes d'ancrage pour fixer la sangle de retenue supérieure.

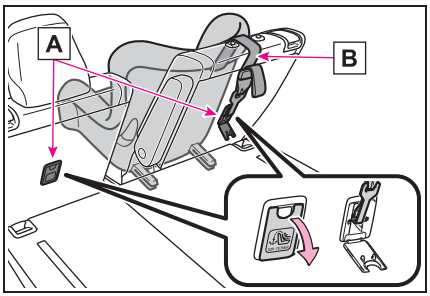
▶ Sièges de deuxième rangée des modèles 8 places



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

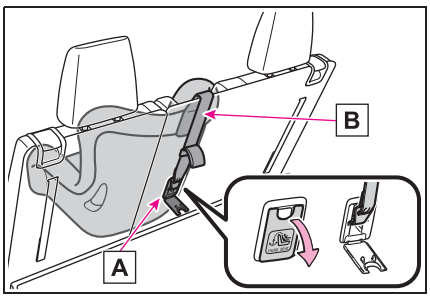
▶ Sièges de deuxième rangée des modèles 7 places



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

▶ Siège central de troisième rangée*



A Pattes d'ancrage

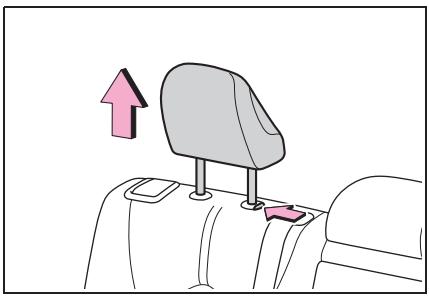
B Sangle de retenue supérieure

*: Les sièges de troisième rangée ne sont pas équipés de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant.

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage (sièges de deuxième rangée)

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

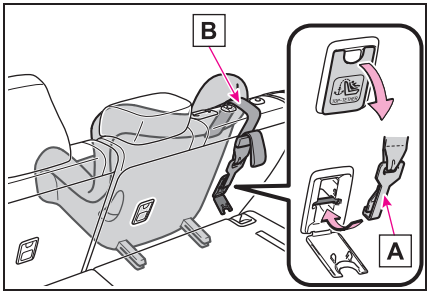
1 Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.175)



2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.67)
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous

l'appuie-tête.



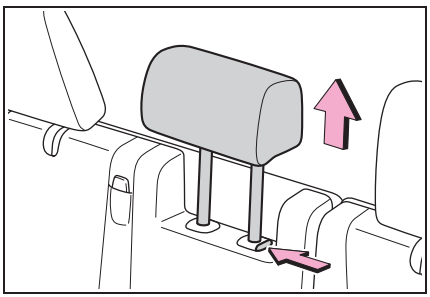
A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage (siège central de troisième rangée)

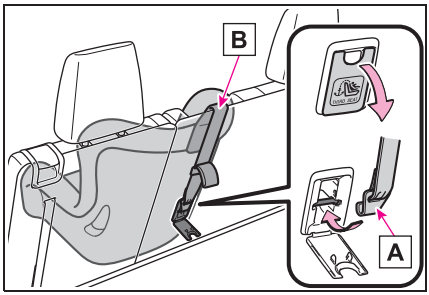
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

1 Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.175)



2 Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.67)
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.



A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

AVERTISSEMENT

- Ne fixez pas la sangle supérieure à autre chose que la patte d'ancrage du siège sur lequel le siège de sécurité enfant est installé.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant sur le siège central arrière, ajustez les deux dossiers de siège au même angle. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être solidement attaché et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.
- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

NOTE

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Lorsque vous ne les utilisez pas, veillez à fermer le cache. S'il reste ouvert, le cache peut être endommagé.

Safety Connect*

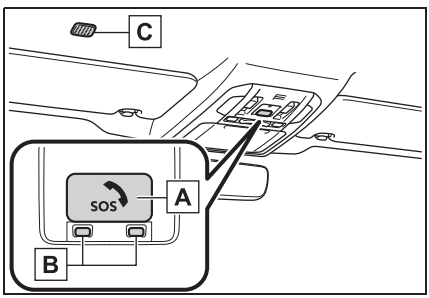
*: Sur modèles équipés

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment, un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto-Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

Composants du système



A Bouton “SOS”

B Témoins indicateurs à LED

C Microphone

Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P.76)

*: Brevet américain N° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.77)

- Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P.77)

- Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route. (→P.77)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'appels approprié ci-après ou appuyez sur le bouton “SOS” dans votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assis-

tance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges des États-Unis.
Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les Îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'intérieur comme à l'extérieur des Îles Vierges des États-Unis.

- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

■ Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

■ Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre d'appels au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Des informations supplémentaires sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton “SOS”, dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

https://opensource.lge.com/osSch/list?types=ALL&search=TL21BNU

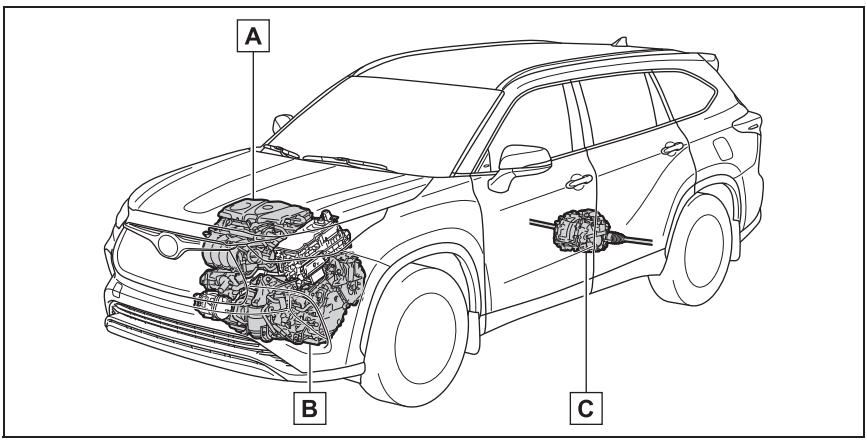
Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.

Composants du système

■ Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

A Moteur à essence

B Moteur électrique avant (moteur de traction)

C Moteur électrique arrière (moteur de traction)*

*: Modèles AWD uniquement

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur électrique (moteur de traction). À

basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté* et le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être chargée ou que le moteur monte en température, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P.80)

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est principalement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

■ Lors d'une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage régénératif)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur de puissance, et la batterie du système hybride (batterie de traction) est chargée.

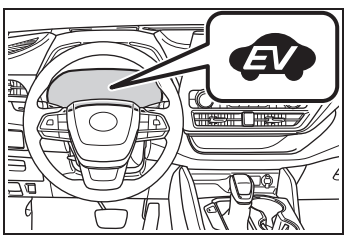
■ Freinage régénératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.
- Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.

■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, dans l'une des situations suivantes, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, ce qui pourrait réduire l'économie de carburant*:

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie

de traction) est élevée ou basse

- Lorsque le chauffage est en marche
- Lors d'une accélération/décélération rapide et répétée
- Lors d'une utilisation répétée du système hybride pendant une période prolongée
- Lorsque vous conduisez sur une longue pente

*: Selon les circonstances, le moteur à essence peut également ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour charger la batterie. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Charge de la batterie 12 V

→P.542

Après décharge de la batterie 12 V ou en cas de retrait et d'installation de la borne pendant un échange, etc.

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ceci persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration provenant du moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler avec le témoin “READY” allumé. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses sur P lorsque vous êtes stationné.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne et ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges de deuxième rangée, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Les bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou de légers cliquetis, proviennent de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges de deuxième rangée, lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles provenant de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas d'accélération brusque.
- Bruits possibles dus au freinage régénératif lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.

- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
- Bruits possibles en provenance du ventilateur de refroidissement au niveau des prises d'admission d'air sous les sièges de deuxième rangée.

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous conduisez avec le moteur à essence arrêté, un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

■ **Système d'avertissement acoustique du véhicule**

Dans les cas suivants, le système d'avertissement acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

- Dans un environnement très bruyant
- En cas de vent ou de pluie

De plus, étant donné que le système d'avertissement acoustique du véhicule est installé à l'avant du véhicule, il peut être plus difficile à entendre depuis l'arrière du véhicule par rapport à l'avant.

Conduite efficace prédictive (véhicules avec système de navigation)*

*: Cette fonction peut être uniquement utilisée sur le territoire continental des États-Unis. Elle ne peut pas être utilisée dans les autres états et territoires, Alaska et Hawaï compris.

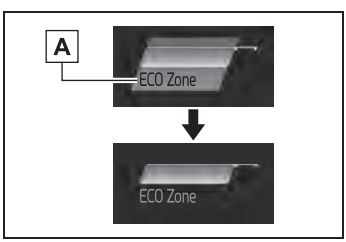
Ce système fonctionne en fonction de la situation de conduite et des informations routières pour améliorer l'économie de carburant.

Pour plus de détails sur la conduite efficace prédictive, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■ **Assistance prédictive de décélération**

- Lorsque le véhicule approche des points d'assistance prédictive de décélération enregistrés dans le système de navigation, la zone d'accélération Éco (A) du Guide d'accélération ÉCO (→P.111) sur l'écran multifonctionnel est désactivée pour encourager le conducteur à réduire les accélérations excessives.

Exemple: Affichage 7 pouces



- La force de freinage moteur est augmentée en fonction des conditions de conduite afin de charger plus efficacement la batterie hybride (batterie de traction) une fois la pédale d'accélérateur relâchée.

Contrôle prédictif du SOC*

Les types de contrôle suivants sont effectués sur la base de données telles que des informations sur la route et la circulation lors du guidage d'itinéraire par le système de navigation afin de garantir que le véhicule utilise efficacement l'électricité.

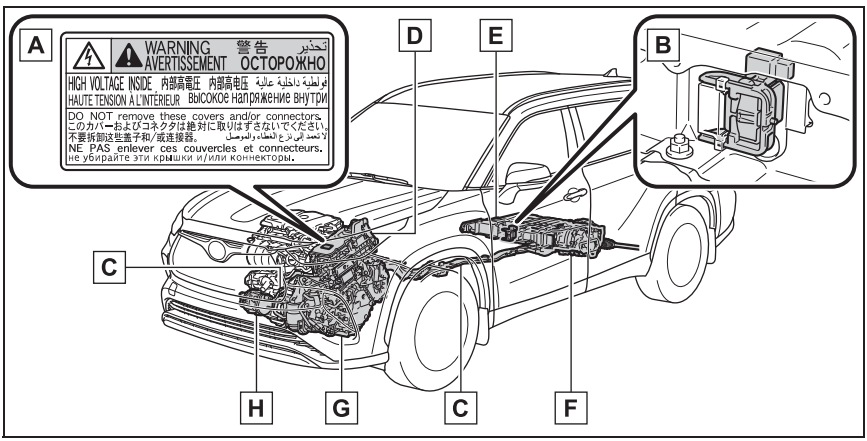
- Lorsqu'il y a une longue pente en descente sur l'itinéraire, le système réduit le niveau de la batterie hybride (batterie de traction) avant d'atteindre la pente afin de garantir la capacité de charge pour le freinage régénératif en descente.
- Lorsque des embouteillages sont prévus sur l'itinéraire, le système permet de garantir un certain niveau de batterie avant d'atteindre les routes encombrées afin de réduire la fréquence de démarrage du moteur pour charger la batterie hybride (batterie de traction) en raison de son faible niveau.

*: SOC signifie état de charge

Précautions relatives au système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (650 V environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride fonctionne. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.

Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

A Étiquette d'avertissement

B Prise de service

C Câbles haute tension (orange)

D Module de commande de puissance

E Batterie du système hybride (batterie de traction)

F Moteur électrique arrière (moteur de traction)*

G Moteur électrique avant (moteur de traction)

H Compresseur de climatisation

*: Modèles AWD uniquement

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carbu-

rant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.508) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant est d'environ 2,9 gal. [11,05 L, 2,4 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente. Ajoutez du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

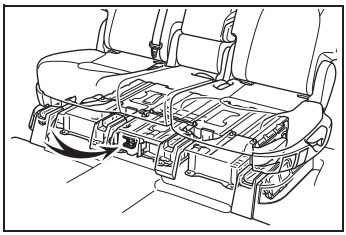
La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction du style et des conditions de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient chaud après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien à la haute tension qu'à la température élevée et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sous le siège de deuxième rangée. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



■ Précautions relatives aux accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas les pièces, câbles haute tension et leurs connecteurs.

AVERTISSEMENT

- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne touchez pas le liquide, car il peut s'agir d'un électrolyte alcalin puissant provenant de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin immédiatement.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les quatre roues soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P.500)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais de votre concessionnaire Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

AVERTISSEMENT

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

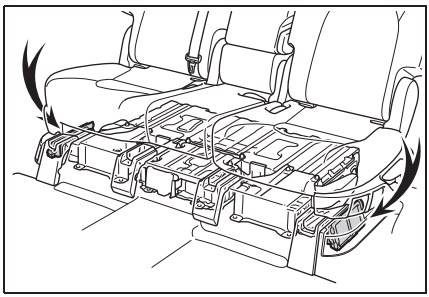
Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Des prises d'admission d'air sont situées sous chaque côté du siège de deuxième rangée pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si les évents sont obstrués, cela peut affecter le refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction).

Si l'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et la distance que le véhicule peut parcourir au moyen du moteur électrique (moteur de traction) peut être réduite, l'économie de carburant peut être réduite.



NOTE

■ Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Veillez à ce que rien n'obstrue la prise d'admission d'air, comme une housse de siège, un cache en plastique, ou un bagage. L'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être restreinte, ce qui entraîne une réduction de la performance de la batterie hybride (batterie de traction) et un dysfonctionnement.
- Nettoyez régulièrement les prises d'admission d'air pour éviter qu'elles de s'obstruent. (→P.477)

NOTE

- Ne laissez pas du liquide ou de corps étranger entrer dans la prise d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).

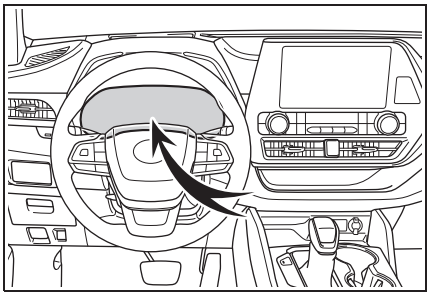
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P.517)



Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin “READY” ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage

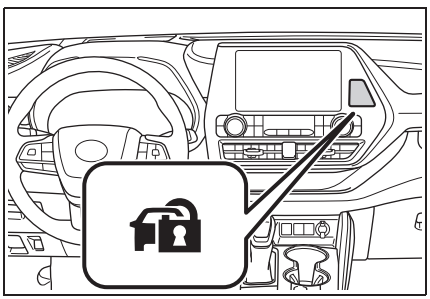
Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

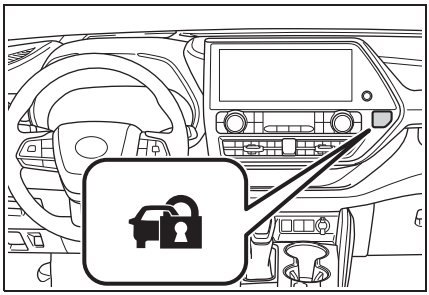
Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système

▶ Véhicules avec écran du système audio de 8 pouces



▶ Véhicules avec écran du système audio de 12,3 pouces



Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact d'alimentation est placé sur ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé enregistrée dans le système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme*

*: Sur modèles équipés

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Sauf pour le Canada: Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte verrouillée par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
  Pour le Canada: Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/annulation/arrêt du système d'alarme

■ **Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule**

Pour éviter tout déclenchement

intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

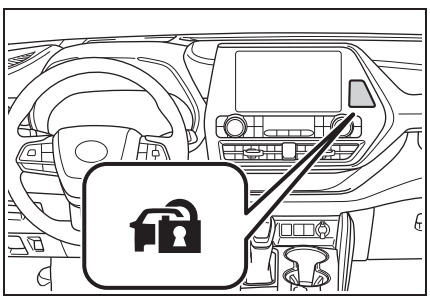
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres, le toit ouvrant (sur modèles équipés) et le toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

Réglage

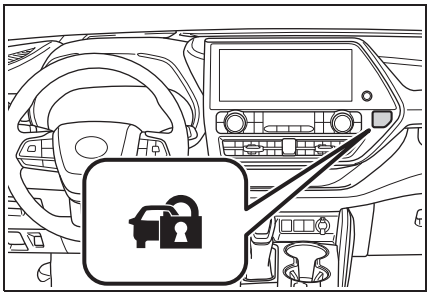
Fermez les portes et le capot, puis verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin de sécurité se met à clignoter dès lors que le système est armé.

▶ Véhicules avec écran du système audio de 8 pouces



▶ Véhicules avec écran du système audio de 12,3 pouces



Annulation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

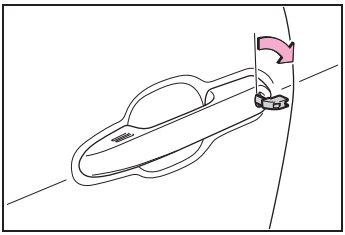
Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

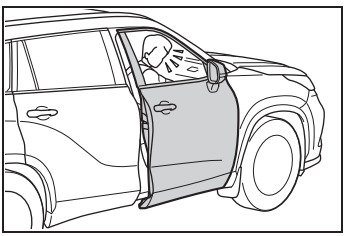
Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

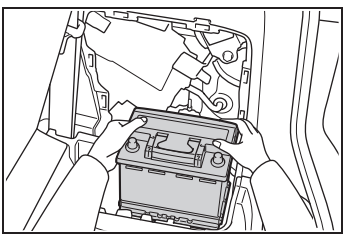
- Pour le Canada: Les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Recharge ou remplacement de la batterie 12 V lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.545)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement..... 94

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)..... 99

Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)... 103

Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)..... 109

Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)... 119

Affichage tête haute 129

Écran de consommation/contrôle de l'énergie 135

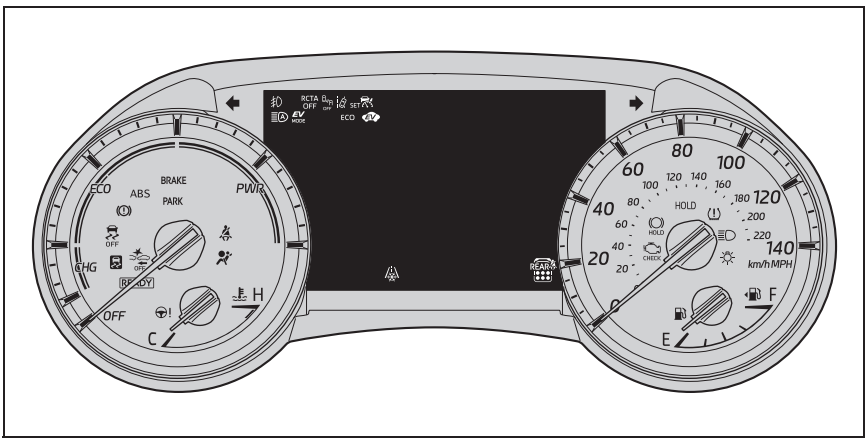
Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

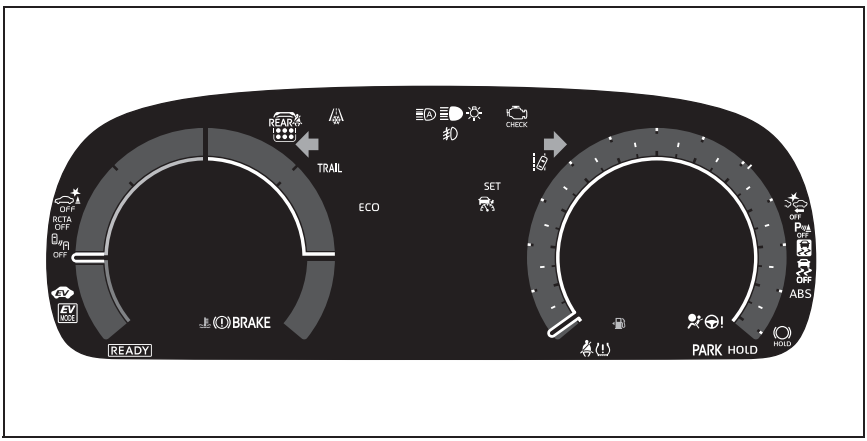
À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

▶ Affichage 7 pouces



Les unités utilisées par les instruments et certains témoins peuvent varier en fonction de la région cible.

▶ Affichage 12,3 pouces



Les unités utilisées par les instruments et certains témoins peuvent varier en fonction de la région cible.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

BRAKE (États-Unis) Témoin d'avertissement du système de freinage*1 (→P.504)

(rouge) (Canada) Témoin d'avertissement du système de freinage*1 (→P.504)

(jaune) Témoin d'avertissement du système de freinage*1 (→P.504)

Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement*2 (→P.505)

Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride*2 (→P.505)

Témoin d'avertissement du système de charge*2 (→P.505)

Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante*2 (→P.506)

CHECK (États-Unis) Témoin indicateur de dysfonctionnement*1 (→P.506)

(Canada) Témoin indicateur de dysfonctionnement*1 (→P.506)

Témoin d'avertissement SRS*1 (→P.506)

ABS (États-Unis) Témoin d'avertissement ABS*1 (→P.507)

(Canada) Témoin d'avertissement ABS*1 (→P.507)

Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale*2 (→P.507)


(Rouge)
Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P.508)


(Jaune)


Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant*1(→P.508)


Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.508)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.509)


Témoin d'avertissement de pression des pneus*1 (→P.509)


(orange)
Témoin LTA (→P.510)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*1 (sur modèles équipés) (→P.510)



Témoin indicateur “RCTA OFF”*1 (→P.510)



Témoin PKSB OFF*1 (sur modèles équipés) (→P.511)



(clignote ou s'allume)
Témoin d'avertissement PCS*1 (→P.511)


Témoin de perte d'adhérence*1 (→P.512)



(clignote)
(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement*1 (→P.512)


(clignote)
(Canada)
Témoin de frein de stationnement*1 (→P.512)



(clignote)
Témoin d'activation du système de maintien des freins*1 (→P.513)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT

■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que les témoins d'avertissement ABS et SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P.249)


(États-Unis) Témoin des phares (→P.257)


(Canada) Témoin de feux arrière (→P.257)


Témoin de feux de route (→P.259)


Témoin de feux de route automatiques (→P.261)


Témoin de feux antibrouillards avant (→P.264)


Témoin d'avertissement PCS[*1, 2] (→P.279)


Témoin de régulateur de vitesse (→P.303)


Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.303)


Témoin de régulateur de vitesse “SET” (→P.303)


*7 Témoin LTA (→P.280, 298)


Témoins de rétroviseurs extérieurs BSM[*2, 3] (→P.319, 334)


Témoin BSM OFF[*1, 2] (→P.319)


Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement[*1, 2](sur modèles équipés) (→P.326)


Témoin “RCTA OFF”[*1, 2] (→P.335)


Témoin PKSB OFF[*1, 2](sur modèles équipés) (→P.343)


(clignote) Témoin de perte d'adhérence[*2] (→P.357)


Témoin VSC OFF[*1, 2] (→P.358)


Témoin indicateur du système d'accès et de démarrage mains libres[*4] (→P.238)


Témoin “READY” (→P.238)


Témoin de mode de conduite EV (→P.243)


(États-Unis) Témoin de frein de stationnement[*2] (→P.250)


(Canada) Témoin de frein de stationnement[*2] (→P.250)


Témoin de veille du système de maintien des freins[*2] (→P.254)


Témoin d'activation du système de maintien des freins[*2] (→P.254)


Témoin EV (→P.80)


Témoin de température extérieure basse[*6] (→P.99, 103)


Témoin de sécurité[*5] (→P.89, 91)



Témoin “PASS AIR BAG ON/OFF”[*2, 5] (→P.49)



Témoin “PASS AIR BAG ON/OFF”[*2, 5] (→P.49)

- Témoins de mode de conduite



Témoin du mode d'éco-conduite (→P.353)



Témoin de mode sport (→P.353)



Témoin de mode Trail (sur modèles équipés) (→P.354)

[*1]: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

[*2]: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*3]: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

[*4]: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

[*5]: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

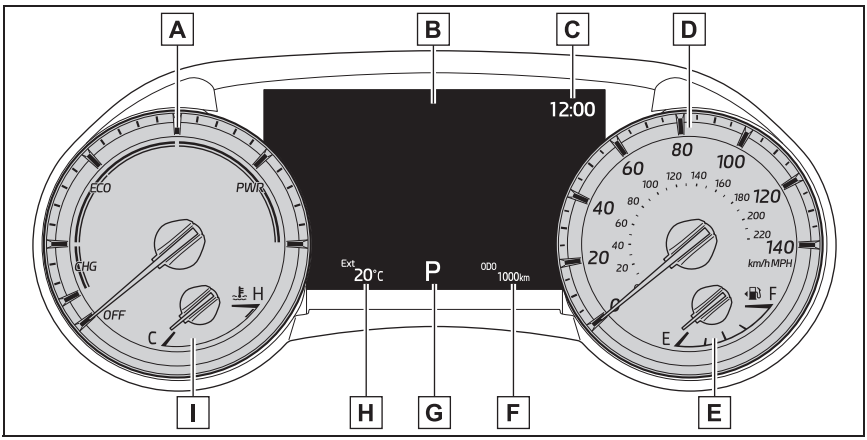
[*6]: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

[*7]: En fonction des conditions de fonctionnement, la couleur et l'état d'activation (allumé/clignotant) du témoin changent.

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Témoin du système hybride

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.100)

B Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.109)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.517)

C Montre (→P.102)

D Compteur de vitesse

E Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.101)

G Affichage de la position de changement de vitesse (→P.246)

H Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C). Le témoin de température extérieure basse s'allume lorsque la température ambiante est inférieure ou égale à 37°F (3°C).

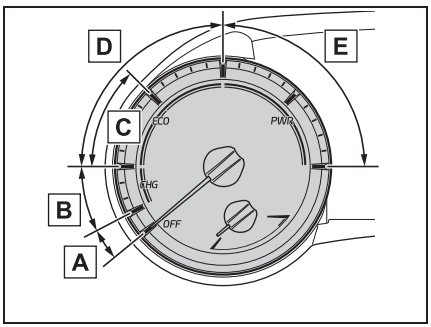
I Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

■ Les instruments et l'affichage s'allument lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Témoin du système hybride



A Zone READY OFF

Indique que le système hybride ne fonctionne pas.

B Zone de charge

Indique l'état de la régénération*.

L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

C Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

D Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'aiguille de l'indicateur dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

E Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin “READY” est allumé.
- Le levier de vitesses est sur D ou S.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
  - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque “--” ou “E” est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

Personnalisation

Les instruments peuvent être personnalisés sur sur l'écran multifonctionnel. (→P.117)

AVERTISSEMENT

Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

NOTE

Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.548)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

Affichage des éléments

- Totalisateur kilométrique

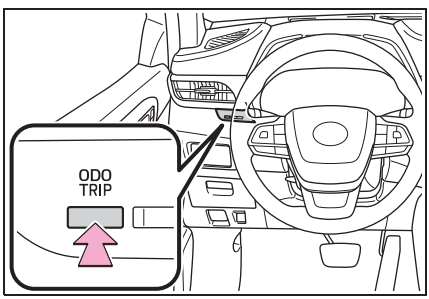
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

- Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Modification de l'affichage

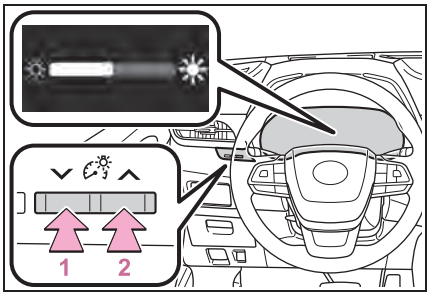
À chaque fois que vous appuyez sur la commande “ODO TRIP”, l'élément affiché change.
Lorsque le totalisateur partiel est affiché, maintenez la commande appuyée pour remettre le totalisateur partiel à zéro.



Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau

de bord.



Cette image est donnée à titre d'exemple uniquement et peut différer du véhicule réel.

1 Plus sombre

2 Plus clair

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour: Lorsque l'environnement est lumineux
- Mode nuit: Lorsque l'environnement est sombre

Réglage de la montre

Les montres peuvent être réglées sur l'écran du système audio.

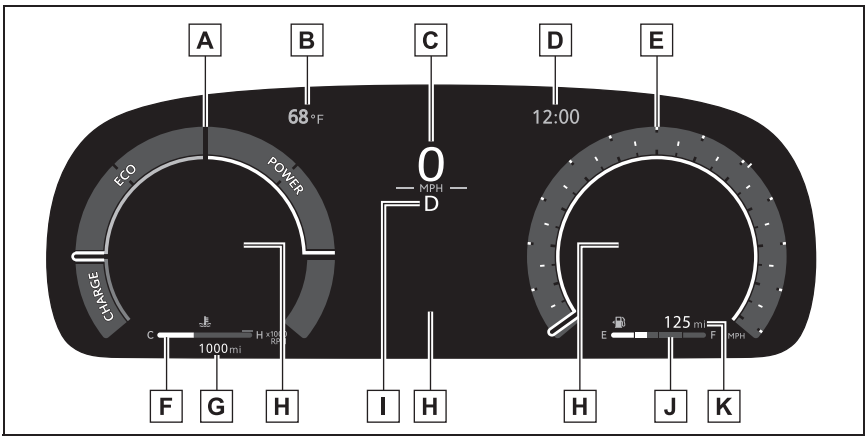
Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments

▶ Affichage 2 cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Témoin du système hybride/Compte-tours

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.106)

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.121)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Compteur de vitesse

D Montre (→P.108)

E Compteur de vitesse

F Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

G Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.108)

H Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.119)
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.517)

I Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (→P.246)

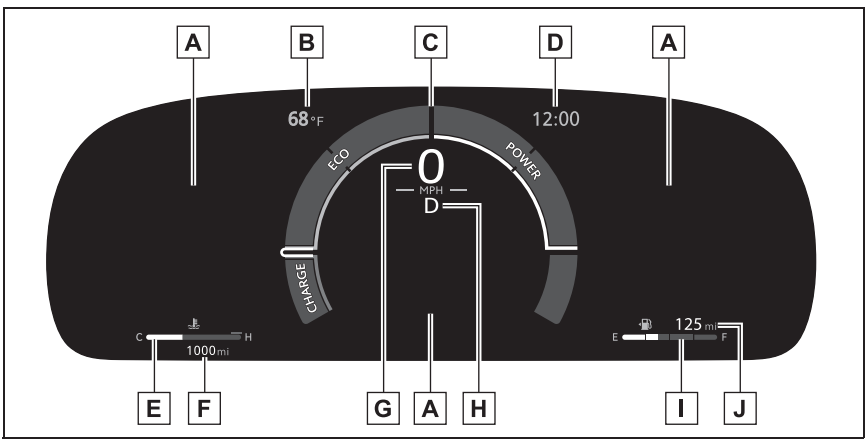
J Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

K Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

▶ Affichage 1 cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.119)
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.517)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Témoin du système hybride/Compteur de vitesse/Compte-tours

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.106)

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.121)

D Montre (→P.108)

E Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.108)

G Compteur de vitesse

H Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (→P.246)

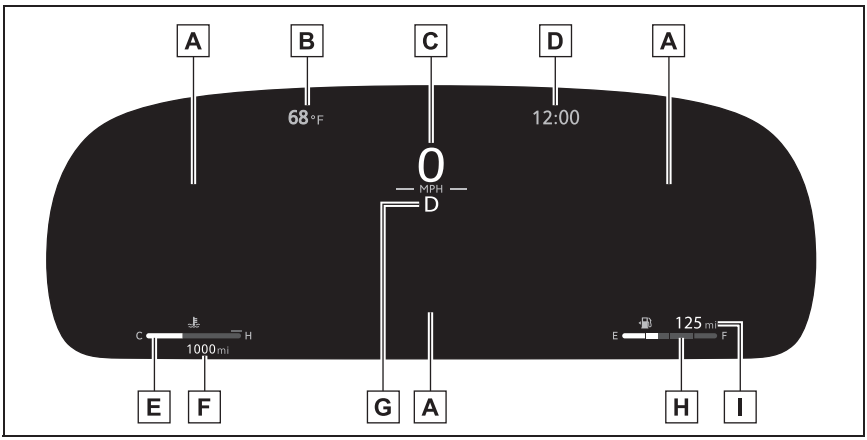
I Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

J Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

▶ Affichage sans cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.119)
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.517)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Compteur de vitesse

D Montre (→P.108)

E Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.108)

G Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (→P.246)

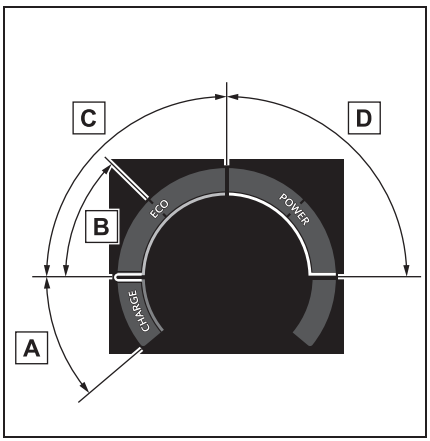
H Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

I Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération*.

L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'affichage à barres dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides électriques, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.
Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Le témoin du système hybride fonctionne quand

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin “READY” est allumé.
- Le levier de vitesses est sur D ou S.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
  - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
  - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans

un tunnel, etc.)

- Lorsque “--” ou “E” est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Autonomie

- Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.
- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/

Personnalisation

Les jauges et les instruments peuvent être personnalisés dans sur l'écran multifonctionnel. (→P.578)

AVERTISSEMENT

Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

NOTE

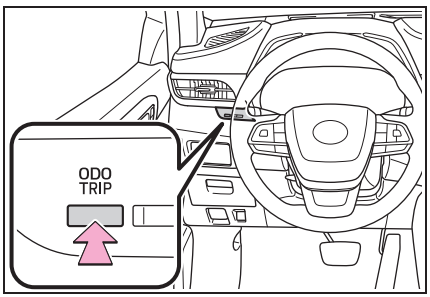
Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.548)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

■ Modification de l'affichage

À chaque fois que vous appuyez sur la commande “ODO TRIP”, l'élément affiché change.
Lorsque le totalisateur partiel est affiché, maintenez la commande appuyée pour remettre le totalisateur partiel à zéro.



■ Affichage des éléments

- Totalisateur kilométrique

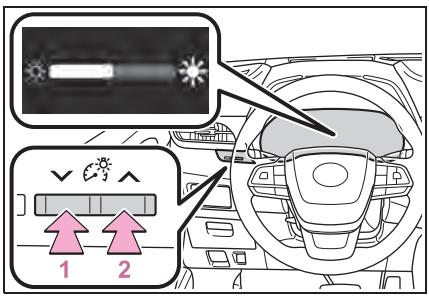
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

- Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



Cette image est donnée à titre d'exemple uniquement et peut différer du véhicule réel.

1 Plus sombre

2 Plus clair

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour: Lorsque l'environnement est lumineux
- Mode nuit: Lorsque l'environnement est sombre

Réglage de la montre

■ Les montres peuvent être réglées sur l'écran du système audio.

Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

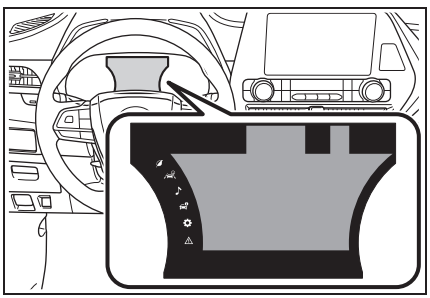
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

Écran et icones de menu

Affichage

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses informations relatives à la conduite.

Des fenêtres contextuelles affichant des avertissements ou des suggestions/conseils s'affichent dans certaines situations.



Icones de menu

Sélectionnez un icone de menu pour afficher son contenu.

- Écran d'informations relatives à la conduite (→P.110)
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.113)
- Affichage lié au système audio (→P.114)
- Écran d'informations du véhicule (→P.114)
- Affichage des réglages (→P.115)
- Affichage d'un message d'avertissement (→P.119)

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

AVERTISSEMENT

Précautions d'usage pendant la conduite

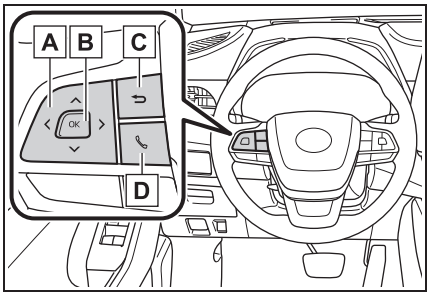
- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

Écran d'informations par temps froid

→P.101

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A Faites défiler les écrans*, changez le contenu affiché* et déplacez le curseur

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Revenir à l'écran précédent

D Recevoir/envoyer un appel et actionner certaines fonctions d'appel mains libres

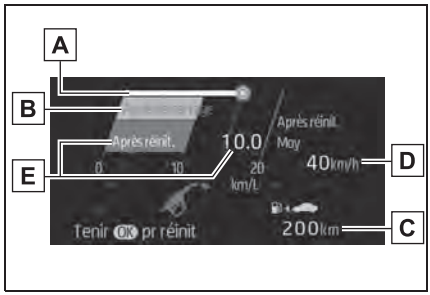
Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

*: Sur les écrans où il est possible de faire défiler l'écran et de changer l'affichage, une barre de défilement ou un icone rond indiquant le nombre d'écrans enregistrés s'affiche.

Écran d'informations relatives à la conduite ( )

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

B Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.*1

C Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque “Ravit.” s'affiche, la quantité de carburant restante est faible et la distance pouvant être parcou-

rue avec le carburant restant ne peut pas être calculée.
Faire le plein immédiatement.

D Gadget*2

Les éléments suivants peuvent être affichés en modifiant les réglages du contenu du gadget et le type d'économie de carburant dans ⚙. (→P.115)

• Autre

Vide: Aucun élément

• Vitesse moyenne du véhicule

Après le démarrage: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

Après réinitialisation: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*3

• Distance

Après le démarrage: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du véhicule.

Après réinitialisation: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*3

• Temps écoulé

Après le démarrage: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

Après réinitialisation: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*3

E Économie moyenne de carburant

L'élément affiché (indiqué ci-dessous) peut être modifié sur l'écran du type d'économie de carburant de ⚙. (→P.115)

● Total (après réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.*1, 3

● Réservoir (après réapprovisionnement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.*1

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

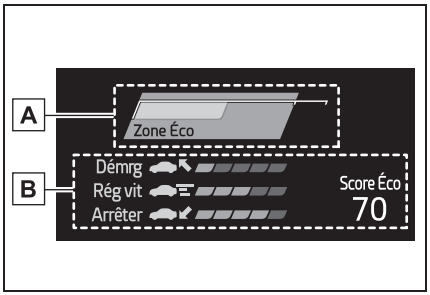
*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

*2: Le réglage par défaut de l'affichage est d'être désactivé.

*3: Cet affichage peut être réinitialisé en maintenant OK appuyé lorsqu'il est affiché.

■ Guide d'accélération ÉCO/Score Éco

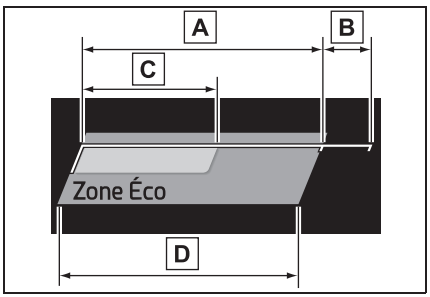
Affiche une plage de référence pour l'utilisation de la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, ainsi qu'un résultat permettant d'évaluer l'état de conduite actuel.



A Guide d'accélération ÉCO

B Score éco

● Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue.

(→P.212)

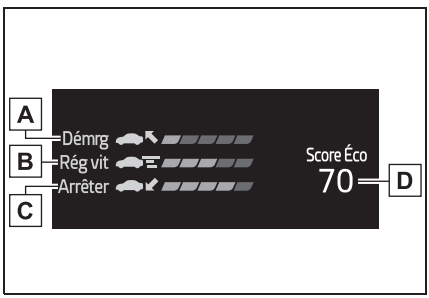
D Zone d'accélération Éco

Affichée sous la forme d'une barre bleue, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démarrage ou en vitesse de croisière.

L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.



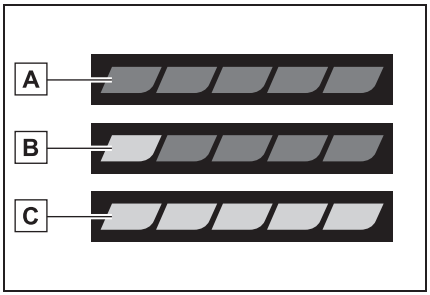
A État du démarrage éco

B État du régime de croisière éco

C État de l'arrêt éco

D Résultat du score

Comment lire l'affichage de la barre



A Pas encore évalué

B Faible

C Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).
- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.
- Lorsque le système hybride est arrêté, le score total du trajet en cours s'affiche.

■ Affichage du compteur de vitesse (vitesse numérique)/Autonomie

- Affichage du compteur de vitesse (vitesse numérique)

→P.117

- Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque “Ravit.” s'affiche, la quantité de carburant restante est faible et la distance pouvant être parcourue avec le carburant restant ne peut pas être calculée.
Faire le plein immédiatement.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Le véhicule est conduit en utilisant le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse.

Affichage des informations du système d'aide à la conduite ( )

■ Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)
- RSA (reconnaissance des

panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.316)

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303)

■ **Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)**

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole

Affichage lié au système audio ( )

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

Cet icone de menu peut être paramétré pour être affiché/ne pas être affiché dans .

Écran d'informations du véhicule ( )

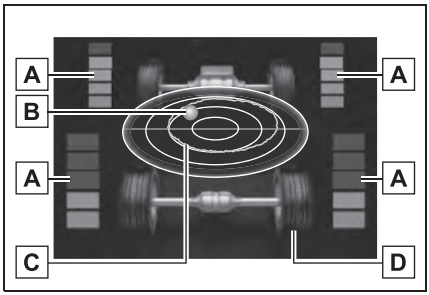
■ **Contrôle de l'énergie**

→P.135

■ **Pression des pneus**

→P.462

■ **Commande AWD (sur modèles équipés)**



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

B Affichage de la force G*

Affiche l'ampleur et la direction de la force G appliquée au véhicule en modifiant la position de la boule sur l'écran.

C Tracé de la force G maximale*

Cet élément est lié à l'affichage de la force G et le tracé du mouvement passé de la boule est affiché. Maintenez appuyé pour réinitialiser l'enregistrement.

D Affichage du patinage des roues

Lorsqu'un pneu patine, son icone sur l'écran change de couleur et clignote.

*: Cet élément s'affiche uniquement lorsque le mode de conduite est réglé sur le mode

sport.

■ État du système de sécurité

Activer/Désactiver les systèmes suivantes:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.279)
- BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.319)
- RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.334)

■ Pression des pneus

- Après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
- "---" peut s'afficher si les informations relatives à la position des pneus ne peuvent pas être déterminées en raison d'ondes radio défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

Affichage des réglages (⚙)

■ Modification des réglages

Utilisez les commandes de réglage des instruments situées sur le volant pour modifier les réglages.

1. Appuyez sur ∧ ou ∨ sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner ⚙.
2. Appuyez sur 〈 ou 〉 sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.
3. Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.

■ Éléments de réglage

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

• "Centre de voie"

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de centrage dans la voie.

• "Sensibilité"

Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement.

• "Alerte d'oscil"

Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertissement de roulis du véhicule.

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.279)

Appuyez sur OK pour activer/désactiver le système de sécu-

rité de pré-collision.

• Activation/désactivation du PCS (système de sécurité de pré-collision)

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.

Maintenez [OK] appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:

• “Sensibilité”

Sélectionnez pour changer le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision.

● DRCC (régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses) (→P.303)

Maintenez [OK] appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

• “Réd.vit.virage” (→P.311)

Sélectionnez pour régler l'intensité de la fonction de réduction de la vitesse en courbe.

● BSM BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.319)

Appuyez sur [OK] pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.

• Activation/désactivation du BSM (surveillance de l'angle mort)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.

Maintenez [OK] appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

• “Luminosité”

Sélectionnez pour modifier la luminosité des témoins de rétroviseurs extérieurs. (→P.320)

• “Sensibilité”

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte pour un véhicule en approche.

● RCTA RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.334)

Appuyez sur [OK] pour activer/désactiver la fonction RCTA.

• Activation/désactivation du RCTA

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction RCTA.

Maintenez [OK] appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:

• “Volume”

Sélectionnez pour modifier le volume du signal sonore RCTA.

● RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.316)

Appuyez sur [OK] pour activer/désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation.

• Activation/désactivation du RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

Sélectionnez pour activer/désactiver la reconnaissance des panneaux de signalisation.

Maintenez [OK] appuyé pour modifier les réglages des éléments sui-

vants:

• “Méthode de notif”

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système détecte un excès de vitesse et un panneau de sens interdit.

• “Niveau de notif.”

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système détecte un panneau de limitation de vitesse.

Réglages du véhicule

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

● PBD (hayon à commande électrique) (→P.149)

• “Param. système”

Sélectionnez pour activer/désactiver le système du hayon à commande électrique.

• “Capteur au pied”*

Sélectionnez pour activer/désactiver le capteur de mouvement de pied.

• “Réglage d’ouverture”

Sélectionnez la position ouverte lorsque le hayon à commande électrique est complètement ouvert.

*: Véhicules avec hayon à commande électrique mains libres

● “TPWS” (système d'avertissement de pression des pneus) (→P.462)

• “Réglez la pression” (initialisation du système d'avertissement de pression des pneus)

Sélectionnez pour initialiser le système d'avertissement de pression des pneus.

• “changer la roue” (enregistrer les codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus)

Sélectionnez pour enregistrer les codes d'identification des capteurs de pression des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

● “Rappel siège arr.” (→P.146)

Sélectionnez pour activer/désactiver le rappel de siège arrière.

● “Entretien programmé” (sur modèles équipés) (→P.438)

Sélectionnez pour réinitialiser les informations sur le programme d'entretien (message d'entretien requis et distance jusqu'au prochain entretien requis) une fois toutes les opérations d'entretien effectuées.

Réglages des instruments

Maintenez OK appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

● Témoin EV (→P.243)

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

● Affichage du compteur de vitesse (vitesse numérique)

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage du compteur de vitesse.

● Contenu du gadget

Sélectionnez pour changer l'affichage du gadget.

● Type d'économie de carburant

Sélectionnez pour modifier l'affichage de la consommation moyenne de carburant et un élément devant être affiché comme gadget.

● Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

● Écran multifonctionnel désactivé

Affiche un écran vide.

● Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.578

■ Couleur d'arrière-plan de la zone d'affichage de témoins/de la position de changement de vitesse

La couleur d'arrière-plan de la zone d'affichage de témoins/de la position de changement de vitesse change comme suit en fonction du mode de conduite (→P.353):

- Mode d'éco-conduite: Bleu
- Mode sport: Rouge

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

■ Écrans contextuels

En fonction de l'écran contextuel, l'élément actuellement affiché dans la zone d'affichage des messages risque de ne pas s'afficher temporairement. L'élément s'affiche une fois que l'écran contextuel n'est plus affiché.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le système hybride devant être en marche pendant la configuration de l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Affichage d'un message d'avertissement (⚠)

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre en cas de détection d'un dysfonctionnement. (→P.517)

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur lorsque les conditions sont réunies.

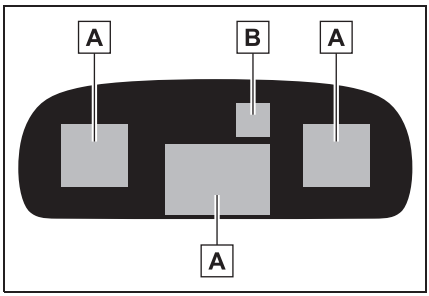
Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)

Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Les icones de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Montre un affichage contracté de l'état du système d'aide à la conduite quand il n'est pas sélectionné pour l'écran multifonctionnel, lorsqu'un des systèmes suivants fonctionne:

- LTA (aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■ Affichage à cristaux liquides

→P.107

AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

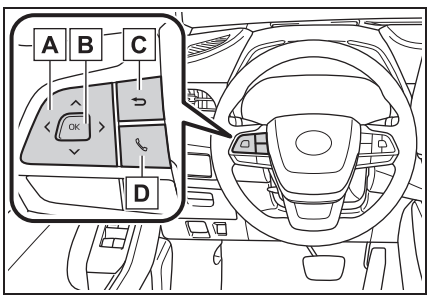
■ Écran d'informations par temps froid

→P.107

Changement de l'affichage des instruments

■ Commande de réglage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A ❮ / ❯ : Sélectionnez l'écran multifonctionnel

^ / v : Changez le contenu affiché, faites défiler l'écran vers le haut/bas et déplacez le curseur vers le haut/bas

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

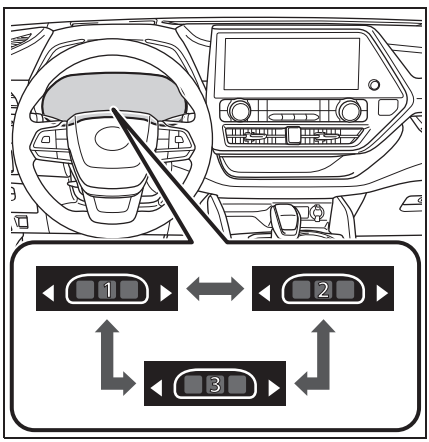
C Revenir à l'écran précédent

D Recevoir/envoyer un appel et actionner certaines fonctions d'appel mains libres

Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■ Changement des pages des instruments

Appuyez sur la commande de réglage des instruments ❮ ou ❯ pour changer de page des instruments.



Contenu de l'écran multifonctionnel (central)

■ Contenu de l'affichage

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite
- Affichage lié au système de

navigation (sur modèles équipés)

- Réglages
- Message d'avertissement (→P.517)

Changement du contenu d'une page

Sélectionnez le contenu souhaité sur l'affichage du mode de réglage de la page.

1. Appuyez sur la commande de réglage des instruments ❮ ou ❯ pour sélectionner une page.
2. Pour activer la modification de page, maintenez la commande de réglage des instruments OK enfoncée.
3. Appuyez sur la commande de réglage des instruments ❮ ou ❯ pour sélectionner un affichage à modifier.
4. Appuyez sur la commande de réglage des instruments ❮ ou ❯ pour sélectionner un contenu.
5. Lorsque le réglage est terminé, appuyez sur ⮌.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303)

Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole

Affichage du guidage d'itinéraire jusqu'à destination

Lorsque l'affichage du guidage d'itinéraire jusqu'à destination est activé sur l'affichage tête haute (sur modèles équipés), il n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel. (→P.131)

Réglages

Il est possible de modifier les réglages d'affichage des instruments dans ⚙.

- Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

- Type d'instrument

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

- Style des instruments

Sélectionnez pour modifier le style

des instruments.

● Type de cadran

1 cadran: Sélectionnez pour changer l'affichage du compteur de vitesse, du compte-tours ou du témoin du système hybride.

2 cadran: Sélectionnez pour changer le cadran côté gauche du témoin du système hybride ou du compte-tours.

● Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

● Économie de carburant

Sélectionnez pour régler l'affichage de l'économie de carburant.

● Système hybride

Sélectionnez pour régler l'affichage de la zone d'accélération Éco.

● Éléments d'information relatifs à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite.

● Éléments TRAJET A/B

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite de TRAJET A/B.

● Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

● Réglages par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

Contenu de l'écran multi-fonctionnel (latéral)

■ Contenu de l'affichage (latéral)

- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score Éco
- Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite
- Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)
- Affichage lié au système audio
- Informations relatives à la conduite
- Informations relatives à la conduite du trajet A/B
- Contrôle de l'énergie (→P.135)
- Pression des pneus (→P.462)
- Commande AWD (sur modèles équipés)

■ Changement du contenu d'une page

→P.121

■ Modification du contenu à afficher sur les écrans multifonctionnels latéraux

1 Appuyez sur la commande de réglage des instruments

〈 ou 〉 pour sélectionner une page.

2 Pour activer la modification de page, maintenez la commande de réglage des instruments OK enfoncée.

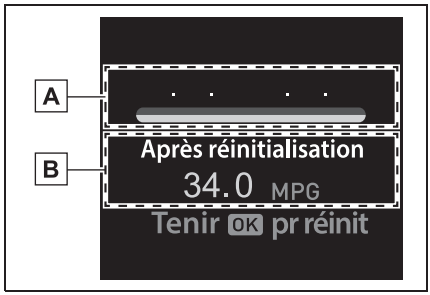
3 Appuyez sur la commande de réglage des instruments 〈 ou 〉 pour sélectionner l'affichage multifonctionnel latéral que vous souhaitez changer.

4 Appuyez sur la commande de réglage des instruments 〈 ou 〉 pour le côté qui affiche ☰ afin de passer à un écran de liste de contenu permettant de sélectionner l'affichage/le non-affichage de chaque élément.

5 Appuyez sur la commande de réglage ∧ ou ∨ pour sélectionner un contenu, puis sélectionnez OK pour définir l'affichage/le non-affichage de l'élément.

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

B Économie moyenne de carburant

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans ⚙. (→P.121)

- Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

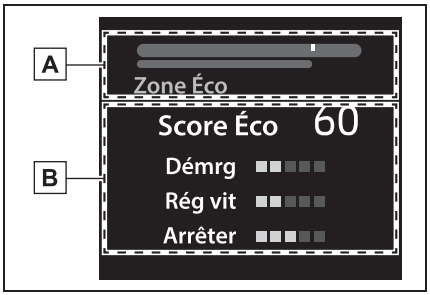
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

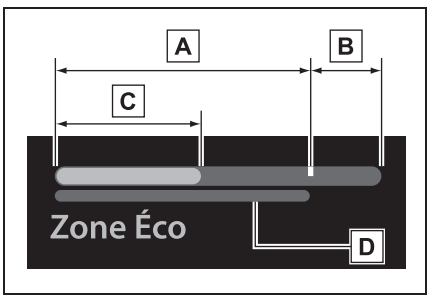
■ Guide d'accélération ÉCO/Score Éco



A Guide d'accélération ÉCO

B Score éco

● Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue. (→P.212)

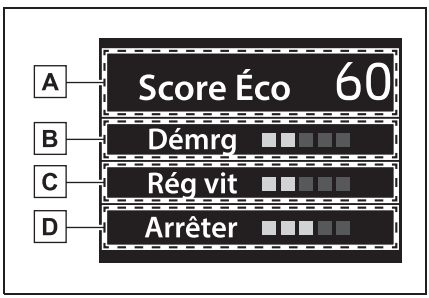
D Zone d'accélération Éco

Affichée sous la forme d'une barre bleue, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démarrage ou en vitesse de croisière.

L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.



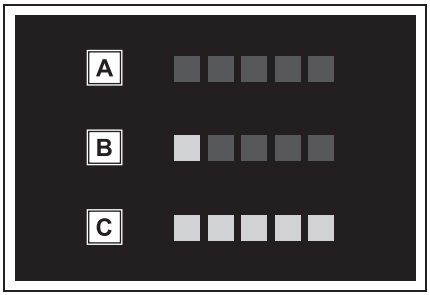
A Résultat du score

B État du démarrage éco

C État du régime de croisière éco

D État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre



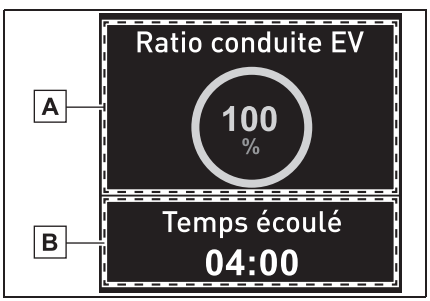
A Pas encore évalué

B Faible

C Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).
- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.
- Lorsque le système hybride est arrêté, le score total du trajet en cours s'affiche.

■ Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage



A Taux de conduite en mode EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite en mode EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

*: Il est réinitialisé à chaque arrêt du système hybride.

■ Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303)

■ Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole

■ Affichage du guidage d'itinéraire jusqu'à destination

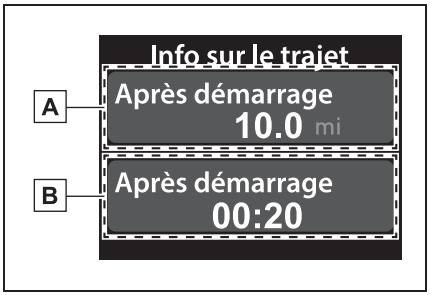
Lorsque l'affichage du guidage d'itinéraire jusqu'à destination est activé sur l'affichage tête haute, il n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel. (→P.131)

■ Affichage lié au système audio

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur

l'écran multifonctionnel.

■ Informations relatives à la conduite



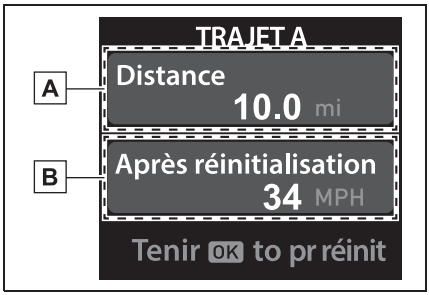
A Informations relatives à la conduite 1

B Informations relatives à la conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans ⚙. (→P.121)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

■ Informations relatives à la conduite du TRAJET A/B



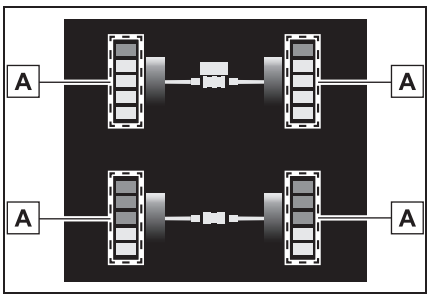
A Informations relatives à la conduite du trajet A/B 1

B Informations relatives à la conduite du trajet A/B 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans ⚙. (→P.121)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule pour le trajet A/B
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue pour le trajet A/B
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé du trajet A/B

■ Commande AWD (sur modèles équipés)



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Le véhicule est conduit en utilisant le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur lorsque les conditions sont réunies.

Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments

→P.121

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.578

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Si le système hybride est en cours de fonctionnement pendant la modification de certains paramètres sur l'écran des paramètres, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

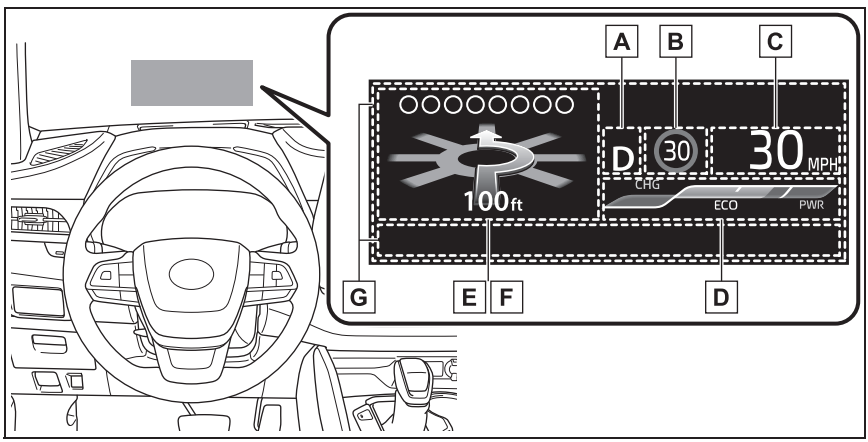
Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Affichage tête haute*

*: Sur modèles équipés

L'affichage tête haute est lié aux instruments et au système de navigation (sur modèles équipés) et affiche des informations variées devant le conducteur, telles que la vitesse actuelle du véhicule et le guidage d'itinéraire jusqu'à une destination réglée.

Composants du système



Les illustrations dans ce texte sont utilisées à titre d'exemple et peuvent différer de l'image réellement affichée par l'affichage tête haute.

A Affichage de la position de changement de vitesse (→P.246)

B Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

Affiche les éléments suivants:

- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (États-Unis uniquement)
- Affichage du RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.316)

C Zone d'affichage de la vitesse du véhicule

D Témoin du système hybride/Compte-tours/Température extérieure (→P.132)

E Zone d'affichage liée au système de navigation (sur modèles équipés) (→P.133)

Affiche les éléments suivants, liés au système de navigation:
- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Nom de la rue
- Boussole (affichage tête haute)

F Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite (→P.133)

G Zone s'affichage de messages (→P.134)

Les écrans contextuels suivants s'affichent dans certaines situations:
- Avertissement/message
- État du système mains libres
- État de fonctionnement du système audio

L'affichage tête haute fonctionne quand

Le contact d'alimentation est sur ON.

Lors de l'utilisation de l'affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, peut gêner la lisibilité de l'affichage tête haute, ou le faire paraître plus sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

Affichage de la température extérieure

Si la température extérieure devient inférieure ou égale à 37°F (3°C), le témoin de température extérieure basse clignote pendant 10 secondes, puis le témoin de température extérieure basse et l'affichage de la température extérieure s'éteignent. Le témoin de température extérieure basse est à nouveau activé si la température extérieure devient supérieure ou égale à 41°F (5°C) puis inférieure ou égale à 37°F (3°C).

AVERTISSEMENT

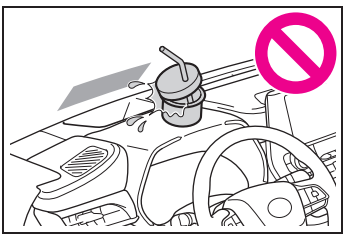
Avant d'utiliser l'affichage tête haute

- Vérifiez que la position et la luminosité de l'affichage tête haute n'altèrent pas la sécurité pendant la conduite. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut obstruer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les composants**

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage tête haute. Si le projecteur était mouillé, des dysfonctionnements électriques pourraient se produire.



- Ne placez rien et ne collez aucune étiquette sur le projecteur de l'affichage tête haute. Ceci risquerait d'interrompre les indications de l'affichage tête haute.
- Ne touchez pas l'intérieur du projecteur de l'affichage tête haute, et n'insérez pas d'objets tranchants ou similaires dans le projecteur. Ceci risquerait de provoquer des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

Utilisation de l'affichage tête haute

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel (→P.578) puis “HUD”.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Appuyez sur OK pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Maintenez OK appuyé pour afficher les réglages suivants.

- Luminosité/Position HUD

Sélectionnez pour régler la luminosité et la position verticale de l'affichage tête haute.

- Aide à la conduite HUD

• Réglages du compte-tours

Vide/Système hybride/Compte-tours

Sélectionnez pour basculer l'affichage entre vide (aucun affichage)/témoin du système hybride/compte-tours.

Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments suivants:

• Navigation (sur modèles équipés)
• Aide à la conduite
• Boussole (sur modèles équipés)
• Audio

- Rotation de l'HUD

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

Appuyez sur la commande 〈 ou 〉 pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

■ **Activation/désactivation de l'affichage tête haute**

Si l'affichage tête haute est désactivé, il reste désactivé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt puis à nouveau sur ON.

Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage tête haute peut être réglée sur de l'écran multifonctionnel. D'autre part, elle se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Réglage automatique de la position de l'affichage tête haute

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'affichage tête haute et de la rappeler automatiquement grâce au système de mémorisation de la position de conduite. (→P.205)

En cas de débranchement de la batterie 12 V

Les réglages personnalisés de l'affichage tête haute sont réinitialisés.

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

AVERTISSEMENT

Précautions relatives à la modification des réglages de l'affichage tête haute

Le système hybride devant être en marche pendant la modification des réglages de l'affichage tête haute, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

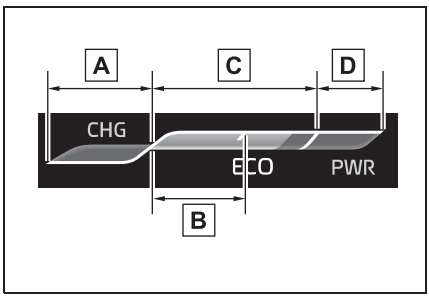
NOTE

Lors de la modification des réglages de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez les réglages de l'affichage tête haute.

Témoin du système hybride/Compte-tours/Température extérieure

Témoin du système hybride



A Zone de charge

B Zone Éco hybride

C Zone Éco

D Zone de puissance

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur les instruments (témoin du système hybride). Pour de plus amples détails, reportez-vous à P.106.

Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute.

Température extérieure

S'affiche dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON (Affichée pendant environ 10 secondes)
- Lorsque le témoin de température extérieure basse clignote

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication sur l'affichage de la température extérieure sur l'écran multifonctionnel. (→P.106)

Zone d'affichage liée au système de navigation (sur modèles équipés)

Affiche les éléments liés au système de navigation:

(Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.)

■ Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

S'affiche lorsque le système de navigation effectue un guidage d'itinéraire. À l'approche d'une intersection, une flèche indiquant la direction de déplacement suggérée s'affiche.

■ Nom de la rue

Selon la situation, les noms des rues de la prochaine intersection s'affichent.

■ Boussole (affichage tête haute)

Affiche la direction de déplacement.

■ Affichage du nom de la rue

Selon la situation, par exemple lorsqu'aucune information n'est disponible dans les données cartographiques, etc., les noms des rues d'une intersection risquent de ne pas s'afficher.

Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303)
- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.279)
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (pour les objets statiques) (→P.348)
- Contrôle conduite-démarrage (→P.212)
- Système de priorité des freins (→P.212)

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour en savoir plus, reportez-vous aux explications relatives à chaque système.

Icones ⚠/ⓘ

Affiche les icones suivants liés à l'écran multifonctionnel et un message:

⚠: Icône d'avertissement principal

S'affiche lorsqu'un message d'avertissement est affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P.517)

ⓘ: Icone d'information

S'affiche lorsqu'un écran contextuel de suggestion/de conseil s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.127)

Zone s'affichage de messages

Selon la situation, ce qui suit s'affiche:

■ Avertissement/Message

Selon la situation, un message d'avertissement ou un autre message s'affiche.

- Messages d'avertissement

Certains messages d'avertissement peuvent être affichés.

- Écrans contextuels

Lorsque le système d'aide à la conduite fonctionne, certaines des informations affichées sur l'écran multifonctionnel s'affichent sur l'affichage tête haute comme un écran contextuel.

■ État du système mains libres

S'affiche lorsque le système mains libres est utilisé.

(Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.)

■ État de fonctionnement du système audio

S'affiche lorsque le système audio est utilisé.

(Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.)

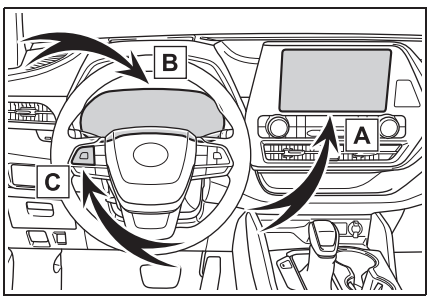
■ Écrans contextuels

En fonction de l'écran contextuel, l'élément actuellement affiché dans la zone d'affichage des messages risque de ne pas s'afficher temporairement. L'élément s'affiche une fois que l'écran contextuel n'est plus affiché.

Écran de consommation/contrôle de l'énergie

L'état du système hybride peut être consulté sur l'écran multifonctionnel et l'affichage du système audio.

Composants du système



A Écran du système audio

B Écran multifonctionnel

C Commandes de réglage des instruments

Contrôle de l'énergie

■ Écran multifonctionnel

Appuyez plusieurs fois sur les commandes de réglage des instruments sur le volant pour sélectionner l'écran de contrôle de l'énergie.

■ Écran du système audio

1 Sélectionnez dans le menu principal.

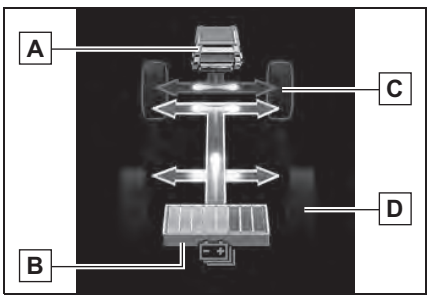
2 Sélectionnez “Flux énergétique”.

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaissent en fonction du flux d'énergie. Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, les flèches ne s'affichent pas.

La couleur des flèches changent comme suit
Vert ou bleu: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est régénérée ou chargée.
Jaune ou orange: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours d'utilisation.
Rouge: Lorsque le moteur à essence est en cours d'utilisation.

▶ Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

A Moteur à essence

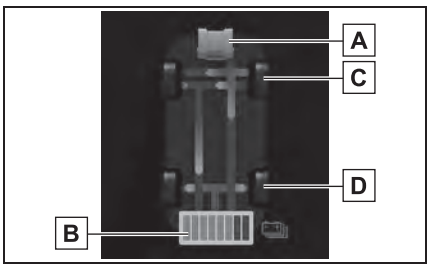
B Batterie du système hybride (batterie de traction)

C Pneus avant

D Pneus arrière*

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers D ne sont pas affichées.

▶ Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

A Moteur à essence

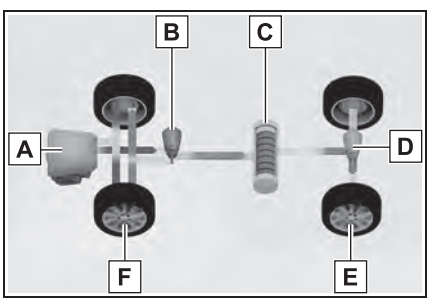
B Batterie du système hybride (batterie de traction)

C Pneus avant

D Pneus arrière*

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers D ne sont pas affichées.

▶ Écran du système audio



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

A Moteur à essence

B Moteur électrique avant (moteur de traction)

C Batterie du système hybride (batterie de traction)

D Moteur électrique arrière (moteur de traction)*1

E Pneus arrière*2

F Pneus avant

*1: Modèles AWD uniquement

*2: Pour les véhicules FF, les flèches vers E ne sont pas affichées.

■ Avertissement de la quantité de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Le signal sonore retentit de manière intermittente lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas lorsque le levier de vitesses est en position N, ou lorsque la quantité de charge restante descend en dessous d'un certain niveau. Si la quantité de charge restante diminue encore, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le signal sonore retentit, suivez les instructions affichées à l'écran pour effectuer le dépannage.

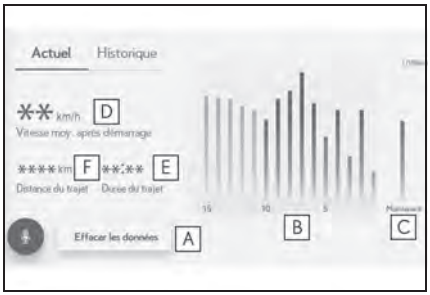
Consommation

■ Informations relatives au trajet

1 Sélectionnez dans le menu principal.

2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

Si un écran autre que “Actuel” s'affiche, sélectionnez “Actuel”.



A Réinitialisation des données de consommation

B Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

C Consommation de carburant actuelle

D Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

E Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

F Autonomie

La consommation de carburant moyenne au cours des 15 dernières minutes est divisée par couleurs en moyennes passées et moyennes réalisées depuis la dernière fois que vous avez mis le contact d'alimentation sur ON. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

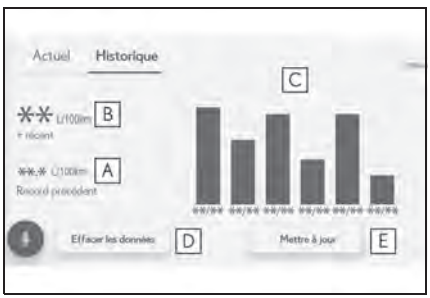
L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Historique

1 Sélectionnez dans le menu principal.

2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

Si un écran autre que “Historique” s'affiche, sélectionnez “Historique”.



A Meilleure consommation de carburant enregistrée

B Consommation de carburant la plus récente

C Enregistrement précédent de la consommation de carburant

D Réinitialisation des données de l'historique

E Mise à jour des données de consommation de carburant les plus récentes

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé par couleurs en moyennes passées et en consommation moyenne de carburant depuis la dernière mise à jour. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un

exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant “Mettre à jour” pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ Réinitialisation des données

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant “Effacer les données”.

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant.
Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 140

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 144

Hayon 149

Système d'accès et de démarrage mains libres 162

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 168

Sièges arrière 169

Appuie-têtes 175

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 178

Rétroviseur intérieur 179

Rétroviseur numérique 180

Rétroviseurs extérieurs 191

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 194

Toit ouvrant 197

Toit ouvrant panoramique 200

3-6. Réglages préférés

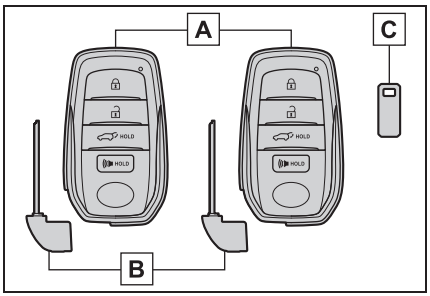
Mémorisation de la position de conduite 205

Mes réglages 207

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.162)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.141)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride.
- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.164)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire.
  - Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection se réduit.
  - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs
  - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
  - Lampes de table
  - Plaques à induction

■ Remplacement de la pile

→P.481

■ Confirmation du numéro de la clé enregistrée

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

Si “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur, pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.

NOTE

Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio ou une plaque de cuisson à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électro-médical comme un équipement de traitement à basse fréquence ou un équipement pour la thérapie par micro-ondes, et ne recevez pas des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

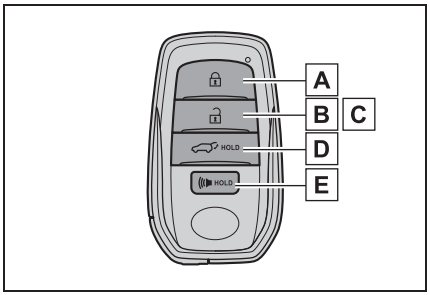
→P.540

En cas de perte d'une clé électronique

→P.538

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont équipées de la télécommande du verrouillage centralisé suivante:



A Verrouille les portes (→P.144)

B Déverrouille les portes (→P.144)

C Ouvre les vitres*1 et le toit ouvrant*1, 2 (→P.144)

D Ouvre et ferme le hayon à commande électrique (→P.151)

E Déclenche l'alarme

*1: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

■ Mode panique de prévention du vol

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.

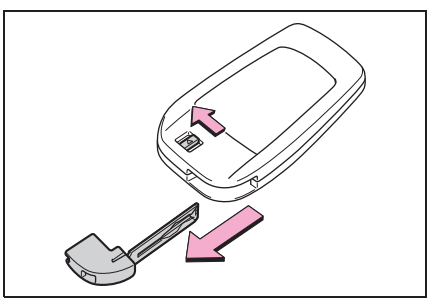


Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.540)



Au cas où vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Verrouillez la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P.395)
Retirez et conservez la clé mécanique et ne remettez au gardien que la clé électronique.

Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.538

En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

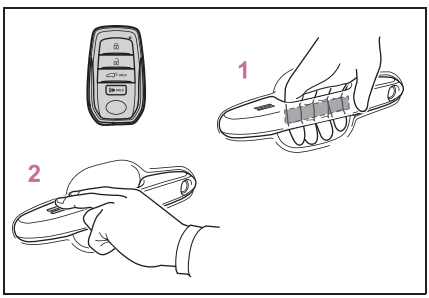
Portes latérales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commandes de verrouillage des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



1 Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

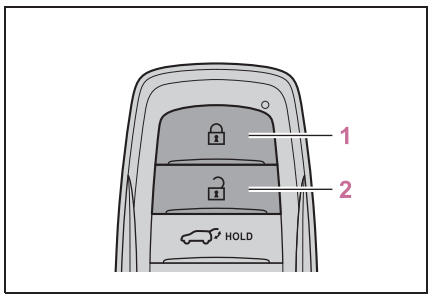
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P.145, 578)

2 Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



1 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

2 Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.
Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres*1 et le toit ouvrant*1, 2

*1: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez , ou appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un bip	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.
	Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.
 Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un bip	Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.

Pour les véhicules avec système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.91)

Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le

type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant* ou le toit ouvrant panoramique* sont en mouvement.

*: Sur modèles équipés

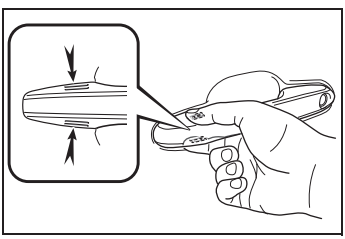
■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte avant

Si la porte ne se verrouille pas, même lorsque vous touchez la zone du capteur sur la face supérieure, essayez de toucher simultanément les zones des capteurs sur la face supérieure et inférieure.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ Réglage de l'alarme (sur modèles équipés)

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.91)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.164

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.540)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.481)

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.540)

■ Fonction de rappel de siège arrière

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

- Le système hybride démarre dans un délai de 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.

● Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désactivée. (→P.578)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.

● Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

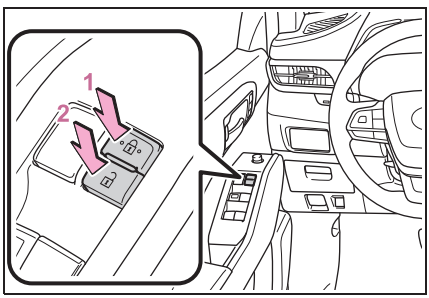
● Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

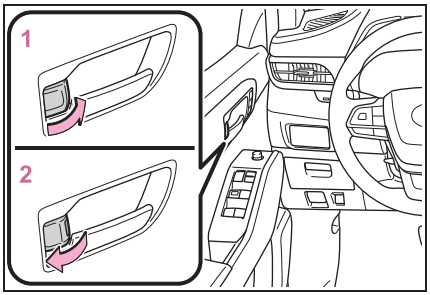
■ Commandes de verrouillage des portes



1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs



1 Verrouille la porte

2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

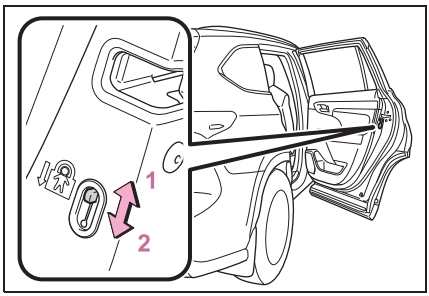
■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une porte ou le capot ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La ou les portes ou le capot ouverts sont indiqués sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.578.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous retirez le levier de vitesses de P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Hayon

Il est possible de verrouiller/de déverrouiller et d'ouvrir/de fermer le hayon en procédant comme suit.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.

■ Précautions pendant la conduite

- Fermez toujours le hayon pendant la conduite.

Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.

- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision, elles risquent d'être grièvement blessées, voire tuées.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.

Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

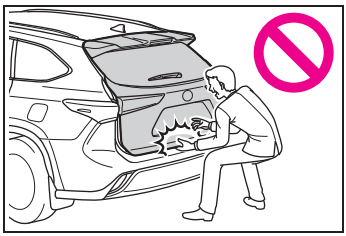
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.

Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, les bras, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Fonctionnement du hayon

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.
- Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert, lorsque le véhicule se trouve sur une côte à forte inclinaison. Assurez-vous que le hayon est sécurisé avant d'utiliser le compartiment à bagages.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.



- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur la tige du hayon (→P.159) pour fermer le hayon à commande électrique et ne vous suspendez pas à la tige du hayon.

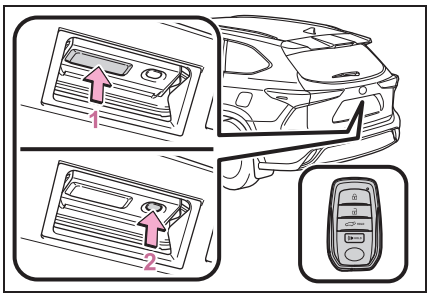
En effet, vous pourriez vous coincer les mains ou la tige du hayon pourrait casser, provoquant un accident.

- Si un objet lourd est fixé au hayon, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, à la tête ou au cou des personnes. Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



1 Déverrouille toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.144

■ Signaux de fonctionnement

→P.146

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes

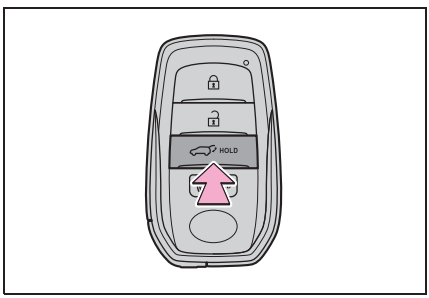
→P.147

Ouverture/fermeture du hayon

■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande appuyée.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau actionne le hayon dans le sens inverse.



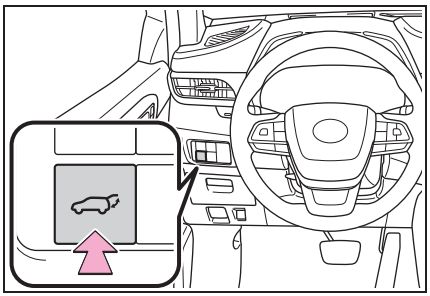
■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le tableau de bord

Maintenez la commande appuyée.

Déverrouillez le hayon avant de l'actionner.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau actionne le hayon dans le

sens inverse.

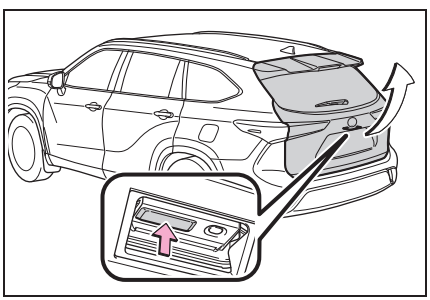


■ Ouverture du hayon au moyen de la commande de mécanisme d'ouverture du hayon

Quand le hayon est déverrouillé: Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

Quand le hayon est verrouillé: Tout en portant la clé électronique sur vous, appuyez sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

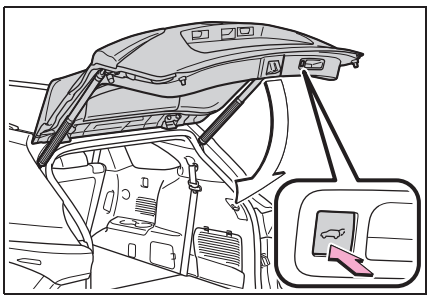
Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Une nouvelle pression sur la commande entraîne l'ouverture du hayon.



■ Ouverture/fermeture du hayon au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le hayon

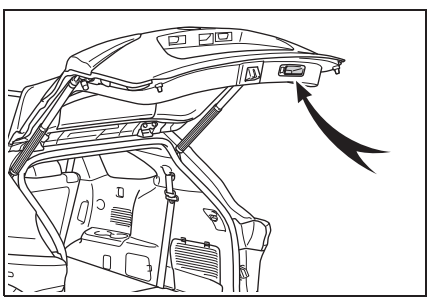
Appuyez sur la commande.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait d'appuyer sur la commande à nouveau actionne le hayon dans le sens inverse.



■ Fermeture du hayon à l'aide de la poignée de hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée de hayon; un signal sonore se déclenche, et le hayon se ferme automatiquement.



■ **Ouverture/fermeture du hayon au moyen du capteur de mouvement de pied (véhicules avec hayon à commande électrique mains libres)**

▶ Véhicules sans crochet d'attelage

Grâce au hayon à commande électrique mains libres, vous pouvez ouvrir et fermer automatiquement le hayon à commande électrique en plaçant votre pied près de la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière puis en l'éloignant du pare-chocs arrière.

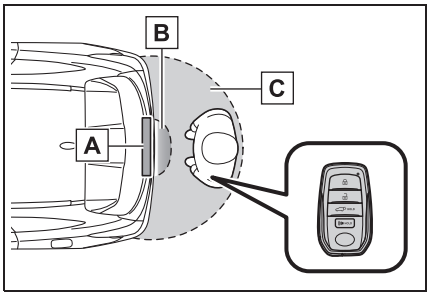
▶ Véhicules avec crochet d'attelage

Grâce au hayon à commande électrique mains libres, vous pouvez ouvrir et fermer automatiquement le hayon à commande électrique en plaçant votre pied près du côté inférieur gauche du pare-chocs arrière puis en l'éloignant du pare-chocs arrière.

Le centre du capteur du hayon à commande électrique mains libres est indiqué par le repère ≋.

1 Muni d'une clé électronique, tenez-vous dans le rayon d'action opérationnel du système d'accès et de démarrage mains libres, à environ 13,8 à 21,7 in. (35 à 55 cm) du pare-chocs arrière.

▶ Véhicules sans crochet d'attelage

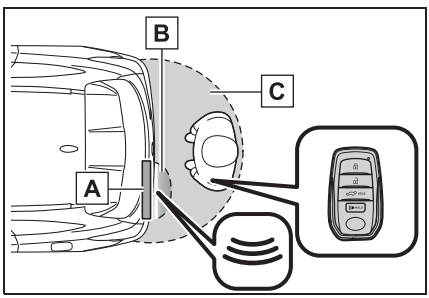


A Capteur de mouvement de pied

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.163)

▶ Véhicules avec crochet d'attelage



A Capteur de mouvement de pied

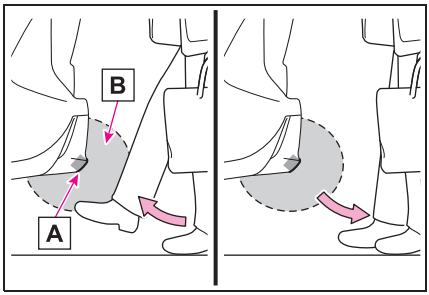
B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains

libres

C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.163)

2 Faites un mouvement de coup de pied en approchant votre pied à environ 3,9 in. (10 cm) du pare-chocs arrière. Lorsque le capteur de mouvement de pied détecte votre pied, le signal sonore retentit. Lorsque vous retirez votre pied après que le signal sonore a retenti, le hayon s'ouvre/se ferme complètement de manière automatique.

- Faites le mouvement de coup de pied en moins d'une seconde.
- L'actionnement du hayon ne commence pas tant qu'un pied est détecté sous le pare-chocs arrière.
- Actionnez le hayon à commande électrique mains libres sans toucher le pare-chocs arrière avec votre pied.
- La présence d'une autre clé électronique dans l'habitacle ou dans le compartiment à bagages peut retarder légèrement la réalisation de l'opération.



A Capteur de mouvement de pied

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

Si vous effectuez un mouvement de pied pendant l'ouverture/la fermeture du hayon, le fonctionnement du hayon est interrompu. Effectuez un nouveau mouvement de pied pour actionner le hayon dans le sens inverse.

■ Mécanisme de fermeture du hayon

Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement.

- Le mécanisme de fermeture de hayon peut fonctionner quel que soit le mode sur lequel se trouve le contact d'alimentation.
- Le hayon peut être ouvert au moyen de la commande du mécanisme d'ouverture du hayon même si le mécanisme de fermeture du hayon est en cours de fonctionnement.

■ Conditions de fonctionnement du hayon à commande électrique

Si les conditions suivantes sont remplies, le hayon à commande

électrique peut être ouvert et fermé automatiquement.

- Lorsque le système du hayon à commande électrique est activé. (→P.578)
- Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, l'une des conditions suivantes doit être remplie en plus des conditions ci-dessus:
  - Le frein de stationnement est serré.
  - La pédale de frein est enfoncée.
  - Le levier de vitesses est sur P.

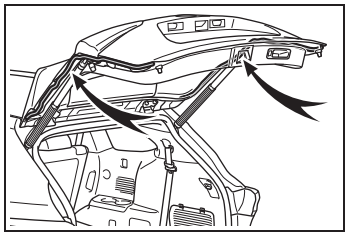
Fonctionnement du hayon à commande électrique

- Lorsque le hayon à commande électrique commence à fonctionner, les feux de détresse clignotent deux fois et un signal sonore retentit.
- Lorsque le hayon à commande électrique est désactivé, le hayon à commande électrique ne fonctionne pas, mais il peut être ouvert et fermé manuellement.
- Pendant l'ouverture/la fermeture du hayon à commande électrique, l'opération est interrompue si le hayon à commande électrique vient à être obstrué.

Fonction de protection anti-pincement

Des capteurs sont installés sur les côtés droit et gauche du hayon à commande électrique. Lorsque la porte se ferme automatiquement et que les capteurs subissent une pression en raison d'un objet coincé, etc., la fonction de protection anti-pincement s'active.

Depuis cette position, la porte amorce automatiquement un léger déplacement dans le sens inverse, puis la fonction s'arrête.



Fonction de verrouillage de réserve du hayon

Cette fonction réserve le verrouillage du hayon à commande électrique lorsque le hayon à commande électrique est ouvert. Si les opérations suivantes sont effectuées, toutes les portes à l'exception du hayon à commande électrique sont verrouillées, puis le hayon à commande électrique est verrouillé lorsqu'il est complètement fermé.

1. Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon.
2. Procédez à une fermeture automatique du hayon à commande électrique et verrouillez les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé (→P.144) ou du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.144) pendant que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture.

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que toutes les portes ont été fermées et verrouillées.

- Si la clé électronique est placée à l'intérieur du véhicule après le démarrage d'une opération de fermeture via la fonction de verrouillage de réserve de porte, la clé électronique risque d'être verrouillée à l'intérieur du véhicule.
- Si le hayon ne se ferme pas complètement à cause du fonctionnement de la fonction de protection anti-pincement, etc., lorsque le hayon se ferme automatiquement après l'actionnement du verrouillage de réserve de porte, la fonction de verrouillage de réserve de

porte est désactivée et toutes les portes se déverrouillent.

- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que toutes les portes soient fermées et verrouillées.

■ Conditions de fonctionnement du capteur de mouvement de pied (véhicules avec hayon à commande électrique mains libres)

- Lorsque le paramètre de fonctionnement du capteur de mouvement de pied est activé (→P.578) et que le contact d'alimentation est placé sur arrêt.
- Lorsqu'une clé électronique est présente dans la zone de détection de fonctionnement.

■ Situations dans lesquelles le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)

Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsqu'un pied est laissé sous le pare-chocs arrière.
- Si le pare-chocs arrière est frappé fort avec un pied ou touché pendant un moment.

Si le pare-chocs arrière a été touché pendant un moment, attendez un court laps de temps avant d'essayer d'actionner le hayon à commande électrique mains libres à nouveau.

- Lorsque vous vous tenez excessivement près du pare-chocs arrière.
- En cas de source d'ondes radio externe interférant avec la communication entre la clé électronique et le véhicule. (→P.164)
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique ou une lumière fluorescente.
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie.
- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de boue, de neige, de givre, etc.
- Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher le pare-chocs arrière, comme des plantes.
- Lorsqu'un accessoire est installé sur le pare-chocs arrière.

Si un accessoire a été installé, désactivez le paramètre d'activation du capteur de mouvement de pied. (→P.578)

■ Prévention d'un actionnement involontaire du hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Lorsqu'une clé électronique se trouve dans la zone de détection de fonctionnement, le hayon à commande électrique mains libres peut être actionné accidentellement, par conséquent, soyez prudent dans les situations suivantes:

- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie.
- Lorsque l'on essuie la saleté du pare-chocs arrière.
- Lorsqu'un petit animal ou un petit

objet tel qu'une balle se déplace sous le pare-chocs arrière.

- Lorsqu'un objet est retiré de dessous le pare-chocs arrière.
- Si une personne balance ses jambes tout en étant assise sur le pare-chocs arrière.
- Si les jambes ou une autre partie du corps d'une personne touchent le pare-chocs arrière en passant près du véhicule.
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique ou une lumière fluorescente.
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
- Lorsque le véhicule est garé à un endroit où des objets tels que des plantes se trouvent à proximité du pare-chocs arrière.
- Lorsque des bagages, etc., sont placés ou sortis du compartiment à bagages depuis l'extérieur du véhicule.
- Si des accessoires ou une housse pour véhicule sont installés ou retirés à proximité du pare-chocs arrière.
- Lorsque la neige présente sur la partie interne du pare-chocs arrière fond.

Pour prévenir tout actionnement involontaire, désactivez le paramètre d'actionnement du capteur de mouvement de pied. (→P.578)

Au rebranchement de la batterie 12 V

Pour garantir le fonctionnement normal du hayon à commande électrique, fermez le hayon manuellement.

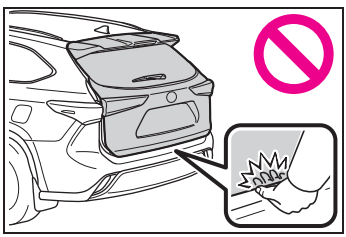
Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

AVERTISSEMENT

Mécanisme de fermeture du hayon

- Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Prenez garde à ne pas vous pincer les doigts ou autre dans le hayon, sous peine de fractures ou d'autres blessures graves.



- Soyez prudent lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si vous désactivez le système de hayon à commande électrique alors que le hayon à commande électrique est en cours de fonctionnement, le hayon arrête de fonctionner. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans cette situation, car le hayon peut s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Si les conditions d'actionnement du hayon à commande électrique (→P.154) ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et l'ouverture ou la fermeture du hayon peut être interrompue. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans une pente dans cette situation, car le hayon risque de se mettre en mouvement brusquement.
- En côte, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est complètement ouvert et sécurisé.
- Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique peut détecter une anomalie et le fonctionnement automatique peut être interrompu. Dans ce cas, le hayon doit être actionné manuellement. Redoublez de prudence dans cette situation, car le hayon arrêté peut s'ouvrir ou se fermer brutalement et provoquer un accident.
  - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
  - Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brusquement, par exemple lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON ou que le système hybride est démarré pendant le fonctionnement automatique
- Si un objet lourd est fixé au hayon, le hayon peut ne pas fonctionner, et causer un dysfonctionnement, ou le hayon peut se refermer brusquement après son ouverture, et causer des blessures aux mains, aux bras, à la tête ou au cou des personnes. Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.

■ Fonction de protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

AVERTISSEMENT

- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.

■ Hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique mains libres. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

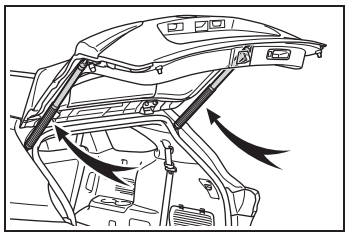
- Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement très chauds. Lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique mains libres, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement.
- N'actionnez pas le hayon à commande électrique mains libres s'il y a peu d'espace sous le pare-chocs arrière.

NOTE

■ Tiges du hayon

Le hayon est muni de tiges qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de causer des dommages à la tige de hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



- Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la baguette de la tige.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.
- Ne posez pas la main sur la tige et ne forcez pas dessus latéralement.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon

Ne forcez pas excessivement sur le hayon pendant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Le fait de forcer excessivement peut causer un dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon.

NOTE

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement du hayon à commande électrique**

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est actionné en cas de charge excessive, ceci peut causer un dysfonctionnement.
- Ne forcez pas excessivement sur le hayon à commande électrique lorsqu'il est en fonctionnement.
- Prenez garde à ne pas endommager les capteurs (situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet coupant. Si un capteur est déconnecté, le hayon à commande électrique ne se ferme pas automatiquement.

■ **Précautions relatives au hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)**

Le capteur de mouvement de pied est situé derrière la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour assurer le bon fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres:

- La partie centrale inférieure du pare-chocs arrière doit rester propre en toutes circonstances.

Si la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière est sale ou couverte de neige, le capteur de mouvement de pied peut ne pas fonctionner. Dans cette situation, nettoyez la saleté ou la neige, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le capteur de mouvement de pied fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- N'appliquez pas des enduits ayant un effet anti-pluie (hydrophile), ou d'autres enduits, sur la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière.
- Ne stationnez pas le véhicule à proximité d'objets qui risquent de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple, de l'herbe ou des arbres.

Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple de l'herbe ou des arbres, le capteur de mouvement de pied peut ne pas fonctionner. Dans cette situation, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le capteur de mouvement de pied fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

- Ne faites pas subir de choc violent au capteur de mouvement de pied ou à la zone avoisinante.

En cas de choc violent au niveau du capteur de mouvement de pied ou de la zone avoisinante, le capteur de mouvement de pied risque de ne pas fonctionner correctement.

Si le capteur de mouvement de pied ne fonctionne pas dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Choc violent au niveau du capteur de mouvement de pied ou de la zone avoisinante.
- La partie inférieure centrale du pare-chocs arrière est rayée ou endommagée.

- Ne démontez pas le pare-chocs arrière.
- Ne placez aucun autocollant sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière.
- Si un objet lourd est fixé au hayon à commande électrique, désactivez le capteur de mouvement de pied.

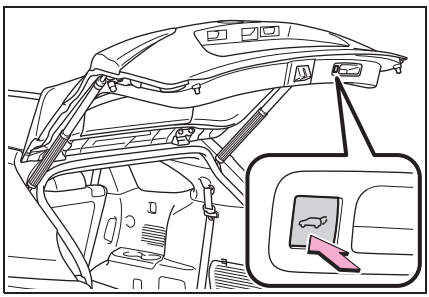
Réglage de la position d'ouverture du hayon

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée.

1 Arrêtez le hayon à commande électrique dans la position souhaitée. (→P.151)

2 Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant environ 2 secondes.

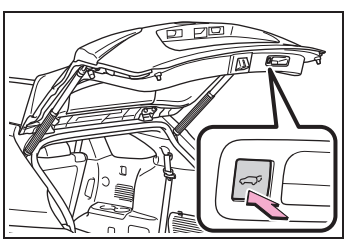
- Une fois le réglage terminé, un signal sonore retentit 4 fois.
- A la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci s'arrête dans cette position.



Rétablissement de la position d'ouverture du hayon à commande électrique au réglage par défaut

Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant environ 7 secondes.

Un signal sonore retentit 4 fois, marque une pause, et retentit ensuite 2 fois de plus. À la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci s'arrête sur la position par défaut.



Lors du réglage de la position d'ouverture du hayon au moyen de l'écran multifonctionnel

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée au moyen de l'écran multifonctionnel. (→P.578)

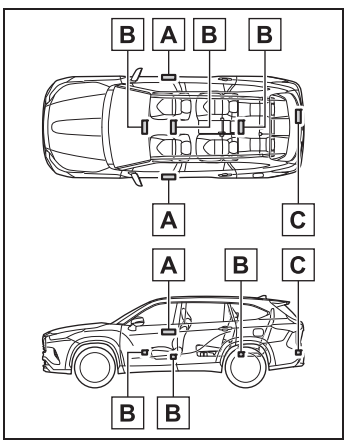
Lorsqu'il est ouvert, le hayon à commande électrique s'ouvre sur la dernière position réglée au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le hayon ou l'écran multifonctionnel.

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouille et déverrouille les portes (→P.144)
- Verrouille et déverrouille le hayon (→P.151)
- Démarre et arrête le système hybride (→P.238)

Emplacement des antennes

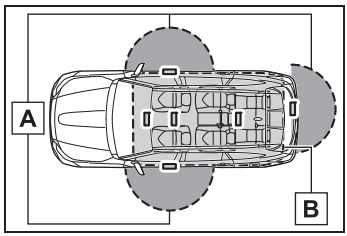


A Antennes extérieures à l'habitacle

B Antennes internes à l'habitacle

C Antenne externe au compartiment à bagages

■ **Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)**



A Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte avant extérieure et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

B Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et messages d'avertissement**

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en réponse à tout message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P.517)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

● Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

● Lorsqu'une alarme intérieure retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact d'alimentation sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était sur ACC).	Placez le contact d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.

- La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
- Le système d'accès et de démar-

rage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.

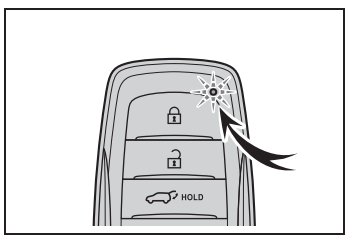
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

Placement d'une clé électronique en mode d'économie de la pile

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles:→P.540)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
  - Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autres dispositifs de communication sans fil
  - Autre clé électronique ou télécommande émettant des ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement

payante où des ondes radio sont émises

Remarque sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, dans le compartiment à bagages, sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système hybride est démarré ou que le mode du contact d'alimentation est modifié.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.164)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction-

nel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous le faites immédiatement après être à portée effective, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant d'actionner à nouveau la poignée de porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.578)
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.164)

Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.
- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.540)

Si le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à P.541.

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.144, 540)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contact d'alimentation: →P.541
- Arrêt du système hybride: →P.239

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.162) Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

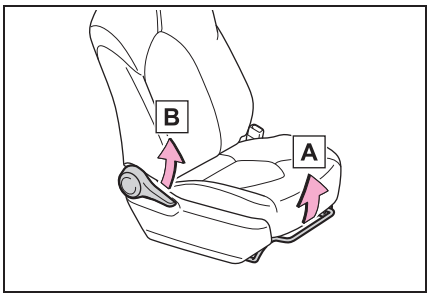
- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

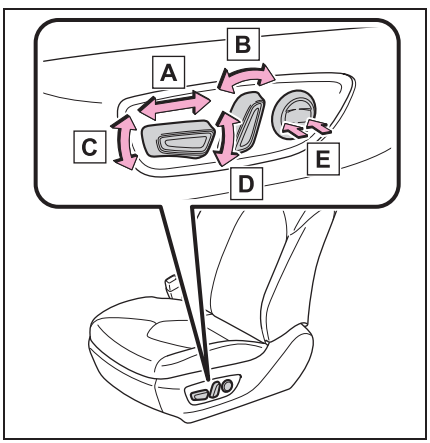
▶ Siège à réglage manuel



A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

▶ Siège électrique



A Commande de réglage de la position du siège

B Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

C Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

D Commande de réglage de la hauteur verticale

E Commande de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

Lors du réglage du siège

Prenez soin lorsque vous réglez le siège que l'appuie-tête n'entre pas en contact avec le plafond.

AVERTISSEMENT

Lors du réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.

AVERTISSEMENT

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

Sièges arrière

La position du siège et l'inclinaison du dossier de siège peuvent être réglées, et le dossier de siège peut être rabattu en actionnant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège.

AVERTISSEMENT

■ Réglage du siège

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Après avoir réglé ou redressé les sièges

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

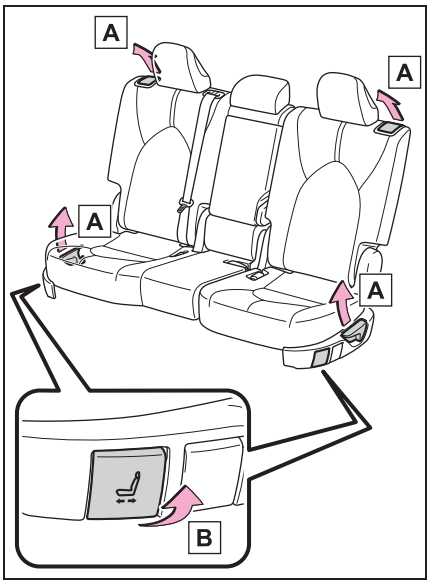
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Ne rabattez pas le dossier d'un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.

Procédure de réglage

■ Sièges de la deuxième rangée

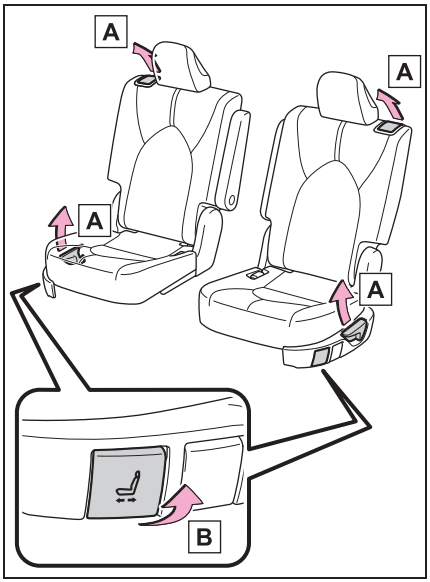
▶ Modèles 8 places



A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

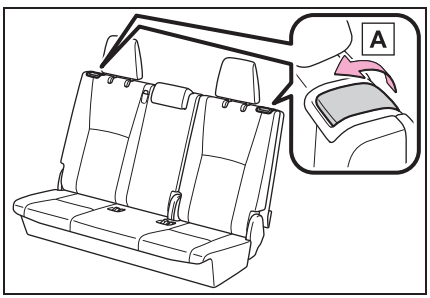
▶ Modèles 7 places



A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

■ **Sièges de la troisième rangée**



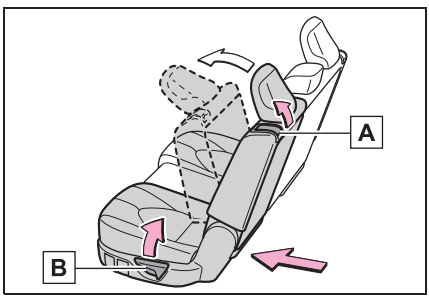
A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

Accès aux sièges de la troisième rangée par un siège de deuxième rangée

■ **Lorsque vous entrez/sortez du véhicule**

Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège A ou B et inclinez le dossier de siège vers l'avant, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve sur le siège de deuxième rangée et que ce dernier est libre de tout obstacle avant d'actionner le levier.



■ **Après que les passagers sont montés dans/descendus du véhicule**

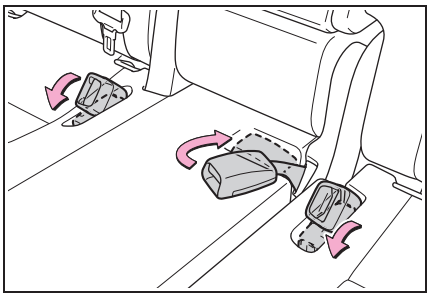
Relevez le dossier de siège puis faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les sièges de la deuxième rangée

■ **Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée**

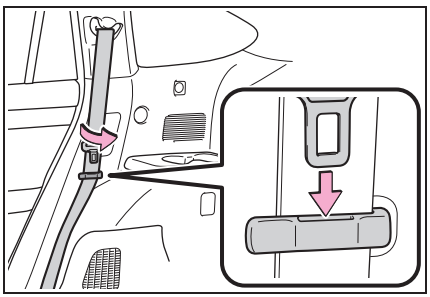
1 Rangez l'accoudoir. (→P.411)

2 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la deuxième rangée.



3 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.

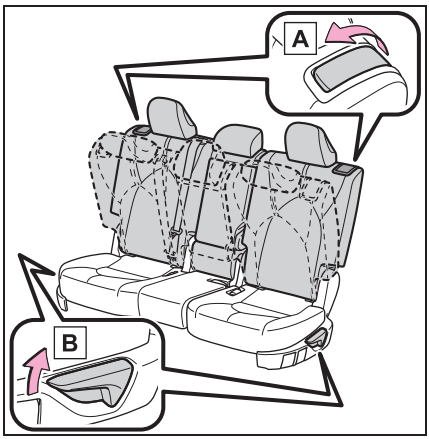


4 Abaissez les appuie-têtes au maximum. (→P.175)

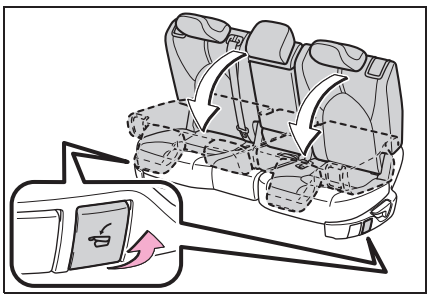
■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

1 Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège A ou B pour incliner le dossier de siège vers l'avant.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.

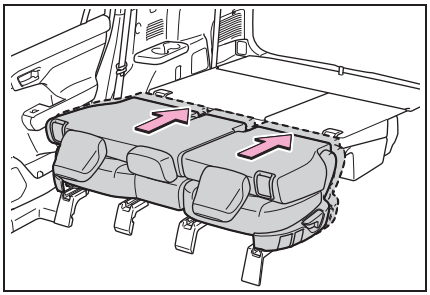


2 Tirez le levier de rabattement du dossier de siège pour déverrouiller le dossier de siège. Le dossier de siège est rabattu.



■ Après avoir rabattu les sièges de la deuxième rangée

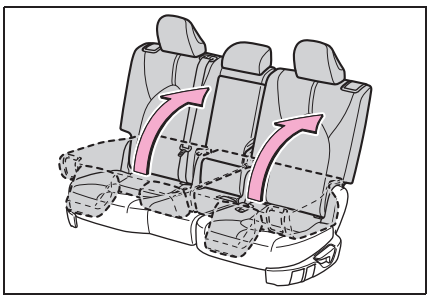
Reculez les sièges rabattus de la deuxième rangée jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.



■ Retour en position normale des sièges de la deuxième rangée

Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

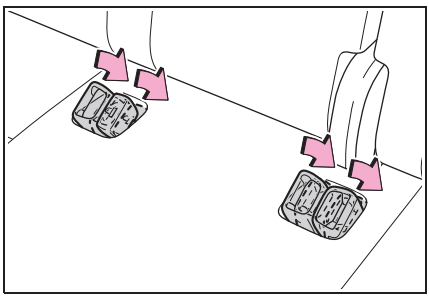
Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.



Rabattre les sièges de la troisième rangée

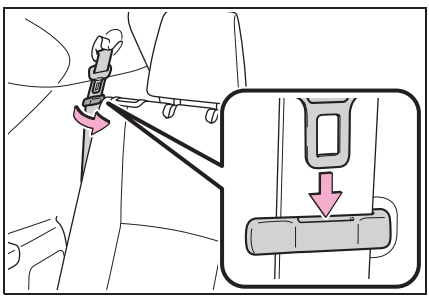
■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée

1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.



2 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pênes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.



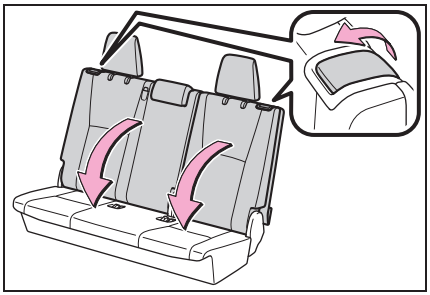
3 Abaissez l'appuie-tête central au maximum. (→P.175)

■ Rabattre les sièges de la troisième rangée

Tout en tirant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège, rabattez les dos-

siers de siège.

Les appuie-têtes externes se rabattent vers l'avant.

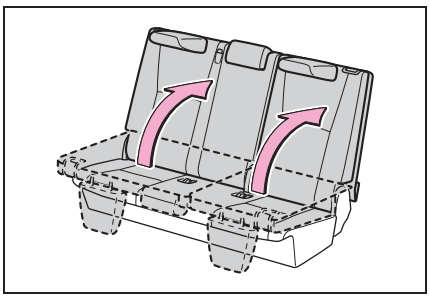


■ Retour en position normale des sièges de la troisième rangée

1 Retour en position normale des dossiers de siège

▶ Depuis l'intérieur

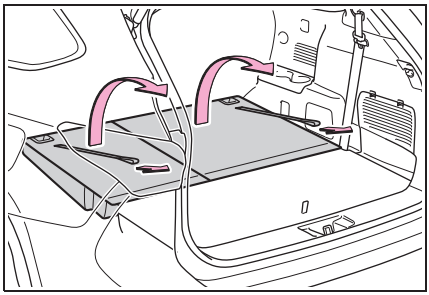
Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.



▶ Depuis l'extérieur

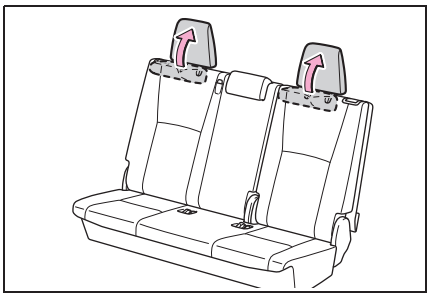
Tirez sur les sangles et relevez les dossiers de sièges jusqu'à leur verrouillage.

Après avoir utilisé une sangle, utilisez le velcro sur la sangle pour la fixer au dossier du siège.



2 Retour en position normale des appuie-têtes externes.

Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.



Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

AVERTISSEMENT

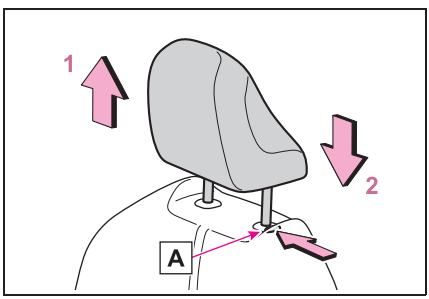
Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Réglage des appuie-têtes

Sièges avant



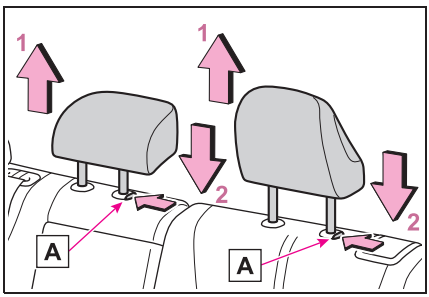
1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Sièges de la deuxième rangée



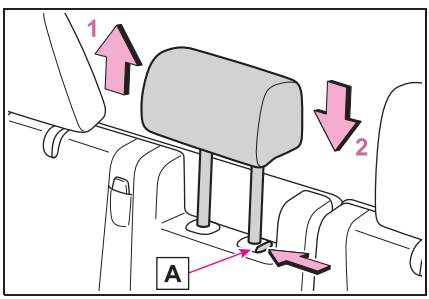
1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Siège central de troisième rangée



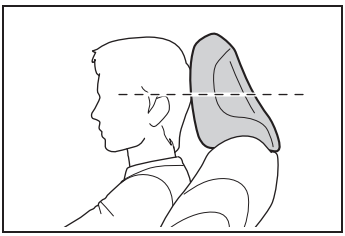
1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes



Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appuie-tête du siège central de la troisième rangée

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

■ Lors de l'utilisation des sièges latéraux de troisième rangée

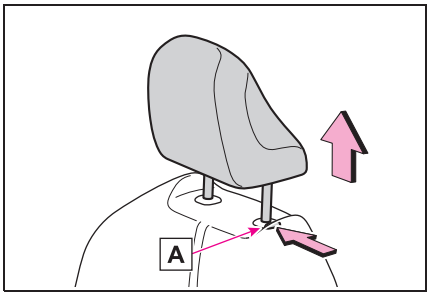
Si un appuie-tête est rabattu vers l'avant, assurez-vous de le remettre en position verticale. (→P.174)

Retrait des appuie-têtes

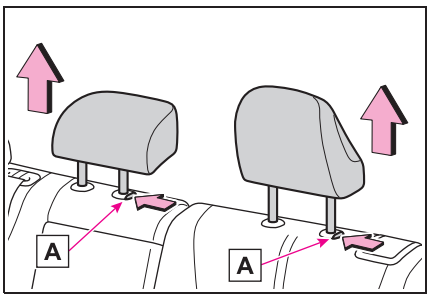
Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Si l'appuie-tête touche le plafond, rendant son retrait difficile, changez la hauteur ou l'angle du siège. (→P.168, 169)

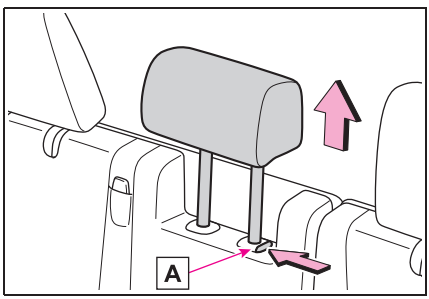
▶ Sièges avant



▶ Sièges de la deuxième rangée



▶ Siège central de troisième rangée



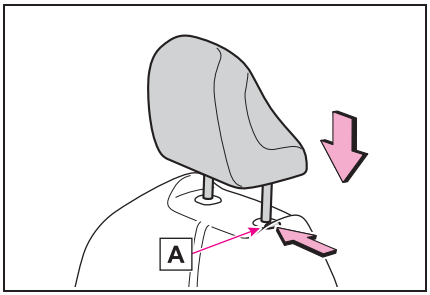
Installation des appuie-têtes

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

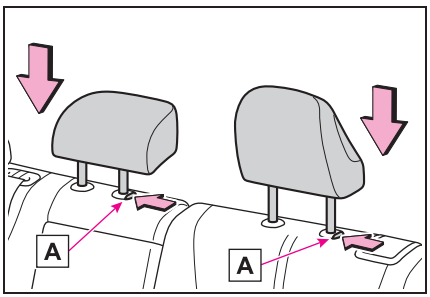
Maintenez le bouton de déver-

rouillage A appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.

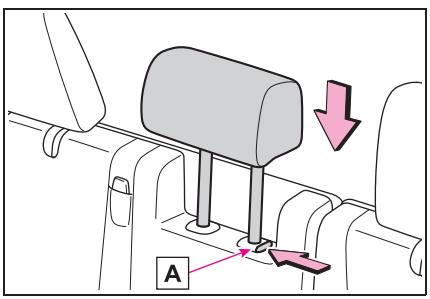
▶ Sièges avant



▶ Sièges de la deuxième rangée



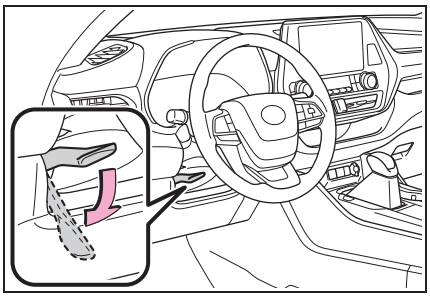
▶ Siège central de troisième rangée



Volant

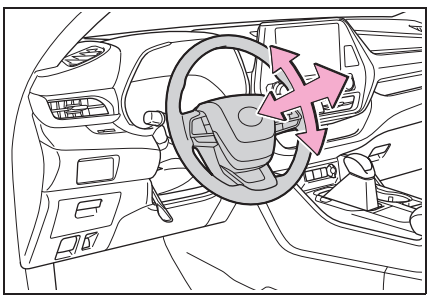
Procédure de réglage

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

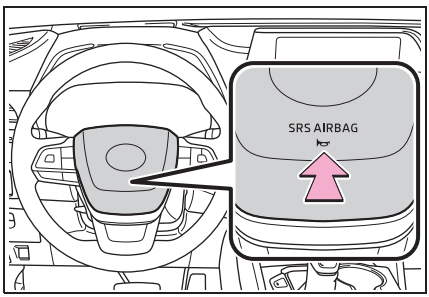
Ne réglez pas le volant tout en conduisant.
Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Appuyez sur le symbole ou à proximité.



Rétroviseur intérieur*

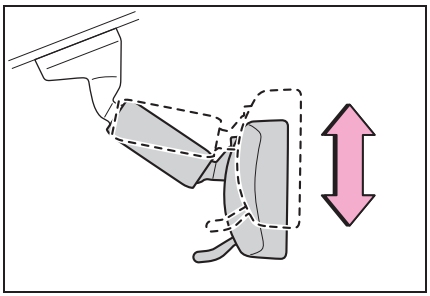
*: Sur modèles équipés

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

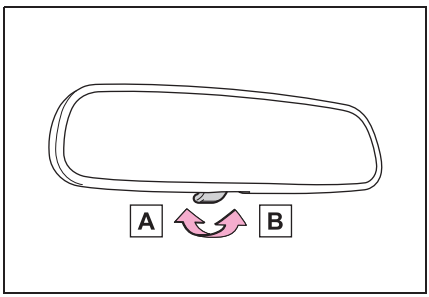
■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.



A Position normale

B Position anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

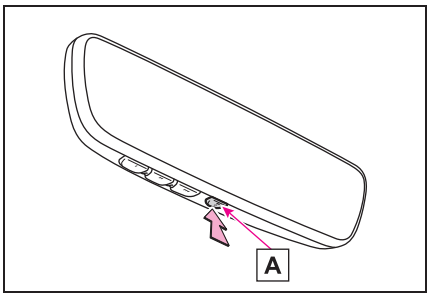
La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

Activation/désactivation du mode de fonction anti-éblouissement automatique

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin A s'allume. La fonction passe en mode ON chaque fois que vous placez le contact d'alimentation sur ON.

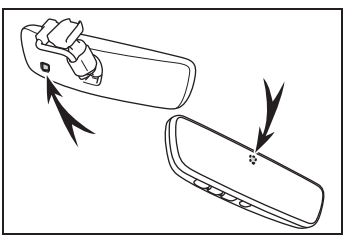
Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode OFF.

(Le témoin A s'éteint également.)



Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseur numérique*

*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule, et affiche son image sur l'écran du rétroviseur numérique.

Le levier permet de faire basculer le rétroviseur numérique entre le mode rétroviseur optique et le mode rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir ce qu'il y a derrière son véhicule malgré des obstructions, telles que les appuie-têtes ou des bagages, pour assurer une visibilité arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés et l'intimité des passagers est renforcée.

AVERTISSEMENT

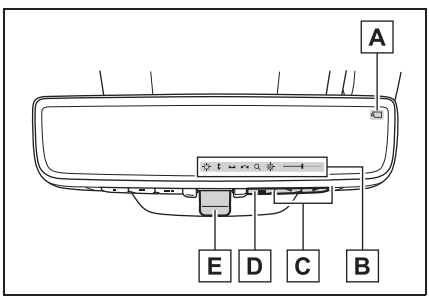
Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

- Veillez à régler le rétroviseur avant de conduire. (→P.182)
- Passez en mode rétroviseur optique et ajustez la position du rétroviseur numérique de façon à voir correctement la zone située derrière votre véhicule.
- Passez en mode de rétroviseur numérique et ajustez les réglages d'affichage.
- Comme la portée de l'image affichée par le rétroviseur numérique est différente de celle du rétroviseur optique, veillez à contrôler cette différence avant de prendre la route.

Composants du système



A Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage d'icônes

Affiche des icônes, la jauge de réglage, etc. (→P.183)

C Bouton de sélection

Appuyez pour modifier le réglage de l'élément que vous souhaitez ajuster.

D Bouton de menu

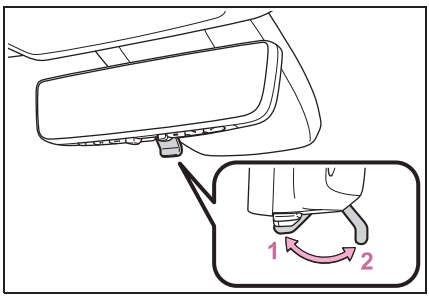
Appuyez pour afficher la zone d'affichage des icônes et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

E Levier

Utilisez pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

Changement de modes

Utilisez le levier pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.



1 Mode rétroviseur numérique

Affiche une image de la zone derrière le véhicule.

s'allume dans ce mode.

2 Mode rétroviseur optique

Désactive l'affichage du rétroviseur numérique afin de pouvoir l'utiliser comme un rétroviseur optique.

■ Condition de fonctionnement du mode rétroviseur numérique

Le contact d'alimentation est placé sur ON.

Lorsque le contact d'alimentation passe de ON à OFF ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

■ Lors de l'utilisation du rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique

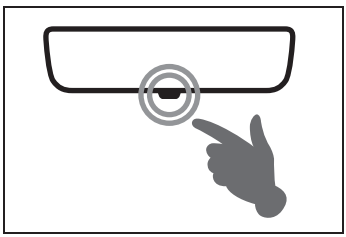
- Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée en raison de la lumière réfléchie par le rétroviseur numérique, du fait que la caméra soit sale, ou si les feux d'un véhicule qui vous suit ou l'image affichée vous gênent, passez en mode rétroviseur optique.
- Lorsque le hayon est ouvert, l'image du rétroviseur numérique peut ne pas s'afficher correctement. Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est fermé.
- Si vous avez des difficultés à voir l'affichage en raison de la lumière réfléchie, fermez le pare-soleil du toit ouvrant ou le pare-soleil électronique du toit ouvrant panoramique.
- L'un des phénomènes suivants peut apparaître lorsque vous conduisez dans l'obscurité, par exemple la nuit. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - La couleur des objets sur l'image affichée peuvent différer de leur couleur réelle.
  - En fonction de la hauteur des feux du véhicule qui vous suit, la zone autour du véhicule peut paraître blanche et floue.
  - Le réglage automatique de l'image pour obtenir une image plus claire de l'environnement peut provoquer un clignotement.

Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée ou que le clignotement vous gêne, passez en mode rétroviseur optique.

- Le rétroviseur numérique peut devenir chaud lorsqu'il est en mode rétroviseur numérique. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Selon votre état physique ou votre âge, vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour voir clairement l'image affichée. Dans ce cas, passez en mode rétroviseur optique.
- Ne laissez pas les passagers regarder fixement l'image affichée pendant que vous roulez, car cela peut favoriser l'apparition du mal des transports.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Si le symbole indiqué sur l'illustration s'affiche lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique, il est possible que le système soit défectueux. Le symbole disparaît au bout de quelques secondes. Actionnez le levier, passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

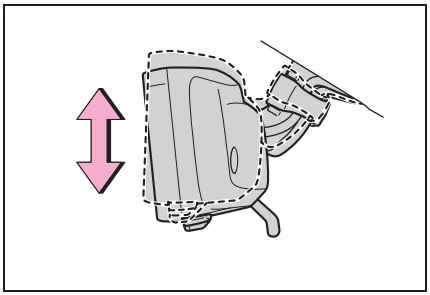


Réglage du rétroviseur

■ Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Passez en mode rétroviseur optique, et réglez la hauteur du rétroviseur en le déplaçant vers le haut et vers le bas.

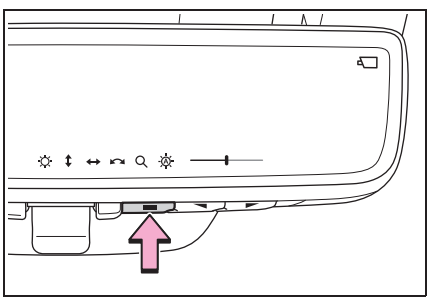


■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

Il est possible de modifier les réglages de l'affichage dans le mode rétroviseur numérique, d'activation/de désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique.

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.



2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

3 Appuyez sur ou pour modifier le réglage.

Les icônes disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

Icônes	Réglages
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'écran.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers le haut/bas.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers la gauche/droite.
	Sélectionnez pour régler l'angle de l'image affichée.
	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière sur l'image affichée.
	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.* La lumière réfléchie est automatiquement réglée en fonction de la luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière. La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

*: Il s'agit d'une fonction pour le mode rétroviseur optique, toutefois, le réglage peut également être modifié pendant l'utilisation du mode rétroviseur numérique.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode rétroviseur optique)

Dans le mode rétroviseur optique, la fonction anti-éblouis-

sement automatique peut être activée/désactivée. Le réglage peut être modifié à la fois dans le mode rétroviseur numérique et dans le mode rétroviseur optique.

▶ Lors de l'utilisation du mode rétroviseur numérique

→P.183

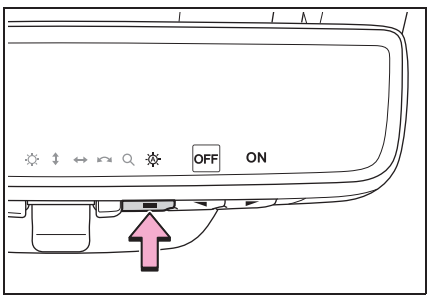
▶ Lors de l'utilisation du mode rétroviseur optique

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.

2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez .

L'affichage des réglages s'affiche.



3 Appuyez sur ou pour activer (“ON”)/désactiver (“OFF”) la fonction anti-éblouissement automatique.

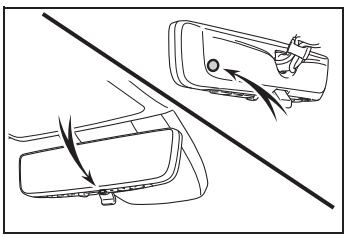
Les icônes disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

- Si l'image affichée est réglée, elle peut apparaître déformée. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Une luminosité trop élevée du rétroviseur numérique peut provoquer une fatigue oculaire. Réglez le rétroviseur numérique sur une luminosité appropriée. Si vous yeux sont fatigués, passez en mode rétroviseur optique.
- La luminosité du rétroviseur numérique change automatiquement en fonction de la luminosité de la zone située devant le véhicule.

■ Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière

Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant la conduite

- Ne réglez pas la position du rétroviseur numérique ni les réglages d'affichage tout en conduisant.
  Arrêtez le véhicule et actionnez les commandes de réglage du rétroviseur numérique.
  À défaut, une erreur de manipulation du volant peut se produire, et provoquer un accident inattendu.

AVERTISSEMENT

- Soyez toujours attentif à l'environnement du véhicule.

La taille des véhicules et des autres objets peut sembler différente entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.
Lorsque vous reculez, veillez à contrôler la sécurité de la zone autour du véhicule, en particulier derrière le véhicule.
Par ailleurs, si un véhicule approche par l'arrière dans l'obscurité, notamment de nuit, la zone environnante peut paraître obscure.

■ Pour prévenir les causes d'incendie

Si le conducteur continue à utiliser le rétroviseur numérique alors que de la fumée ou des odeurs émanent du rétroviseur, un incendie risque de se produire. Cessez d'utiliser le système immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du miroir

Si la surface du miroir est sale, l'image à l'écran peut être difficile à voir.
Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.

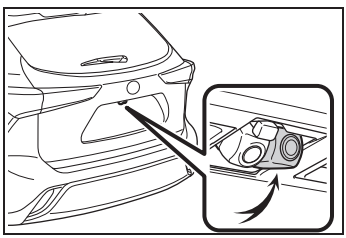
■ Nettoyage de la caméra

Si l'objectif de la caméra est sale ou recouvert de corps étrangers, tels que des gouttes d'eau, de la neige, de la boue, etc., l'image affichée risque de ne pas être nette. Dans ce cas, rincez l'objectif de la caméra avec beaucoup d'eau et essuyez-le avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau.

La saleté sur l'objectif de la caméra peut être nettoyée en actionnant le nettoyeur de caméra dédié. (→P.269)

■ La caméra

La caméra du rétroviseur numérique se trouve à l'emplacement illustré.



NOTE

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du rétroviseur numérique

- N'utilisez pas de détergents, tels qu'un diluant, du benzène, et de l'alcool pour nettoyer le rétroviseur. Ils peuvent décolorer, détériorer ou endommager la surface du rétroviseur.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquets et n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie. Cela peut endommager le rétroviseur ou causer un incendie.
- Ne retirez pas, ni ne démontez ou ne modifiez le rétroviseur.

NOTE

■ **Pour empêcher tout dysfonctionnement de la caméra**

● Respectez les précautions suivantes, autrement le rétroviseur numérique peut ne pas fonctionner correctement.

- Ne frappez pas, ne heurtez pas la caméra et ne lui faites pas subir d'impact violent, car cela risquerait de modifier l'angle et la position d'installation de la caméra.
- Ne retirez pas, ni ne démontez ou ne modifiez la caméra.
- Lorsque vous lavez la caméra, rincez-la avec beaucoup d'eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau. Ne frottez pas fortement l'objectif de la caméra, car il pourrait être rayé et ne pas être en mesure de transmettre une image nette.
- Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer au cache de la caméra. Si cela se produit, essuyez-le dès que possible.
- N'appliquez pas d'eau chaude sur la caméra par temps froid, car le changement brutal de température pourrait nuire à son bon fonctionnement.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement sur la caméra et la surface avoisinante, car cela pourrait nuire à son bon fonctionnement.

● Ne faites pas subir de choc violent à la caméra car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Si vous constatez des symptômes

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, recherchez la cause probable et la solution dans le tableau suivant.

Si le symptôme n'est pas résolu par la solution, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	La surface du miroir est sale.	Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.
	La lumière du soleil ou de phares atteint directement le rétroviseur numérique.	Passez en mode rétroviseur optique. (Si la lumière entre par le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, fermez le pare-soleil ou le pare-soleil électronique.)
	• Le véhicule se trouve dans une zone sombre. • Le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, ou de tout autre emplacement où de fortes ondes radio ou un bruit électrique peuvent être présents. • La température autour de la caméra est extrêmement haute ou basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Il pleut ou le temps est humide. • La lumière du soleil ou des phares atteint directement l'objectif de la caméra. • Le véhicule est sous des éclairages fluorescents, des éclairages au sodium, des éclairages au mercure, etc. • Des gaz d'échappement masquent la caméra.	Passez en mode rétroviseur optique. (Repassez en mode de rétroviseur numérique une fois que les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	Des corps étrangers (tels que des gouttes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) sont présents sur l'objectif de la caméra.	• Actionnez le nettoyeur de caméra dédié et nettoyez l'objectif de la caméra. (→P.269) • Passez en mode rétroviseur optique. • Rincez la caméra avec beaucoup d'eau, essuyez-la avec un chiffon doux et humidifié avec de l'eau, puis passez à nouveau en mode rétroviseur optique.
L'image n'est pas correctement alignée.	Le hayon n'est pas complètement fermé.	Fermez le hayon complètement.
	La caméra ou la zone qui l'entoure a reçu un choc violent.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L'affichage est obscurci et  s'affiche.	Le système peut être défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 s'éteint.		

Symptôme	Cause possible	Solution
⚠ s'affiche.	Le rétroviseur numérique est extrêmement chaud. (L'écran devient progressivement plus sombre. Si la température continue d'augmenter, le rétroviseur numérique s'éteint.)	Il est recommandé de réduire la température dans l'habitacle afin de réduire la température du rétroviseur. (⚠ disparaît lorsque le rétroviseur refroidit.) Si ⚠ ne disparaît pas bien que le rétroviseur ait refroidi, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il est impossible d'actionner le levier correctement.	Il est possible que le levier soit défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode rétroviseur optique, maintenez le bouton de menu appuyé pendant 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.

AVERTISSEMENT

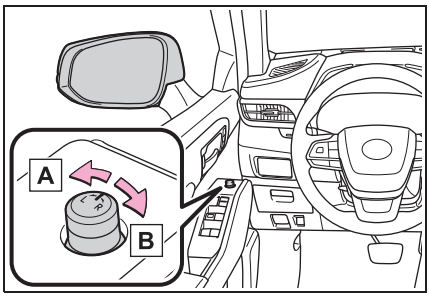
Points importants pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

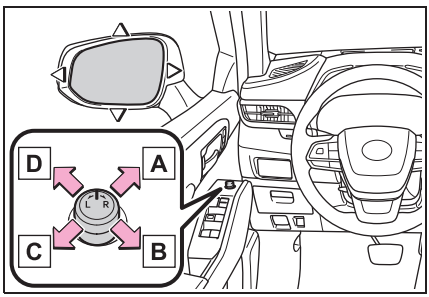
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.



A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du sys-

tème de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.376)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible de mémoriser l'orientation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P.205)

■ Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque “L” ou “R” sont sélectionnés sur la commande de sélection de rétroviseur, les rétroviseurs extérieurs sont automatiquement orientés vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni “L” ni “R”.

Pour régler l'angle du rétroviseur utilisé lorsque le véhicule est en marche arrière, réglez-le sur la position souhaitée avec le levier de vitesses sur R.

Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que le levier de vitesses est placé sur R à compter de la prochaine fois.

La position d'inclinaison vers le bas mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec le levier de vitesses sur une positon autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison change également.

Lorsque la position normale est modifiée, réglez à nouveau l'angle en marche arrière.

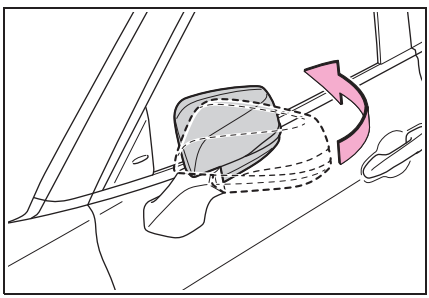
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

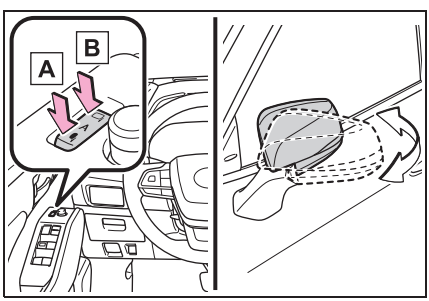
Rabattement des rétroviseurs (type manuel)

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



Rabattement et déploiement des rétroviseurs (type électrique)

Le mode automatique permet d'asservir le rabattement et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.



A Rabat les rétroviseurs

B Déploie les rétroviseurs

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

AVERTISSEMENT

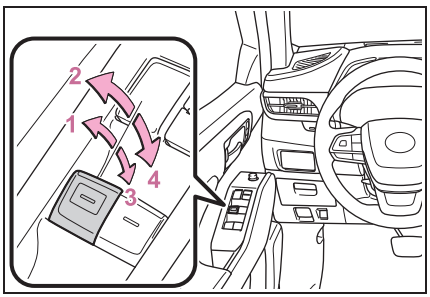
Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.
L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:



1 Fermeture
2 Fermeture par simple pression*
3 Ouverture
4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

1 Placez le contact d'alimentation sur ON.
2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P.540)
- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.144)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

AVERTISSEMENT

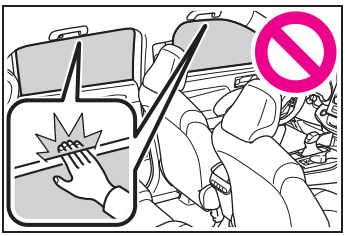
Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.196)

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ Fonction de protection anti-blocage

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

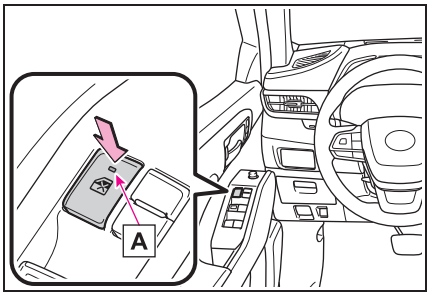
Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin A s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.



■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

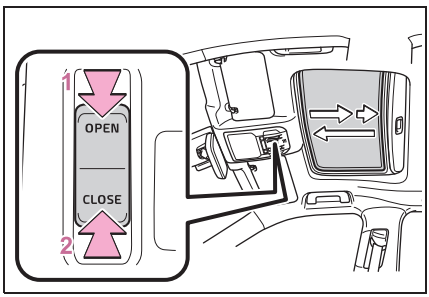
Toit ouvrant*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Actionnement du toit ouvrant

■ Ouverture et fermeture



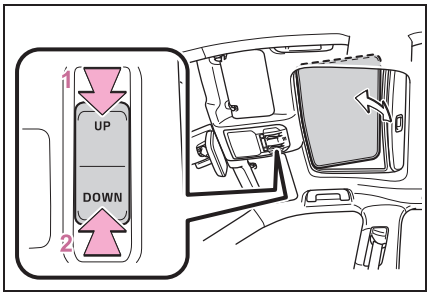
1 Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent. Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Bascule le toit ouvrant vers le haut*

2 Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Le toit ouvrant peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant peut être actionné pendant environ 45 secondes une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique.* (→P.540)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.144)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande “CLOSE” appuyée.*1

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande “UP” appuyée*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

3 Relâchez la commande “UP” une fois puis maintenez la commande “UP” à nouveau appuyée.*1

Le toit ouvrant marque une pause

d'environ 10 secondes dans sa position inclinée vers le haut.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*1: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande “CLOSE” ou “UP” appuyée pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore d'ouverture de toit ouvrant

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

⚠ AVERTISSEMENT

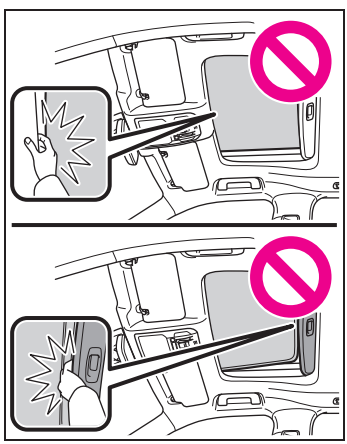
Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.



AVERTISSEMENT

- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

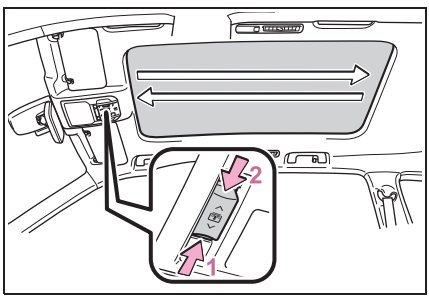
Toit ouvrant panoramique*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique.

Actionnement du toit ouvrant panoramique

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique



1 Ouvre le pare-soleil électronique*

2 Ferme le pare-soleil électronique*

*: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande de pare-soleil pour arrêter le pare-soleil électronique dans une position intermédiaire.

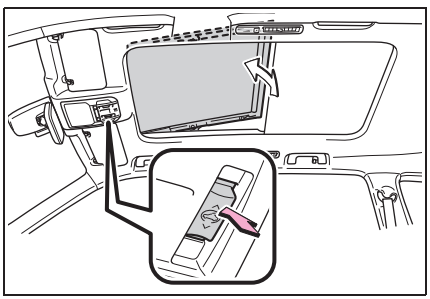
■ Basculement du toit ouvrant panoramique vers le haut et vers le bas

Basculement vers le haut (appuyez)*

Si le toit ouvrant panoramique est ouvert, le fait d'appuyer sur la commande le ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

Si le pare-soleil est fermé au-delà de la position semi-ouverte lorsque vous appuyez sur la commande, il s'ouvre jusqu'à la position semi-ouverte.

*: Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.



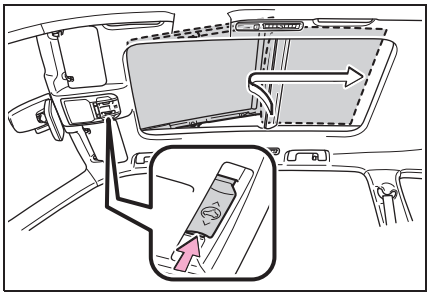
Basculement vers le bas (maintenez appuyé)

Le toit ouvrant panoramique peut être basculé vers le bas uniquement lorsqu'il est en position de basculement vers le haut.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

Ouverture (faites coulisser vers l'arrière)*

*: Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.

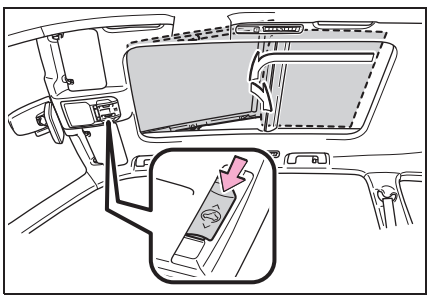


Fermeture (faites coulisser vers l'avant)*

Le toit ouvrant panoramique s'arrête en position de basculement vers le haut.

Faites coulisser et maintenez à nouveau le bouton pour fermer complètement le toit ouvrant panoramique.

*: Pour arrêter le fonctionnement à mi-course, faites coulisser et relâchez rapidement la commande à nouveau.



■ Le toit ouvrant panoramique peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant panoramique après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique peuvent être actionnés pendant 45 secondes

environ une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fermeture du pare-soleil lorsque le toit ouvrant panoramique est ouvert

1 Faites coulisser la commande de pare-soleil vers l'avant.

Le pare-soleil se ferme jusqu'à la position semi-fermée, puis le toit ouvrant panoramique se ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

2 Faites coulisser et maintenez à nouveau la commande de pare-soleil.

Le toit ouvrant panoramique se ferme tant que la commande est maintenue. Une fois que le toit ouvrant panoramique est complètement fermé, le pare-soleil se ferme automatiquement complètement.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant panoramique et l'encadrement dans les situations suivantes, le toit ouvrant panoramique s'arrête puis s'ouvre légèrement:

- Le toit ouvrant panoramique se ferme ou bascule vers le bas.
- Le pare-soleil électronique se ferme.

■ Si le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant panoramique se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser la commande de toit ouvrant panoramique vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant panoramique va se fermer, s'ouvrir à nouveau et marquer une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme jusqu'à la position de basculement vers le haut.

3 Relâchez la commande puis faites-le coulisser vers l'avant et maintenez-le à nouveau.

Le toit ouvrant panoramique se ferme tant que la commande est maintenue.

4 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique est parfaitement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant panoramique bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Faites coulisser la commande de toit ouvrant panoramique vers l'avant et maintenez-le.*

Le toit ouvrant panoramique bascule vers le bas puis vers le haut et marque une pause d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique est parfaitement fermé, puis relâchez la commande.

*: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant panoramique ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le pare-soleil ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit:

1 Arrêtez le véhicule.

2 Fermez le toit ouvrant panoramique.

3 Faites coulisser la commande de pare-soleil vers l'avant et maintenez-le.*

Le pare-soleil se ferme, s'ouvre à nouveau et marque une pause

d'environ 10 secondes. Puis il se ferme.

4 Vérifiez que le pare-soleil est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le pare-soleil continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau légèrement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Avertisseur sonore de toit ouvrant panoramique ouvert

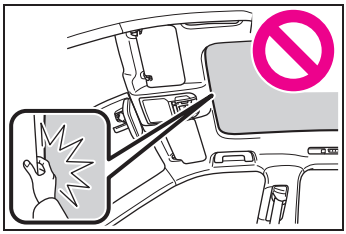
Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant panoramique est ouvert.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du pare-soleil électronique.
- Ne laissez pas d'enfants actionner le pare-soleil électronique. Fermeture du pare-soleil électronique sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.



Ouverture du toit ouvrant panoramique

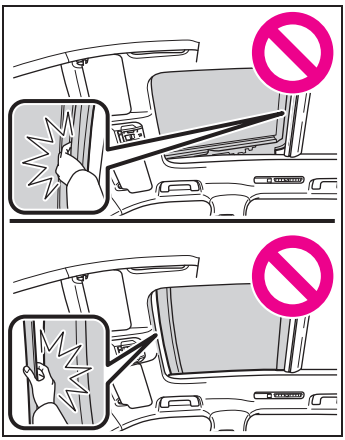
- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant panoramique.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant panoramique. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant panoramique.

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant panoramique.



- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant panoramique ou du pare-soleil électronique. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

■ Pour éviter les brûlures ou les blessures

Ne touchez pas la zone située entre le dessous du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Votre main risquerait de se trouver coincée et vous pourriez vous blesser. En outre, si le véhicule reste exposé à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée, le dessous du toit ouvrant panoramique peut devenir brûlant et risque d'être à l'origine de brûlures.

NOTE

■ Pour éviter d'abîmer le toit ouvrant panoramique

- Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, assurez-vous de l'absence de corps étrangers, tels que des pierres ou de la glace, autour de l'ouverture.
- Ne cognez pas la surface ou le bord du toit ouvrant panoramique avec des objets durs.

■ Après le lavage du véhicule ou après la pluie

Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, essuyez toute l'eau du toit ouvrant panoramique. À défaut, l'eau risquerait d'entrer dans l'habitacle à l'ouverture du toit ouvrant panoramique.

Mémorisation de la position de conduite*

*: Sur modèles équipés

Cette fonctionnalité règle automatiquement le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) selon vos préférences.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler la position de conduite souhaitée.

Mémorisation d'une position de conduite

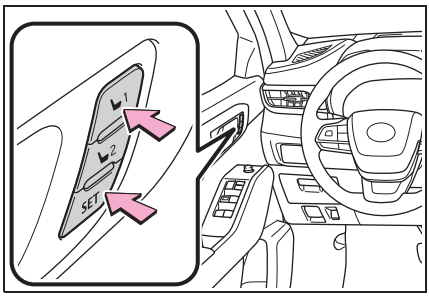
1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

3 Réglez le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) sur les positions souhaitées.

4 Tout en appuyant sur le bouton “SET”, ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui sur le bouton “SET”, appuyez sur le bouton “1” ou “2” jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est remplacée.



■ Positions de siège pouvant être mémorisées

Les positions réglées autres que la position réglée par la commande de réglage du soutien lombaire peuvent être enregistrées.

■ Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant le réglage des sièges

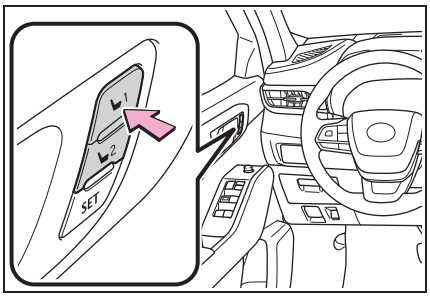
Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

3 Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.



■ Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position

Effectuez l'une des opérations suivantes:

- Appuyez sur le bouton “SET”.
- Appuyez sur le bouton “1” ou “2”.
- Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après la mise du contact d'alimentation sur arrêt

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ Lorsque la position de siège enregistrée ne peut pas être rappelée

La position du siège peut ne pas être rappelée dans certaines situations lorsque la position du siège est enregistrée dans une certaine plage. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

Rappel automatique d'une position de conduite lors de l'accès au véhicule (fonction de rappel de la mémorisation) (siège conducteur uniquement)

■ Quand une personne est identifiée à l'aide de Mes réglages:

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur inscrit dans Mes réglages. (→P.207)

- Procédure d'enregistrement de la position de conduite

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacé à la position P après avoir conduit le véhicule, la position de conduite actuelle sera consignée.

- Procédure de rappel de la position de conduite

1 Ne portez que la clé qui a été attribuée et enregistrée dans Mes réglages, puis déverrouillez et ouvrez la porte du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été enregistrée, la position de conduite ne

bouge pas.

2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

L'affichage tête haute (sur modèles équipés) se place sur la position enregistrée.

- Procédure d'annulation de la fonction de rappel de la mémoire

La manière d'annuler la fonction de rappel de mémorisation varie en fonction de l'appareil d'authentification.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■ **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation**

- Le moment de l'opération peut varier en fonction du dispositif utilisé pour identifier une personne.
- Étant donné qu'une position de conduite mémorisée peut être enregistrée pour chaque clé électronique, si 2 clés ou plus sont portées, le rappel de la position de conduite peut être différent.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

Mes réglages

Grâce à l'identification d'une personne au moyen d'un dispositif, tel qu'une clé électronique, la position de conduite et les réglages du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés la prochaine fois que le véhicule sera utilisé.

En assignant à l'avance un dispositif d'authentification à un conducteur, le conducteur peut entrer dans le véhicule avec ses réglages favoris.

Les réglages pour jusqu'à 3 conducteurs peuvent être enregistrés dans Mes réglages.

Pour plus de détails sur l'affectation/la suppression de clés électroniques, la définition des noms de conducteur, l'initialisation, la modification manuelle des conducteurs ou la suppression d'un conducteur, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Types d'appareils d'authentification attribués

Il est possible d'identifier une personne à l'aide des appareils d'authentification suivants:

- Clé électronique

Une personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique. (→P.162)

- Appareils Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui avait été utilisé en tant que téléphone mains libres lors de la dernière utilisation du véhicule est connecté au système audio.

Si une personne est identifiée par la détection d'une clé électronique, l'identification par l'appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

Fonctions réactivées

Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'un appareil d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont réactivés:

- Position de conduite (fonction de rappel de mémoire)[*1]

Lorsqu'une personne a été identifiée, la position de conduite qui a été définie lors de la dernière conduite (avec la position de changement de vitesse placée sur P) est rappelée lorsque l'opération suivante est effectuée.

- Identification à l'aide de la clé électronique: La porte du conducteur est déverrouillée et ouverte au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

- Affichages de compteurs[*2], affichage tête haute[*1, 2] et affichage central[*2]

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

- Réglages du véhicule disponibles sur l'affichage central[*2]

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

*1: Sur modèles équipés

*2: Certains réglages sont exclus

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule .. 211

Chargement et bagages 219

Limites de charge du véhicule..... 222

Conduite avec une caravane/remorque 223

Remorquage avec les 4 roues au sol..... 237

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage)..... 238

Mode de conduite EV.. 243

Transmission hybride .. 246

Levier de clignotants ... 249

Frein de stationnement 250

Maintien des freins..... 254

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares 257

Feux de route automatiques 260

Commande de feux antibrouillards..... 264

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 265

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière 269

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant . 271

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Toyota Safety Sense 2.5 + ... 274

PCS (système de sécurité de pré-collision)..... 279

LTA (aide au suivi de voie) 291

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 303

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 316

BSM (surveillance de l'angle mort)..... 319

Système intuitif d'aide au stationnement..... 325

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)..... 334

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)..... 341

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)..... 348

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 351

Commande de sélection du mode de conduite..... 353

Mode Trail 354

Systèmes d'aide à la conduite..... 356

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique 363

Conseils de conduite hivernale 365

Précautions relatives aux véhicules utilitaires.... 369

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.238

■ Conduite

1. Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.246)
2. Relâchez le frein de stationnement. (→P.250)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur une position autre que P. (→P.251)

3. Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

1. Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
2. Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.250)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P ou N. (→P.246)

■ Stationnement du véhicule

1. Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement (→P.250), et mettez le levier de vitesses sur P (→P.246).
3. N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.
4. Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système hybride.
5. Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

1. Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.247)
2. Tirez sur la commande de frein de stationnement pour serrer le frein de stationnement manuellement.
3. Relâchez la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.
4. Appuyez sur la commande de frein de stationnement pour desserrer le frein de stationnement manuellement.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque le levier de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier de vitesses passe de la position P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P.357)

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire d'éviter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P.363)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Guide d'accélération ÉCO (→P.111, 124)

Il est plus facile de conduire de manière éco-responsable en conduisant en consultant l'affichage du Guide d'accélération ÉCO. En outre, en utilisant le Guide d'accélération ÉCO, il est plus facile d'augmenter l'évaluation du “Score Éco”.

- Lors d'un démarrage: Tout en restant dans la plage du Guide d'accélération ÉCO, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur et accélérez à la vitesse souhaitée. Si une accélération est évitée, le score “Démrg” augmente.
- Pendant la conduite: Après avoir accéléré à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse stable dans la plage du Guide d'accélération ÉCO. En maintenant le véhicule dans la plage du Guide d'accélération ÉCO, le score “Rég vit” augmente.
- Lors d'un arrêt: Lorsque vous arrêtez le véhicule, le score “Arrêter” augmente si vous relâchez la pédale d'accélérateur tôt.

■ Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement

s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P.357), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.357) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

En outre, le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas dans les conditions suivantes:

- Lorsque le mode Trail est activé (modèles AWD)

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 500 premiers miles (800 km):

Ne tractez aucune remorque/caravane.

- Pendant les 600 premiers miles (1000 km):

• Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
• Évitez les accélérations brusques.
• Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
• Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.557)

■ Conduite éco-responsable

→P.100, 106

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin “READY” est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

- Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.

- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule. Bien que le véhicule soit équipé du système d'avertissement acoustique du véhicule, conduisez prudemment car les piétons à proximité peuvent ne pas remarquer le véhicule si l'environnement est bruyant.

- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

- Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Cependant, en cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P.497

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.246)

- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.

- Ne conduisez pas votre véhicule sur des pistes tout-terrain. Il ne s'agit pas d'un véhicule conçu pour une conduite tout-terrain. Redoublez de prudence si vous ne pouvez éviter de conduire en tout-terrain.

AVERTISSEMENT

- Ne franchissez pas de gué ou d'autres zones inondées. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, d'endommager le système hybride ou bien de détériorer gravement le véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors qu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer alors que le levier de vitesses est sur R. Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Placer le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement désactive le système hybride. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.

AVERTISSEMENT

- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible. Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement. Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin “READY” est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur. Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil. Cela peut avoir les conséquences suivantes:
  - Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.

AVERTISSEMENT

- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, mettez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule. Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin “READY” est allumé. Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement alors que le témoin “READY” est allumé ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride. Vous risquez de vous brûler.

Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

AVERTISSEMENT

- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

Si le véhicule est bloqué

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsque l'un des pneus n'est plus en contact avec le sol, est ensablé ou embourbé, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

NOTE

Lors de la conduite du véhicule

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager la direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.523)

À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur des routes inondées à la suite de fortes pluies, etc.
Cela pourrait causer de graves dommages au véhicule, tels que :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques

NOTE

- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la boîte-pont hybride (avant et arrière [modèles AWD]), etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs. ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

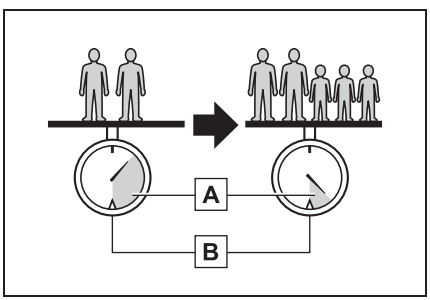
Par exemple, si la quantité “XXX” est de 1400 lbs. et que

votre véhicule comptera cinq passagers de 150 lb. chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. (1400 − 750 (5 x 150) = 650 lb.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.222)

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.556)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

B[*2] lb. (kg) - A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = Poids des personnes

[*2]: B = Capacité de charge totale

[*3]: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

C lb. (kg) - D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = Poids supplémentaire des personnes

[*5]: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres

termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
  - Sur le cache-bagages
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation d'un porte-bagages de toit (véhicules avec rails de toit)

Respectez les précautions suivantes:

AVERTISSEMENT

- Disposez le chargement de manière à répartir son poids équitablement entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'un chargement long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.556)
- Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.
- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoque son retournement suite à une utilisation incorrecte du véhicule, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous devez conduire sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez le véhicule de temps à autre pour vérifier que la charge reste en place.
- Ne dépassez pas un poids de chargement de 165 lb. (75 kg) sur le porte-bagages de toit.

NOTE

■ Mise en place de la charge

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant ou du toit ouvrant panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids nominal de remorque et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.556

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.556

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- TWR (poids nominal de remorque): →P.230, 556

TWR désigne le poids maximum brut de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent

également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.472)

AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour le transport de passagers et de charges. Tracter une caravane/remorque peut avoir un impact négatif sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, vous ne devez pas surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de remorquage utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et correctement utilisé, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et les performances de freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

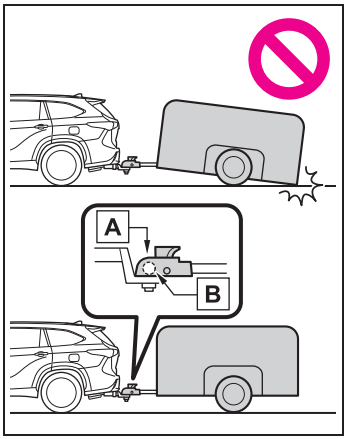
Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties Toyota ne s'appliquent pas aux dommages et pannes causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les éléments supplémentaires nécessaires, comme le kit de remorquage, etc.

■ Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour plus de sécurité avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à une hauteur appropriée au coupleur de la caravane/remorque.



A Coupleur

B Boule d'attelage

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P.562)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque fonctionnent conformément à la loi.
- Tous les feux fonctionnent chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est placée à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
  Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y a pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est correctement

chargé.

- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé de composants de groupe motopropulseur neufs (tels que le moteur, la transmission hybride, le différentiel arrière ou les roulements de roue), Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Une fois que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, durant les 500 miles (800 km) suivants, roulez à une vitesse inférieure à 50 mph (80 km/h) lorsque vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer à plein gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous à “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.)
- Resserrez les boulons de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru environ 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    N'essayez pas de contrôler le louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    N'augmentez pas la vitesse.
    N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (S'il est activé, le dispositif anti-louvoiement de la caravane/remorque vous aide également à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

- Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:
  - Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
  - Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
  - Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
    Assurez-vous que la charge ne s'est pas déplacée.
    Assurez-vous que le poids au timon est conforme, si possible.
  - Vérifiez la charge dans le véhicule.
    Assurez-vous que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, cela signifie que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

AVERTISSEMENT

■ Précautions de conduite avec une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. La stabilité et les performances de freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les réglages et les performances du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ Pour éviter tout accident ou blessure

- Ne dépassez pas les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (900 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si vous constatez une instabilité au niveau de l'ensemble véhicule-remorque suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité se produit.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas le poids de l'attelage de caravane/remorque, le poids brut du véhicule, le poids brut sur essieu et le poids au timon.
- N'utilisez pas les systèmes suivants lorsque vous tractez une caravane/remorque.
  - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
  - LTA (aide au suivi de voie)
  - PCS (système de sécurité de pré-collision)
  - BSM (surveillance de l'angle mort)

AVERTISSEMENT

- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)

● Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une pente très longue ou abrupte. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.

● L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une pente très longue ou abrupte, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

● Ne tractez pas de caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

● Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

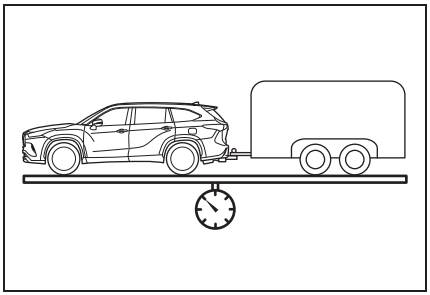
● Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.

● Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de dommage au niveau du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

Expressions liées au remorquage

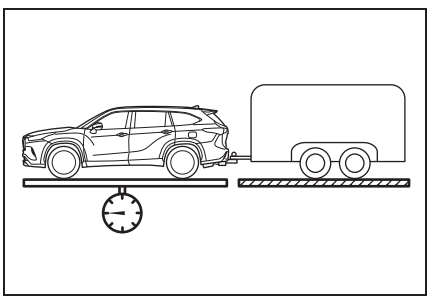
■ GCWR (poids nominal brut combiné)

Poids total roulant maximum autorisé. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



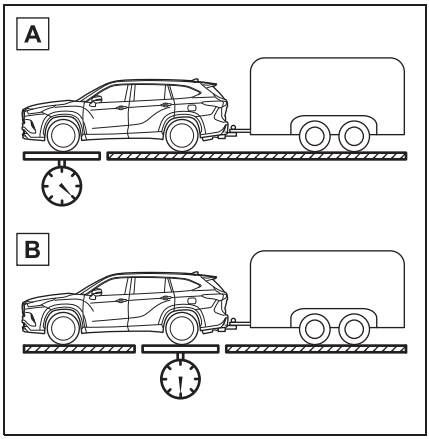
■ GVWR (poids nominal brut du véhicule)

Poids nominal brut du véhicule maximum autorisé. Le poids nominal brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



■ GAWR (poids nominal brut sur essieu)

Poids brut maximum sur essieu autorisé. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



A GAWR avant

B GAWR arrière

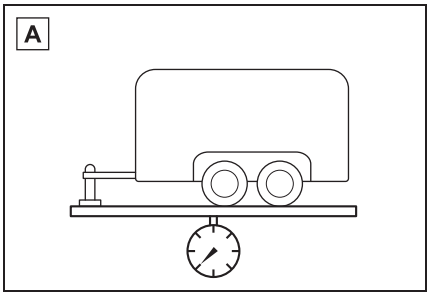
■ TWR (poids nominal de remorque)

Poids brut maximum de remorque autorisé. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et des systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaires dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

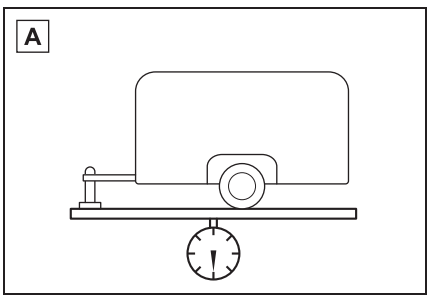
Si le poids brut de remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.



A Avec freins

■ TWR non-freiné (poids nominal de remorque non-freinée)

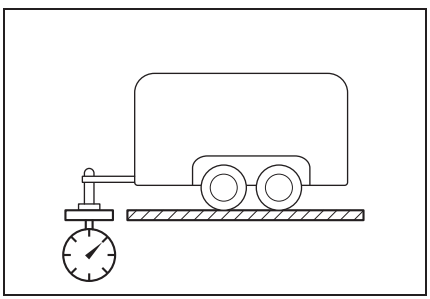
Poids nominal de remorque pour tracter une remorque sans système de frein de service.



A Sans freins

■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P.230)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le TWR indiqué dans le tableau. (→P.230)
- Le poids total roulant ne doit jamais excéder le GCWR indiqué dans le tableau. (→P.230)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.556)
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.556)
- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (900 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.

GCWR, TWR et TWR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR[*1] et TWR[*1]

Code modèle[*2]	Moteur	Système de conduite	GCWR	TWR
• AXUH70L-ARXNHA • AXUH70L-ARXMHA • AXUH70L-ARXGHA	2,5L 4-cylindres (A25A-FXS)	2WD	9460 lb. (4290 kg)	3500 lb. (1590 kg)
• AXUH78L-ARXNHA • AXUH78L-ARXMHA • AXUH78L-ARXGHA		AWD	9500 lb. (4310 kg)	

■ TWR non-freiné[*1]

1000 lb. (450 kg)

[*1]: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE internationale SAE J2807.

[*2]: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.556)

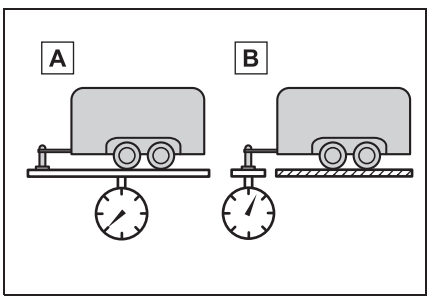
Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur recommandée de poids au timon varie selon le type de caravane/remorque ou de remorquage, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs recommandées la caravane/remorque doit être chargée conformément aux instructions suivantes.

• Poids au timon

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon représente 9% à 11%.

(Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



A Poids brut de remorque

B Poids au timon

Vous pouvez mesurer le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota recommande d'utiliser un attelage de remorquage/une barre d'attelage Toyota pour votre véhicule. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez uniquement un attelage qui soit conforme au poids brut de remorque requis pour votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Retirez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Retirez l'attelage de caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après retrait de l'attelage, protégez les orifices de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration de toute substance à l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par le fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, l'utilisateur doit déterminer la limite de poids nominal maximum pour l'attelage concerné et ne jamais dépasser la limite de poids nominal maximum spécifiée pour l'attelage pour caravane/remorque. Excéder la limite de poids nominal maximum déterminée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lors du montage d'un attelage de caravane/remorque

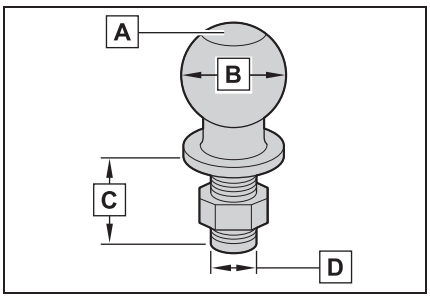
Utilisez uniquement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risquez de causer des dommages à la carrosserie.

Sélection de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisa-

gée.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.



A Résistance de charge de la boule d'attelage

Doit être supérieure ou égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

B Diamètre de la boule

Doit correspondre à la taille du coupleur de caravane/remorque. La taille de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiquée sur la plupart des coupleurs.

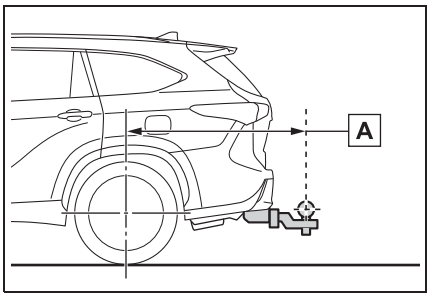
C Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

D Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre de l'orifice de fixation de la boule.

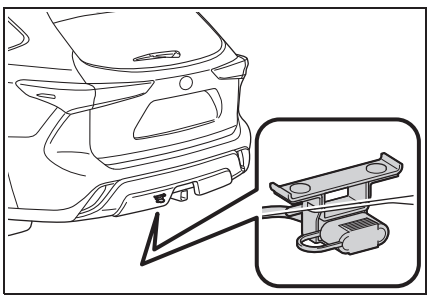
Positions de la boule d'attelage de remorquage



A Position de la boule d'attelage: 50,7 in. (1289 mm)

Branchement des éclairages de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.



Veuillez consulter votre concessionnaire pour le montage des feux de la caravane/remorque, un montage incorrect pouvant causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

Fonction de coupure automatique du courant électrique

En cas de surintensité électrique, la fonction de coupure automatique interrompt l'alimentation électrique des éclairages de la caravane/remorque, afin de ne pas endommager le système électrique du véhicule.

Cette fonction est activée dès lors que le courant nominal de l'un quelconque des composants suivants du circuit d'éclairage de la caravane/remorque est dépassé:

- Feux arrière: maximum 4,5 A
- Feu de stop/clignotant (droit): maximum 7,8 A
- Feu de stop/clignotant (gauche): maximum 4,5 A

Lorsque la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique est activée

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume pas suite à l'activation de la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique, le système d'éclairage doit être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-dessous.

- Si un feu arrière ne s'allume pas, mettez la commande des phares sur arrêt.
- Si le feu de stop/clignotant droit ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu de stop/clignotant gauche ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse ne fonctionnent pas, appuyez sur la commande de feux de détresse pour les éteindre.

Après réinitialisation du système d'éclairage, actionnez à nouveau les commandes d'éclairage pour vérifier si les éclairages fonctionnent correctement.

Si les éclairages ne fonctionnent pas correctement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement. Un raccordement direct des feux de la caravane/remorque risquerait d'endommager le système électrique de votre véhicule et de causer un dysfonctionnement.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée, imposée pour votre caravane/remorque.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route plane, en

ligne droite et sèche. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque indiquée dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux et les pneus de la caravane/remorque et les branchements entre le véhicule et la caravane/remorque. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Effectuer une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, déplacez votre main vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les virages serrés et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- La distance d'arrêt augmente avec une caravane/remorque attelée, augmentez par conséquent la distance de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brusques.

- Évitez les coups de volant et les virages serrés, et ralentissez à l'approche des virages.
- Notez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en augmentant le rayon de braquage.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc. La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du système de charge lorsque vous utilisez le frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D. En mode S, la gamme de rapports de la transmission hybride doit être positionnée sur 5 ou moins. (→P.246)
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer une descente, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les côtes longues ou abruptes. Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en cours d'utilisation) et arrêtez-vous sur le côté de la route dans un endroit sûr. (→P.548)
- Lorsque vous stationnez, placez toujours des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Mettez la transmission sur P et serrez le frein de stationnement. Évi-

tez de stationner en pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez d'abord les précautions suivantes:

1 Freinez et maintenez la pédale de frein appuyée.

2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

4 Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

5 Arrêtez le système hybride.

- Démarrage après un stationnement en pente:

1 Levier de vitesses en position P, démarrez le système hybride. Veillez à maintenir la pédale de frein enfoncée.

2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesses sur R.

3 Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez ce dernier. (→P.250)

4 Relâchez la pédale de frein, puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

5 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

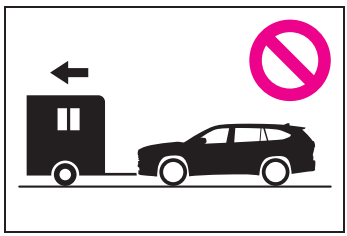
Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

NOTE

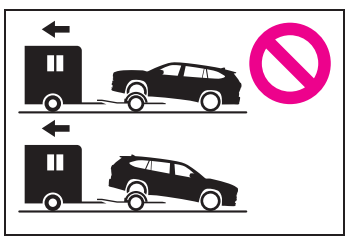
■ **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.



■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission hybride et au système AWD hybride**

Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission hybride et au système AWD hybride.



Contact d'alimentation (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

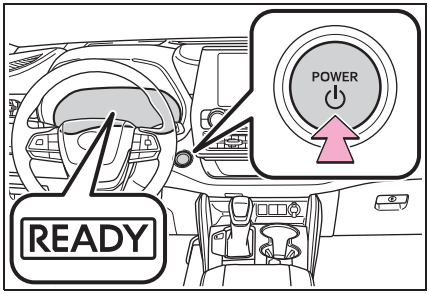
4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin “READY” s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin “READY” s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.



5 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin “READY” est éteint.

■ Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.89)
  Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin “READY” peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin “READY” s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

→P.81

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. Reportez-vous à P.542 pour

redémarrer le système hybride.

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

→P.140

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P.164

■ **Remarque sur la fonction d'accès mains libres**

→P.165

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans l'éventualité où le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système hybride**

→P.88

■ **Pile de la clé électronique**

→P.481

■ **Fonctionnement du contact d'alimentation**

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Personnalisation**

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.540.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.
Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant un dysfonctionnement du contact d'alimentation**

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment de d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.250), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3 N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la

position de changement de vitesse sur P.

4 Appuyez sur le contact d'alimentation.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride lorsque le levier de vitesses se trouve sur P et que le système hybride fonctionne pendant une période prolongée.
- Le système hybride s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que le levier de vitesses se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier de vitesses se trouve sur une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.147) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique. Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.

AVERTISSEMENT

Arrêt du système hybride en cas d'urgence

- Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.497)
  Cependant, n'appuyez pas sur le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier de vitesses sur N puis appuyez sur le contact d'alimentation.

AVERTISSEMENT

■ Lors du stationnement

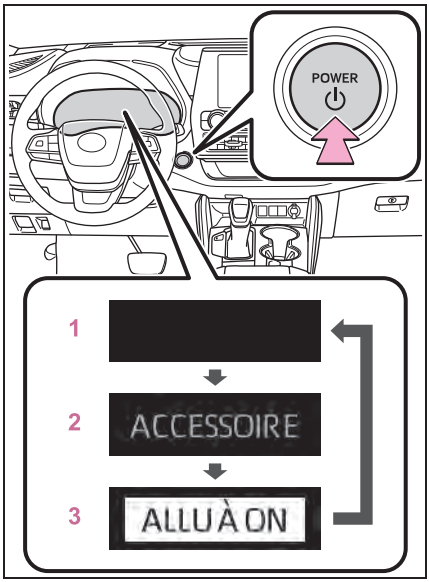
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride en marche. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)



1 OFF*

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

“ACCESSOIRE” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

“ALLU À ON” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesses n'est pas sur P ou si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses lorsque vous arrêtez le système hybride, le contact d'alimentation reste sur ON et non sur OFF.

Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Si vous laissez le véhicule sur ACC ou sur ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes alors que le levier de vitesses est sur la position P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation se met automatiquement sur arrêt. De même, si la batterie de 12 volts restante est faible alors que le levier de vitesses est sur la position P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé et le contact d'alimentation en position ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas), un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. S'il reste dans cet état, le contact d'alimentation passe automatiquement sur arrêt.
Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.
- Si “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, le contact d'alimentation n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d'alimentation en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt mais sur ON. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Placez le levier de vitesses sur P.
3. N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.
4. Vérifiez que “ACCESSOIRE” s'affiche sur l'écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact d'alimentation.
5. Vérifiez que “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” sur l'écran multifonctionnel sont désactivés.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé.
Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt mais reste sur ON.
Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie 12 V risque de se décharger.

Mode de conduite EV

En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

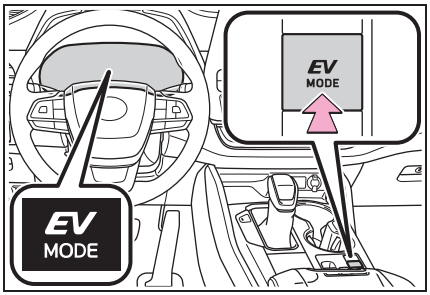
Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Toutefois, lorsque le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé, le véhicule peut émettre un signal sonore.

Instructions d'utilisation

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume. Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en mode de conduite EV.



■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
  Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une pente ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
  Vous avez laissé le véhicule exposé à des températures inférieures à environ 68°F (20°C) pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
  Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.135)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur à essence est froid, le moteur à essence démarre automatiquement après un court instant, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de passer en mode de conduite EV.

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin “READY” est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche, le témoin de mode de conduite EV clignote puis s'éteint, et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
  Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.135)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 0,6 mile (1 km). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.
(La distance pouvant être parcourue dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En conduisant en mode de conduite EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

Si “Mode EV non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV n'est pas disponible. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.

Si “Mode EV désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV a été automatiquement annulé. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Conduisez le véhicule quelques instants avant d'essayer d'activer à nouveau le mode de conduite EV.

AVERTISSEMENT

Précautions pendant la conduite

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, faites particulièrement attention aux alentours du véhicule. À cause de l'absence de bruit du moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule, soyez donc extrêmement prudent lorsque vous conduisez. Par conséquent, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé.

Transmission hybride

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P.248)

*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

*2: En sélectionnant les gammes de rapports en mode S, vous pouvez contrôler la force d'accélération et la force du frein moteur.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses activé

Même lorsque vous commutez le mode de conduite sur le mode sport dans le but d'actionner le frein moteur, le frein moteur ne s'active pas car le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses n'est pas désactivé.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

→P.213

AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

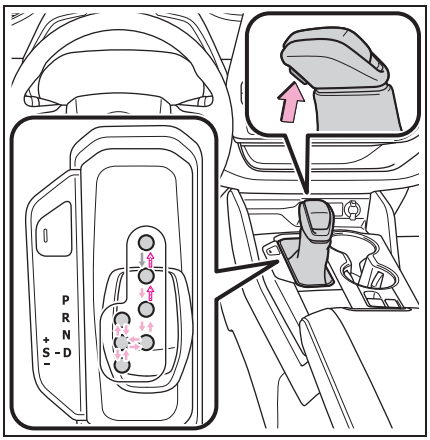
Évitez de rétrograder et d'accélérer brusquement, car ceci peut provoquer un tête à queue ou un dérapage du véhicule.

NOTE

■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant une période prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité à démarrer le véhicule.

Actionnement du levier de vitesses



⇐: Le contact d'alimentation étant sur ON et la pédale de frein enfoncée*, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

⇐: Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

⇐: Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet et à ce que la pédale de frein soit enfoncée lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

*: Pour pouvoir faire passer le véhicule de P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact d'alimentation est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

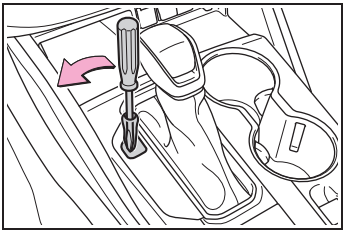
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

1. Mettez le contact d'alimentation sur ON et vérifiez que le frein de stationnement est serré. (→P.241, 250)
2. Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
3. Appuyez sur la pédale de frein.
4. Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

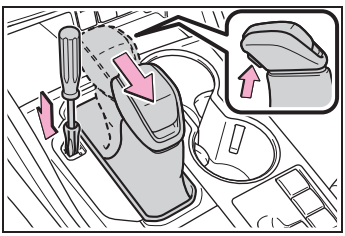
Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un

chiffon.



5 Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé.

Le levier de vitesses peut être déplacé lorsque les deux boutons sont enfoncés.



AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses**

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

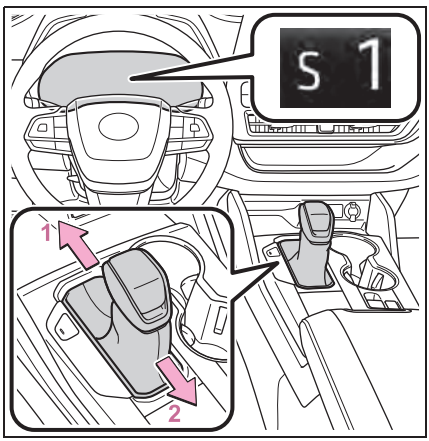
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Sélection du mode de conduite

→P.353

Changement de gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesses est placé sur la position S, le levier de vitesses peut être actionné comme suit:



1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de S1 à S6, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est S4 ou S5, selon la vitesse du véhicule.

■ **Mode S**

- Vous avez le choix entre 6 niveaux de force d'accélération et de puissance du frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure

permet d'obtenir une force d'accélération et une puissance de frein moteur plus élevées qu'une gamme de rapports supérieure, et le régime moteur augmente également.

- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en surrégime du moteur lorsque la gamme de rapports sélectionnée est 4 ou moins.
- Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est 4 ou moins, maintenez le levier de vitesses sur "+" pour sélectionner la gamme 6.

Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

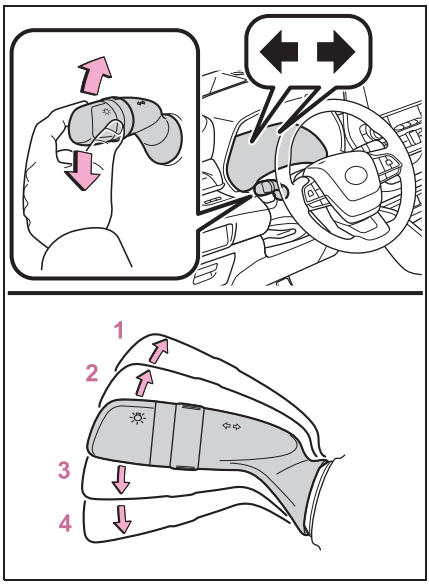
Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses est actionné. (Le signal sonore retentit deux fois.)

Si l'indicateur S ne s'allume pas ou si l'indicateur D s'affiche même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur S

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission hybride. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. (Dans pareil cas, la transmission hybride se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



1 Virage à droite

2 Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

3 Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

4 Virage à gauche

Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

Frein de stationnement

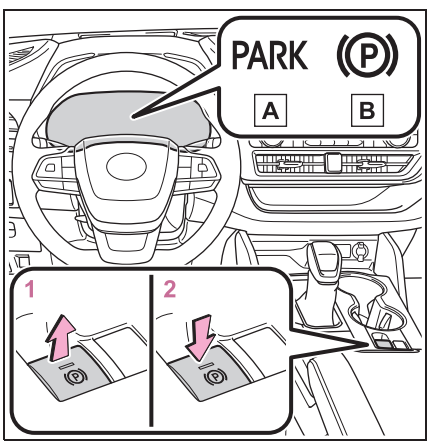
Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement en fonction de l'actionnement du levier de vitesses. De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ **Utilisation du mode manuel**

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



A États-Unis

B Canada

1 Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

2 Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement

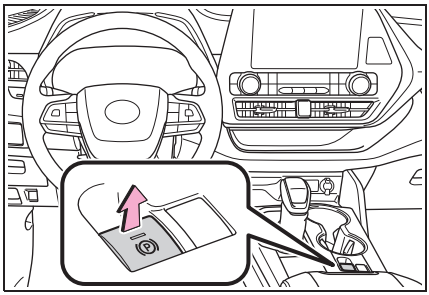
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement (→P.252)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'éteignent.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement clignotent, actionnez à nouveau la commande. (→P.512)

■ Active le mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce que “Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB activée” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



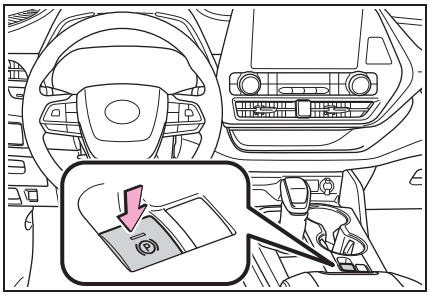
Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier de vitesses est retiré de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'éteignent.
- Lorsque le levier de vitesses est mis sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.

Actionnez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

■ Désactive le mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement appuyée jusqu'à ce “Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB désactivée” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (serrage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement relâché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée lentement dans les conditions suivantes:

- Le porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- Le levier de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé

Si la fonction de relâchement automatique ne fonctionne pas, relâchez le frein de stationnement manuellement.

■ Si “Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ Si “EPB non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Témoin indicateur de frein de stationnement et témoin de frein de stationnement

- En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument et restent allumés comme indiqué ci-dessous:
  ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.
  Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.
- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de

frein de stationnement restent allumés pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

Stationnement du véhicule

→P.211

Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. “EPB appliqué” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume

→P.504

Utilisation en période hivernale

→P.365

AVERTISSEMENT

Lorsque vous stationnez le véhicule

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré accidentellement, et le véhicule risquerait de se déplacer, ce qui pourrait entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Commande de frein de stationnement

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement. Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

NOTE

Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

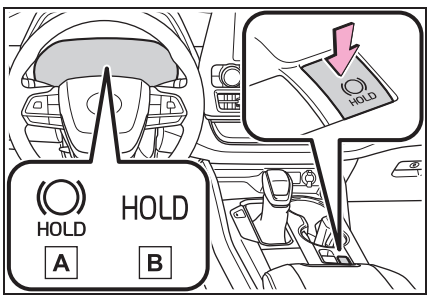
Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, S ou N, alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou S, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) A s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) B s'allume.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- Le frein de stationnement est serré.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le

conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.250)

■ Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Anomalie du maintien des freins. App péd fr pr désact et Visitez votre concessionnaire” ou “Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Si le témoin d'activation du système de maintien des freins clignote

→P.513

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage

Lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une côte à fort pourcentage, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une telle situation.

■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

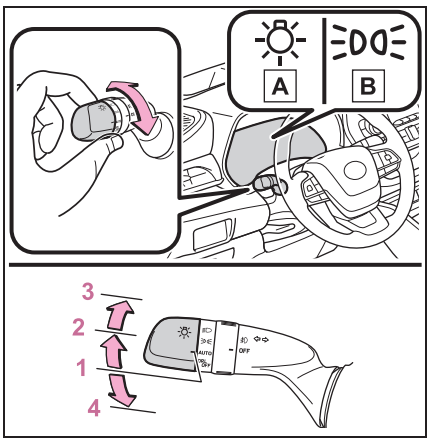
Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d'alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact d'alimentation, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande ☼ permet d'allumer les éclairages comme suit:



A États-Unis

B Canada

1 AUTO Les phares, les éclairages de jour (→P.257) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contact d'alimentation est sur ON.)

2 ≡DOE Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.257) s'allument.

3 Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

4 DRL OFF (États-Unis) Arrêt

■ Système d'éclairage de jour

- Véhicules sans feux de stationnement à LED: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de croisement et éclairent de manière plus faible que les feux de croisement.
- Véhicules avec feux de stationnement à LED: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de stationnement et éclairent de manière plus lumineuse que les feux de stationnement.
- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
  - Le système hybride a démarré
  - Le frein de stationnement est relâché
  - La commande de phares est sur la position ≡DOE ou AUTO*

*: Lorsque l'environnement est lumineux

Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

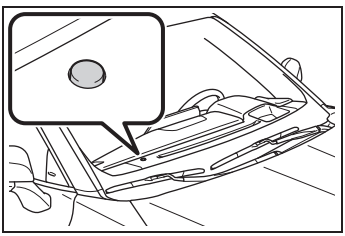
- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désac-

tivés en actionnant la commande.

Pour le Canada: Les éclairages de jour ne s'activent pas quand les feux antibrouillard s'allument.

- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

Capteur de commande de phares



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le contact d'alimentation est placé sur ACC ou arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est placé sur ACC ou arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Sauf pour le Canada: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur ou .

Pour le Canada: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur AUTO une fois et à nouveau sur ou .

Correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt ou sur ACC et que la porte du conducteur est ouverte alors que les éclairages sont allumés.

Éclairage d'accueil

Les feux de stationnement et les feux arrière s'allument automatiquement la nuit lorsque les portes sont déverrouillées au moyen de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé, si la commande d'éclairage est sur la position AUTO.

Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre

votre véhicule plus visible.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 V du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ. Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie 12 V se désactive.
Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

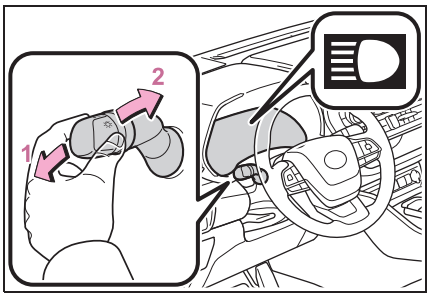
- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

> ⚠ NOTE
>
> **■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**
>
> Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Allumage des feux de route



1 Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)

L'AFS (système d'éclairage avant adaptatif) garantit une excellente visibilité aux intersections et dans les virages, en réglant automatiquement l'axe d'éclairage des phares en fonction de la vitesse du véhicule et du degré de l'angle de braquage.

Le système AFS est fonctionnel à une vitesse égale ou supérieure à 6 mph (10 km/h).

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

Feux de route automatiques

Les feux de route automatiques utilisent un capteur de caméra situé derrière la partie supérieure du pare-brise pour évaluer la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

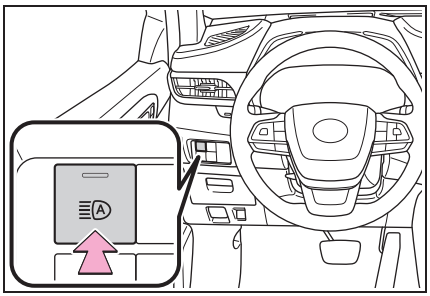
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

Ne surchargez jamais le véhicule.

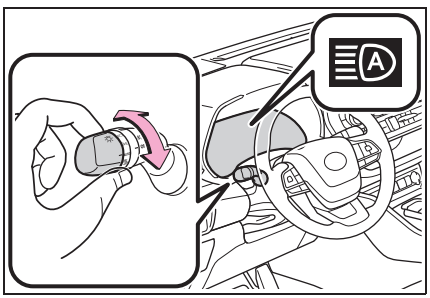
Activation des feux de route automatiques

1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.



2 Placez la commande de phares sur la position AUTO ou ≡D.

Le témoin de feux de route automatiques s'allume lorsque le système fonctionne.



■ Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
- La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Les véhicules circulant devant ont leurs phares ou feux arrière allumés.
- Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.

■ Informations relatives à la détection par le capteur caméra

● Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement dans les situations suivantes:
- Lorsqu'un véhicule apparaît brusquement dans un virage
- Lorsqu'un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
- Lorsque des véhicules circulant devant ne peuvent pas être détectés à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
- Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent dans une voie éloignée sur une route large
- Lorsque les éclairages des véhicules circulant devant ne sont pas allumés

● Les feux de route peuvent s'éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.

● Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux et autres objets réfléchissants peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.

● Les facteurs suivants peuvent affecter le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route:
- L'intensité lumineuse des phares, feux antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
- Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
- Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
- Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
- Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et la quantité de bagages présents dans le véhicule

● Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre de manière inattendue.

● Des vélos ou des véhicules similaires peuvent ne pas être détectés.

● Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement le niveau de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de commuter manuellement entre les feux de route et de croisement.
- En cas de conduite par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Lorsque le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
- Lorsque le pare-brise est fissuré ou endommagé
- Lorsque le capteur de caméra est déformé ou sale
- Lorsque la température du capteur de caméra est extrêmement élevée
- Lorsque le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards
- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. projetée par un véhicule qui précède
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la surface est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voies pavées, routes en gravier, etc.)
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés
- Lorsqu'un objet hautement réfléchissant est présent en avant du véhicule, comme un panneau ou un miroir
- Lorsque l'arrière d'un véhicule qui vous précède est hautement réfléchissant, comme par exemple un conteneur sur un camion
- Lorsque les phares du véhicule sont endommagés ou sales, ou ne sont pas réglés correctement
- Lorsque le véhicule penche d'un côté ou est cabré en raison d'un pneu crevé, de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Lorsque les phares commutent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale
- Lorsque le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

La sensibilité du capteur peut être temporairement réduite.

1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- La commande de phares est sur AUTO ou .
- Le levier de commande de phares est sur la position feux de route.
- La commande de feux de route automatiques est activée.

2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

3 Dans les 60 secondes qui suivent l'étape **2**, tirez à nouveau le levier de commande de phares sur la position d'origine, puis poussez-le sur la position feux de route 10 fois rapidement, et laissez le levier sur la position feux de route.

4 Si la sensibilité est modifiée, le témoin de système de feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Les feux de route automatiques (phares) risquent de s'allumer même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

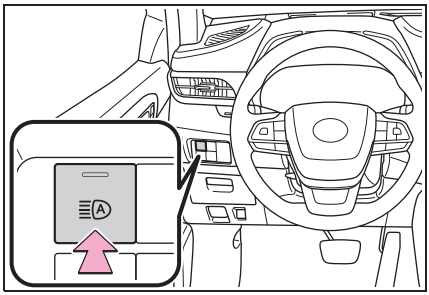
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

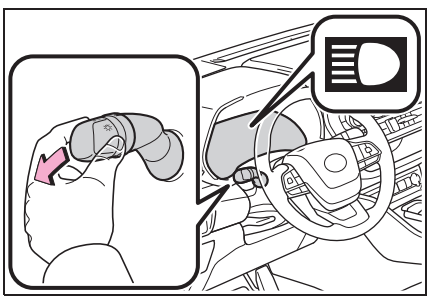


■ Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

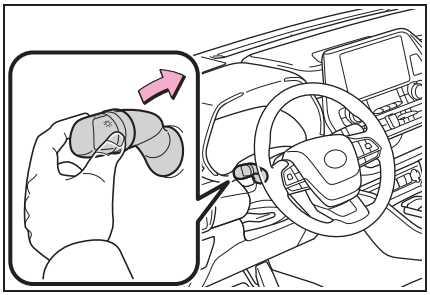
Tirez le levier sur sa position initiale pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.



■ Passage temporaire en feux de croisement

Tirez le levier vers vous, puis remettez-le dans sa position initiale.

Les feux de route s'allument lorsque vous tirez le levier vers vous, mais une fois que vous remettez le levier dans sa position initiale, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Ensuite, le système de feux de route automatiques est à nouveau activé.



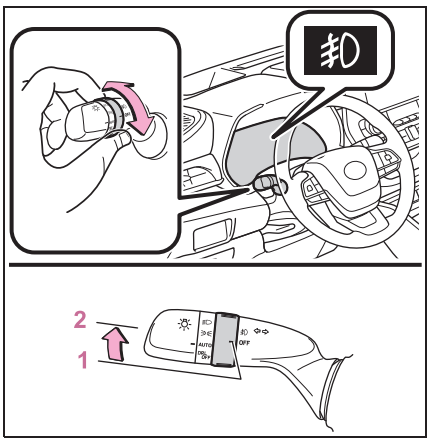
Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

Commande de feux antibrouillards

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



1 OFF (États-Unis) ou O (Canada) Éteint les feux antibrouillard

2 Allume les feux antibrouillards

Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque

Les feux de stationnement sont allumés ou les phares sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet de commuter entre le mode de fonctionnement automatique et le mode de fonctionnement manuel, ou d'utiliser le lave-vitre.

NOTE

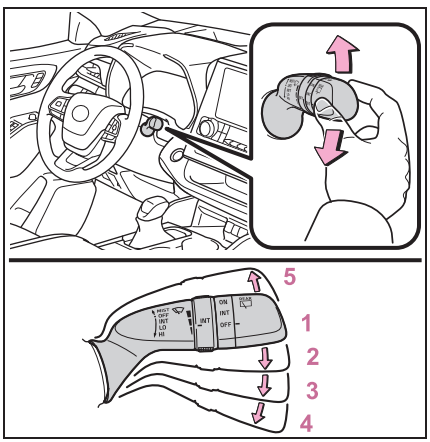
■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionnement du levier d'essuie-glace

L'actionnement du levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable



1 OFF (États-Unis) ou (Canada) Éteint

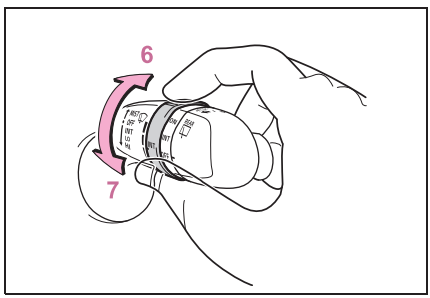
2 INT (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement intermittent

3 LO (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement à vitesse lente

4 HI (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement à vitesse rapide

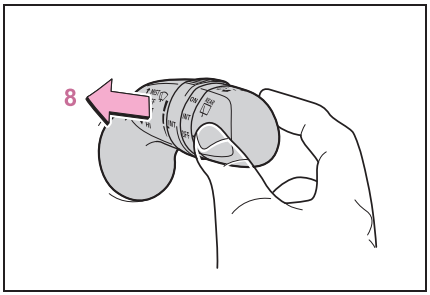
5 MIST (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement temporaire

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.



6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

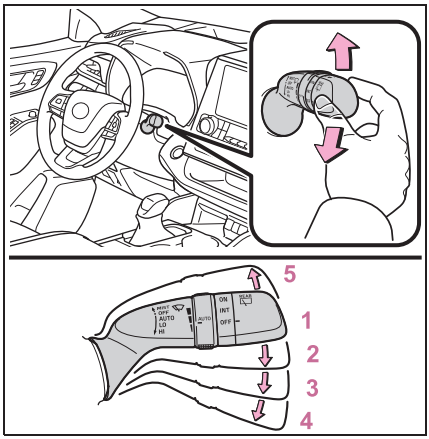
Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque “AUTO” est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

La sensibilité du capteur peut être réglée lorsque “AUTO” est sélectionné.



1 OFF (États-Unis) ou O (Canada) Éteint

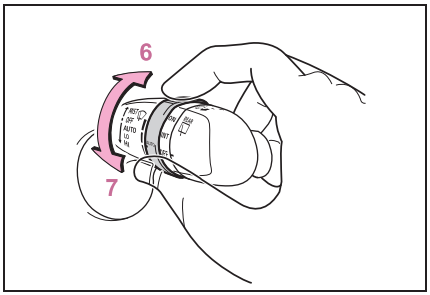
2 AUTO Balayage des essuie-glaces à détecteur de pluie

3 LO (États-Unis) ou ▼ (Canada) Fonctionnement à vitesse lente

4 HI (États-Unis) ou ▼▼ (Canada) Fonctionnement à vitesse rapide

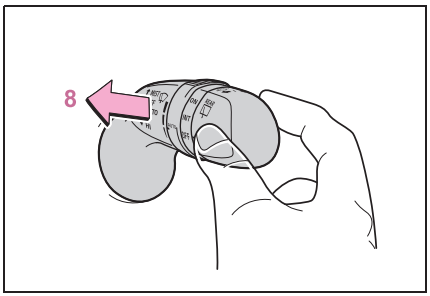
5 MIST (États-Unis) ou △ (Canada) Fonctionnement temporaire

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.



6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité



8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises.

■ Les essuie-glaces et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Balayage des essuie-glaces anti-ruissellement

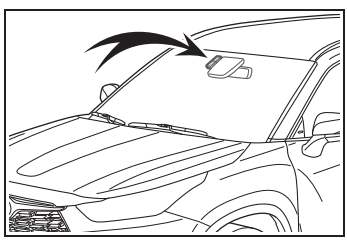
Après plusieurs nettoyages et balayages, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un court instant, afin d'éviter tout ruissellement. Cependant, cette fonction ne s'active pas lors de la conduite.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle de balayage intermittent de l'essuie-glace.

■ Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.
  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise



- Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position “AUTO” alors que le contact d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité en étant sur la position “AUTO”, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer l'accroissement de sensibilité du capteur.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 185°F (85°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode

autre que le mode AUTO.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

■ Fonction d'arrêt des essuie-glaces de pare-brise asservie à l'ouverture des portes avant (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Lorsque “AUTO” est sélectionné et que les essuie-glaces de pare-brise sont en cours de fonctionnement, si une porte avant est ouverte, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent afin d'éviter que les personnes qui entrent/sortent du véhicule ne soient éclaboussées par l'eau venant des essuie-glaces, à condition que le véhicule soit arrêté avec le frein de stationnement serré ou le levier de vitesses sur P. Lorsque la porte avant est fermée, le balayage des essuie-glaces reprend.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière

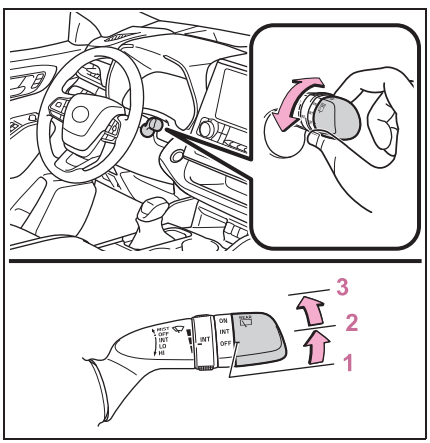
NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

Actionnement du levier d'essuie-glace

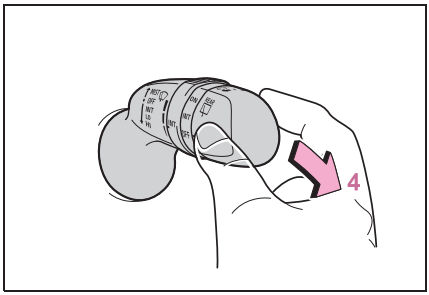
L'actionnement de la commande permet d'actionner l'essuie-glace arrière comme suit.



1 OFF (États-Unis) ou (Canada) Éteint

2 INT (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement intermittent

3 ON (États-Unis) ou (Canada) Fonctionnement normal



4 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de pousser du levier permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

Le lave-vitre s'active automatiquement et nettoie la caméra du rétroviseur numérique*1 (→P.185) et la caméra arrière*2.

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Si le liquide de lave-vitre n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi à la marche arrière

Lorsque le levier de vitesses est placé sur R et que les essuie-glaces avant sont en cours de fonctionnement, l'essuie-glace de lunette arrière effectue un balayage.

Personnalisation

Il est possible de modifier le réglage de la fonction asservie à la marche arrière. (→P.578)

NOTE

Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Le réservoir à carburant de votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui exige une baisse de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant de procéder au réapprovisionnement. Après avoir appuyé sur la commande d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne puisse être réapprovisionné en carburant.

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.565

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

AVERTISSEMENT

- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
  Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

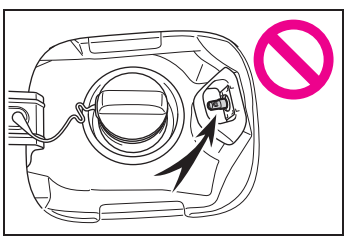
Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

NOTE

■ Réapprovisionnement en carburant

- Effectuez le réapprovisionnement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se ferme. Dans ce cas, du carburant risque de déborder si vous continuez à faire le plein. 5 minutes environ après la fermeture du clapet, le message “Fermez le couvercle du carburant” s'affiche à l'écran multifonctionnel. Pour poursuivre le plein, remettez le bouchon du réservoir en place et fermez la trappe de remplissage, puis appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture.
- Veillez à ce que le verrouillage de la trappe à carburant ne soit pas poussé par le support du pistolet de carburant, etc. Si le verrouillage est maintenu, la valve interne se ferme et du carburant peut se déverser. Pour éviter cela, appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.

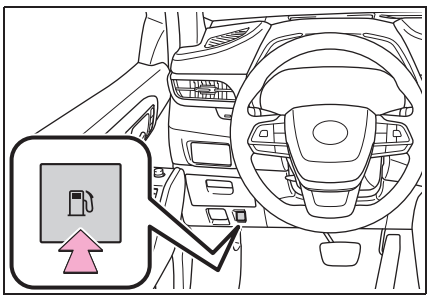


- Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.
  Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

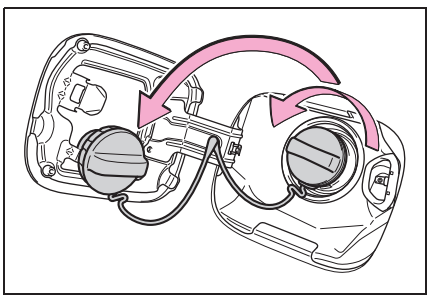
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

1 Appuyez sur la commande pour ouvrir la trappe à carburant.

La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur la commande. Avant que le réapprovisionnement en carburant soit possible, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer la progression du processus d'ouverture de la trappe à carburant.



2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

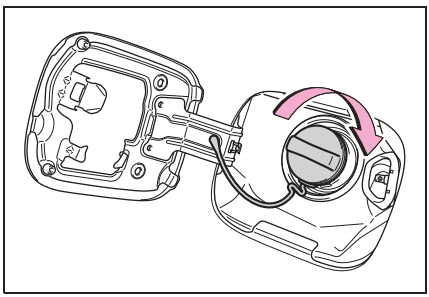


Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

→P.539

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense 2.5 +

Toyota Safety Sense 2.5 + se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

Système d'aide à la conduite

- **PCS (système de sécurité de pré-collision)**

→P.279

- **LTA (aide au suivi de voie)**

→P.291

- **AHB (feux de route automatiques)**

→P.260

- **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)***

→P.316

*: Sur modèles équipés

- **Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses**

→P.303

AVERTISSEMENT

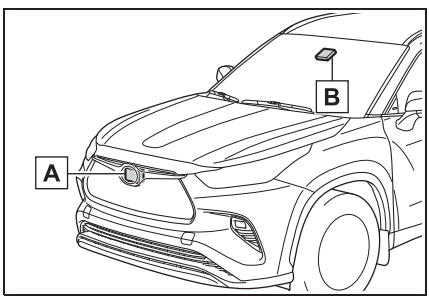
■ Toyota Safety Sense 2.5 +

Toyota Safety Sense 2.5 + est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

Capteurs

Deux types de capteurs, situés derrière la calandre et le pare-brise, détectent les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.



A Capteur radar

B Caméra avant

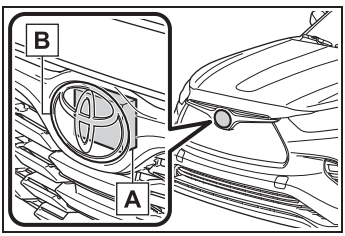
AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le capteur radar et le cache du capteur radar doivent rester propres en toutes circonstances.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache du capteur radar sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc. nettoyez-les.

Nettoyez le capteur radar et le cache du capteur radar avec un chiffon doux pour éviter de les endommager.

- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents) ou autres éléments sur le capteur radar, le cache du capteur radar ou la zone avoisinante.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur radar ou à la zone avoisinante.
  Si le capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant subissent un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur radar.
- Ne modifiez pas ni peignez le capteur radar ou le cache du capteur radar.
- Dans les cas suivants, le capteur radar doit être à nouveau étalonné. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
  - Lorsque le capteur radar ou la grille avant sont retirés et remontés ou remplacés
  - Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

■ Pour éviter tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

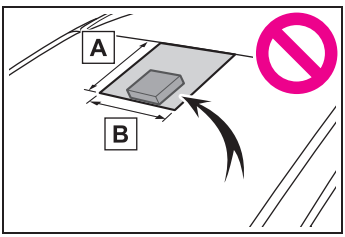
Sinon, la caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances.
  - Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
  - Si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.

AVERTISSEMENT

- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

● Ne fixez pas d'objets, tels que des autocollants, des autocollants transparents, etc. sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).



A Du haut du pare-brise jusqu'à environ 0,4 in. (1 cm) sous la partie inférieure de la caméra avant

B Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche à partir du centre de la caméra avant)

● Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre. (→P.376)

● Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.

● Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.

● Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré. Après avoir remplacé le pare-brise, la caméra avant doit être à nouveau étalonnée. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

● Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.

● Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.

● Ne salissez pas et n'endommagez pas la caméra avant. Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. De plus, ne touchez pas la lentille. Si la lentille est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.

● Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.

● Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction de la caméra avant, et ne la retirez pas.

● Ne démontez pas la caméra avant.

● Ne modifiez aucun composant du véhicule autour de la caméra avant (rétroviseur intérieur, etc.) ou au plafond.

● Ne fixez aucun accessoire au capot, à la calandre ou le pare-chocs avant pouvant obstruer la caméra avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

AVERTISSEMENT

- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un système peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, effectuez les actions spécifiées dans le tableau. Lorsque les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Situation	Actions
Lorsque la surface autour d'une caméra est couverte de saleté, d'humidité (embuée, couverte de condensation, givre, etc.), ou d'un autre corps étranger	En utilisant l'essuie-glace et la fonction d'A/C, enlevez la saleté et toute autre substance collée (→P.376).
Lorsque la température autour de la caméra avant est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid	Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant. Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était stationné, selon son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant.
	Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant.

Situation	Actions
La surface devant la caméra avant est obstruée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est collé sur la partie du pare-brise située devant la caméra avant.	Fermez le capot, enlevez l'autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction.
Lorsque “Radar du PCS en autocalibration et indisponible Consultez le manuel du propriétaire” est affiché.	Vérifiez s'il y a des substances collées au capteur radar et au cache du capteur radar et, le cas échéant, retirez-les.

● Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou que le véhicule a été conduit pendant un certain temps) et que les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.
Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la température autour du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid
- Lorsque la caméra avant ne peut pas détecter des objets situés devant le véhicule, par exemple pendant la conduite la nuit, dans la neige, ou le brouillard, ou lorsque des lumières vives se réfléchissent dans la caméra avant
- En fonction des conditions à proximité du véhicule, le radar peut juger que le milieu environnant ne peut pas être correctement reconnu. Dans ce cas, “PCS indisponible Consultez le manuel du propriétaire” s'affiche.

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra avant pour détecter des objets (→P.279) devant le véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.283)

Objets détectables

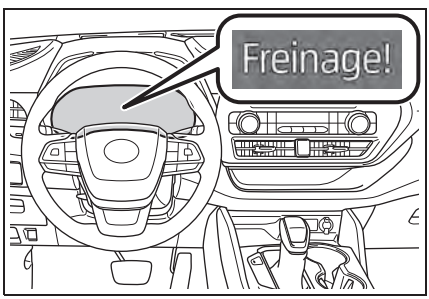
Le système peut détecter ce qui suit (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.



■ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

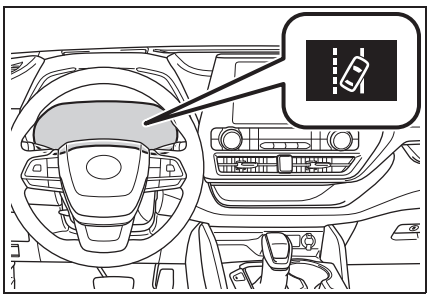
■ Freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est extrêmement élevée, les

freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

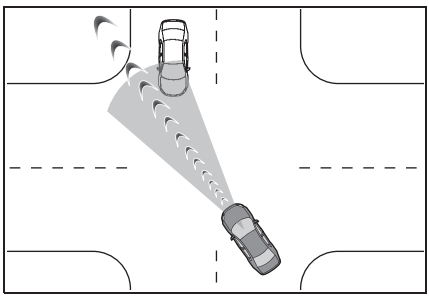
Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée et qu'il y a suffisamment d'espace pour diriger le véhicule dans sa voie, et que le conducteur a commencé une manœuvre d'évitement ou un braquage, l'aide au pilotage d'urgence assiste les mouvements de direction pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et pour prévenir les changements de voie. Pendant le fonctionnement, le témoin s'allume en vert.



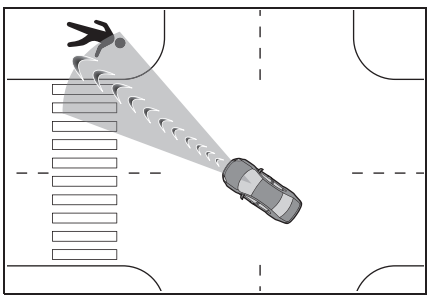
■ Aide au virage à droite/gauche aux intersections

Si le système détermine qu'il existe un risque élevé de collision dans les situations suivantes, il fournit une aide au moyen de l'avertissement de sécurité de pré-collision et, si nécessaire, du freinage de pré-collision.
Selon la configuration de l'intersection, il peut ne pas être en mesure de fournir une aide.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à droite/gauche, un piéton est détecté dans le sens de la marche avant et devrait entrer dans la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés.)



AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

● Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact de la collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.
Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P.286
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.288

● N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même.
En fonction des objets utilisés pour le test (mannequins, objets en carton imitant des objets détectables, etc.), le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

■ Freinage de pré-collision

● Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.

● Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé après environ 2 secondes. Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire.

● La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.

● Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.

AVERTISSEMENT

- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.

Aide au pilotage d'urgence

- L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la fonction de prévention de sortie de voie a été actionnée.
- L'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou peut être annulée dans les cas suivants, car le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures.

• Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement, si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier des clignotants est actionné. Dans ce cas, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et l'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.

• Dans certaines situations, lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, l'activation de la fonction peut être annulée si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement ou si la pédale de frein est enfoncée et que le système détermine que le conducteur prend une mesure d'évitement.

• Lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu fermement ou est tourné dans la direction opposée à celle dans laquelle le système génère le couple, la fonction peut être annulée.

À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le système hybride activé et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre subissent un choc violent, en raison d'un accident ou pour d'autres raisons
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux

AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Si un équipement (chasse-neige, etc.) risquant d'obstruer le capteur radar ou la caméra avant est temporairement installé sur le véhicule

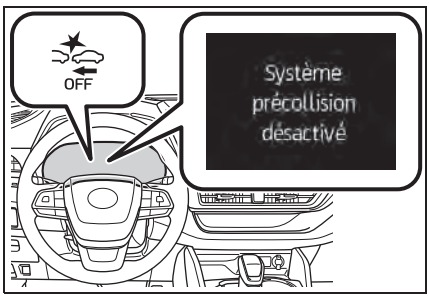
Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision peut être activé/désactivé en appuyant sur ⚙ (→P.115, 127) sur l'écran multifonctionnel.

Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

Si le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

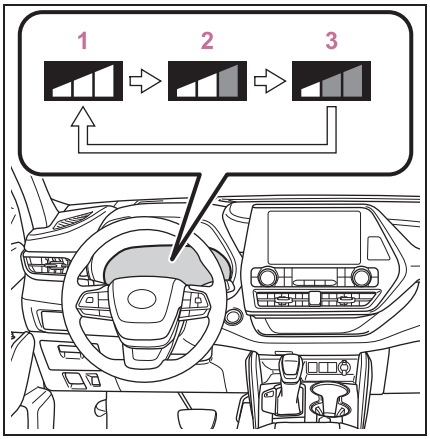


Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

Le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être modifié en appuyant sur ⚙ (→P.115, 127) sur l'écran multifonctionnel.

Le réglage du moment d'avertissement est conservé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt. Toutefois, si le système de sécurité de pré-collision est désactivé et réactivé, les paramètres par défaut du moment d'activation sont restaurés (moyen).

Si le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié en conséquence. Si l'option tard est sélectionnée, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas en cas d'urgence.



1 Tôt

2 Moyen

Ceci est le réglage par défaut.

3 Tard

■ Conditions de fonctionnement pour chaque fonction de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie 12 V a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R

Les vitesses de fonctionnement et l'annulation de fonctionnement pour chaque fonction sont répertoriées ci-dessous.

● Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Pendant que la fonction d'avertissement de pré-collision fonctionne, si le volant est actionné fortement ou soudainement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

● Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

● Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Environ 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.

● Aide au pilotage d'urgence

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent et à l'arrêt, cyclistes et piétons	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

Lorsque les clignotants clignotent

Lorsque le témoin VSC OFF est allumé, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas.

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction d'aide au pilotage d'urgence fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.
- La pédale de frein est enfoncée.

● Aide au virage à droite/gauche aux intersections (avertissement de sécurité de pré-collision)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	Environ 20 à 35 mph (30 à 55 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

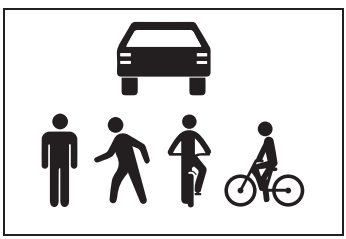
- Aide au virage à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 10 à 15 mph (15 à 25 km/h)	Environ 20 à 28 mph (30 à 45 km/h)	Environ 28 à 43 mph (45 à 70 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

■ Fonction de détection des objets

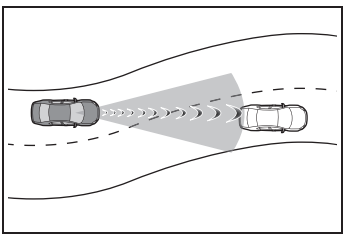
Le système détecte des objets en fonction de leur taille, de leur profil, de leur déplacement, etc. Toutefois, un objet peut ne pas être détecté selon la luminosité ambiante et le déplacement, la posture, et l'angle de l'objet détecté, empêchant le système de fonctionner correctement. (→P.288)
L'illustration montre une image des objets détectables.



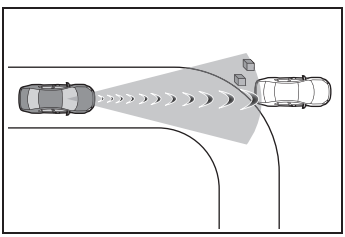
■ Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu'il existe un risque de collision frontale et s'active.

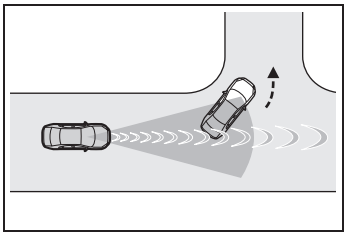
- Lorsque vous croisez un objet détectable, etc.
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable, etc.
- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable dans une voie adjacente ou sur le bord de la route, par exemple lorsque vous changez d'itinéraire ou que vous conduisez sur une route sinueuse



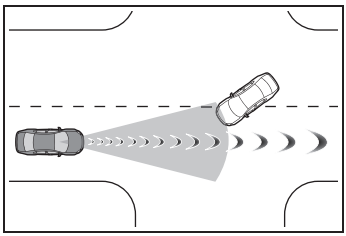
- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un objet détectable, etc.
- Lorsque vous vous approchez d'objets sur le bord de la route, par exemple des objets détectables, des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres ou des murs
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage



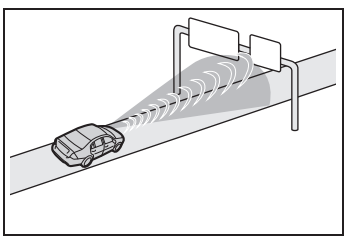
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents devant votre véhicule, lesquels peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à droite/gauche



- Lorsque vous croisez un objet détectable dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/gauche

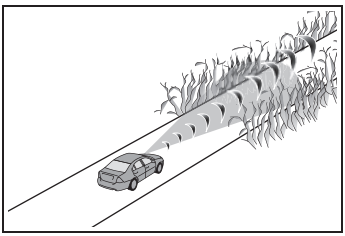


- Lorsqu'un objet détectable s'approche très près puis s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule est levé ou baissé, par exemple lorsque vous vous trouvez sur une route dont la surface est irrégulière ou ondulée
- Lorsque vous conduisez sur une route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet métallique (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivelés, ou une protrusion sont présents devant votre véhicule
- Lorsque vous passez sous un objet (panneau de signalisation, panneau publicitaire, etc.)

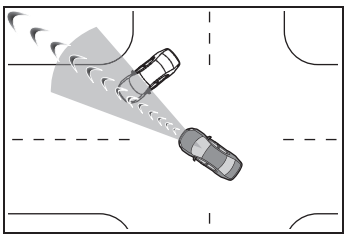


- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de sta-

tionnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous roulez dans ou sous des objets qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, ou une banderole



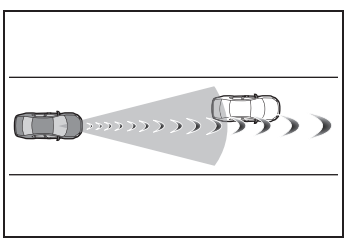
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un objet qui réfléchit des ondes radio, comme un gros camion ou une glissière de sécurité
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, juste devant un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse.
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à droite/gauche devant votre véhicule



- Lorsque vous tournez le volant dans la direction des véhicules venant en sens inverse

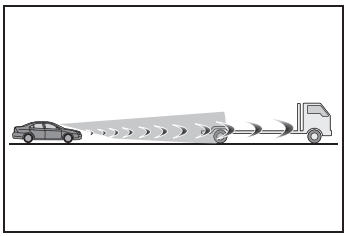
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Dans certaines situations telles que les suivantes, un objet peut ne pas être détecté par le capteur radar ou la caméra avant, empêchant le système de fonctionner correctement:
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable oscille
- Si un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque votre véhicule approche d'un objet détectable rapidement
- Lorsqu'un objet détectable ne se trouve pas directement devant votre véhicule

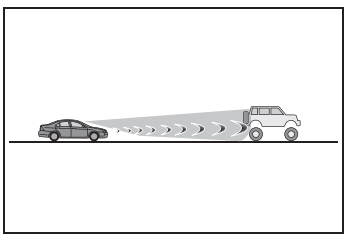


- Lorsqu'un objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécu-

rité, d'une plaque d'égout, d'un véhicule, d'une plaque d'acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un objet détectable se trouve sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un objet, par exemple un bagage volumineux, un parapluie, ou une glissière de sécurité
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio du radar installé sur un autre véhicule
- Lorsque plusieurs objets détectables sont proches les uns des autres
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est de couleur blanche et semble extrêmement lumineux
- Lorsqu'un objet détectable semble avoir la même couleur ou luminosité que son environnement
- Si un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive devant, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur la caméra avant
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule situé devant
- Si le véhicule qui vous précède est une moto
- Si un véhicule qui vous précède est étroit, par exemple un véhicule de mobilité personnelle
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée

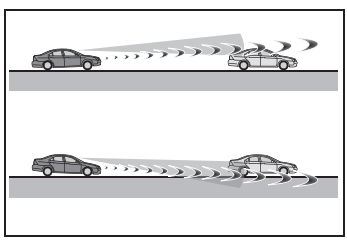


- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée

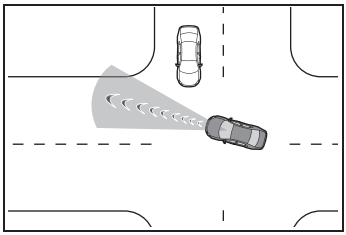


- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si un véhicule qui vous précède est un vélo pour enfant, un vélo transportant une charge importante, un vélo monté par plusieurs personnes, ou un vélo de forme spéciale (vélo équipé d'un siège enfant, tandem, etc.)
- Si la taille d'un piéton/ou la hauteur d'un cycliste situé devant est plus petite que 3,2 ft. (1 m) environ ou plus grande que 6,5 ft. (2 m) environ
- Si un piéton/cycliste porte un vêtement très large (imperméable, jupe longue, etc.), rendant sa silhouette confuse
- Si un piéton est penché vers l'avant ou accroupi ou qu'un cycliste est penché vers l'avant
- Si un piéton/cycliste se déplace rapidement
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo

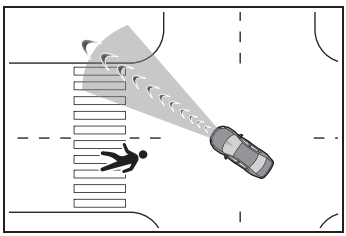
ou autre véhicule
- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel, faisant paraître un objet détectable de la même couleur que son environnement
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Après le démarrage du système hybride, le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Lors d'un virage à gauche/droite et pendant quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche/droite
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant quelques secondes après la conduite dans un virage
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé



- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée
- Lors de la conduite en côte
- Si le capteur radar ou la caméra avant sont désalignés
- Lorsque vous circulez dans une voie de circulation séparée par plus d'une voie où les véhicules venant en sens inverse roulent tout en tournant à droite/à gauche
- Lorsque votre véhicule est mal positionné et qu'il fait face au véhicule ciblé venant en sens inverse lors d'un virage à droite/gauche



- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un piéton s'approche de l'arrière ou du côté de votre véhicule



● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner.
- Lorsque les lignes blanches (jaunes) de la voie sont peu visibles, notamment lorsqu'elles sont floues, qu'elles s'écartent ou se rejoignent ou qu'une ombre y est présente
- Lorsque la voie est plus large ou étroite que la normale
- En présence de motifs clairs et foncés sur la surface de la route, par exemple en raison de réparations de la route
- Lorsque la cible est trop proche
- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace sécurisé ou non obstrué où amener le véhicule
- Si un véhicule venant en sens inverse est présent
- Si la fonction VSC fonctionne

● Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage ou de direction suffisante

risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
- Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
- Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante
- Lorsque la surface de la route présente des traces de roues profondes
- Lorsque vous conduisez sur une route en pente
- Lorsque vous conduisez sur une route inclinée à gauche ou à droite

■ **Si le système VSC est désactivé**

● Si le système VSC est désactivé (→P.358), la fonction de direction assistée d'urgence est désactivée.

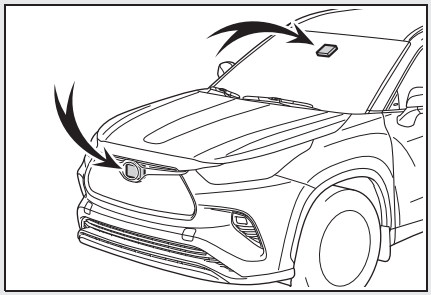
● Le témoin d'avertissement PCS s'allume.

LTA (aide au suivi de voie)

Lorsque vous conduisez sur une route dont les lignes de voie sont blanc (jaune) clair, le système LTA avertit le conducteur si le véhicule peut dévier de la voie ou de la trajectoire actuelle*, et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*. De plus, pendant que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303) fonctionne, ce système actionne le volant pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

Le système LTA reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire* à l'aide de la caméra avant. En outre, il détecte les véhicules qui vous précèdent à l'aide de la caméra avant et du radar.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas uniquement au système LTA. Le système LTA ne conduit pas automatiquement le véhicule ni ne réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant une attention particulière aux conditions environnantes et en actionnant le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Le conducteur doit également faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du système LTA

Dans les situations suivantes, utilisez la commande LTA pour désactiver le système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue glissante par un temps pluvieux, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule est conduit sur une route couverte de neige.
- Les lignes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la poussière, etc.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou une voie réduite en raison de travaux de construction.
- Le véhicule est conduit dans une zone de construction.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus ont été excessivement usés, ou lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence.

■ Prévention des dysfonctionnements du système LTA et des opérations effectuées par erreur

- Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc. sur la surface des éclairages.

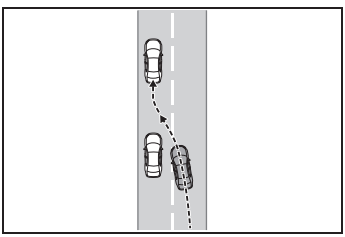
AVERTISSEMENT

- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

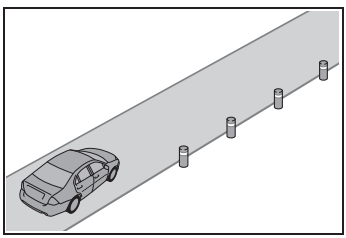
■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant pour corriger la trajectoire du véhicule en ne vous fiant pas uniquement aux fonctions.

- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.298) et que le véhicule qui précède change de voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et changer également de voie.)

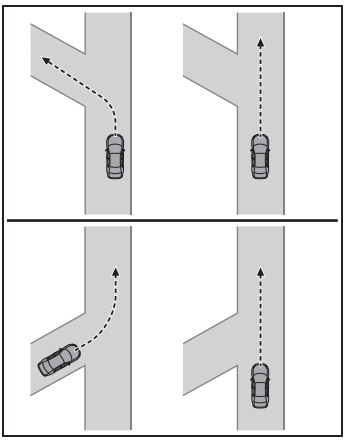


- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.298) et que le véhicule qui précède tangue. (En conséquence, votre véhicule peut tanguer et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.298) et que le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P.298) et que le véhicule qui précède roule extrêmement près de la ligne de voie gauche/droite. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- Des objets ou dessins pouvant être confondus avec des lignes blanches (jaunes) sont présents sur le côté de la route (glissières de sécurité, plots réfléchissants, etc.).

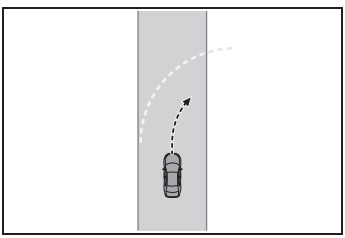


AVERTISSEMENT

- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.



- Des marques de réparation de l'asphalte, des lignes blanches (jaunes), etc., sont présentes en raison de réparations sur la route.



- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, des “dispositifs de marquage de voie”, des “marquages de chaussée surélevés” ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Si le bord de la route n'est pas clair ou droit.
- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.

AVERTISSEMENT

- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).
- Lorsque vous roulez dans un tunnel ou de nuit avec les phares éteints ou lorsqu'un phare est obscurci parce que son objectif est sale ou mal aligné.
- Le véhicule est frappé par des vents de travers.
- Le véhicule est soumis au déplacement d'air d'un véhicule roulant dans une voie proche.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.
- Des pneus de structure, fabricant, marque ou profil différents sont utilisés.
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés.
- Les pneus neige, etc. sont équipés.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.

Fonctions incluses dans le système LTA

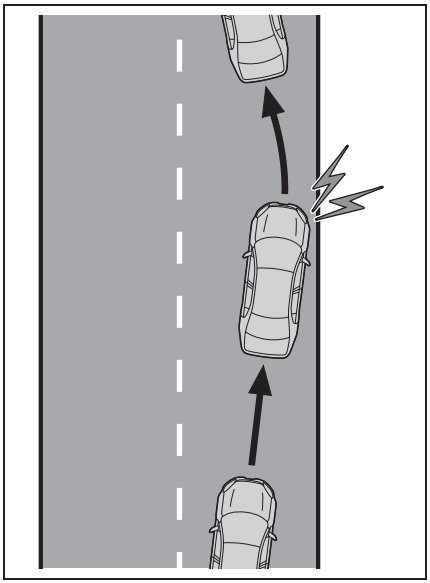
Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, et un avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez la zone autour de votre véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, l'alerte de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

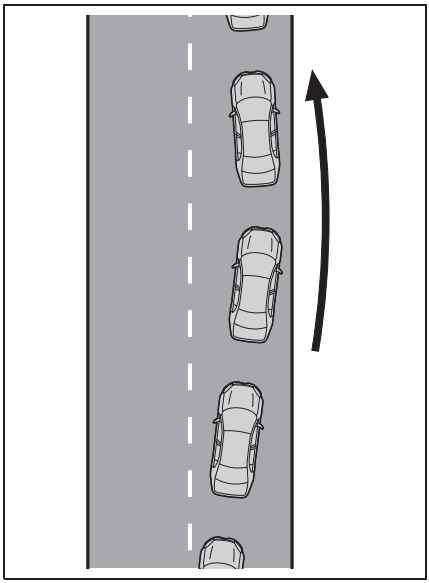


Fonction de direction assistée

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, le système fournit l'assistance nécessaire en actionnant le volant légèrement pendant un court laps de temps afin de maintenir le véhicule dans sa voie.

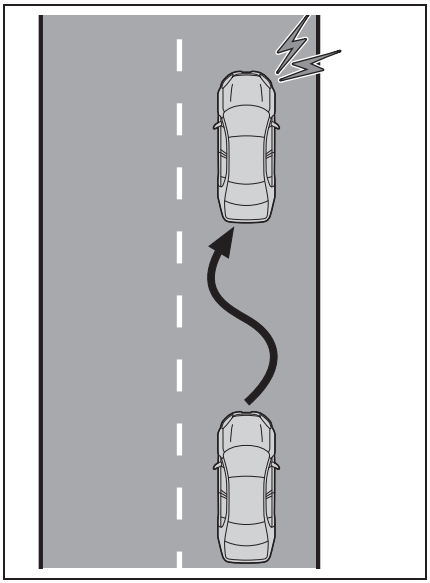
Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, la fonction de direction assistée fonctionne même si les clignotants sont actionnés.

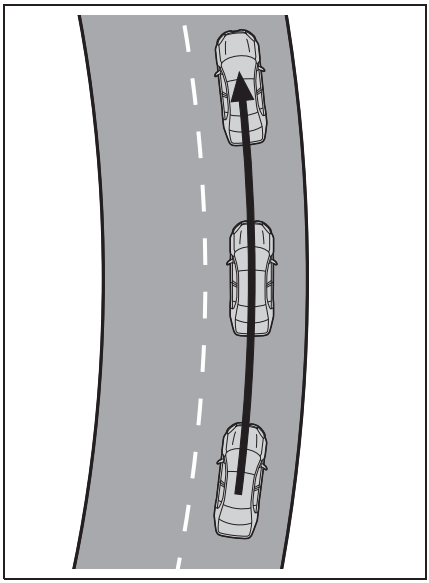
*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure



Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le véhicule tangue dans une voie, l'avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.





■ Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction est liée au régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses et fournit l'assistance requise en actionnant le volant afin de maintenir le véhicule dans sa voie actuelle.

Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne fonctionne pas, la fonction de centrage dans la voie ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie blanches (jaunes) sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, cette fonction s'active pour permettre de suivre le véhicule qui précède en contrôlant sa position.

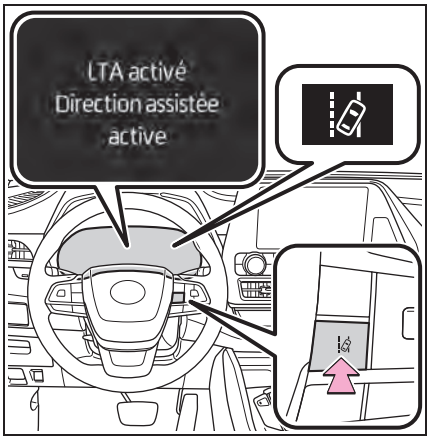
Activation du système LTA

Appuyez sur la commande LTA pour activer le système LTA.

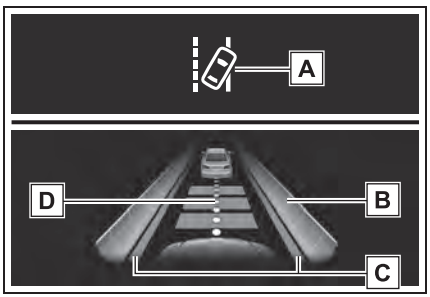
Le témoin LTA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande LTA pour désactiver le système LTA.

Lorsque le système LTA est activé ou désactivé, le système LTA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le système hybride est démarré.



Indications sur l'écran multifonctionnel



A Témoin LTA

L'état d'éclairage du témoin informe le conducteur de l'état de fonctionnement du système.

Éclairé en blanc: Le système LTA fonctionne.

Éclairé en vert: L'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Clignote en orange: La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne.

B Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l'assistance de direction de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

L'un des côtés extérieurs de la voie est affiché: Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie clignotent: Avertit le conducteur que son intervention est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de centrage dans la voie).

C Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

▶ L'intérieur des lignes affichées est blanc



Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes)

ou une trajectoire*. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote en orange.

▶ L'intérieur des lignes affichées est noir



Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou une trajectoire* ou est temporairement annulé.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

D Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que la direction assistée de la fonction de centrage dans la voie fonctionne en contrôlant la position du véhicule qui précède.

Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède se déplace, votre véhicule risque de se déplacer de la même manière. Prêtez toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant si nécessaire pour corriger la trajectoire du véhicule et garantir la sécurité.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LTA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).*1
- Le système reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire*2. (Lorsqu'une ligne blanche [jaune] ou une trajectoire*2 est reconnue d'un seul côté, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné. (Excepté lorsqu'un autre véhicule est dans la même voie du côté où le clignotant a été actionné)
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.302)
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.

*1: La fonction fonctionne même si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 32 mph (50 km/h) lorsque la fonction de centrage dans la voie est en cours de fonctionnement.

*2: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

● Fonction de direction assistée

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en plus des conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.

● Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.
- Le réglage de “Alerte d'oscil” dans la rubrique ⚙ sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “ON”. (→P.115, 127)
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.302)

● Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.
- Le système LTA est activé.
- Le réglage de “Centre de voie” dans la rubrique ⚙ sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “ON”. (→P.115, 127)
- Cette fonction reconnaît les lignes blanches (jaunes) ou la position d'un véhicule qui précède (sauf lorsque le véhicule qui précède est petit, par exemple une moto).
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fonctionne en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La largeur de la voie de circulation est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P.302)
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.
- L'avertissement de retrait des mains du volant n'est pas affiché. (→P.301)
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- La fonction de direction assistée ne fonctionne pas.

■ Annulation temporaire des fonctions

● Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.299)

● Si les conditions de fonctionnement (→P.299) ne sont plus réunies pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie, le signal sonore peut se déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

■ Fonction de direction assistée/fonction de centrage dans la voie

● Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., le conducteur

peut ne pas ressentir que la fonction est en cours de fonctionnement ou la fonction peut ne pas du tout fonctionner.

- Le contrôle de direction de la fonction est neutralisé par l'actionnement du volant par le conducteur.
- N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction de direction assistée.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

- L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.
- Si le bord de la trajectoire* n'est pas clair ou droit, la fonction d'alerte de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- Le système risque de ne pas pouvoir déterminer s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

■ Avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message d'avertissement recommandant vivement au conducteur de tenir le volant et le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. L'avertissement s'arrête lorsque le système détermine que le conducteur tient le volant. Gardez toujours vos mains sur le volant lorsque vous utilisez ce système, quels que soient les avertissements.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

Si le conducteur ne repose pas ses mains sur le volant, le signal sonore se déclenche, le conducteur est averti et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement fonctionne de la même manière lorsque le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

- Lorsque le système détermine que le véhicule peut dévier de sa voie dans un virage pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

En fonction de l'état du véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner.

- Lorsque le système détermine que le conducteur conduit sans tenir le volant alors que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Si le conducteur ne repose pas les mains sur le volant et que l'assistance de direction fonctionne, le signal sonore se déclenche et le conducteur est averti. Chaque fois que le signal sonore retentit, le temps d'activation en continu du signal sonore est allongé.

■ Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le système détermine que

le véhicule tangue pendant le fonctionnement de la fonction d'avertissement de roulis du véhicule, un signal sonore se déclenche et un avertissement recommandant vivement au conducteur de se reposer ainsi que le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent simultanément sur l'écran multifonctionnel.



Selon le véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner.

■ Message d'avertissement

Si le message d'avertissement suivant s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin LTA s'allume en orange, suivez la procédure de dépannage appropriée. En outre, si un message d'avertissement différent s'affiche, suivez les instructions affichées sur l'écran.

- “Dysfonctionnement LTA Consulter son concessionnaire”

Le système peut ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- “LTA indisponible”

Le système est temporairement annulé en raison d'un dysfonctionnement au niveau d'un capteur autre que la caméra avant. Désactivez le système LTA, patientez un court instant, puis activez à nouveau le système LTA.

- “LTA indisponible à la vitesse courante”

La fonction ne peut pas être utilisée car la vitesse du véhicule excède la plage de fonctionnement du système LTA. Conduisez plus lentement.

■ Personnalisation

Les réglages de la fonction peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables:→P.578)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

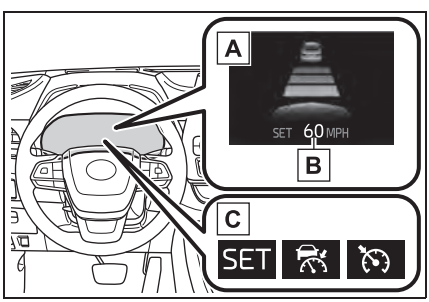
En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement, et s'arrête pour s'adapter aux changements de vitesse du véhicule qui précède même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse fixe.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses sur les autoroutes et les routes nationales.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P.306)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P.312)

Composants du système

■ **Affichage des instruments**

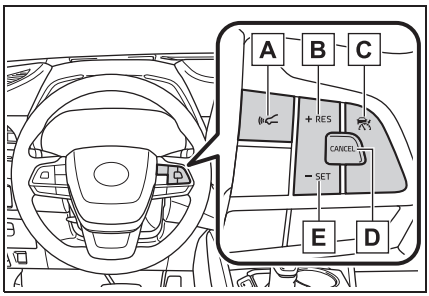


A Écran multifonctionnel

B Vitesse réglée

C Témoins

■ **Commandes de fonctionnement**



A Commande de distance entre véhicules

B Commande “+RES”

C Commande principale de régulateur de vitesse

D Commande de désactivation

E Commande “-SET”

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement.

AVERTISSEMENT

- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.
  Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P.314
  - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement: →P.315
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable de la vérification de la vitesse programmée.
- Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède, tel que détecté par le système, peut différer de l'état constaté par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester vigilant, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier uniquement à ce système ou supposer que le système assure la sécurité pendant la conduite peut entraîner un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Désactivez le réglage du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses au moyen de la commande principale de régulateur de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas.

Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur pour évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de fournir une assistance au conducteur lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.
Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

- Aide au conducteur pour estimer la distance appropriée

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur du véhicule qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

AVERTISSEMENT

- Aide au conducteur pour manœuvrer le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

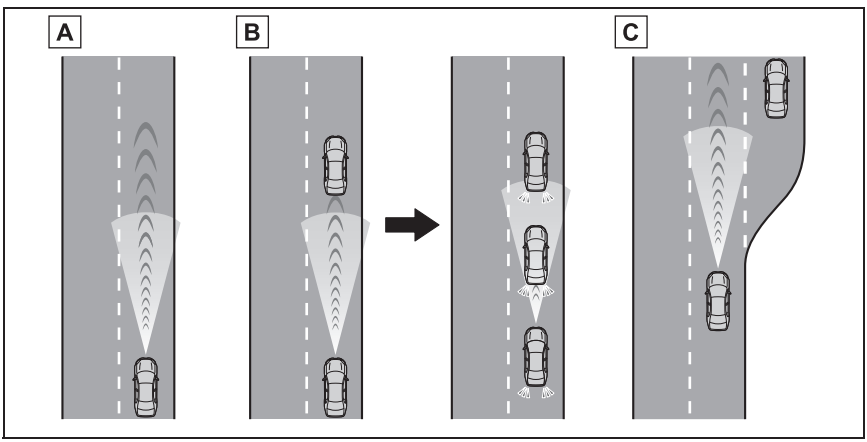
N'utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses dans aucune des situations suivantes. Cela peut entraîner un contrôle inapproprié de la vitesse et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées
  La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Bretelles d'accès aux autoroutes et aux routes nationales
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises au point d'empêcher les capteurs d'effectuer une détection correcte (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface avant du capteur radar ou de la caméra avant est couverte de gouttes de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation exigent des accélérations et des décélérations répétées fréquentes
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence
- Lorsque l'avertisseur sonore d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur pour détecter la présence de véhicules dans un rayon d'environ 328 ft. (100 m) devant le vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

Lorsque vous conduisez en descente, la distance entre véhicules peut devenir plus courte.



A Exemple de conduite à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur.

B Exemple de régulation en décélération et en mode de vitesse de croisière variable
Lorsqu'un véhicule qui précède roulant plus lentement que la vitesse programmée apparaît

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse de votre véhicule. S'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux de stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. L'avertissement d'approche vous avertit lorsque le système ne peut pas réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

Si le véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrête aussi (le véhicule est arrêté par le contrôle du système). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande “+RES” ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (démarrage) pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable. Si le démarrage n'est pas effectué, la commande du système maintient votre véhicule à l'arrêt.

Lorsque le levier de clignotants est actionné et que votre véhicule se déplace vers une voie de dépassement alors qu'il roule à 50 mph (80 km/h) ou plus, le véhicule accélère pour permettre de dépasser un véhicule en dépassement.

L'identification par le système de ce qu'est une voie de dépassement peut être déterminée uniquement en fonction de l'emplacement du volant dans le véhicule (position du conducteur du côté gauche par rapport à la position du conducteur du côté droit.) Si le véhicule est conduit dans une région où la voie de dépassement se trouve sur un côté différent de celui où le véhicule est normalement conduit, le véhicule peut accélérer lorsque le levier de clignotant est actionné dans la direction opposée à la voie de dépassement (par exemple, si le conducteur conduit normalement le véhicule dans une région où la voie de dépassement est à droite, mais qu'il se rend ensuite dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule peut accélérer lorsque le clignotant droit est activé).

C Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

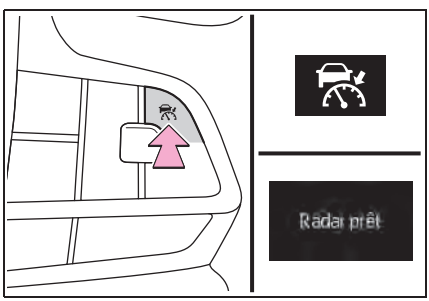
Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte. Le système revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur la commande principale de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P.312)

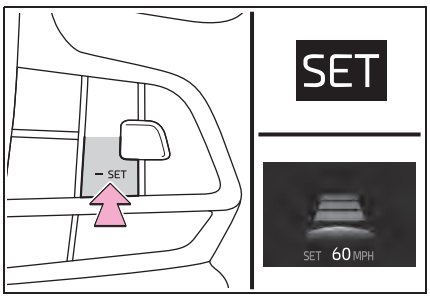


2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accéléra-

teur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande "-SET" pour régler la vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse "SET" s'allume.

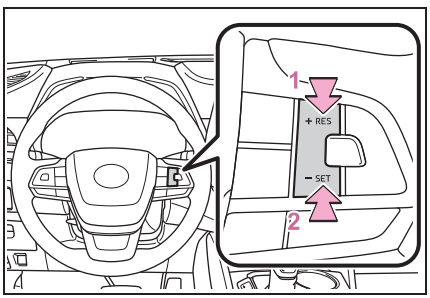
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée

- Réglage de la vitesse programmée au moyen de la commande

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande "+RES" ou "-SET" jusqu'à ce que la vitesse programmée souhaitée s'affiche.



1 Augmente la vitesse (Sauf lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

2 Diminue la vitesse

Réglage précis: Appuyez sur la commande.

Réglage large: Maintenez la commande appuyée pour modifier la vitesse, et relâchez-la lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

▶ Pour les États-Unis (territoire continental) et Hawaï

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur la commande
Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h)*1 ou de 1 km/h (0,6 mph)*2 tant que la commande est maintenu

▶ Pour le Canada et Porto Rico

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur la commande
Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 5 mph (8 km/h)*1 ou de 5 km/h (3,1 mph)*2 tant que la commande est maintenue

En mode de régulation à vitesse constante (→P.312), la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6

km/h)*1 ou 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque appui sur la commande

Réglage large: La vitesse continue de changer tant que la commande est maintenue.

*1: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “MPH”

*2: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “km/h”

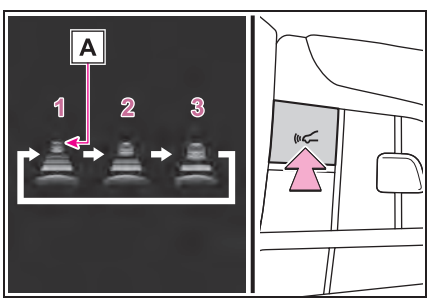
- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

1 Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée en actionnant la pédale d'accélérateur

2 Appuyez sur la commande “-SET”

Modification de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur la commande pour modifier la distance entre véhicules comme suit:



1 Longue

2 Moyenne

3 Courte

Si un véhicule circule devant le vôtre, le repère du véhicule qui précède A s'affiche également.

Réglages de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le véhicule s'arrête à une certaine distance entre véhicules selon la situation.

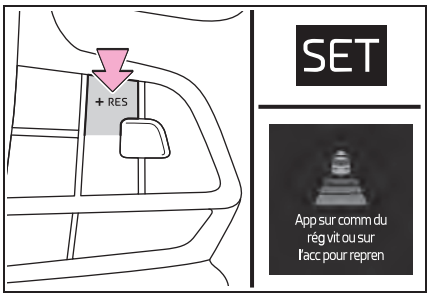
Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Reprise du mode de vitesse de croisière variable lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

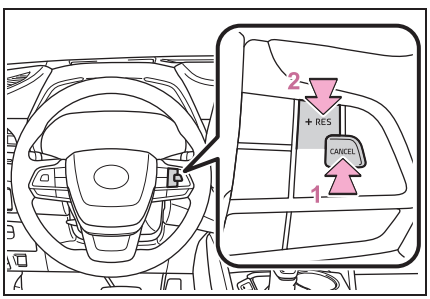
Une fois que le véhicule qui vous précède redémarre, appuyez sur la commande

“+RES”.

Pour que votre véhicule reprenne également le mode de vitesse de croisière variable, appuyez sur la pédale d'accélérateur une fois que le véhicule qui vous précède est reparti.



Annulation et reprise de la régulation de vitesse



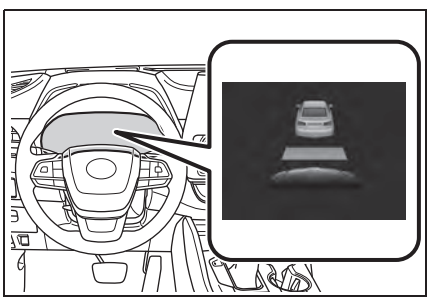
1 Appuyez sur la commande de désactivation pour désactiver le contrôle de la vitesse.

Le contrôle de la vitesse est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein. (Lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas la programmation.)

2 Appuyez sur la commande “+RES” pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Avertissement d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près le véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, le conducteur en est averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Cela peut être le cas lorsqu'un autre conducteur se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.



■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les cas suivants, les avertissements peuvent ne pas se produire, même si la distance entre véhicules est courte.

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est supérieure ou égale à la vitesse de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse extrêmement lente
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lors de la conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules, cette fonction permet de réduire la vitesse du véhicule, si cela s'avère nécessaire.

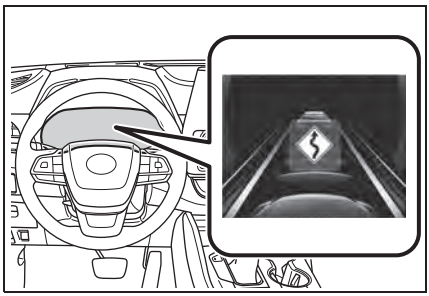
■ Fonctionnement de la fonction

Lorsque le volant commence à être tourné, la vitesse du véhicule commence à être réduite. Lorsque le volant est ramené en position centrale, la réduction de la vitesse du véhicule est désactivée.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse réglée dans le mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.

■ Affichage du fonctionnement



S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est réduite.

Lorsque la vitesse n'est plus réduite, l'affichage disparaît.

■ Modification des réglages de la fonction de réduction de vitesse en courbe

La fonction de réduction de vitesse en courbe peut être activée/désactivée et l'intensité de la réduction de vitesse en courbe peut être réglée sur ⚙ (→P.109, 119) de l'écran multifonctionnel.

Le réglage change à chaque fois que vous appuyez sur la commande de réglage des instruments OK.

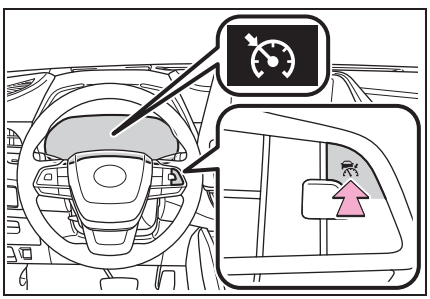
Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse programmée sans contrôler la distance entre véhicules. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement à cause d'un capteur sale, etc.

1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus.

Immédiatement après avoir appuyé sur la commande, le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume. Il passe ensuite au témoin de régulateur de vitesse.

Le passage en mode de régulation de vitesse constante est uniquement possible lorsque la commande est actionnée avec le régulateur de vitesse désactivé.



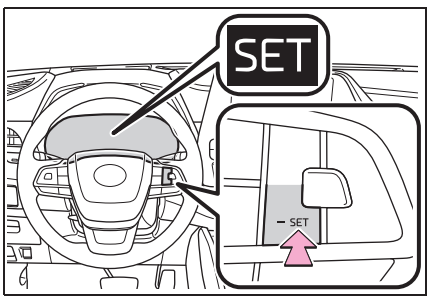
2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande "-SET" pour régler la vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

Modification de la vitesse programmée: →P.308

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P.310



■ Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse peut être réglé lorsque

- Le levier de vitesses est sur D.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
  (Toutefois, lorsque la vitesse du véhicule est paramétrée en roulant à une vitesse inférieure à environ 20 mph [30 km/h], la vitesse programmée est paramétrée sur environ 20 mph [30 km/h].)

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer lorsque l'on actionne la pédale d'accélérateur. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la

distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ Lorsque le véhicule s'arrête en mode de vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur la commande “+RES” alors que le véhicule qui vous précède s'arrête, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ après que vous avez appuyé sur la commande.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 minutes suivant l'arrêt de votre véhicule, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- Le capteur ne peut pas détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne.
  (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Le frein de stationnement est actionné.
- Le véhicule est arrêté sous contrôle du système dans une côte ou une descente à fort pourcentage.
- Le système détecte les événements suivants lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système:
  - Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
  - La porte conducteur est ouverte.
  - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour une raison quelconque autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 20 mph (30 km/h).
- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne.
  (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Le frein de stationnement est actionné.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé pour une raison quelconque

autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner:

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

■ Freinage

Un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas des dysfonctionnements.

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

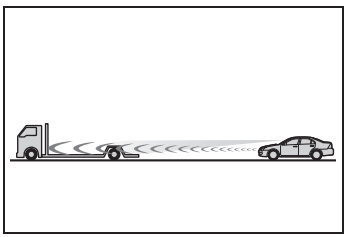
Le système utilise des messages d'avertissement et des avertisseurs sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P.277, 517)

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

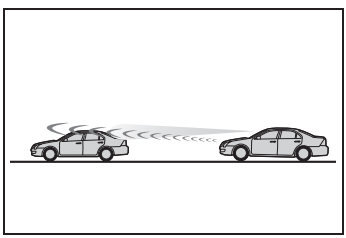
Dans les cas suivants et selon les conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est requise.

Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.310) peut ne pas être activé.

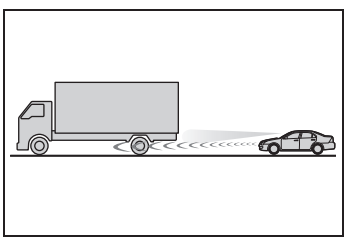
- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules ne se déplaçant pas dans la même voie de circulation
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)



- Motos roulant sur la même voie de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection effectuée par le capteur
- Lorsque votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'une charge lourde dans le compartiment à bagages, etc.)



- Le véhicule vous précédant a une garde au sol extrêmement élevée

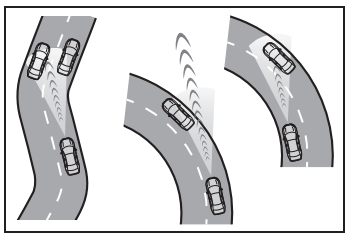


Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

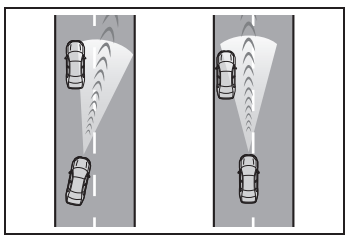
Dans les conditions suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter les véhicules circulant devant, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque le maniement du volant ou votre position dans la voie de circulation sont instables



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous conduisez sur un route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont
- Lorsque la vitesse du véhicule est en train de baisser jusqu'à la vitesse programmée suite à une accélération du véhicule causée par un enfoncement de la pédale d'accélérateur

Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement

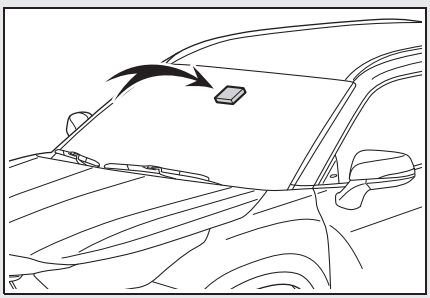
Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement:

- Le véhicule est conduit dans un virage sur une pente ascendante/descendante
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme de la courbe
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque le volant est brusquement actionné

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

*: Sur modèles équipés

Le système RSA reconnaît des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) pour fournir des informations au conducteur via l'affichage.



Si le système détermine que le véhicule roule au-delà de la limitation de vitesse, réalise des actions interdites, etc. selon les panneaux routiers reconnus, il en informe le conducteur par une notification visuelle et sonore.

AVERTISSEMENT

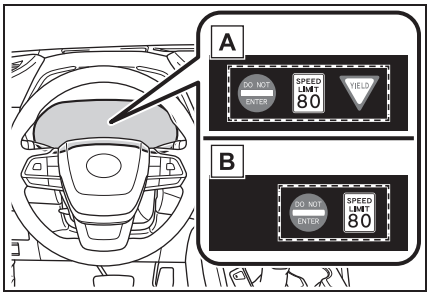
■ Avant d'utiliser le RSA

Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière au code de la route.

Indication sur l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra avant reconnaît un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran multifonctionnel.

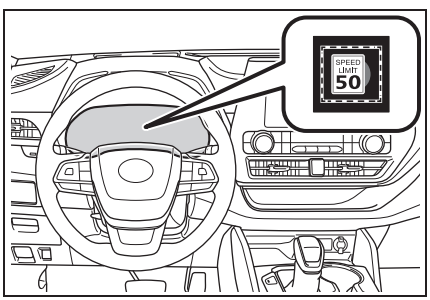
- Véhicules avec affichage 7 pouces:
  Lorsque l'information du système d'aide à la conduite est sélectionnée, 3 panneaux peuvent être affichés au maximum. (→P.109)
  Véhicules avec affichage 12,3 pouces:
  un maximum de 2 caractères peuvent être affichés. (→P.119)



A Véhicules avec affichage 7 pouces

B Véhicules avec affichage 12,3 pouces

- Véhicules avec affichage 7 pouces:
  Lorsqu'un onglet autre que l'onglet des informations relatives au système d'aide à la conduite est sélectionné, les types de panneaux de signalisation suivants s'affichent. (→P.109)
  - Panneau de limitation de vitesse
  - Panneau de sens interdit (lorsqu'une notification est nécessaire)



Si des panneaux autres que des panneaux de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont affichés dans une pile superposée au-dessous du panneau de limitation de vitesse actuel.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation suivants sont identifiés, y compris les panneaux électroniques et clignotants.

Un panneau de signalisation non officiel ou apparu récemment risque de ne pas être identifié.



Limite de vitesse



Ne pas entrer



Stop



Céder le passage

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA avertit le conducteur.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse le seuil de notification de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de

sens interdit et qu'il détermine que votre véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

Selon les situations, une fonction de notification risque de ne pas fonctionner correctement.

■ Procédure de réglage

→P.115, 127

■ Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique du panneau de limitation de vitesse et/ou du panneau de sens interdit est interrompu:

- Aucun panneau n'a été reconnu à une certaine distance.
- La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique des panneaux de stop et de céder le passage est interrompu:

- Le système détermine que votre véhicule a dépassé le panneau.
- La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner ou identifier correctement

Dans les situations suivantes, le RSA ne fonctionne pas normalement et risque de ne pas identifier les panneaux, d'afficher un mauvais panneau, etc. Toutefois, cela n'indique pas un dysfonctionnement.

- La caméra avant est désalignée en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.
- Il y a de la saleté, de la neige, des autocollants, etc. sur le pare-brise à proximité de la caméra avant.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable.
- De la lumière provenant d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. entre dans la caméra avant.
- Le panneau est sale, décoloré, penché ou tordu.
- Le contraste du panneau électronique est faible.
- Le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par des feuilles, un poteau, etc.
- Le panneau n'est visible de la caméra avant que pendant une courte durée.
- La situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte.
- Si un panneau ne concerne pas la voie de circulation actuelle, mais que le panneau est situé après une intersection d'autoroute ou sur une voie adjacente juste avant la jonction.
- Des autocollants sont collés à l'arrière du véhicule qui vous précède.
- Un panneau qui ressemble à un panneau compatible avec le système est reconnu.
- Les panneaux de vitesse en bord de route peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra avant) alors que le véhicule roule sur la route principale.
- Les panneaux de vitesse en sortie de rond-point peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de la caméra avant) alors que le véhicule roule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.

- La luminosité de l'environnement n'est pas suffisante ou change brusquement.
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est reconnu.
- Les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes.
- Le système de navigation ne fonctionne pas.
- Les informations de vitesse affichées sur les instruments et sur le système de navigation peuvent être différentes, car le système de navigation utilise les données cartographiques.

■ Affichage des panneaux de limitations de vitesse

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché sur l'écran multifonctionnel lors de la dernière désactivation du contact d'alimentation, le même panneau apparaît de nouveau lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.

■ Si “Dysfonctionnement RSA Consulter son concessionnaire” est affiché

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables:→P.578)

BSM (surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

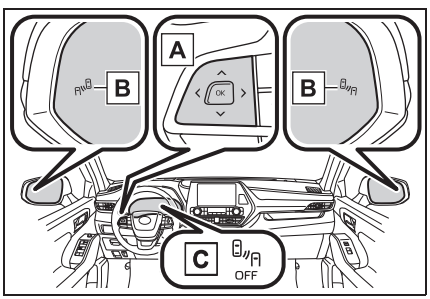
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

AVERTISSEMENT

- La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive. Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Pendant la conduite:

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle mort, le témoin du rétroviseur extérieur s'allume du côté détecté. Si le levier de clignotants est actionné vers le côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin BSM OFF

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée.

Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

Lorsque “Moniteur d'angle mort non disponible” (écran 7 pouces) ou “BSM non disponible Consulter le manuel du propriétaire” (écran 12,3 pouces) s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De la glace, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présentes sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. Le système devrait retrouver un fonctionnement normal après avoir retiré la glace, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière. Par ailleurs, les capteurs peuvent ne pas fonctionner normalement si vous conduisez dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

Lorsque “Dysfonctionnement du moniteur d'angle mort Rendez visite à votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Il peut y avoir un dysfonctionnement ou un désalignement du capteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

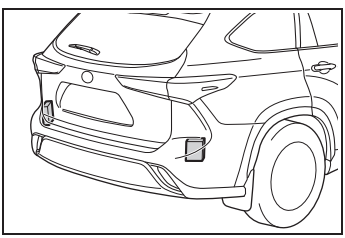
AVERTISSEMENT

■Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement (→P.320) s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.323) pendant environ 60 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.
  Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.
  Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
  - Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort BSM peut être activée/désactivée sur la commande ⚙ de l'écran multifonctionnel. (→P.578)

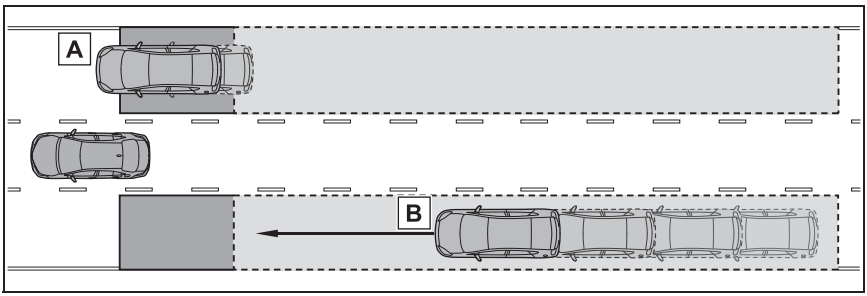
Lorsque la fonction BSM est désactivée, le témoin BSM OFF s'allume. (À chaque fois que le contact d'alimentation est placé

sur arrêt, puis sur ON, le système de surveillance de l'angle mort est automatiquement activé.)

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

■ Objets pouvant être détectés pendant la conduite

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.

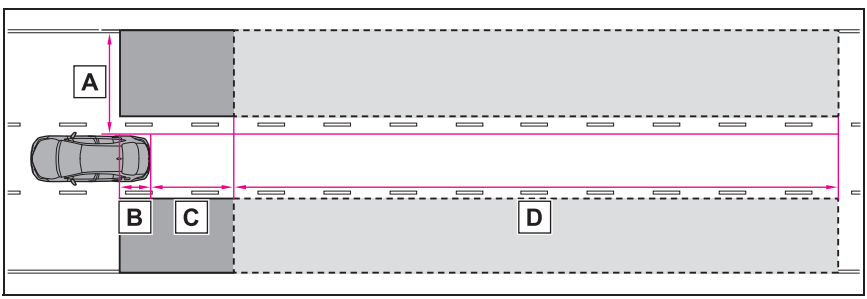


A Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est de:

A Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière

C Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

D Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 197 ft. (60 m) du pare-chocs arrière*2

*1: La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

*2: Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La surveillance de l'angle mort est activée.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h) (pendant la conduite)

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne détecte pas de véhicules (pendant la conduite)

La fonction de surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants (pendant la conduite):

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les situations suivantes, il se peut que les véhicules ne soient pas reconnus correctement (pendant la conduite):
  - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
  - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
  - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie,

de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
- Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
- Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

● Les cas de détection inutile peuvent augmenter dans les situations suivantes (pendant la conduite):
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

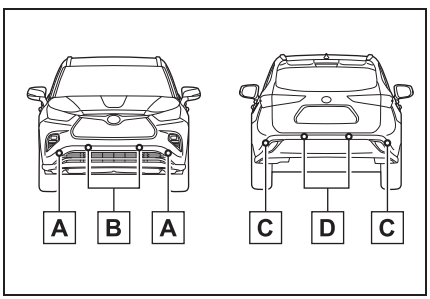
Système intuitif d'aide au stationnement*

*: Sur modèles équipés

La distance entre votre véhicule et des objets, tels qu'un mur, est mesurée par les capteurs et communiquée par l'écran multifonctionnel, l'écran du système audio et un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Vérifiez toujours la zone environnante lorsque vous utilisez ce système.

Composants du système

■ Types de capteurs



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

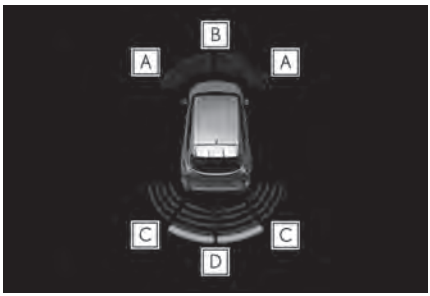
C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, tel qu'un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'écran du système audio en fonction de la position et de la distance par rapport à l'objet.

- Écran multifonctionnel



A Détection du capteur d'angle avant

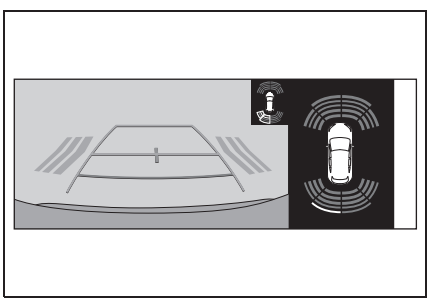
B Détection du capteur central avant

C Détection du capteur d'angle arrière

D Détection du capteur central arrière

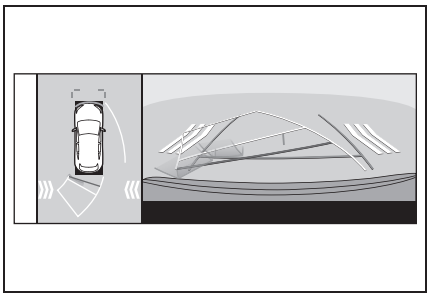
- Écran du système audio (véhicules avec moniteur d'aide au stationnement de Toyota)

Lorsque la position R du levier de vitesses est sélectionnée, une image simplifiée s'affiche sur l'écran du système audio.



- Écran du système audio (véhicules avec moniteur de vue panoramique)

Un graphique s'affiche sur l'écran du système audio.



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver l'assistance au stationnement intuitive. (→P.127)

1. Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur .
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner et appuyez ensuite sur .

Lorsque la fonction d'aide au stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.97) s'allume.

Pour réactiver le système, sélectionnez sur l'affichage multifonctionnel, sélectionnez et activez-le. Si le système est désactivé, il reste désactivé même si le contact d'alimentation est placé sur ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité et provoquer un accident.

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant électronique, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.

AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

À quel moment désactiver la fonction

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction car elle peut s'activer bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- En cas de non-respect des avertissements ci-dessus.
- Une suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension abaissée, etc.) est installée.

Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de forts jets d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

- Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

Le système peut être actionné lorsque

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction d'aide au stationnement intuitive est activée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Le levier de vitesses est sur une position autre que P.

Si “Aide au stationnement non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.

Si “Nettoyer le capteur d'aide au stationnement” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un capteur peut être couvert de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

De plus, en raison du givre se formant sur un capteur par temps froid, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.

Si un message d'avertissement s'affiche même si le capteur est propre, il peut y avoir un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



■ Si une borne de la batterie 12 V a été débranchée puis rebranchée

Le système doit être initialisé. Pour initialiser le système, conduisez le véhicule en ligne droite pendant 5 secondes ou plus à une vitesse d'environ 22 mph (35 km/h) ou plus.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Les situations suivantes peuvent se produire lors de l'utilisation.
- Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- En fonction de la forme de l'objet et d'autres facteurs, la distance de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.
- Si un objet est extrêmement proche d'un capteur, il est possible qu'il ne soit pas détecté.
- Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si les signaux sonores d'autres systèmes retentissent.

■ Objets que le système risque de ne pas détecter correctement

La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants:

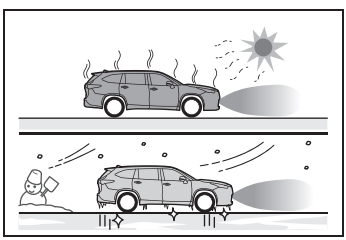
- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Objets bas
- Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)
  Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.

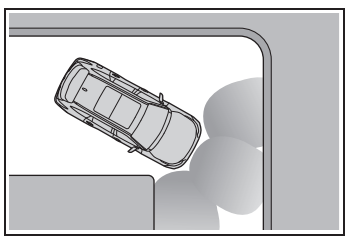


- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule.
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- Si des objets sont trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par ex. jupes avec fronces ou volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone de détection.
- Un vent fort souffle.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable.
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté.
- Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact.
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige.
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux.
- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés.

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

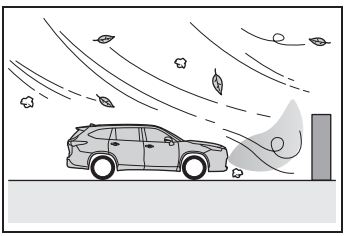
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite.



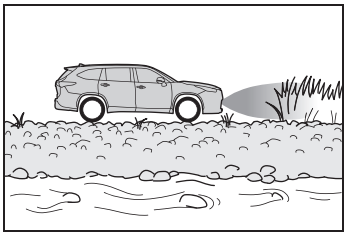
- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings).
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route.
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage.
- En montant ou en descendant une pente raide.
- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une

route inondée.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable.
- Lorsque de forts vents soufflent.



- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule.
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée.
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie.
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux.
- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.



- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés.

Programmation du volume du signal sonore

■ Réglage du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour modifier les réglages. (→P.127)

1. Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK.
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner P et maintenez ensuite OK appuyé.
3. Sélectionnez le volume et appuyez ensuite sur OK.

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le niveau de volume change entre 1, 2 et 3.

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

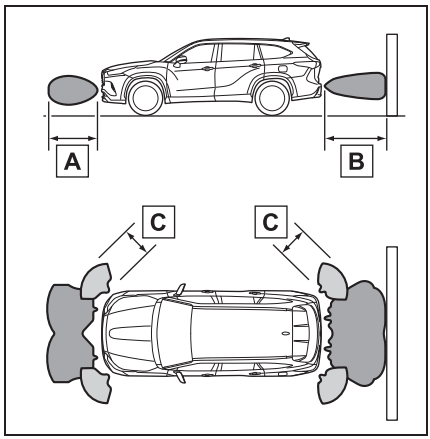
Un bouton de mise en sourdine s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsqu'un objet est détecté. Pour désactiver le son du signal sonore, appuyez sur OK.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

■ Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ Écran multifonctionnel et écran du système audio

Lorsqu'un objet est détecté par un capteur, la distance approximative jusqu'à l'objet est affichée sur l'écran multifonctionnel et l'écran du système audio. (Lorsque la distance à l'objet devient courte, les segments de distance peuvent clignoter.)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*(Capteur central arrière)

Écran multifonctionnel	Écran du système audio
	

*: La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.333)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* (Capteur central avant)

Écran multifonctionnel	Écran du système audio
	

*: La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.333)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*

Écran multifonctionnel	Écran du système audio
	

*: La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.333)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*

Écran multifonctionnel	Écran du système audio
	

*: La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.333)

- Distance approximative par rapport à l'objet: 1,0 ft. (30 cm) à 0,5

ft. (15 cm)[*1]

Écran multifonctionnel[*2]	Écran du système audio[*2]
	

[*1]: La fonction de mode silencieux automatique du signal sonore est désactivée. (→P.333)

[*2]: Les segments de distance clignotent lentement.

- Distance approximative par rapport à l'objet: Moins de 0,5 ft. (15 cm)[*1]

Écran multifonctionnel[*2]	Écran du système audio[*2]
	

[*1]: La fonction de mode silencieux automatique du signal sonore est désactivée. (→P.333)

[*2]: Les segments de distance clignotent rapidement.

■ Fonctionnement du signal sonore et distance jusqu'à un objet

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 1,0 ft. (30 cm) de l'objet, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsque 2 objets ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore retentit pour l'objet le plus proche. Si un ou plusieurs obstacles approchent à moins d'environ 1,0 ft. (30 cm) du véhicule, le signal sonore répète un son prolongé, suivi par des bips rapides.
- Fonction de mode silencieux automatique du signal sonore: Après qu'un signal sonore commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux. (Toutefois, si la distance entre le véhicule et l'objet est inférieure ou égale

à 1,0 ft. (30 cm), cette fonction ne fonctionne pas.)

Le volume des signaux sonores peut être réglé. (→P.330)

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

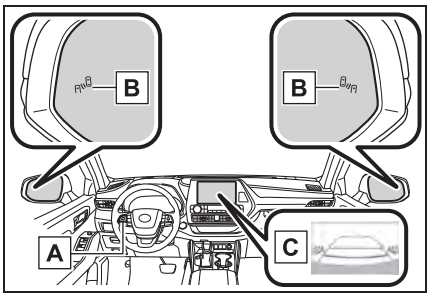
La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
La fonction RCTA n'est qu'une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.
Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.
Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/désactivation de la fonction RCTA.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin RCTA OFF s'allume.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent et un signal sonore retentit.

C Affichage central

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icone RCTA (→P.336) du côté détecté s'affiche sur l'affichage central. Cette illustration montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Il est possible d'activer/de désactiver le RCTA en appuyant sur ⚙ sur l'écran multifonctionnel. (→P.578)

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin RCTA OFF (→P.97) s'allume. (Chaque fois que le contact d'alimentation est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCTA est activée automatiquement.)

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

■ Lorsque “Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De la glace, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présentes sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. (→P.321) Le fait de retirer la glace, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière autour des capteurs devrait permettre de rétablir le fonctionnement normal.

Par ailleurs, la fonction peut ne pas fonctionner correctement lorsqu'elle est utilisée dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

■ Lorsque “Anomalie du syst d'approche transversale arrière. Visitez votre concessionnaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Il peut y avoir un dysfonctionnement ou un désalignement du capteur. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire Toyota.

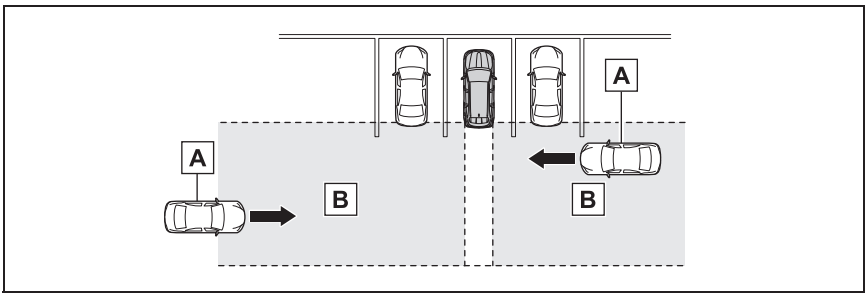
■ **Capteurs radar arrière latéraux**

→P.321

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.



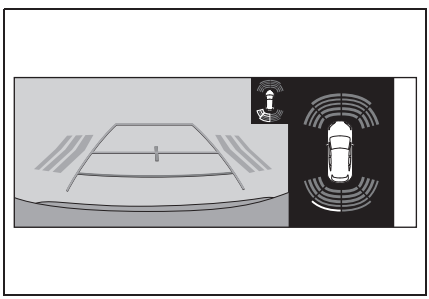
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

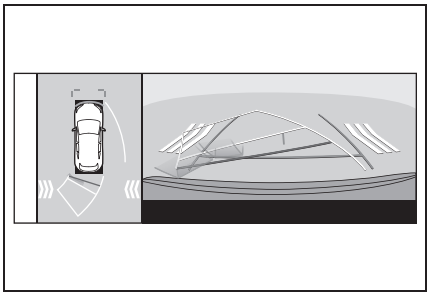
■ Affichage de l'icone RCTA

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'affichage central.

- Exemple (moniteur d'aide au stationnement Toyota) (sur modèles équipés): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule

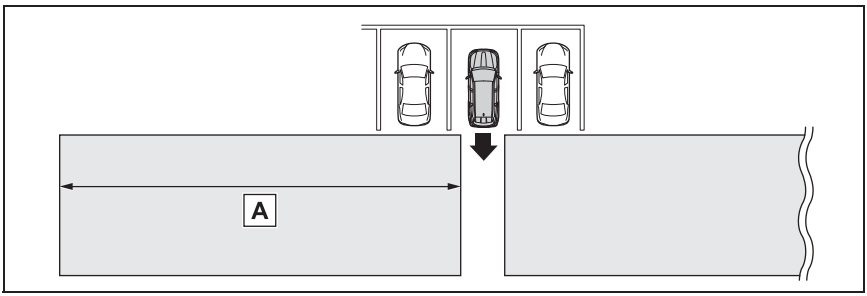


- Exemple (moniteur de vue panoramique) (sur modèles équipés): Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- Le levier de vitesses est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Programmation du volume du signal sonore (véhicules avec système intuitif d'aide au stationnement)

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

Le volume du signal sonore RCTA peut être réglé sur ⚙ de l'écran multifonctionnel. (→P.578)

■ Mise en sourdine temporaire d'un signal sonore (véhicules avec système intuitif d'aide au stationnement)

Un bouton de mise en sourdine s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsqu'un véhicule ou un objet est détecté. Pour désactiver le son du signal sonore, appuyez sur [OK].

Les signaux sonores de la fonction RCTA et le système intuitif d'aide au stationnement Toyota sont mis en sourdine simultanément.

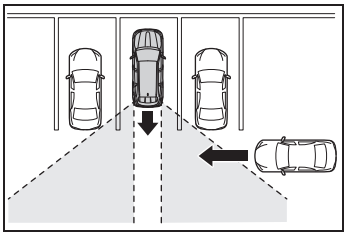
Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

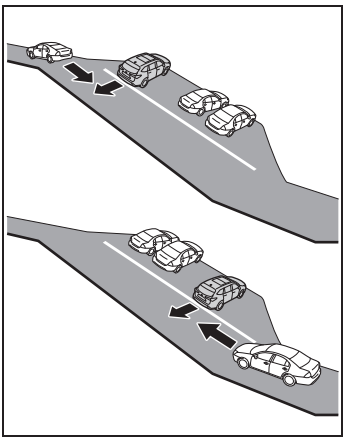
*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

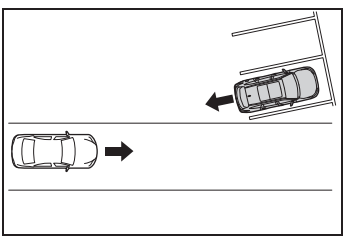
La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près

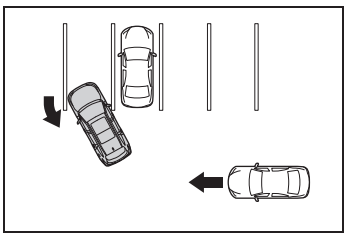
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



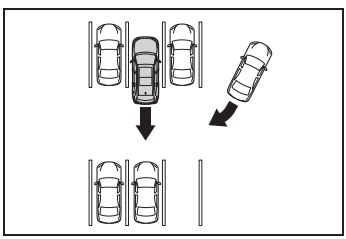
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- Immédiatement après le démarrage du système hybride avec la fonction RCTA activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule à cause d'obstacles
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière



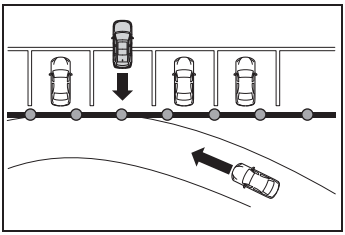
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



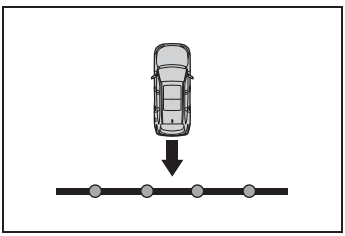
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

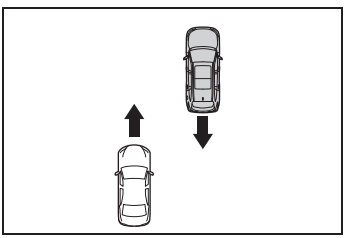
- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue



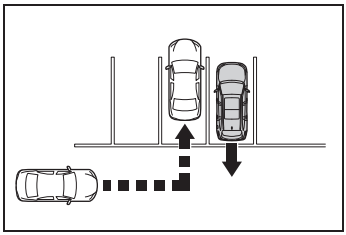
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels qu'une barrière de sécurité, un mur, un panneau, ou un véhicule en stationnement, qui peuvent réfléchir des ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe à côté de votre véhicule



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le système de freinage de l'aide au stationnement est composé des fonctions suivantes, lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière, par exemple pour vous garer. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

Des capteurs à ultrasons permettent de détecter des objets statiques, tels qu'un mur, dans la zone de détection lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière. (→P.348)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)

Les capteurs radar arrière permettent de détecter des véhicules qui approchent dans la zone de détection derrière le véhicule en marche arrière. (→P.351)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident.

Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.

AVERTISSEMENT

- Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

■ À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

NOTE

■ Si “PKSB non disponible” s'affiche sur l'écran multi-fonctionnel et que le témoin PKSB OFF s'allume.

Si ce message s'affiche immédiatement après que le contact d'alimentation est mis sur ON, utilisez le véhicule prudemment en faisant attention à ce qui vous entoure. Il peut être nécessaire de rouler un certain temps avec le véhicule avant que le système revienne à la normale. (Si le système ne revient pas à la normale après avoir conduit un certain temps, nettoyez les capteurs et leurs zones avoisinantes sur les pare-chocs.)

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement

Le freinage de l'aide au stationnement peut être activé/désactivé depuis l'écran multifonctionnel. Toutes les fonctions de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques, véhicules traversant à l'arrière) sont activées/désactivées simultanément.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver le freinage de l'aide au stationnement. (→P.127)

1 Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur .

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner et appuyez ensuite sur .

Lorsque le frein d'aide au stationnement est désactivé, le témoin PKSB OFF (→P.97) s'allume sur le combiné d'instruments.

Pour réactiver le système lorsqu'il a été désactivé, sélectionnez sur l'écran multifonctionnel, sélectionnez et activez-le. Si le système est désactivé, il reste désactivé même si le contact d'alimentation est placé sur ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation.

Affichages et signaux sonores pour le contrôle de la limitation de puissance du système hybride et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système hybride ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran du système audio et l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est limitée par le système.

Écran du système audio: Aucun avertissement affiché

Écran multifonctionnel: “Objet détecté Accélération réduite”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Écran du système audio: “Frei-

nage!”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Freinage!”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Écran du système audio: “Freinage!”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Freinage!”

Témoin PKSB OFF: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Écran du système audio: “Enfoncez la pédale de frein”

Écran multifonctionnel/Affichage tête haute (sur modèles équipés): “Passer en position freinage” (Si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, “Enfoncez la pédale de frein” apparaît.)

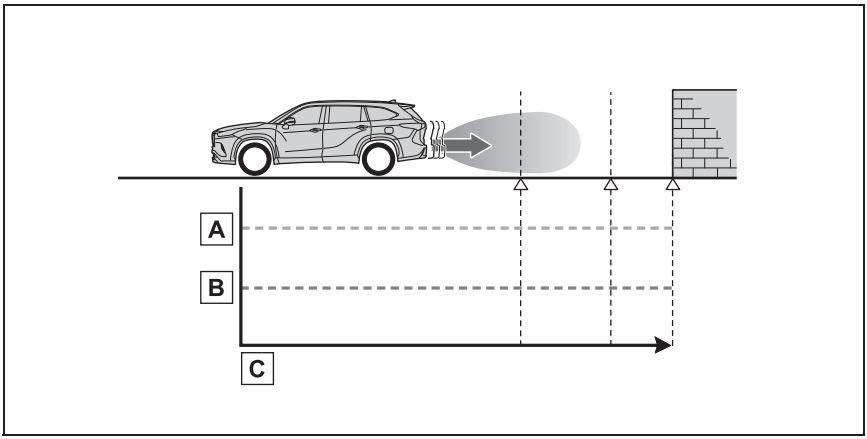
Témoin PKSB OFF: Allumé

Signal sonore: Bip court

Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet détecté est possible, la puissance du système hybride est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système hybride: Voir la figure 2.)
De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

- Figure 1 Lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est désactivé

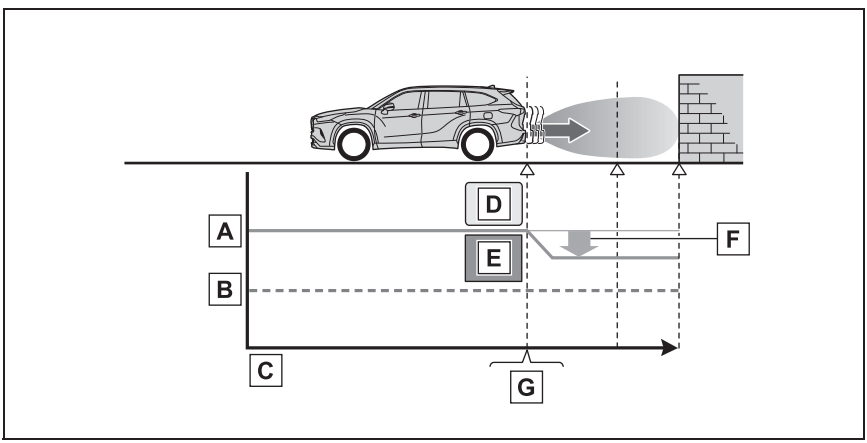


A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Heure

- Figure 2 Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Heure

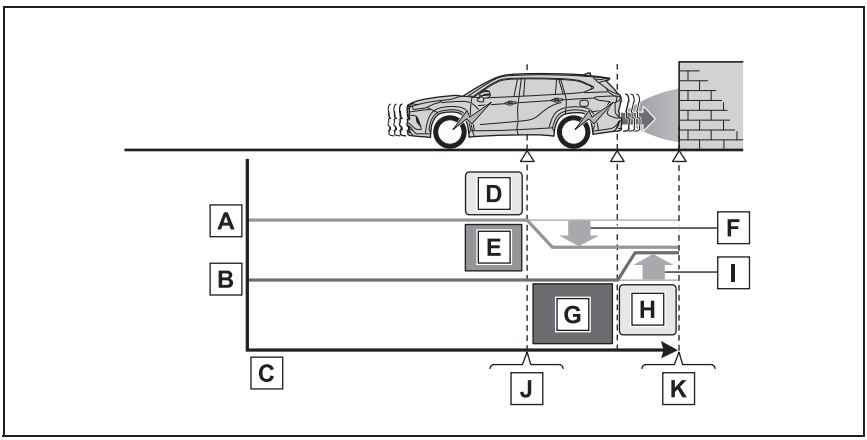
D Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner

E Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée

F Puissance du système hybride réduite

G Exemple: Écran multifonctionnel: “Freinage!”

● Figure 3 Lorsque le contrôle des freins fonctionne



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Heure

D Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner

E Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée

F Puissance du système hybride réduite

G Le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est extrêmement élevée

H Le contrôle du freinage commence à fonctionner

I Puissance du contrôle de freinage accrue

J Exemple: Écran multifonctionnel: “Freinage!”

K Exemple: Écran multifonctionnel: “Passer en position freinage”

■ Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du freinage de l'aide au stationnement, le freinage de l'aide au stationnement est désactivé et le témoin PKSB OFF s'allume. Si le freinage de l'aide au stationnement est actionné de manière inutile, le contrôle du freinage peut être annulé en appuyant sur la pédale de frein ou en attendant environ 2 secondes qu'il s'annule automatiquement. Le véhicule peut alors être utilisé en

appuyant sur la pédale d'accélérateur.

■ **Réactivation du freinage de l'aide au stationnement**

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il a été désactivé en raison du fonctionnement du système, effectuez l'une des opérations suivantes.

À ce stade, le témoin PKSB OFF s'éteint. (→P.97)

- Activez le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (→P.343)
- Le levier de vitesses est sur P.
- Conduisez sans indications de direction dans le sens de déplacement du véhicule
- Changez le sens de déplacement du véhicule

■ **Si “PKSB non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF s'allume.**

- Si “Aide au stationnement non disponible Nettoyez le capteur d'aide au stationnement” s'affiche simultanément, un capteur peut être couvert de givre, de neige, de saleté, etc. Dans ce cas, retirez le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal. Si ce message s'affiche même après avoir nettoyé le capteur, ou s'il s'affiche alors que le capteur était propre, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si “Aide au stationnement non disponible” s'affiche simultanément, de l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)*

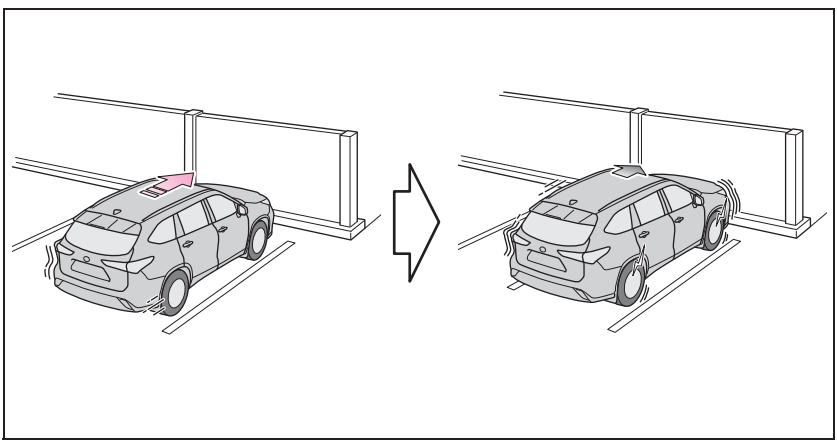
*: Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un objet statique, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée en raison d'une mauvaise position du levier de vitesses, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec l'objet statique détecté et de réduire les dommages causés.

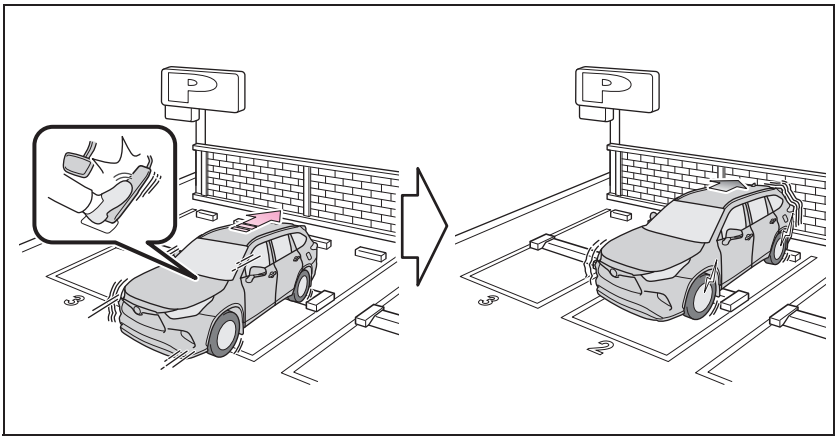
Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

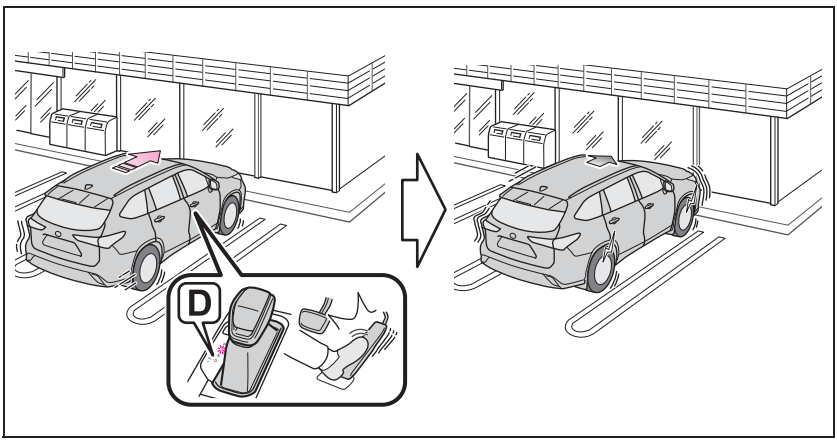
■ **Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement**



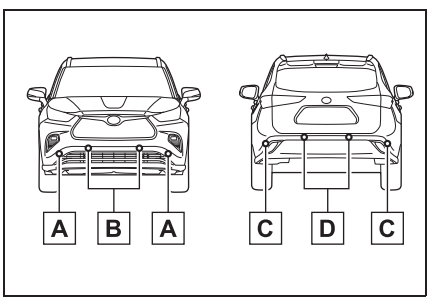
■ **Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement**



■ **Lorsque le véhicule se déplace dans une direction non souhaitée en raison d'une mauvaise position du levier de vitesses**



Types de capteurs



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir un fonctionnement correct du système**

→P.326

AVERTISSEMENT

■ **Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau**

→P.346

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

→P.327

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objet statique) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé (→P.95, 97) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

● Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

● Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est inévitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

● Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.331) Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et fournit un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) peut ne pas démarrer.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.328

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

→P.329

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)*

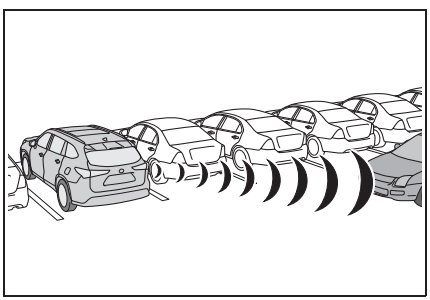
*: Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemple de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



Types de capteurs

→P.321

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.321

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé (→P.95, 97) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
  - Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
  - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
  - Véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement supérieure ou égale à environ 5 mph (8 km/h).
  - Le levier de vitesses est sur R.
  - Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle du freinage
  - Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
  - Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

■ **La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec une freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

● Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

■ **Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)**

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) diffère de la plage de détection de la fonction RCTA (→P.337). Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) peut ne pas démarrer.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.338

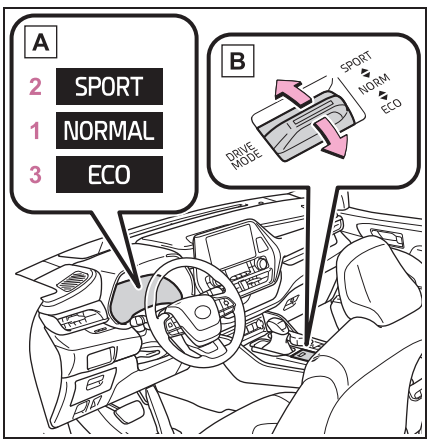
■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P.339

Commande de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter aux conditions d'utilisation et de conduite.

Sélection d'un mode de conduite



A Écran multifonctionnel

B Commande de sélection du mode de conduite

Actionnez la commande de sélection de mode de conduite vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le mode de conduite souhaité sur l'écran multifonctionnel.

1 Mode normal

Permet un équilibre optimal entre économie de carburant, absence de bruit et performances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

2 Mode sport

Contrôle le système hybride afin de fournir une accélération rapide, puissante. Ce mode modifie également la sensation au niveau de la direction, la rendant adaptée à une conduite souple, requise par exemple lors de la conduite sur des routes présentant de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le témoin du mode Sport s'allume.

3 Mode d'éco-conduite

Permet au conducteur d'accélérer de manière éco-responsable et d'améliorer l'économie de carburant au moyen de caractéristiques d'accélération modérée et du contrôle du fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

■ Fonctionnement du système de climatisation en mode d'éco-conduite

En mode d'éco-conduite, les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation sont régulées afin d'optimiser la consommation de carburant. Effectuez les procédures suivantes pour améliorer les performances de la climatisation.

- Véhicule avec écran du système audio de 12,3 pouces : Désactivez le mode de climatisation économique (→P.380)
- Réglez la vitesse de ventilation (→P.375)
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ **Désactivation du mode de conduite**

- Le mode sport est automatiquement désactivé et le mode de conduite repasse au mode normal lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.
- Le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas désactivés tant qu'aucun autre mode de conduite n'est sélectionné. (Même si le contact d'alimentation est sur arrêt, le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas automatiquement désactivés.)

Mode Trail (modèles AWD)

Le mode Trail est un système qui assure le contrôle intégré des systèmes AWD, de freinage et de force motrice pour assister la puissance motrice sur les routes cahoteuses, etc.

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le mode Trail**

Veillez à respecter les précautions suivantes. Un accident imprévisible peut se produire si ces précautions ne sont pas respectées.

- Vérifiez que le témoin du mode Trail est allumé avant de conduire. Le mode Trail ne fonctionne pas lorsque le témoin est éteint.
- Le mode Trail n'est pas destiné à étendre les limites du véhicule. Vérifiez soigneusement les conditions routières et conduisez avec prudence.
- Vérifiez soigneusement les conditions routières avant de conduire. Comme le mode Trail est adapté à la conduite sur des routes cahoteuses, il est possible que le mode Trail ne soit pas le plus approprié dans d'autres conditions routières.

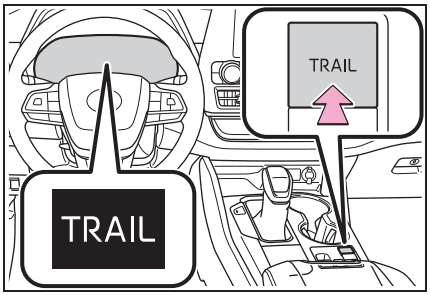
Activation du mode Trail

Appuyez sur la commande de mode Trail

Lorsque vous appuyez sur la commande, le mode Trail s'active et le

témoin de mode Trail s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque vous appuyez à nouveau sur la commande, le témoin de mode Trail s'éteint.



Mode Trail

- Le mode Trail est conçu pour être utilisé sur des routes cahoteuses. N'activez pas la commande dans d'autres situations.
- Le mode Trail contrôle le véhicule afin qu'il puisse utiliser la force motrice maximale lors de la conduite sur des routes cahoteuses. Par conséquent, le rendement du carburant peut être réduit par rapport à la conduite avec le mode Trail désactivé.
- Si le mode Trail est utilisé en continu pendant une période prolongée, la charge supportée par les pièces qui y sont liées augmente et le système risque de ne pas fonctionner de manière efficace.

Lorsque le mode Trail est annulé

Dans les situations suivantes, le mode Trail est automatiquement annulé, même s'il est activé.

- Lorsque le mode de conduite change (→P.353)
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt

Pendant le fonctionnement du mode Trail

Les types de situations suivants peuvent se produire, mais ils ne constituent pas des dysfonctionnements.

- Des vibrations peuvent être ressenties dans tout le véhicule ou au niveau du volant
- Un bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur peut être perçu

Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Dans les situations suivantes, le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Lorsque le témoin de perte d'adhérence s'allume alors que le mode Trail est activé
- Lorsque le témoin du mode Trail ne s'allume pas même si la commande de mode Trail est enfoncée

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite

■ ECB (système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

■ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

■ VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ Dispositif anti-louvoiement de la remorque

Aide le conducteur à contrôler le balancement de la caravane/remorque en appliquant une pression de freinage sélectivement pour chacune des roues et en réduisant le couple d'entraînement lorsqu'un balancement de la caravane/remorque est détecté.

■ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ Assistance active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une accélération en virage

■ Aide au démarrage en côte

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

■ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

■ E-Four (Système AWD électronique à la demande) (modèles AWD)

Contrôle automatiquement le système d'entraînement, par exemple le passage à la traction avant ou à la conduite AWD (traction intégrale) en fonction de diverses conditions de conduite, notamment la conduite normale, dans les virages, en montée, au démarrage, pendant l'accélération, sur des routes glissantes en raison de la neige ou de la pluie, ce qui contribue à la stabilité du fonctionnement et de la conduite.

■ VDIM (gestion intégrée du comportement du véhicule)

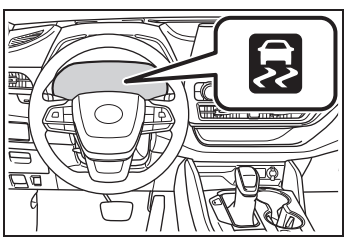
Assure un contrôle intégré des systèmes ABS, d'aide au freinage, TRAC, VSC, d'aide au démarrage en côte et EPS
Contribue à maintenir la stabilité du véhicule en cas d'embardée sur chaussée glissante en régulant les freins, la puissance du système hybride et la direction assistée.

■ Le frein de collision secondaire

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionnent

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionnent.



■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour

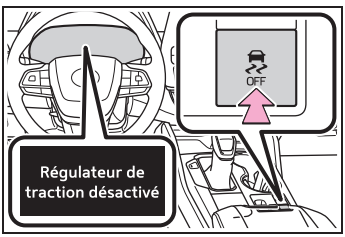
limiter la puissance du système hybride transmise aux roues.

Appuyer sur la commande pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la commande et relâchez-la.

“Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande pour réactiver le système.



Désactivation des systèmes TRAC, VSC et du dispositif anti-louvoiement de la remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la remorque, maintenez la commande appuyée pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur la commande pour réactiver le système.

*: L'aide au pilotage d'urgence est également désactivée. Le témoin d'avertissement PCS s'allume. (→P.279)

Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC a été désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur la commande

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré

Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est serré
- Un maximum de 2 secondes se sont écoulées après que la pédale de frein a été relâchée

Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez

un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.

- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.

Bruit de fonctionnement de l'ECB

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système hybride.

Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

Réactivation automatique des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
  Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Le système TRAC/VSC peut fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur
- La pédale de frein est relâchée

Si un message concernant le système AWD s'affiche sur l'écran multifonctionnel (modèles AWD)

Effectuez les actions suivantes.

- “Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices” Le système AWD surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

  Si le message disparaît après quelques instants, il n'y a pas de problème. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
- “Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé.” Le système AWD a été temporairement désactivé et remplacé par la traction avant en raison d'une surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

  Si le message disparaît après quelques instants, le système AWD est automatiquement réactivé. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
- “Dysfonctionnement du système AWD. Mode 2WD engagé. Voir le concessionnaire.” Un dysfonctionnement se produit dans le système AWD. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

*: Lorsque vous arrêtez le véhicule, n'arrêtez pas le système hybride avant que le message d'écran ne se soit éteint.

Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.
Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

Annulation automatique du frein de collision secondaire

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 0 mph (0 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée

AVERTISSEMENT

L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

AVERTISSEMENT

■ Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.
- Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRAC et du système VSC.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/ABS/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque sont désactivés

- Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiement de la remorque étant conçus pour aider à garantir au véhicule sa stabilité et sa puissance motrice, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque est une partie du système VSC et il ne fonctionnera pas si le système VSC est mis à l'arrêt ou rencontre une anomalie.

AVERTISSEMENT

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

■ Précautions concernant le dispositif anti-louvoiement de la remorque

Le dispositif anti-louvoiement de la remorque ne permet pas de réduire le louvoiement dans toutes les situations. En fonction de nombreux facteurs comme les conditions du véhicule, la caravane/remorque, la surface de la route et l'environnement de conduite, le dispositif anti-louvoiement de la remorque peut ne pas fonctionner correctement. Consultez votre manuel du propriétaire de la caravane/remorque pour savoir comment remorquer votre caravane/remorque correctement.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. N'essayez pas de contrôler le louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse. N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.225)

■ Frein de collision secondaire

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P.353)

Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant le témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P.100, 106)

Utilisation du levier de vitesses

Placez le levier de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque la circulation est dense, etc. Placez le levier de vitesses sur P lors d'un stationnement. L'utilisation de la position N n'a aucun effet positif sur la consommation de carburant. Sur N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

Actionnement de la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une consommation accrue de carburant. La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélé-

rateur légèrement relâchée.

Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné que le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant excessive.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne conduisez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus d'hiver montés.
- Lorsque vous utilisez des pneus hiver, montez-les sur les quatre roues.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.
En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation,

dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.

- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues. À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

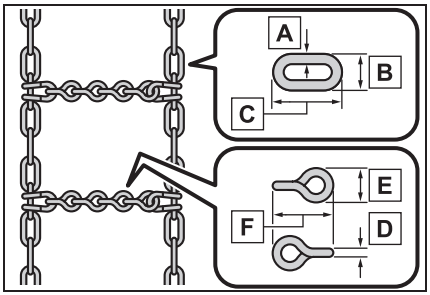
Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage du levier de vitesses sur P. (→P.250)

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.
La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



A Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)

B Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)

C Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)

D Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)

E Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)

F Chaîne transversale (0,98 in. [25 mm] de longueur)

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

NOTE

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, qui se caractérisent par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des caractéristiques de conception spécifiques lui confèrent un centre de gravité plus haut que les véhicules de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus haute a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages à la même vitesse que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.
- Évitez les virages serrés et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
  Une utilisation incorrecte du véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un retournement du véhicule, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit (sur modèles équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'un véhicule de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut basculer sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes afin d'éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- Conduisez uniquement dans les zones dont l'accès est autorisé aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans des zones fermées. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.

Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

▶ Pour les propriétaires résidant aux États-Unis (territoire continental), à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le U.S. Forest Service et le Bureau of Land Management

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable, des cours d'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé alors que de tels matériaux sont coincés ou collés sous le soubassement, une panne ou un incendie risquent de se produire.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau

Prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage causé par l'eau au niveau de la batterie du système hybride (batterie de traction), du système hybride ou d'autres composants.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner des dommages importants au niveau du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride (batterie de traction) rangée sous les sièges arrière.
- De l'eau pénétrant dans la transmission hybride entraîne une détérioration de la qualité de la transmission. Il est possible que le témoin de dysfonctionnement s'allume et que le véhicule ne soit plus utilisable.

NOTE

- L'eau peut faire partir la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une usure prématurée, et peut également pénétrer dans le carter de transmission hybride et réduire ainsi les propriétés lubrifiantes de l'huile.

Lorsque vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit de la rivière. Roulez lentement et évitez les cours d'eau trop profonds.

Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après chaque journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

Équipements intérieurs 5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant..... 374

Système de climatisation automatique arrière... 384

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés 388

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 391

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. 394

Équipements du compartiment à bagages 398

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 403

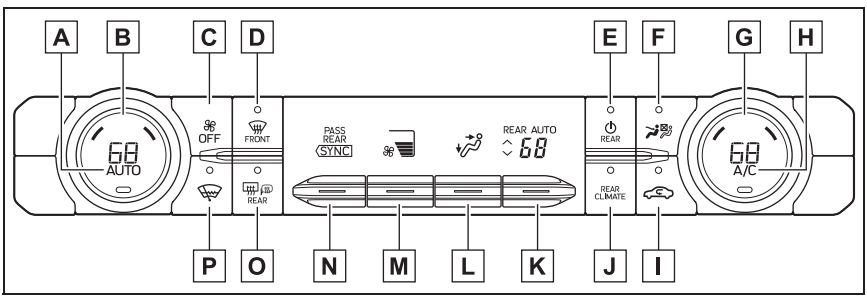
Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... 420

Système de climatisation automatique avant

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Il est possible d'afficher et de commander le système de climatisation sur l'écran du système audio.

Commandes de climatisation



A Commande de mode automatique (→P.381)

B Commande de réglage de la température côté gauche

C Commande “OFF”

D Commande de désembuage de pare-brise

E Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière (→P.385)

F Commande de mode S-FLOW (→P.381)

G Commande de réglage de la température côté droit

H Commande “A/C”

I Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air

J Commande “REAR CLIMATE” (→P.385)

K Bouton de commande de température des sièges arrière (→P.385)

L Bouton de commande de mode de flux d'air

M Bouton de commande de vitesse de ventilation

N Bouton de commande “SYNC” (synchroniser)

O Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage

des rétroviseurs extérieurs

P Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

■ Réglage de la température

Tournez la commande de réglage de la température côté conducteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser la température.

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

La température des sièges conducteur, passager avant et arrière peut être réglée séparément lorsque:

- Le bouton de commande “SYNC” (synchroniser) est déplacé vers le haut ou vers le bas. (“PASS” et “REAR” disparaissent de l'écran)
- La commande de température côté passager est tournée. (“PASS” disparaît de l'écran)
- Le bouton de commande de température des sièges arrière est déplacé vers le haut ou vers le bas. (“REAR” disparaît de l'écran)

Pour basculer le système de climatisation entre les modes individuel et simultané, déplacez le bouton de commande “SYNC” (synchroniser) vers le haut ou vers le bas.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

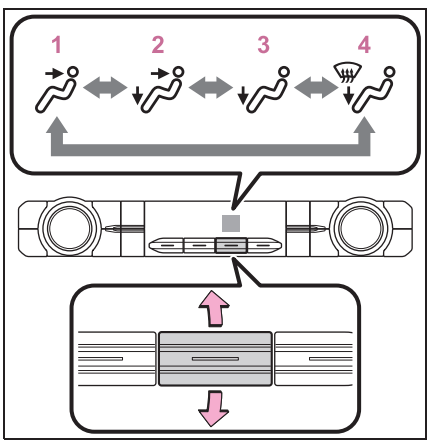
Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

Appuyez sur la commande “OFF” pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de flux d'air

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.



1 Haut du corps
2 Haut du corps et pieds
3 Pieds
4 Pieds et le désembuage du

pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous actionnez la commande.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Cette fonction est utilisée pour prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de

pare-brise.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.
- Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer “A/C” permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez “A/C”, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite**

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
  - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
  - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
  - Réglez la vitesse de ventilation
  - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.353)

■ **Lorsque la température extérieure est basse**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande “A/C”.

Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

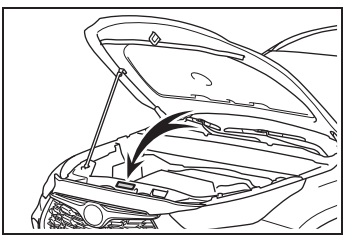
- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

Filtre de climatisation

→P.476

Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

	Précautions
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant du système de climatisation
	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
	Réfrigérant inflammable

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est en cours de fonctionnement

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

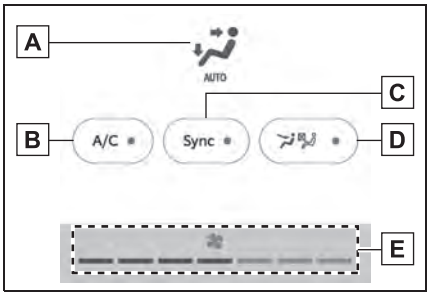
Écran de commande de la climatisation avant (écran du système audio)

■ Écran principal

1 Appuyez sur dans le menu principal.

2 Sélectionnez "Climat".

3 Sélectionnez "Avant".



A Sélectionnez le mode de flux d'air

: L'air souffle sur le haut du corps

: L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

: L'air souffle sur les pieds

: L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

B Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Si vous n'appuyez pas sur la commande “A/C”, le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

C Commande (de synchronisation) “Sync”

Si le témoin sur la commande “Sync” est éteint, la température des sièges conducteur, passager et arrière peut être réglée séparément.

D Sélectionnez le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.381)

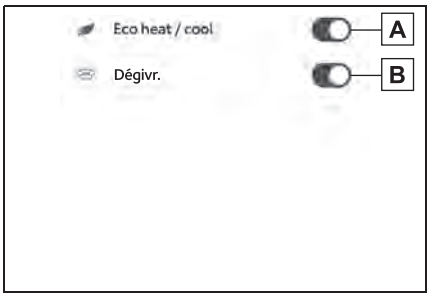
E Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation

■ Écran des options

1 Appuyez sur dans le menu principal.

2 Sélectionnez "Climat".

3 Sélectionnez "Options".



A Activez/désactivez le mode de climatisation éco. (→P.353)

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

B Activez/désactivez le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise. (→P.376)

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer “A/C” permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez “A/C”, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.

■ Mode de climatisation éco

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné au moyen de la commande de sélection de mode de conduite, le mode de climatisation éco s'active.

Lorsqu'un mode de conduite autre que le mode d'éco-conduite est sélectionné, le mode de climatisation éco peut se désactiver.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
  - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
  - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
  - Réglez la vitesse de ventilation
  - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.353)
  - Désactivez le mode de climatisation économique
- Lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation économique est activé automatiquement. Même dans ce cas, le mode de climatisation économique peut être désactivé en appuyant sur la commande de mode de climatisation économique.

■ **Lorsque la température extérieure est basse**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur “A/C”.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur la commande de mode automatique.

La fonction de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température et de l'humidité.

2 Ajustez le réglage de la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande “OFF”.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction contrôle automatiquement le flux d'air de la climatisation pour donner la priorité aux sièges avant. La climatisation inutile n'est pas activée, ce qui favorise les économies de carburant.

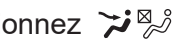
Le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant fonctionne dans les conditions suivantes.

- Aucun passager n'est détecté sur les sièges arrière
- Le désembuage de pare-brise n'est pas en fonctionnement

Pendant son fonctionnement, le témoin s'allume sur la commande de mode S-FLOW.

■ **Activation/désactivation manuelle du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant**

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

Sélectionnez  sur l'écran de commande principal ou appuyez sur la commande de

mode S-FLOW sur le panneau de commande de climatisation et changez le flux d'air.

- Témoin indicateur allumé: Flux d'air vers les sièges avant uniquement
- Témoin indicateur éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

- Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passager immédiatement après le démarrage du système hybride ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- Une fois que le système hybride a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.

Fonctionnement du contrôle de flux d'air manuel

Même lorsque la fonction a été activée manuellement pour orienter le flux d'air uniquement vers les sièges avant, lorsqu'un siège arrière est occupé, il est possible d'orienter automatiquement le flux d'air vers tous les sièges.

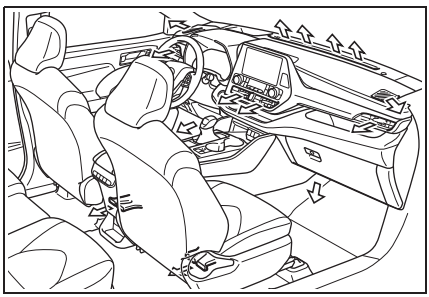
Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air

1. Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact d'alimentation sur arrêt.
2. Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact d'alimentation sur ON.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

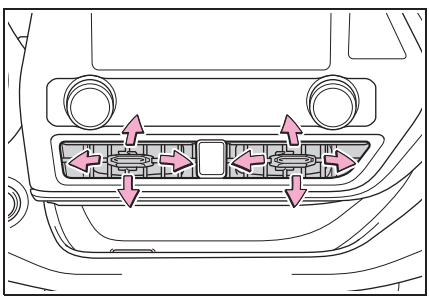
Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



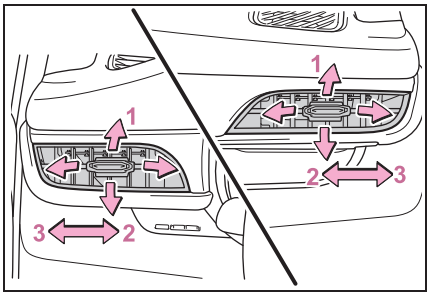
Réglage de l'orientation du débit d'air et ouverture/fermeture des sorties d'air

▶ Sorties d'air frontales centrales



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

▶ Sorties d'air frontales latérales



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

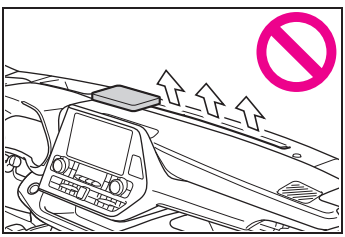
2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembuage de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



Système de climatisation automatique arrière

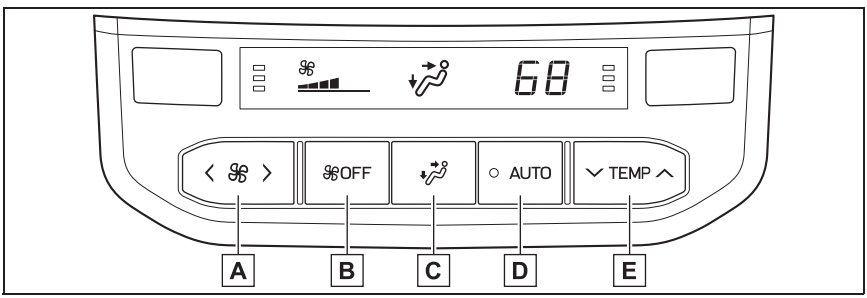
Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Le système de climatisation arrière peut être actionné au moyen du panneau de commande de climatisation avant et du panneau de commande de climatisation arrière. Appuyez sur la commande "REAR CLIMATE" sur le panneau de commande de climatisation avant pour changer le mode de commande de climatisation arrière.

Il est également possible de commander le système de climatisation arrière sur l'écran du système audio.

Fonctionnement de la commande de la climatisation arrière

■ **Panneau de commande de climatisation arrière**



A Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Appuyez sur pour augmenter la vitesse de ventilation et sur pour la diminuer.

B Commande "OFF"

Appuyez sur la commande "OFF" pour arrêter le ventilateur.

C Commande de réglage du mode de débit d'air

D Commande de mode automatique

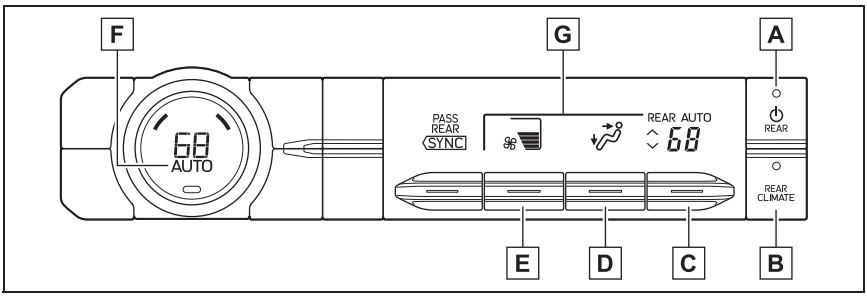
Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur l'écran de commande.

E Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

Appuyez sur pour augmenter la température et sur pour la

diminuer.

■ Panneau de commande de climatisation avant



A Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière

B Commande “REAR CLIMATE”

Le mode bascule entre le mode de commande de climatisation arrière et le mode de commande de climatisation avant à chaque fois que vous appuyez sur la commande “REAR CLIMATE”.

C Bouton de commande de température des sièges arrière

Pour régler la température, déplacez le bouton de commande de température des sièges arrière vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la température

Vers le bas: Diminue la température

D Bouton de commande de mode de flux d'air

Le bouton de commande de mode de flux d'air peut être actionné pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

E Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière peut être ajusté pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

F Commande de mode automatique (→P.387)

La commande de mode automatique peut être actionnée lorsque le témoin de commande de climatisation arrière est affiché.

G Témoin de commande de climatisation arrière

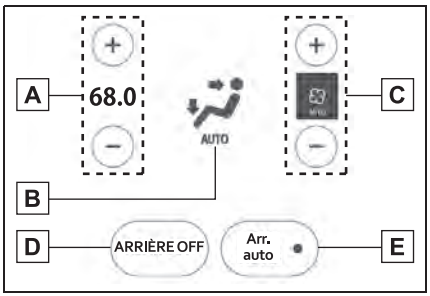
Lorsque vous appuyez sur la commande “REAR CLIMATE”, le témoin de commande de climatisation arrière s'affiche pendant quelques secondes.

■ Écran de commande de la climatisation arrière (écran du système audio)

1 Appuyez sur dans le menu principal.

2 Sélectionnez "Climat".

3 Sélectionnez "Arrière".



A Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

B Commande de réglage du mode de débit d'air

C Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

D Commande “OFF”

Appuyez sur la commande “OFF” pour arrêter le ventilateur.

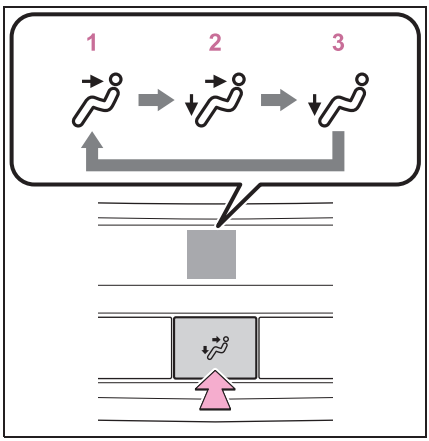
E Commande de mode automatique

Changez le mode de flux d'air

■ Panneau de commande de climatisation arrière

Pour modifier le mode de flux d'air, appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque pression sur la commande.



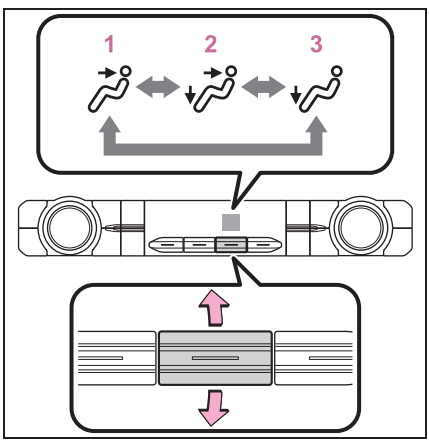
1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

■ Panneau de commande de climatisation avant

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.



1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

■ Écran de commande de la climatisation arrière

Pour modifier le mode de flux d'air, sélectionnez la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque fois que la commande est sélectionnée.

: L'air souffle sur le haut du corps

: L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

: L'air souffle sur les pieds

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur la commande de mode automatique.

2 Ajustez le réglage de la température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande “OFF”.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Utilisation du mode automatique

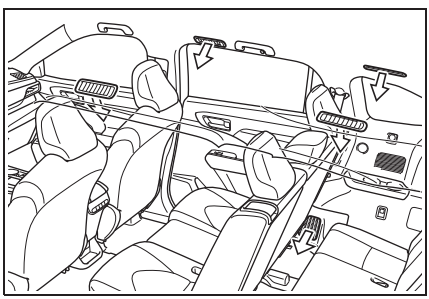
La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

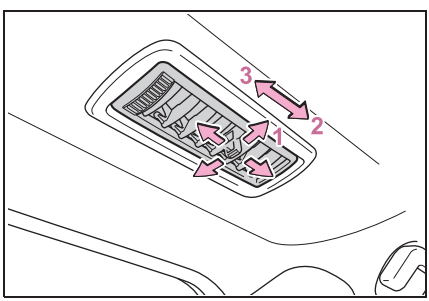
Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



■ Réglage de l'orientation du débit d'air et ouverture/fermeture des sorties d'air



1 Orientez le flux d'air vers la

gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Volant chauffant*/sièges chauffants*/sièges ventilés*

*: Sur modèles équipés

● Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège

● Sièges ventilés

Maintiennent une bonne ventilation au moyen d'un ventilateur intégré au siège

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants**

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

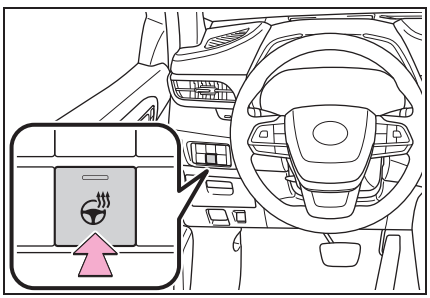
■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

Volant chauffant

Active/désactive le volant chauffant

Le témoin indicateur s'allume pour indiquer que le volant chauffant est activé.



■ **Conditions de fonctionnement**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Fonction de minuterie**

Le volant chauffant est automatiquement arrêté après un certain temps.

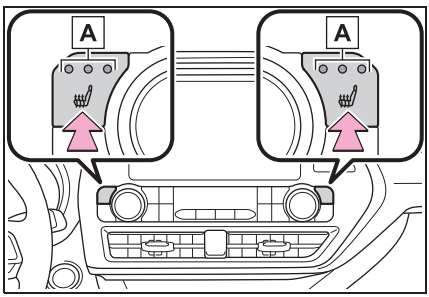
Sièges chauffants

■ **Avant**

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) A s'allume pendant le fonctionnement.

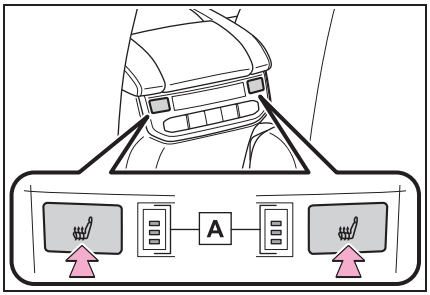


■ **Arrière**

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) A s'allume pendant le fonctionnement.



■ Conditions de fonctionnement

Le contact d'alimentation est sur ON.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

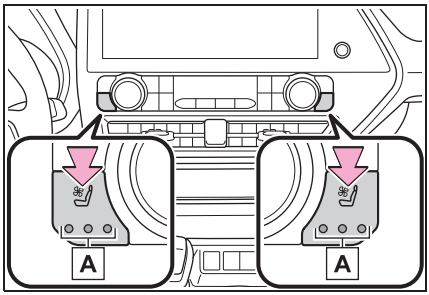
- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

Sièges ventilés

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés)→Moyn (2 segments allumés)→Bas (1 segment allumé)→Arrêt

Le témoin de niveau (vert) A s'allume pendant le fonctionnement.

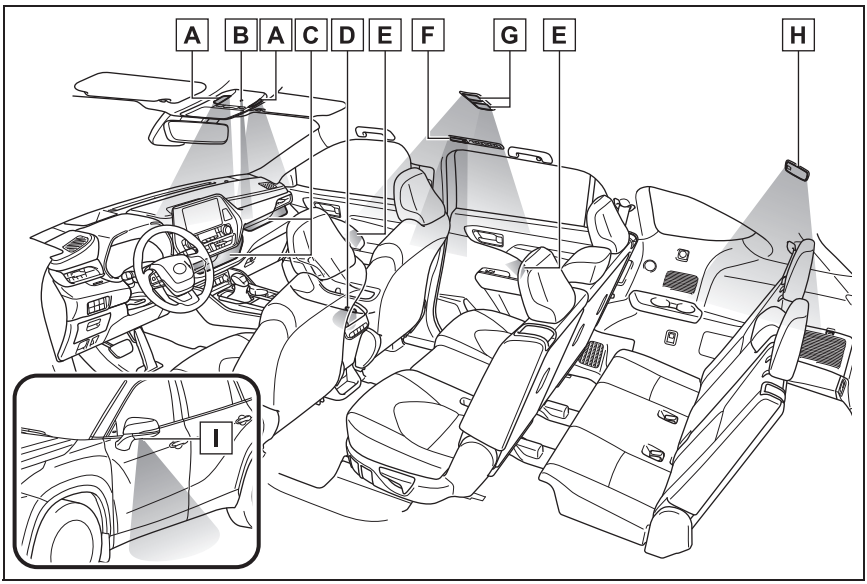


■ Conditions de fonctionnement

Le contact d'alimentation est sur ON.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



A Éclairages individuels avant (→P.392)
Éclairages intérieurs avant (→P.392)

B Éclairage du levier de vitesses

C Éclairages de plateau ouvert (sur modèles équipés)

D Éclairages de courtoisie de portes

E Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)

F Éclairages individuels arrière (sur modèles équipés) (→P.392)

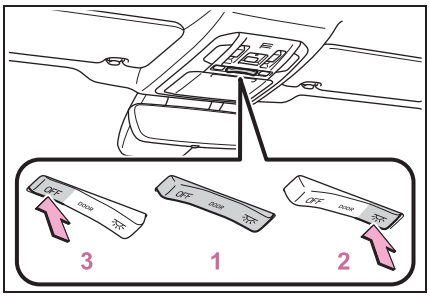
G Éclairages individuels arrière (sur modèles équipés) (→P.392)

H Éclairage intérieur arrière (→P.392)

I Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

Utilisation des éclairages intérieurs

■ Éclairages intérieurs avant

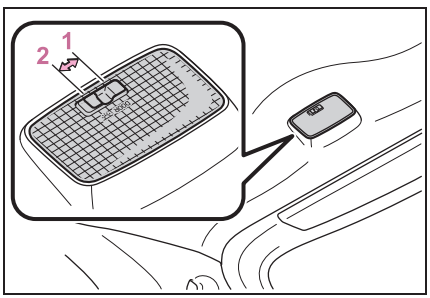


1 Active/désactive les éclairages asservis aux positions des portes

2 Allume les éclairages

3 Éteint les éclairages

■ Éclairages intérieurs arrière



1 Active la position de porte

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que les éclairages intérieurs avant.

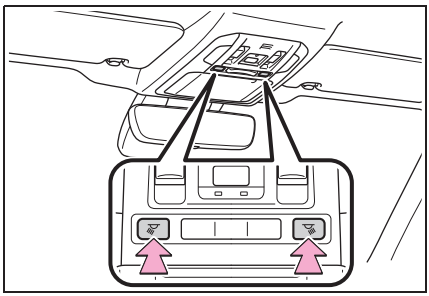
Lorsqu'une porte est ouverte alors que la position de porte pour l'éclairage intérieur avant et arrière est activée, les éclairages s'allument.

2 Allume l'éclairage

Utilisation des éclairages individuels

■ Éclairages individuels avant

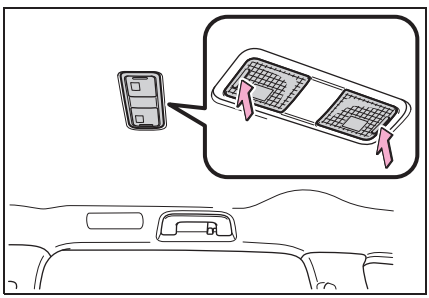
Allume/éteint les éclairages



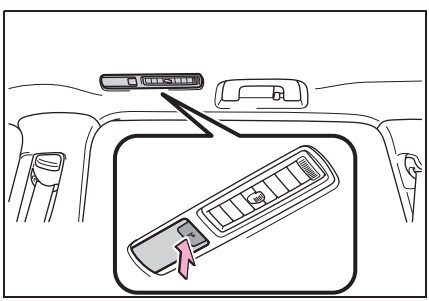
■ Éclairages individuels arrière

Allume/éteint les éclairages

▶ Véhicules sans toit ouvrant panoramique



▶ Véhicules avec toit ouvrant panoramique



Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement lorsque

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.578)

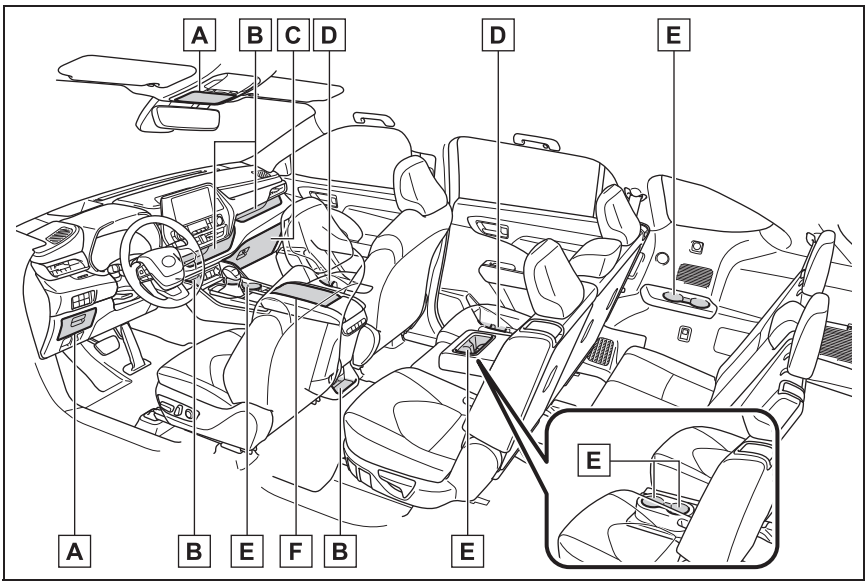
NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements



A Casiers auxiliaires (→P.397)

B Plateau ouvert (sur modèles équipés) (→P.397)

C Boîte à gants (→P.395)

D Porte-bouteilles (→P.396)

E Porte-gobelets (→P.395)

F Rangement de console (→P.395)

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

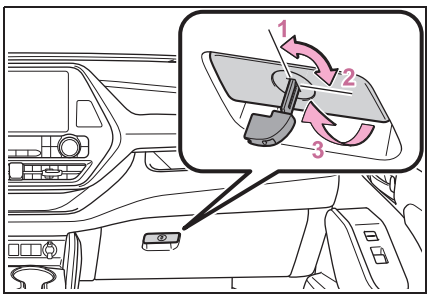
AVERTISSEMENT

■ Lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés

Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.

En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants



1 Déverrouillez avec la clé mécanique

2 Verrouillez avec la clé mécanique

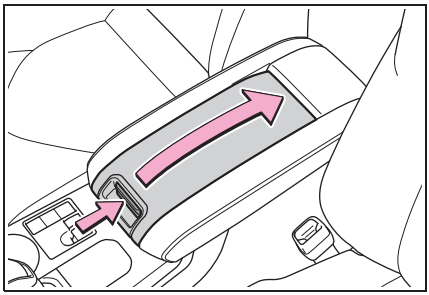
3 Ouverture (tirez sur le levier)

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

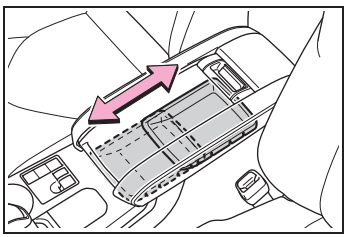
Rangement de console

Appuyez sur la languette et faites glisser le couvercle du rangement de console.



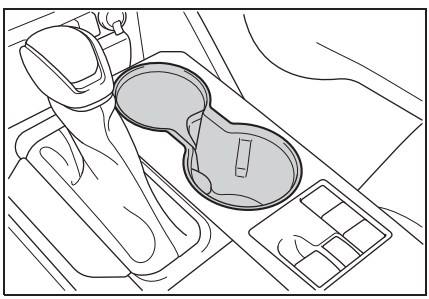
■ Plateau à l'intérieur du rangement de console

Il est possible de faire glisser le plateau vers l'avant/vers l'arrière.



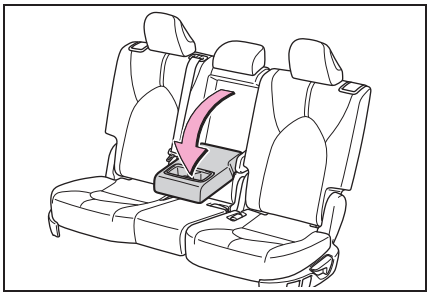
Porte-gobelets

▶ Sièges avant

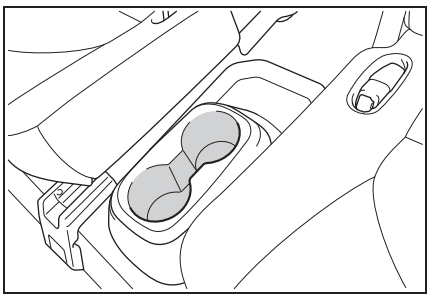


▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

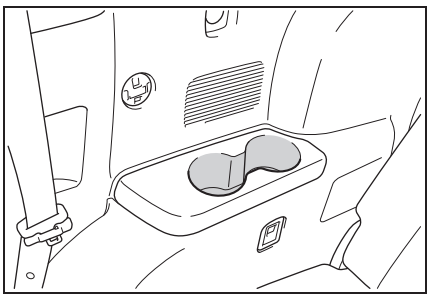
Abaissez l'accoudoir.



▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)



▶ Sièges de la troisième rangée



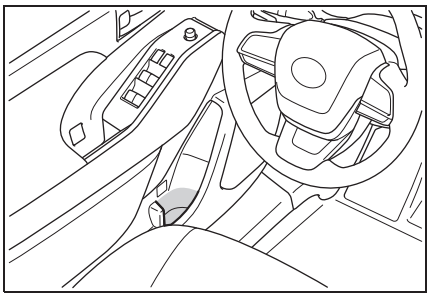
⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au porte-gobelets

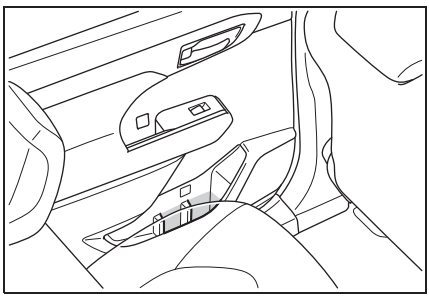
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets, des canettes en aluminium ou des bouteilles d'eau. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas d'accident ou de freinage brusque, et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

▶ Portes avant



▶ Portes arrière



■ Porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

⚠ NOTE

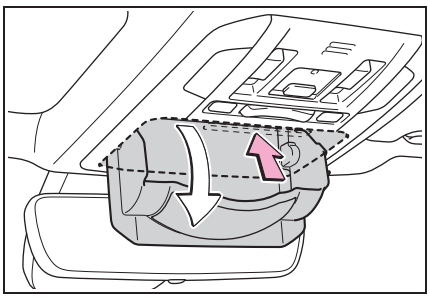
■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne placez pas de bouteille ouverte, de verre ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Sinon, le liquide contenu risque de se renverser. Des verres peuvent se briser s'ils sont utilisés dans les porte-bouteilles.

Casiers auxiliaires

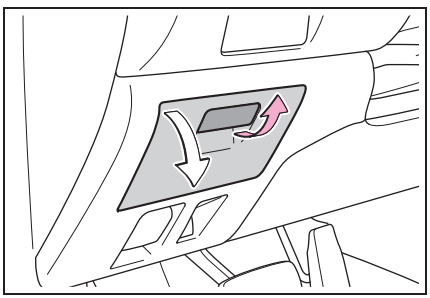
▶ Au plafond

Appuyez sur le couvercle.



▶ Tableau de bord côté conducteur

Tirez la languette pour ouvrir.



AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au rangement (au plafond)

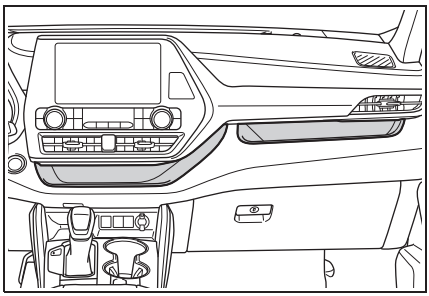
Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,44 lb. (200 g).
Le casier auxiliaire risquerait de s'ouvrir et les objets se trouvant à l'intérieur d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

■ Précautions pendant la conduite (Tableau de bord côté conducteur)

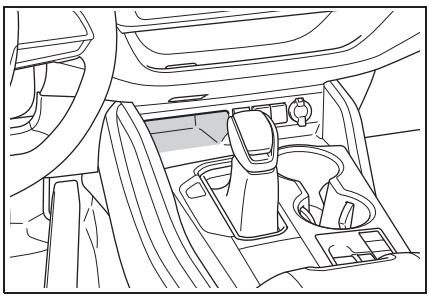
Laissez le casier auxiliaire fermé pendant la conduite.
Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

Plateau ouvert

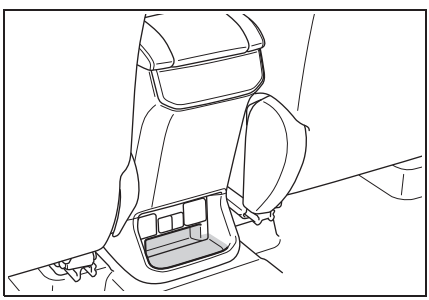
▶ Tableau de bord



▶ Avant de la console



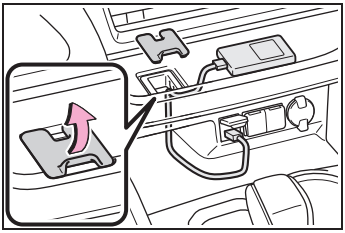
▶ Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)



■ Guide de câble (tableau de bord)

Le plateau ouvert est doté d'un orifice qui permet de faire passer les câbles provenant du port USB, des ports de charge USB, de la prise d'alimentation dans le plateau.

Retirez le cache.



AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés à l'ouverture du plateau

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

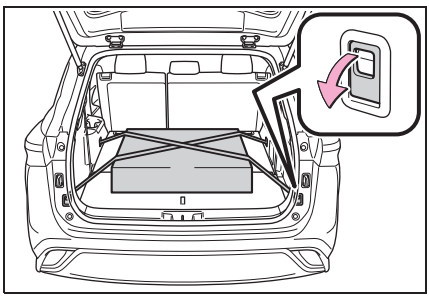
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

Tirez le crochet à utiliser vers le bas.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.



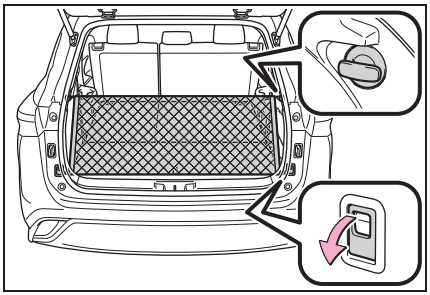
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets du filet de chargement

Pour accrocher le filet de chargement, utilisez les crochets du filet de chargement et les crochets d'arrimage.

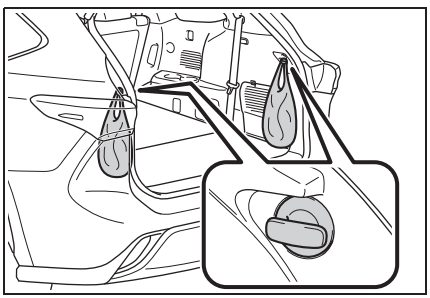


AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous n'utilisez pas le filet à bagages

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sacs à provisions



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions

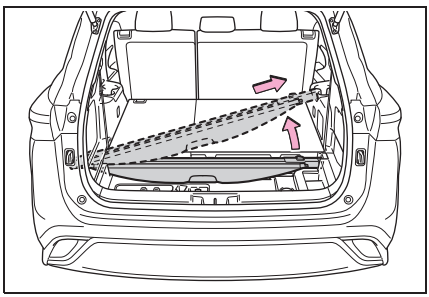
N'accrochez pas d'objet pesant plus de 6,6 lb. (3 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Cache-bagages (sur modèles équipés)

■ Retrait du cache-bagages (véhicules sans couvre-plancher latéral)

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.173)

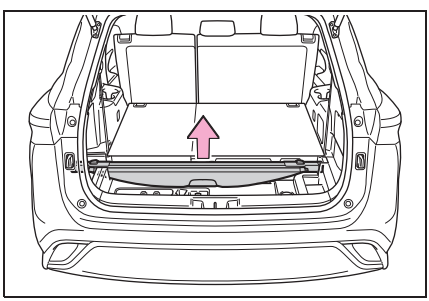
2 Retirez le couvre-plancher central (→P.526) et sortez le cache-bagages.



■ Retrait du cache-bagages (véhicules avec couvre-plancher latéral)

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.173)

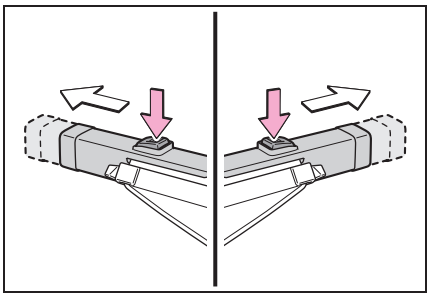
2 Retirez le couvre-plancher central (→P.526) et le couvre-plancher latéral (→P.402) et sortez le cache-bagages.



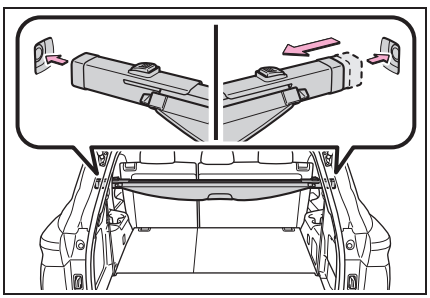
■ **Installation du cache-bagages**

1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.173)

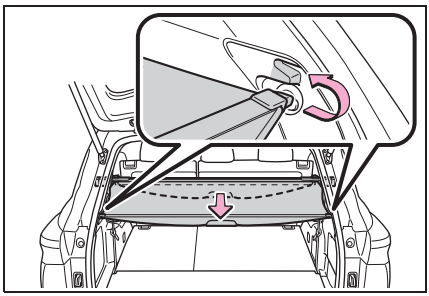
2 Appuyez sur les boutons de déverrouillage pour étendre les extrémités de l'unité de cache-bagages.



3 Pour installer l'unité de cache-bagages, avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut, insérez une extrémité dans le renfoncement, puis appuyez sur l'autre extrémité et insérez-la dans l'autre renfoncement.

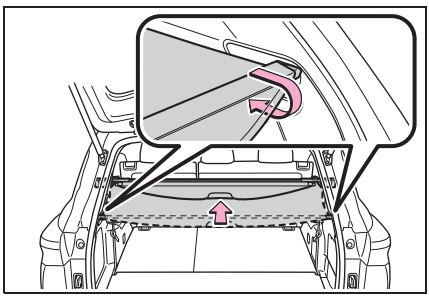


4 Tirez le cache-bagages et accrochez-le aux points d'ancrage.

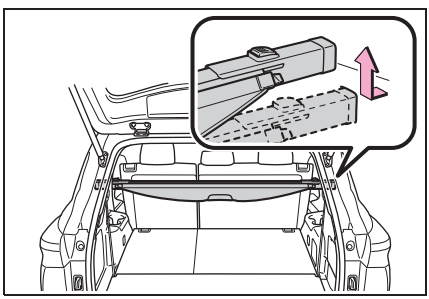


■ **Retrait du cache-bagages**

1 Dégagez le cache des ancrages gauche et droit et laissez-le s'extraire.



2 Appuyez sur l'extrémité du cache-bagages et soulevez le cache-bagages.

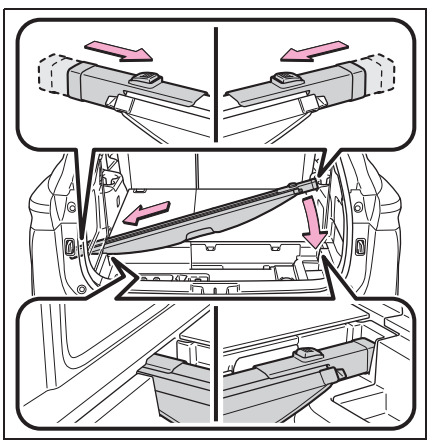


■ Rangement du cache-bagages (véhicules sans couvre-plancher latéral)

1 Enlevez le couvre-plancher central. (→P.526)

2 Pour ranger l'unité de cache-bagages, appuyez sur les deux extrémités jusqu'à leur verrouillage.

Rangez l'unité avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut et la partie cache orientée vers l'arrière du véhicule.

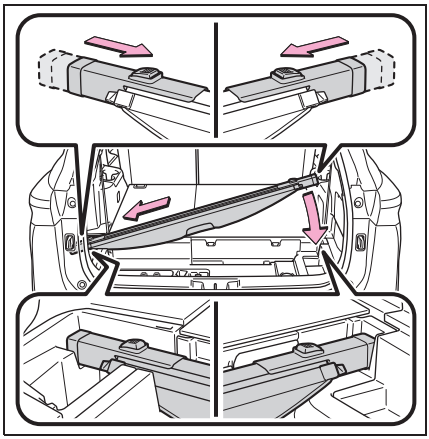


■ Rangement du cache-bagages (véhicules avec couvre-plancher latéral)

1 Retirez le couvre-plancher central (→P.526) et couvre-plancher latéral. (→P.402)

2 Pour ranger l'unité de cache-bagages, appuyez sur les deux extrémités jusqu'à leur verrouillage.

Rangez l'unité avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut et la partie cache orientée vers l'arrière du véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Cache-bagages

- Lors de l'installation/du rangement du cache-bagages, assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé/rangé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.
- Ne posez rien sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou de virage, l'objet risquerait d'être projeté sur un occupant. Ceci pourrait provoquer un accident inattendu, à l'origine de blessures graves voire mortelles.
- Ne laissez pas les enfants grimper sur le cache-bagages. Le fait de grimper sur le cache-bagages risque d'endommager le cache-bagages, au risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles chez l'enfant.

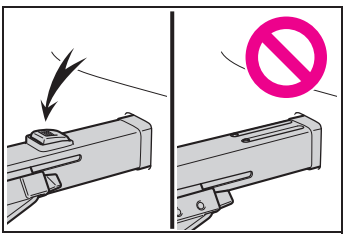
AVERTISSEMENT

- N'orientez pas l'unité de cache-bagages vers votre visage ou votre corps, car cela peut causer des blessures si les extrémités du cache s'étendent brusquement.

NOTE

■ Lors de l'utilisation du cache-bagages

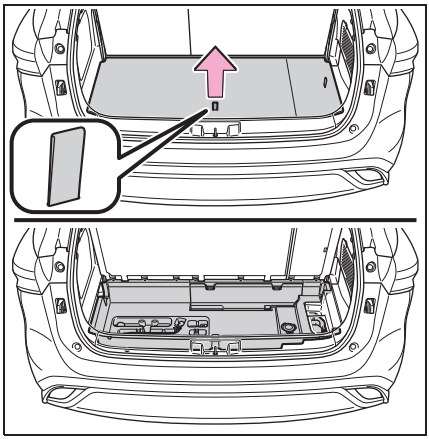
- Ne placez pas d'objets lourds sur le cache-bagages.
- Installez l'unité de cache-bagages dans le bon sens de sorte que le bouton de déverrouillage soit orienté vers le haut.



Casiers auxiliaires

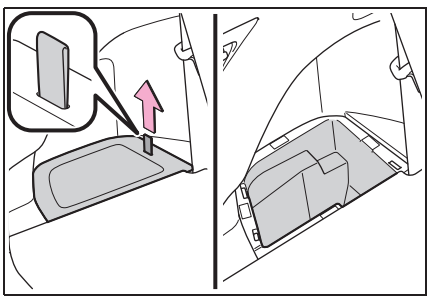
▶ Rangement inférieur de plancher central

Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.



▶ Espace de rangement de plancher (sur modèles équipés)

Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir la partie latérale du couvre-plancher.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le couvre-plancher fermé. En cas de freinage brusque, un accident risquerait de se produire si un occupant était heurté par le couvre-plancher ou par les objets rangés sous le couvre-plancher.

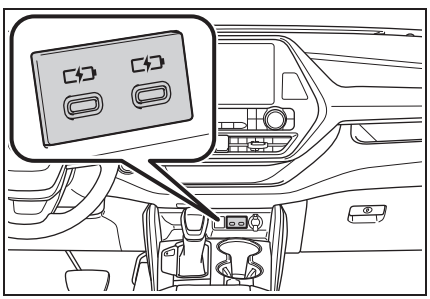
Autres équipements intérieurs

Ports de charge USB

Les ports de charge USB sont utilisés pour fournir 3 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.
Les ports de charge USB sont destinés à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.
En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

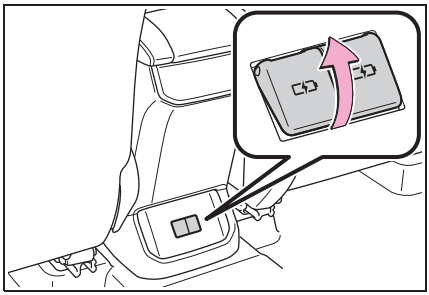
■ Utilisation des ports de charge USB

▶ Sur le tableau de bord



▶ Arrière du rangement de console

Ouvrez le couvercle.



■ Les ports de charge USB peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB risquent de ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet des dispositifs externes branchés

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage des ports de charge USB

- N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.

NOTE

- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- Arrière du rangement de console: Lorsque les ports de charge USB ne sont pas utilisés, fermez les caches. Si un corps étranger ou du liquide entre dans un port, un court-circuit peut se produire.
- N'appliquez pas de force excessive sur les ports de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas les ports de charge USB.

Pour éviter d'endommager les dispositifs externes

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas les ports de charge USB pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

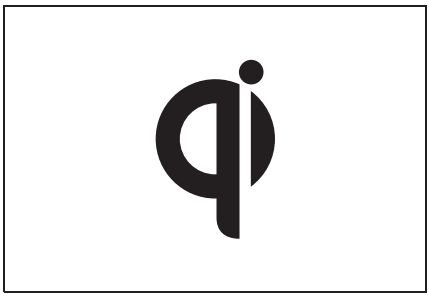
Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

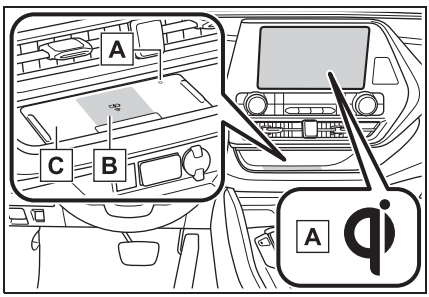
Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la zone de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

Le logo “Qi”

Le logo “Qi” est une marque de Wireless Power Consortium.



Nom de toutes les pièces



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Zone de charge

C Base de charge

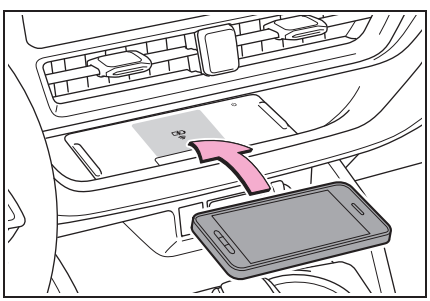
Utilisation du chargeur sans fil

Posez un dispositif portable sur la zone de charge, sa surface de charge étant orientée vers le bas. Selon le dispositif portable, sa bobine de charge peut ne pas être au centre du dispositif. Dans ce cas, placez le dispositif portable de sorte que sa bobine de charge soit centrée dans la zone de charge.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) est allumé.

Si la charge ne commence pas, approchez le dispositif portable le plus près possible du centre de la surface de charge. Si la charge ne s'effectue pas, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume lentement et alterne entre le vert et l'orange, tandis que vous pouvez entendre un bruit répété de fonctionnement de la bobine.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.



Fonction de charge rapide

- Les dispositifs portables suivants prennent en charge la charge rapide.
  - Dispositifs portables conformes à la norme WPC Ver1.2.4 et compatibles avec la charge rapide
  - iPhone dont la version iOS prend en charge la recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Lorsqu'un dispositif portable compatible avec la charge rapide est chargé, la charge passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

Fonction de recharge

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été bougé, le chargeur sans fil recommence à charger.
- Si un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge peut se déconnecter et la charge peut être temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge reprend.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement		État
Base de charge	Affichage central	
Arrêt	Arrêt	Le chargeur sans fil est désactivé
Vert (allumé)	Gris	Veille (charge possible)
		Charge terminée*
Orange (allumé)	Bleu	Un dispositif portable a été placé sur la zone de charge (identification du dispositif portable)
		Charge en cours

*: En fonction du dispositif portable, le témoin indicateur de fonctionnement peut rester allumé (orange) une fois la charge terminée.

■ Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement.

Les cas suivants décrivent comment détecter les causes possibles lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement et comment résoudre ce problème.

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage central	
Orange (clignotement répété une fois par seconde)	Gris	**Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil** **→Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.** Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride.
Vert (clignotement répété une fois par seconde)	Extinction	**Défaut de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia** **→Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.** Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride.

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage central	
Vert (s'allume)	Bleu	**Les stations de radio AM sont sélectionnées automatiquement** **→Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être menée à bien, arrêtez la sélection automatique.**
		Le système d'accès et de démarrage mains libres détecte la clé **→Veuillez attendre que la détection de la clé soit terminée.**
Orange (3 clignotements répétés en continu)	Gris	**Détection de substances étrangères:** **Une substance étrangère métallique se trouve dans la zone de charge, et la fonction de prévention du chauffage anormal de la bobine de charge fonctionne** **→Retirez la substance étrangère de la zone de chargement.**
		Mauvais alignement de l'appareil portable: **→La bobine de charge du dispositif portable s'est déplacée en dehors de la zone de charge, et la fonction de prévention du chauffage anormal de la bobine de charge fonctionne**
Orange (4 clignotements répétés en continu)	Gris	**Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne de la température à l'intérieur du chargeur sans fil** **→Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable de la base de charge, attendez que la température baisse, puis recommencez la recharge.**

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs conformes à la norme de chargement sans fil Qi n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.
- Si cette consigne n'est pas respectée, cela peut entraîner un risque d'incendie. Toutefois, les dispositifs portables, tels que les suivants peuvent être chargés à plus de 5 W.
  - Les iPhones compatibles avec une charge de 7,5 W peuvent être chargés à 7,5 W ou moins.
  - Les dispositifs portables conformes au WPC Ver 1.2.4 (profil de puissance étendue) peuvent être chargés à 10 W ou moins.

■ Lorsqu'une housse ou un accessoire est fixé sur le dispositif portable

Ne chargez pas un dispositif portable si une housse ou un accessoire non conforme Qi y est attaché. En fonction du type de housse (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire utilisé, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est posé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ Fonction de coopération radio AM durant la charge

- Si un bruit se produit lors de l'écoute de la radio AM, durant la charge, la fréquence de charge est automatiquement changée pour réduire le bruit.
- Durant la syntonisation automatique de la radio AM, la charge est interrompue momentanément afin d'empêcher des erreurs de syntonisation dues au bruit causé par la charge. Lorsque la syntonisation est terminée, la charge reprend automatiquement.

■ Précautions de charge

- Si la clé électronique ne peut être détectée dans l'habitacle, la charge ne peut pas être effectuée. Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée, il est possible que la charge soit provisoirement interrompue.
- Lors de la charge, le chargeur sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Si un dispositif portable devient chaud lors de la charge et que la charge est interrompue par la fonction de protection du dispositif portable, attendez que le dispositif portable refroidisse, puis chargez-le à nouveau.
  Le ventilateur peut commencer à se mettre en marche pour réduire la température à l'intérieur du chargeur sans fil, toutefois, ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■ Bruit généré lors du fonctionnement

Lorsque la commande d'alimentation électrique est activée ou lorsqu'un dispositif portable est en cours d'identification, des bruits de fonctionnement peuvent être audibles. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.434

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lors de la charge d'un dispositif portable, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner la partie principale du dispositif portable pendant qu'il conduit.

■ Précautions pendant un déplacement

Ne chargez pas de dispositifs portables légers, tels que des casques audio sans fil, en conduisant. Ces appareils sont très légers et peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter leur médecin en ce qui concerne l'utilisation d'un chargeur sans fil.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, un incendie, des brûlures causées par la chaleur excessive, voire un choc électrique peuvent se produire.

- Ne placez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge.
- Ne fixez aucun objet métallique ou un autocollant en aluminium sur la zone de charge.
- Ne collez pas d'autocollant en aluminium ou d'autre objet métallique sur la face du dispositif portable (ou sa housse ou sa coque) en contact avec la zone de charge.
- N'utilisez pas la zone de charge comme espace de rangement.
- Ne lui faites pas subir de choc violent.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas le chargeur sans fil.
- Ne chargez pas d'appareils autres que les dispositifs portables spécifiés.
- Maintenez les objets magnétiques à l'écart.
- Ne procédez pas à la charge d'appareils si la zone de charge est poussiéreuse.
- Ne couvrez pas avec un chiffon ou un matériau similaire.

NOTE

■ Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement

Les appareils peuvent ne pas se charger normalement dans les situations suivantes.

- Le dispositif portable est complètement chargé
- Le dispositif portable est chargé via une connexion câblée
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable

NOTE

- La recharge a fait monter la température du dispositif portable
- La température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C), par exemple en cas de chaleur extrême
- Le dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Le dispositif portable est placé dans une zone qui n'est pas alignée avec la zone de charge
- Le dispositif portable est plus large que la base de charge
- Un dispositif portable pliable est placé à l'extérieur de la zone de charge
- L'objectif de la caméra dépasse de 0,12 in. (3 mm) ou plus de la surface du dispositif portable
- Le véhicule se trouve dans une zone où sont émis de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- L'un des objets suivants, d'une épaisseur de 0,08 in. (2 mm) ou plus, qui dépasse, est coincé ou installé entre le côté charge du dispositif portable et la zone de charge.
  - Coques ou housses épaisses
  - Un étui ou un couvercle fixé avec une surface inégale ou inclinée, de sorte que le côté charge n'est pas plat
  - Décorations épaisses
  - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.
- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
  - Une carte recouverte de métal, comme du papier d'aluminium etc.
  - Un paquet de cigarettes comportant une feuille d'aluminium
  - Un portefeuille ou un sac en métal
  - Pièces de monnaie
  - Un sachet chauffant
  - CD, DVD ou autres supports multimédia
  - Un accessoire en métal
  - Une coque ou une housse en métal
  - Un étui contenant un aimant sur la zone de charge du dispositif portable
- Des télécommandes du verrouillage centralisé de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- La clé électronique ne se trouve pas dans le véhicule
- 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge

Si la charge est anormale ou si le témoin de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, il peut s'agir d'un dysfonctionnement du chargeur sans fil. Contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Pour prévenir tout dysfonctionnement et altération de données**

- Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la zone de recharge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De même, n'approchez pas une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la zone de charge, car cela pourrait entraîner son dysfonctionnement.
- Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de transports publics, insérée entre le côté charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude et endommager le dispositif portable ou la carte à puce. Veillez tout particulièrement à ne pas charger un dispositif portable placé dans une coque ou une housse sur laquelle se trouve une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas les dispositifs portables dans le véhicule. L'intérieur du véhicule peut devenir brûlant en cas de chaleur extrême, ce qui peut provoquer un dysfonctionnement.

■ **Lorsque le système d'exploitation du smartphone a été mis à jour**

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été mise à jour, les spécifications de charge peuvent avoir fortement changé.
Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

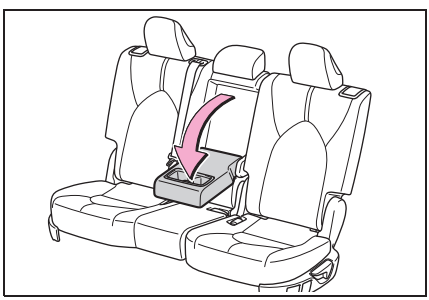
■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Accoudoir

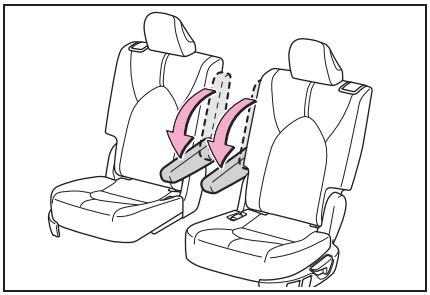
▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.



▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.



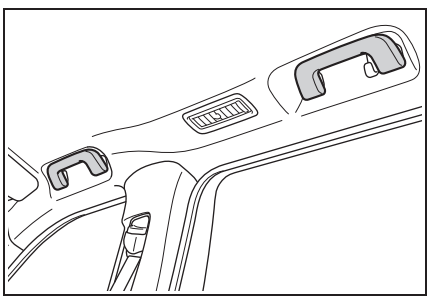
NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

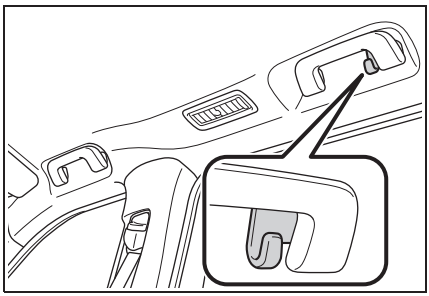
NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas suspendre au crochet

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Prises d'alimentation (12 VCC)

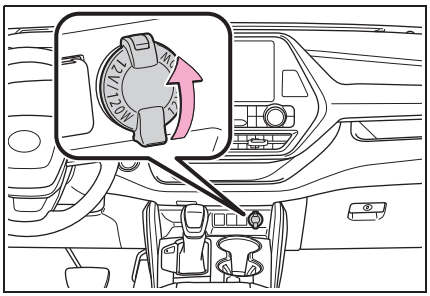
Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Lors de l'utilisation de produits

électroniques, assurez-vous que la puissance consommée de toutes les prises d'alimentation connectées est inférieure à 120 W.

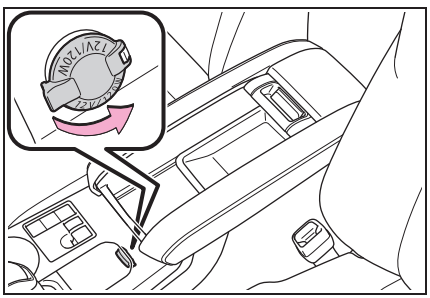
▶ Sur le tableau de bord

Ouvrez le couvercle.



▶ À l'intérieur du rangement de console

Ouvrez le couvercle.



■ La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Lors de l'arrêt du système hybride

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.
Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système hybride peut ne pas s'arrêter normalement.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

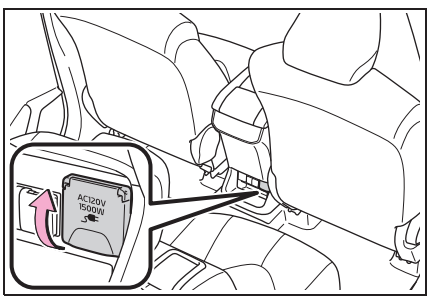
Prises d'alimentation (120 VCA) (sur modèles équipés)

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des appareils électroniques consommant moins de 120 VCA (puissance consommée de 1500 W).

■ Utilisation des prises d'alimentation

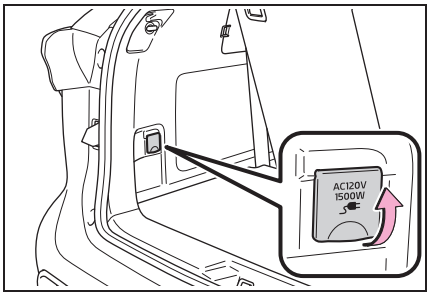
▶ Sur le rangement de console

Ouvrez le couvercle.



▶ Dans le compartiment à bagages

Ouvrez le couvercle.



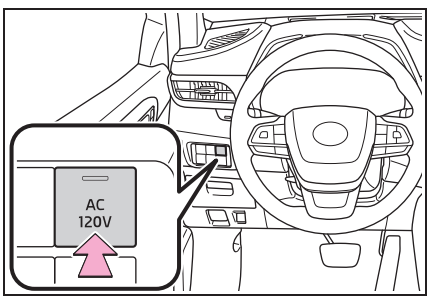
■ Lorsque vous activez les prises d'alimentation

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation.

2 Vérifiez que le témoin READY est allumé, et appuyez sur la commande “AC120V”.

Les prises d'alimentation peuvent être utilisées lorsque le témoin est allumé sur la commande “AC120V”.

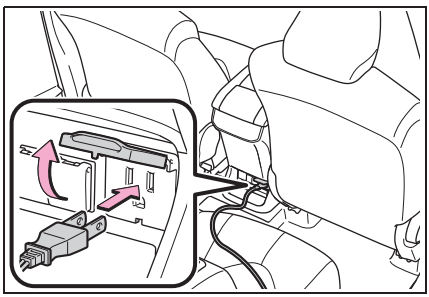
Les prises d'alimentation sont désactivées/activées chaque fois que vous appuyez sur la commande “AC120V”.



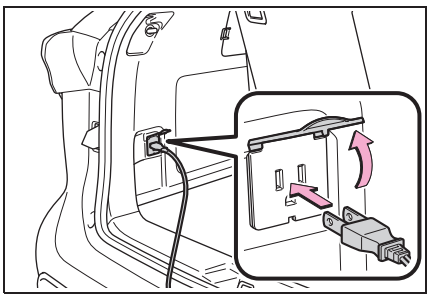
■ Lors de la connexion d'un dispositif

Ouvrez le couvercle et insérez complètement et fermement la prise du dispositif dans la prise d'alimentation.

▶ Arrière du rangement de console



▶ Compartiment à bagages



■ Lorsque vous désactivez les prises d'alimentation

1 Désactivez les dispositifs connectés.

2 Appuyez sur la commande “AC120V” pour désactiver les prises d'alimentation.

3 Débranchez chaque prise des prises d'alimentation.

4 Fermez le couvercle de chaque prise d'alimentation.

La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le témoin READY est allumé.

Règlements/réglementations concernant le l'arrêt au ralenti

Le moteur démarre automatiquement pour charger la batterie du système hybride (batterie de traction) si sa charge devient faible. Dans certaines municipalités, si le moteur démarre alors que le véhicule est en stationnement ou à l'arrêt, vous risquez d'enfreindre les règlements ou réglementations locaux en matière d'arrêt au ralenti et d'être sanctionné. Assurez-vous de contrôler les règlements et réglementations locaux avant d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le véhicule est en stationnement ou à l'arrêt.

Prises d'alimentation

- Lorsque vous connectez un appareil, assurez-vous que la consommation électrique totale de tous les appareils connectés aux prises d'alimentation 120 VCA est inférieure à 1500 W. Si un appareil est connecté et que la consommation électrique est dépassée, un circuit de protection coupe l'alimentation électrique et les prises d'alimentation ne peuvent pas être utilisées.
- En fonction de l'appareil à utiliser, le flux de courant peut être élevé et la puissance de pointe initiale peut dépasser 1500 W.
  Dans ce cas, le circuit de protection peut fonctionner et les prises d'alimentation peuvent ne pas être utilisables.
- En fonction de l'appareil connecté, cela peut provoquer des interférences avec les émissions de télévision et de radio.
- La tension des prises d'alimentation ne peut pas être mesurée avec un testeur électrique disponible dans le commerce. S'il est nécessaire de vérifier la tension, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, un bruit de ventilateur de refroidissement peut être perceptible près d'un siège arrière. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Appareils risquant de ne pas fonctionner correctement

Il est possible que les dispositifs 120 VCA suivants ne fonctionnent pas correctement même si leur consommation électrique est inférieure à 1500 W:

- Dispositifs ayant une puissance de pointe initiale élevée
- Dispositifs de mesure traitant des données précises
- Dispositifs nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
- Dispositifs nécessitant une alimentation électrique constante de la prise d'alimentation, comme un dispositif doté d'une minuterie.

Lorsque les prises d'alimentation 120 VCA ne peuvent pas être utilisées

Si vous appuyez sur la commande “AC120V” mais que son témoin ne s'allume pas, le circuit de protection peut avoir fonctionné.

Dans ce cas, effectuez les procédures appropriées comme suit.

- Débranchez la prise de chaque dispositif des prises d'alimentation, vérifiez que la consommation électrique totale de tous les dispositifs à connecter aux prises d'alimentation est inférieure à 1500 W, reconnectez les dispositifs, puis appuyez à nouveau sur la commande “AC120V”.
- Débranchez la prise de chaque dispositif des prises d'alimentation, vérifiez que les dispositifs ne sont pas défectueux, reconnectez les dispositifs, puis appuyez à

nouveau sur la commande “AC120V”.

- Vérifiez la charge de la batterie hybride (batterie de traction) (→P.135). Si la charge est faible, placez le levier de vitesses sur P, laissez le moteur tourner pour charger la batterie hybride (batterie de traction), puis appuyez à nouveau sur la commande “AC120V”.
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil, utilisez le système de climatisation pour ventiler ou refroidir suffisamment l'habitacle, puis appuyez à nouveau sur la commande “AC120V”.
- Si le véhicule a été arrêté dans une zone froide pour protéger la batterie hybride (batterie de traction), il est possible que les prises d'alimentation ne puissent pas être utilisées. Dans ce cas, conduisez le véhicule pendant un moment pour réchauffer la batterie hybride (batterie de traction), puis appuyez à nouveau sur la commande “AC120V”.

Si les prises d'alimentation ne peuvent pas être utilisées même après avoir suivi les procédures appropriées ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez pas de dispositifs tels que les suivants lorsque vous conduisez:
  - Dispositifs ne pouvant pas être sécurisés correctement à l'intérieur du véhicule.
  - Dispositifs susceptibles de distraire le conducteur et de nuire à la sécurité de conduite, tels que téléviseur, lecteur DVD, etc.
  - Dispositifs non sécurisés générant de la chaleur, tels qu'un grille-pain, un four micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc., car ils sont susceptibles de causer des brûlures ou un incendie en cas de freinage brusque ou d'accident.
  - Dispositifs susceptibles de tomber sous les pédales et d'empêcher que la pédale de frein ne soit enfoncée.
- N'utilisez pas de dispositifs produisant de la vapeur lorsque les vitres sont fermées. Cela pourrait embuer les vitres, réduire la visibilité et rendre difficile la conduite en toute sécurité. En outre, la vapeur peut endommager ou affecter négativement d'autres dispositifs.
- Ne connectez pas un dispositif défectueux à une prise d'alimentation, vous risqueriez de rendre les prises d'alimentation inutilisables.
- Ne débranchez pas la prise d'un dispositif avec les mains mouillées et n'insérez pas d'épingle ou d'autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si un liquide ou de la neige se trouve sur la prise d'alimentation, séchez la prise avant de l'utiliser.

AVERTISSEMENT

- N'essayez pas de modifier, de démonter ou de réparer une prise d'alimentation. De même, ne remplacez pas l'onduleur 120 VCA par un autre disponible dans le commerce. Pour plus d'informations sur les réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas les enfants toucher les prises d'alimentation.
- Gardez les prises d'alimentation exemptes de poussière et de corps étrangers.
- Si la prise d'un dispositif s'adapte de manière lâche dans une prise d'alimentation, même si elle est complètement insérée, remplacez la prise d'alimentation. Pour plus d'informations sur le remplacement, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des prises d'alimentation en stationnement ou à l'arrêt

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions pourrait provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous de serrer le frein de stationnement et de placer le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin READY est allumé et qu'un dispositif est branché à une prise d'alimentation.
- Assurez-vous que le capot est fermé. Comme le moteur démarre automatiquement en fonction de l'état du véhicule, assurez-vous que rien ne reste à proximité ou n'entre en contact avec les tuyaux d'échappement. De même, ne placez ni votre tête ni vos mains dans le compartiment moteur, car le ventilateur de refroidissement peut fonctionner soudainement. Gardez les mains et les vêtements (en particulier une cravate, une écharpe, etc.) à l'écart du ventilateur car ils pourraient être happés par le ventilateur.
- N'utilisez pas les prises d'alimentation dans une zone mal ventilée ou dans un espace clos, tel qu'un garage sans système de ventilation ou d'échappement, ou dans une zone où le véhicule peut être entouré de neige, car les gaz d'échappement risque de s'accumuler et de causer un manque d'oxygène.
- N'utilisez pas les prises d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection auto.
- Ne dormez pas dans le véhicule lorsque vous utilisez des dispositifs tels qu'un radiateur électrique.

Dispositifs à connecter

Assurez-vous de lire tous les manuels d'instructions fournis avec un dispositif et observez les avertissements éventuels. Ne connectez pas un dispositif à une prise d'alimentation s'il est défectueux ou si sa prise est endommagée.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les prises d'alimentation pour des dispositifs médicaux, car la sortie de la prise d'alimentation peut être coupée en fonction de l'état du véhicule.

NOTE

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, les prises d'alimentation risquent de ne pas fonctionner correctement ou d'endommager le véhicule ou un dispositif connecté.

■ Pour éviter les courts-circuits ou les dysfonctionnements

- Ne placez pas un appareil générant de la chaleur à proximité des composants intérieurs ou sur un siège. La chaleur peut faire fondre ou brûler ces pièces.
- N'utilisez pas de dispositifs sensibles aux vibrations ou à la chaleur dans le véhicule. Ces dispositifs risquent de ne pas fonctionner correctement à cause des vibrations pendant la conduite ou de la chaleur lorsque le véhicule est garé au soleil.
- Lorsque vous n'utilisez pas de prise d'alimentation, assurez-vous de fermer le couvercle. Si un corps étranger ou un liquide pénètre dans la prise d'alimentation, cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou un court-circuit.
- N'utilisez pas d'adaptateur de prise multipoint car vous risqueriez de surcharger la prise d'alimentation.

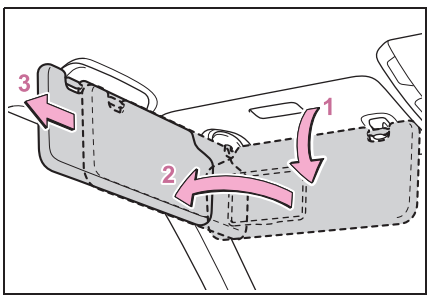
■ Lorsque la température ambiante est élevée

Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil, il peut s'avérer impossible d'utiliser les prises d'alimentation. Ventilez suffisamment l'habitacle ou utilisez le système de climatisation pour refroidir l'habitacle avant de tenter d'utiliser les prises d'alimentation.

■ Lorsque la température ambiante est basse

Si le véhicule a été arrêté dans une zone froide pour protéger la batterie hybride (batterie de traction), il est possible que les prises d'alimentation ne puissent pas être utilisées. Dans ce cas, conduisez le véhicule pendant un moment pour réchauffer la batterie hybride (batterie de traction).

Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

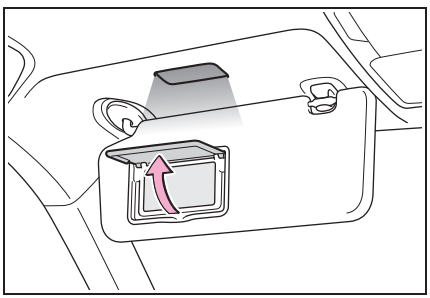
3 Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en

position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Ouvrir le cache.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.



Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

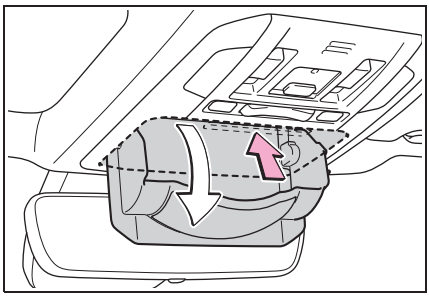
NOTE

Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

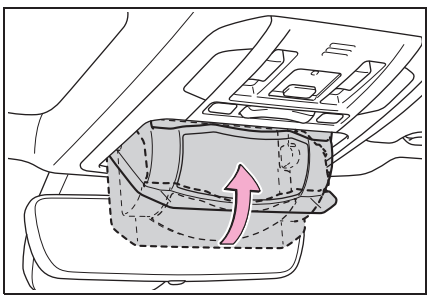
Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Miroir de conversation

1 Appuyez sur le couvercle.



2 Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.

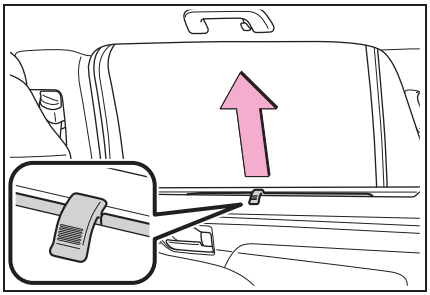


Pour utiliser la console de pavillon lorsqu'elle est en position miroir de conversation

Fermez complètement le volet, puis rouvrez-le. (→P.397)

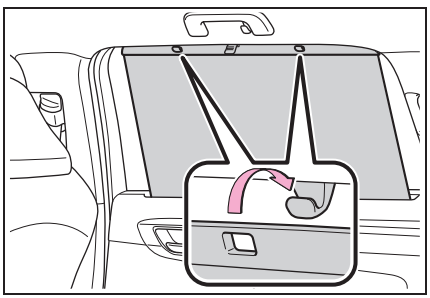
Pare-soleil de portes arrière (sur modèles équipés)

1 Tirez la languette vers le haut.



2 Accrochez le pare-soleil aux points d'ancrage.

Pour baisser le pare-soleil, tirez la languette vers le haut légèrement pour décrocher le pare-soleil des points d'ancrage, et baissez-le lentement.



NOTE

■ Pour préserver le fonctionnement normal des pare-soleil

- Ne placez rien dans une zone où l'objet peut interférer avec le fonctionnement d'un pare-soleil de porte arrière.
- Pour éviter d'endommager les pare-soleil de portes arrière, n'appliquez pas de charge excessive et n'attachez rien sur les porte-soleil de portes arrière.

Mécanisme d'ouverture de porte de garage*

*: Sur modèles équipés

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé à l'aide de HomeLink® pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

■ Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web:
www.homelink.com/toyota

Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.

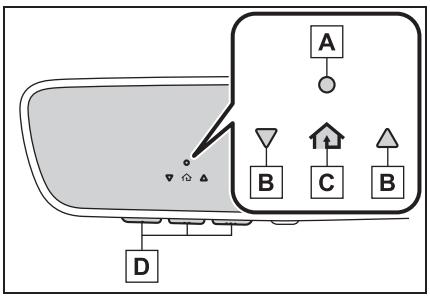
Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez

programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



A Témoin indicateur HomeLink®

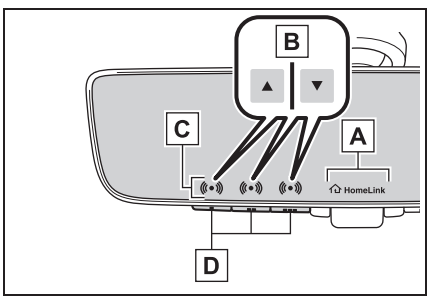
B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Icône HomeLink®

S'allume lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

D Boutons

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique



A Logo HomeLink®

Apparaît lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu (→P.180), le logo disparaît même lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Témoin indicateur HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

D Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

AVERTISSEMENT

■ Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

■ Avant la programmation de HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

■ Programmation de HomeLink®

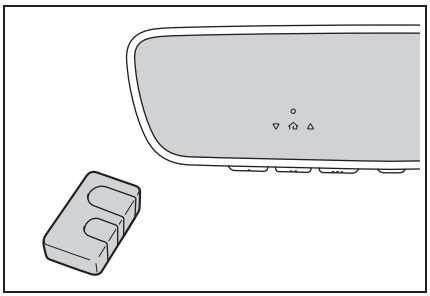
Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, sinon le témoin indicateur HomeLink® arrête de clignoter et la programmation n'est pas effectuée avec succès.

1 Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (orange).

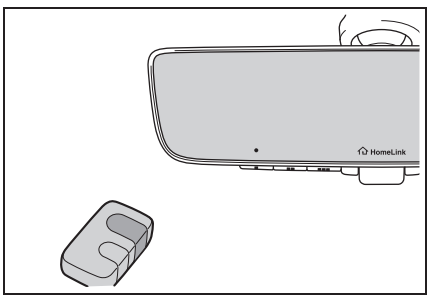
2 Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

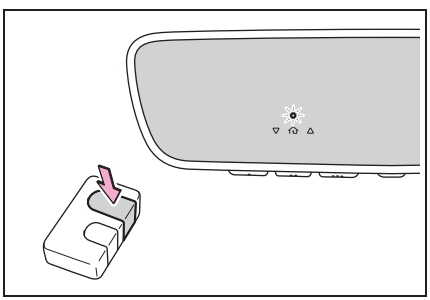


▶ Véhicules avec rétroviseur numérique

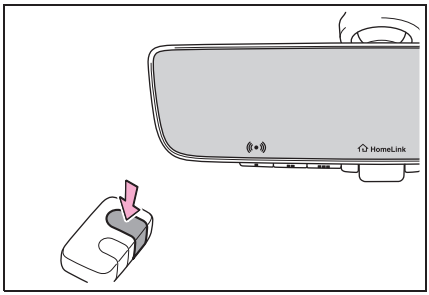


3 Programmez un dispositif.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules avec rétroviseur numérique



▶ Programmation d'un dispositif autre qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande appuyé jusqu'à ce que témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent en orange à un clignotement rapide en vert (code aléatoire) ou soit allumé en continu en vert (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif commercialisé au Canada

Appuyez sur et relâchez le bouton de la télécommande à 2 secondes d'intervalle, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent (orange) à un clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou soit allumé en continu (vert) (code fixe).

4 Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton HomeLink® et que vous le relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink® fermement appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.
- Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la “Programmation d'un système à code aléatoire”.

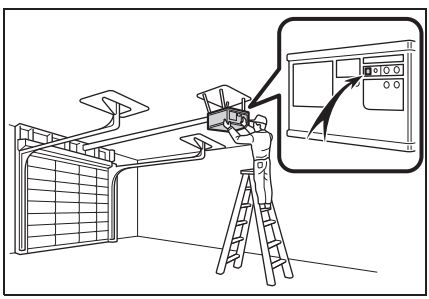
5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink® restants.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Au moins deux personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

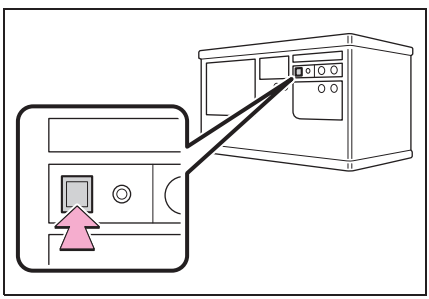
1 Localisez le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.



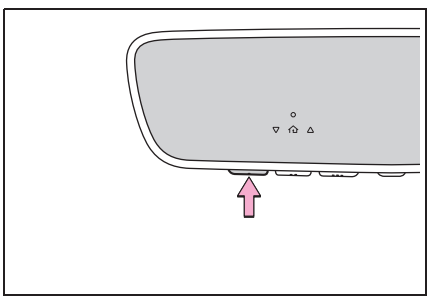
2 Appuyez et relâchez le bouton “Learn” ou “Smart”.

Effectuez **3** dans un délai de 30 secondes après avoir effectué **2**.

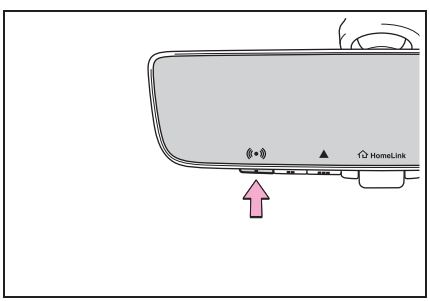


3 Maintenez le bouton HomeLink® souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation.
Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink®, le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.

▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules avec rétroviseur numérique



■ Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink®, les deux témoins d'activation de porte de garage clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, réalisez **2** et **3** pendant les 10 premiers appuis sur le bouton

HomeLink® une fois la programmation terminée.

2 Appuyez sur un bouton HomeLink® programmé pour actionner une porte de garage.

3 Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink®, après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

■ **Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®**

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

1 Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink® appuyé.

2 Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le bouton HomeLink® et procédez à “Programmation de HomeLink®” 1 (Le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter dans un délai de 20 secondes).

■ **Avant la programmation**

- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des boutons HomeLink®.

■ **Tutoriel à l'écran (véhicules avec rétroviseur numérique)**

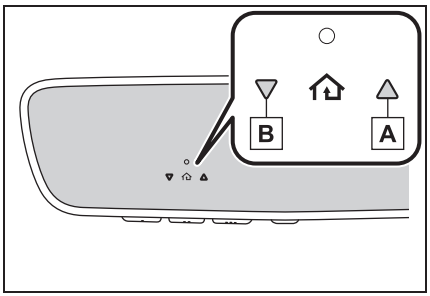
Le Tutoriel à l'écran est disponible dans le rétroviseur numérique afin de vous guider dans la programmation de la commande d'ouverture de porte de garage.

Utilisation de HomeLink®

Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

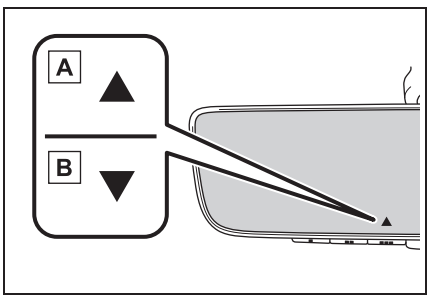
▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



A Ouverture

B Fermeture

▶ Véhicules avec rétroviseur numérique



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

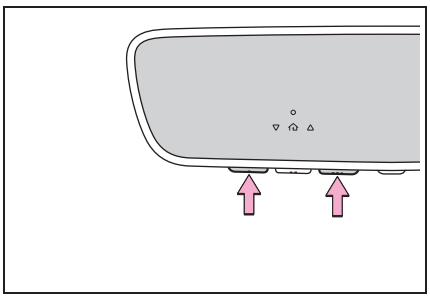
Afin de rappeler l'état précédent d'activation de la porte, appuyez sur les boutons HomeLink® et ou et (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique), et ou et (véhicules avec rétroviseur numérique) puis relâchez-les, simultanément. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

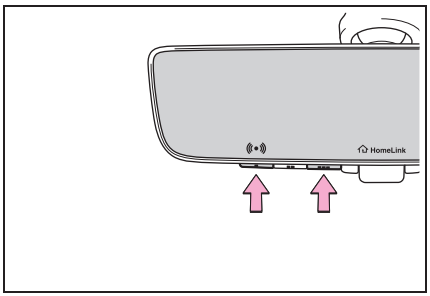
Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement (orange) mais clignote rapidement (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules avec rétroviseur numérique



6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 430

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 434

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 437

Entretien général..... 439

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)..... 442

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 444

Capot 447

Positionnement du cric 448

Compartiment moteur . 449

Batterie 12 V 456

Pneus..... 459

Pression de gonflage des pneus 472

Roues..... 474

Filtre de climatisation .. 476

Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).. 477

Pile de la clé électronique 481

Vérification et remplacement des fusibles 483

Réglage des phares 485

Ampoules 486

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Avant de laver véhicule:
  - Rabattez les rétroviseurs
  - Désactivez le hayon à commande électrique

Commencez par laver l'avant du véhicule. Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Il est possible que le becquet arrière ne puisse être lavé dans certaines stations de lavage automatique. Il peut également exister un risque accru d'endommagement du véhicule.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.163)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Décrassez immédiatement avec

un détergent neutre.

- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.

• N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
• N'utilisez pas de brosses dures
• N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.

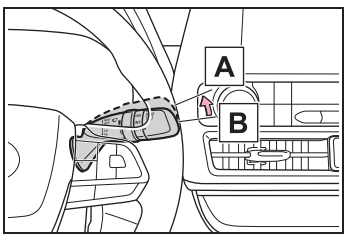
AVERTISSEMENT

Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt.
Si la commande est sur “AUTO”, les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise

AVERTISSEMENT

●Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.
Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■Précautions relatives au pare-chocs arrière

Si la peinture du pare-chocs arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

●BSM

●RCTA

●PKSB

●Système intuitif d'aide au stationnement

NOTE

■Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

●Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

●Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

●Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■Nettoyage des éclairages extérieurs

●Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela peut endommager la surface des éclairages.

●Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

NOTE

■ **Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.
Si la commande d'essuie-glaces est sur “AUTO”, les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.
- Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.
- N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.
  - Pièces liées à la traction
  - Pièces de direction
  - Pièces de suspension
  - Pièces de freinage
- Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées.

Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.

- Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue.

Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.

- Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
  Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

Traitement des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.

AVERTISSEMENT

Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le compartiment à bagages.
  Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.39)
  Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Véhicules avec chargeur sans fil: Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.404). A défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise**

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.274)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec

un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.456)

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (sur modèles équipés)

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message. Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

▶ Affichage 7 pouces

1 Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 de la commande de réglage des instruments, sélectionnez puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien programmé” et appuyez ensuite sur OK .

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

▶ Affichage 12,3 pouces

1 Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez puis maintenez OK appuyé.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Entretien programmé” et appuyez ensuite sur OK .

4 Sélectionnez “Oui” et appuyez sur OK.

5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.
Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou “Supplément du manuel du propriétaire” fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

AVERTISSEMENT

■ **Si le système hybride est en marche**

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.454)
Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance	Le niveau de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance est-il correct? (→P.452)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P.451)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P.454)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.455)

Compartiment à bagages

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P.456)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme “Park” de la transmission hybride	• En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P.561) • Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P.561)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes	• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Avertisseur sonore	• Fonctionne-t-il correctement?
Témoins/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils? • Les phares sont-ils correctement dirigés? (→P.485)

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• La commande de levier du frein de stationnement fonctionne-t-elle normalement? • En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautillements.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou de débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.456)	• Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P.454)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P.452)	• Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P.452)	• Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.451)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.483)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.478)	• Aspirateur, etc. • Tournevis cruciforme

Éléments	Pièces et outils
Réglage des phares (→P.485)	• Tournevis cruciforme
Ampoules (→P.486)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P.454)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.472)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.455)	• Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que “ACCESSOIRE” ou “ALLU À ON” sur l'écran multifonctionnel et le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt.
Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée.
(→P.454)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous retirez le filtre à air

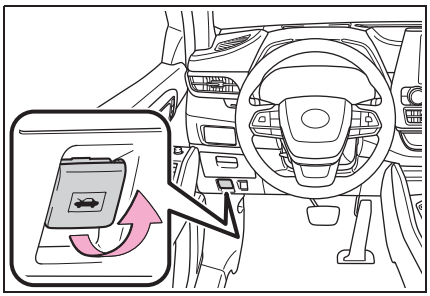
Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

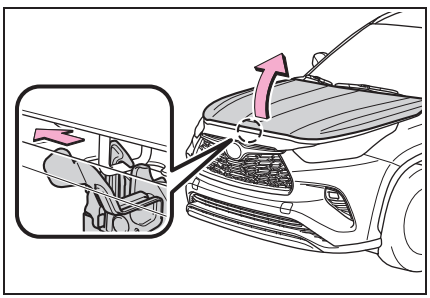
Ouverture du capot

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

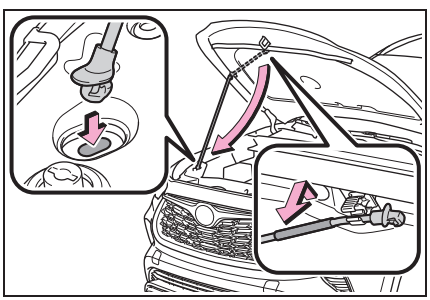
Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Pour éviter les blessures

La béquille de support peut être chaude après avoir conduit le véhicule. Toucher la béquille de support chaude peut causer des brûlures ou autres blessures graves.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

NOTE

■ Lors de la fermeture du capot

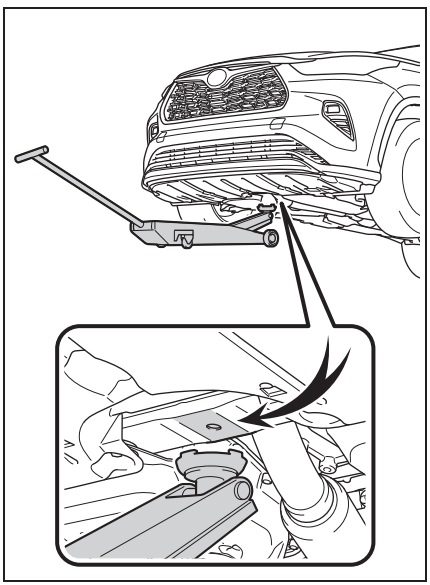
Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

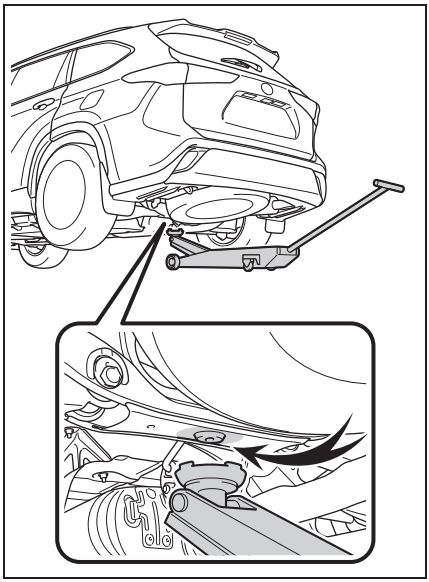
Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité. Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

Avant

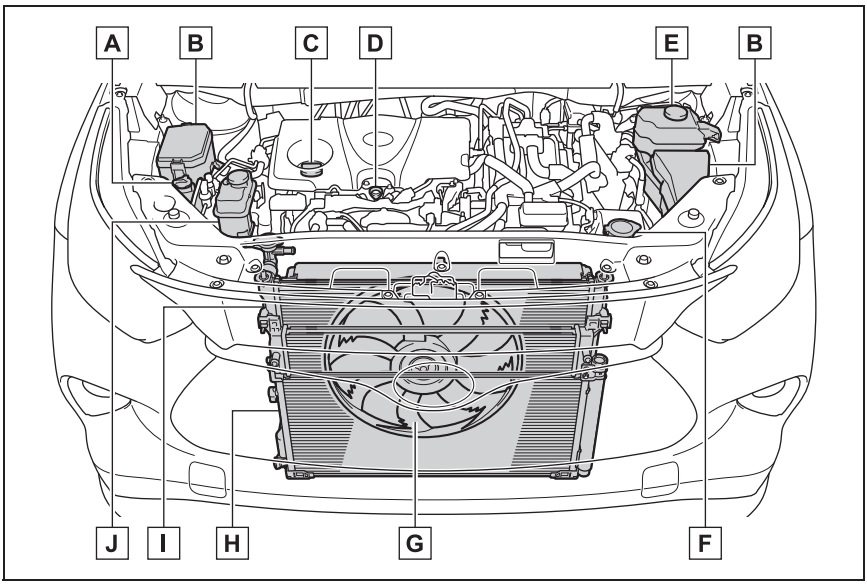


Arrière



Compartiment moteur

Composants



A Réservoir de liquide de refroidissement (→P.452)

B Boîtes à fusibles (→P.483)

C Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.451)

D Jauge de niveau d'huile moteur (→P.449)

E Réservoir de liquide de frein (→P.454)

F Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.455)

G Ventilateur de refroidissement électrique

H Condenseur (→P.454)

I Radiateur (→P.454)

J Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.452)

■ **Batterie 12 V**

→P.456

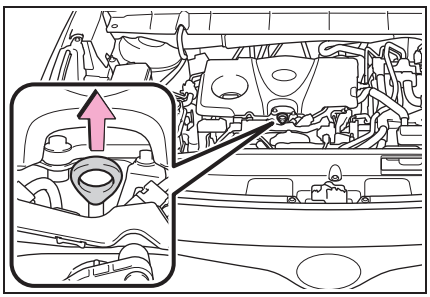
Vérification de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à tem-

pérature de fonctionnement.

1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et arrêté le système hybride, attendez environ 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

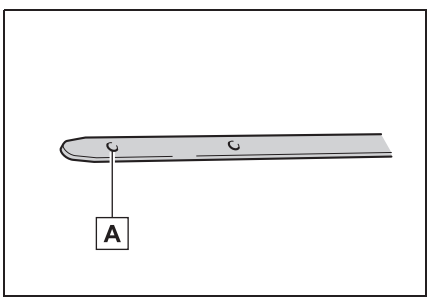
2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez si le niveau d'huile est au-dessus du repère de niveau bas.



A Repère de niveau bas

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

■ Augmentation de niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée sans que le moteur soit réchauffé, l'humidité causée par la condensation de la rosée à l'intérieur du moteur ou le carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, ce qui entraîne une augmentation du niveau d'huile moteur. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Par exemple, le moteur devient difficile à réchauffer

dans les situations suivantes.

- Lors de la conduite sur de courtes distances
- Lorsque vous conduisez à faible vitesse
- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez l'huile moteur, assurez-vous que le moteur est chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

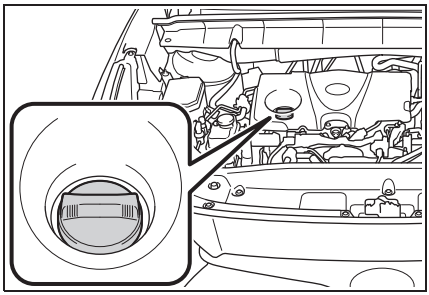
■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur →P.559
- Quantité d'huile (repère de niveau bas → repère de limite supérieure de remplissage) 1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
- Élément
  Entonnoir propre

■ Ajout d'huile moteur

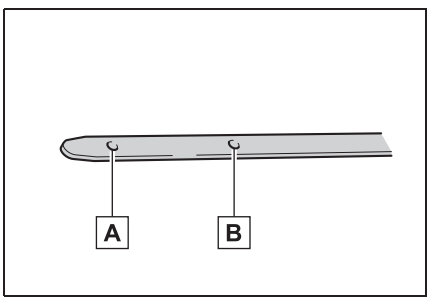
Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

Vérifiez que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage.



A Repère de niveau bas

B Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de moteur du véhicule.

3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur

Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

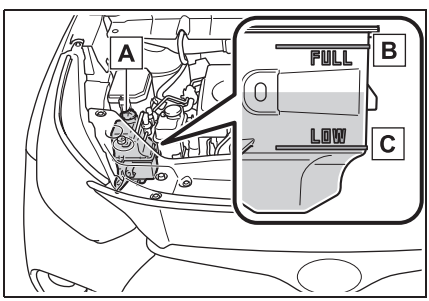
■ Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur

Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

Vérification du liquide de refroidissement

■ Réservoir de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir, lorsque le moteur est froid.



A Bouchon du réservoir

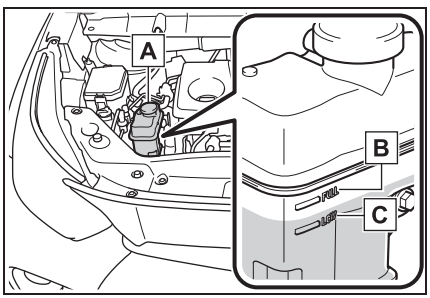
B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

Si le niveau est sur ou sous le repère “LOW”, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “FULL”. (→P.548)

■ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir, quand le système hybride est froid.



A Bouchon du réservoir

B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

Si le niveau est sur ou sous le repère “LOW”, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “FULL”. (→P.548)

■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du moteur/du module de commande de puissance ni le bouchon du radiateur.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Contrôle du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

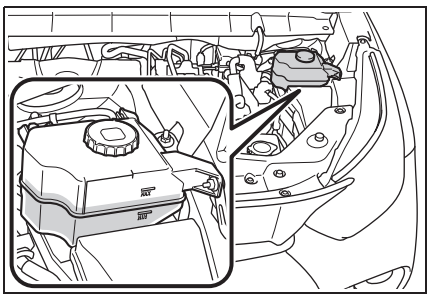
■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Vérification et ajout du liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



■ Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

- Type de liquide

Liquide de frein SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

Liquide de frein SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

- Élément
  Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

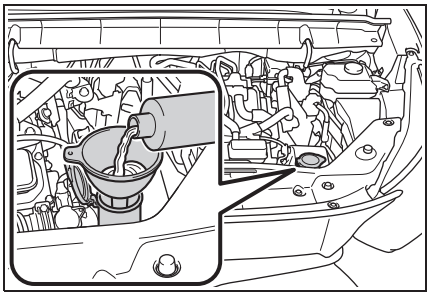
NOTE

■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-vitre

Quand un lave-vitre ne fonctionne pas ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-vitre est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-vitre.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

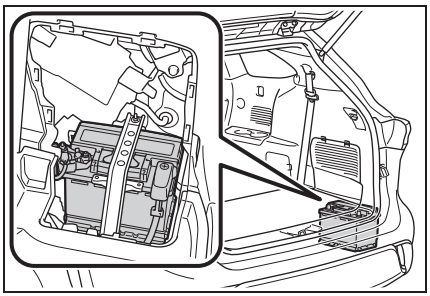
Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Batterie 12 V

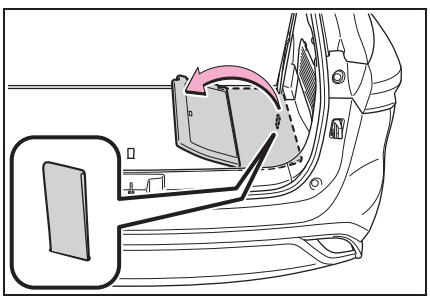
Emplacement

La batterie 12 V est située dans le compartiment à bagages, du côté droit.



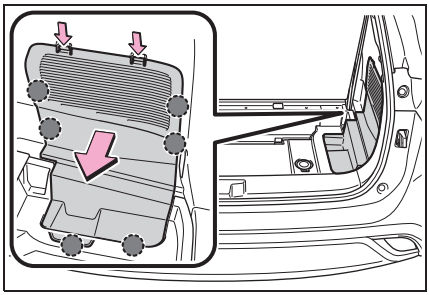
Avant de retirer le couvercle de la batterie 12 V

Ouvrez le couvre-plancher.



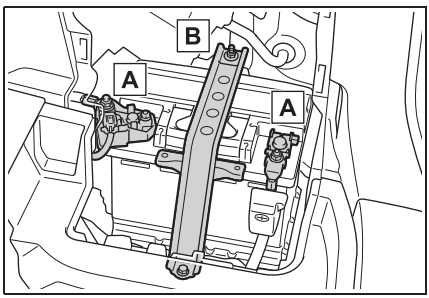
Retrait du couvercle de la batterie 12 V

Libérez les 8 ergots et tirez le couvre-plancher latéral pour le retirer.



Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



A Bornes

B Collier de maintien

■ Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt

lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.

1. Placez le levier de vitesses sur P.
2. Ouvrez et fermez l'une des portes.
3. Redémarrez le système hybride.

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contact d'alimentation sur ACC. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de désactiver l'alimentation avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant qu'elle ne se décharge.

Si le système ne démarre pas même après de multiples tentatives en suivant toutes les méthodes ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (5 A ou moins). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

AVERTISSEMENT

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, du gaz (hydrogène) risque d'entrer dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lors de la manipulation de la batterie 12 V

→P.547

NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

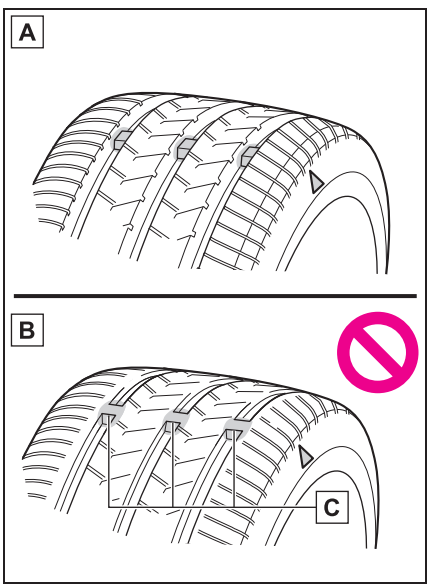
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



A Nouvelle bande de roulement

B Bande de roulement usée

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère “TWI” ou “ △ ”, etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne.
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage.

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

Durée de vie des pneus

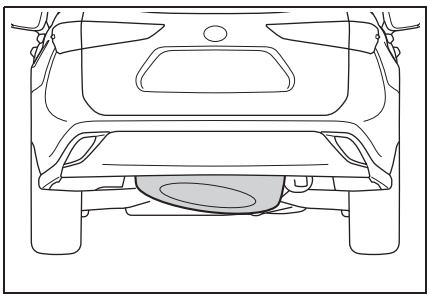
Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Rangement correct de la roue de secours

Étant donné qu'une roue de secours mal rangée peut endommager le câble métallique qui la maintient, vérifiez quotidiennement que la roue de secours est rangée correcte-

ment.

- Si la roue de secours rangée est inclinée ou provoque des claquements pendant la conduite, il est possible que la roue de secours ne soit pas correctement rangée. Rangez à nouveau la roue de secours en suivant correctement la procédure de changement de roue:



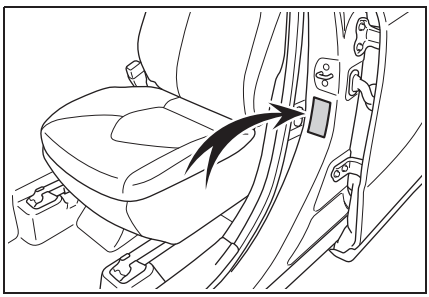
1. Si la roue de secours est inclinée, le dispositif de retenue peut être coincé dans l'ouverture de la roue. Si la roue de secours produit un bruit de cliquetis pendant la conduite, il est possible qu'elle ne soit pas complètement relevée. Baissez la roue de secours jusqu'au sol et assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue.
2. Levez le pneu lentement et de manière constante jusqu'à ce que vous entendiez un clic et que la manivelle de cric saute.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, le câble métallique peut être sectionné. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation.
Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.567)



■ Types de pneus

- Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

- Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur

autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.365)

■ **Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)**

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner des dommages au groupe motopropulseur ou une maniabilité instable, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
  N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

⚠ NOTE

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

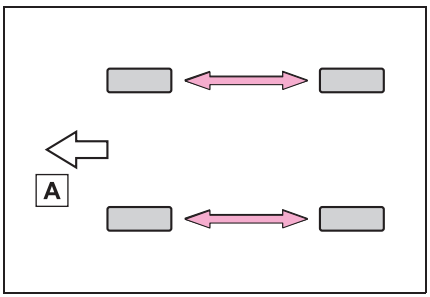
NOTE

■Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

N'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.

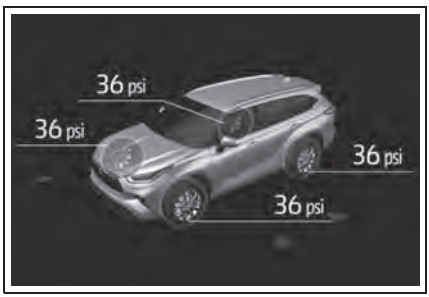
Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

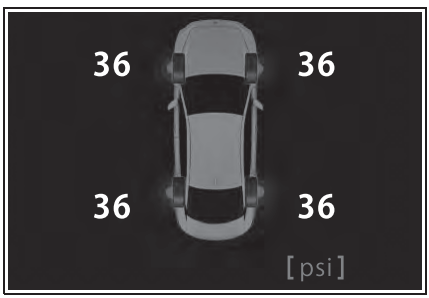
- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. (→P.109, 119)

L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 7 pouces



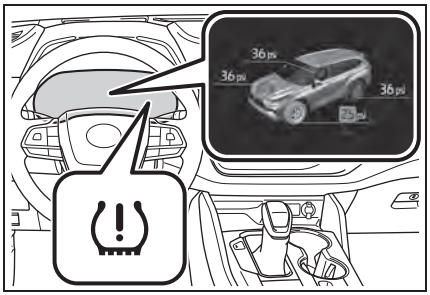
▶ Affichage 12,3 pouces



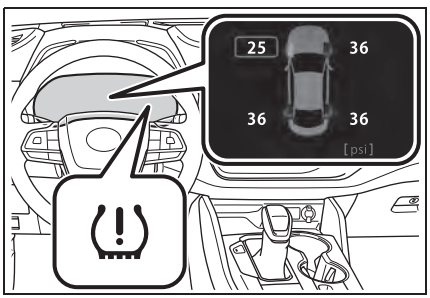
- Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par l'écran et par un témoin d'avertissement. (→P.509)

L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

▶ Affichage 7 pouces



▶ Affichage 12,3 pouces



■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

● Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- En cas d'utilisation d'une roue sans valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

● Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

● Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en mettant le véhicule en marche, ce qui a pour effet de modifier

l'état des ondes radio.

- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions sous lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.468)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.

NOTE

- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.464)

Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:

- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.
- En cas de permutation des pneus.
- Après l'enregistrement des codes d'identification. (→P.468)

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus

▶ Affichage 7 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.562)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact d'alimentation sur ON.

4 Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel.

5 Appuyez sur 〈 ou 〉 de la commande de réglage des instruments, sélectionnez puis maintenez appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur .

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Réglez la pression” puis maintenez appuyé.

▶ Affichage 12,3 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.562)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact d'alimentation sur ON.

4 Sélectionnez sur l'écran multifonctionnel.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez puis maintenez appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur .

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “Réglez la pression” puis maintenez appuyé.

“Paramétrage du système d'alerte de TPWS” s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote 3 fois.

Lorsque le message disparaît, l'initialisation est terminée.

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. En outre, “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel pendant que le système d'avertissement de pression des pneus détermine la position.

Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes jusqu'à ce que la pression de gonflage de chaque pneu

s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Une fois l'initialisation terminée, la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'initialisation peut être effectuée en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit pendant au moins 1 heure, garez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 20 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.

■ Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

Procédez à l'initialisation du système avec la pression de gonflage des pneus réglée au niveau spécifié.

■ Procédure d'initialisation

- Veillez à effectuer l'initialisation après le réglage de la pression des pneus.
  Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement placé le contact d'alimentation sur arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire de redémarrer à nouveau l'initialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement la prochaine fois que le contact d'alimentation sera placé sur ON.
- Si vous redémarrez accidentellement l'initialisation lorsque l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez à nouveau l'initialisation.
- Lorsque la position de chaque pneu est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées sur l'écran multifonctionnel, si la pression de gonflage de l'un des pneus baisse, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

L'initialisation peut mettre plus de temps à se terminer si le véhicule est conduit sur une route non goudronnée. Lors de l'initialisation, conduisez sur une route goudronnée si possible. En fonction de l'environnement de conduite et de l'état des pneus, l'initialisation se termine après environ 10 à 30 minutes. Si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit environ 10 à 30 minutes, continuez à rouler pendant un moment.

Si la pression de gonflage de chaque pneu ne s'affiche pas après que vous avez roulé pendant environ 1 heure, exécutez la procédure suivante.

- Stationnez le véhicule en lieu sûr pendant environ 20 minutes. Puis conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Toutefois, dans les situations suivantes, la pression de gonflage des pneus ne sera pas enregistrée et le système fonctionnera anormalement. Effectuez à nouveau l'initialisation.

- Si vous effectuez une marche arrière avec le véhicule pendant l'initialisation, les données collec-

tées jusque-là sont réinitialisées, vous devez donc recommencer la procédure d'initialisation depuis le début.

- Lorsque vous appuyez sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pendant la conduite.

Si la pression de gonflage de chaque pneu n'est toujours pas affichée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus

N'initialisez pas la pression de gonflage des pneus sans régler au préalable la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

Enregistrement des codes d'identification

Chaque valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il faut enregistrer le code d'identification. Lorsque vous enregistrez les codes d'identification, effectuez la procédure suivante.

▶ Affichage 7 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.562)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact d'alimentation sur ON.

4 Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel.

5 Appuyez sur 〈 ou 〉 de la commande de réglage des instruments, sélectionnez 🚗 puis maintenez OK appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur OK.

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des

instruments, sélectionnez “changer la roue” et appuyez ensuite sur [OK] jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus commence à clignoter 3 fois lentement.

Le mode de réglage de changement de roue est activé et l'enregistrement est démarré.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel. Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

8 Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint et la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure à nouveau depuis le début.

9 Initialisez le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.465)

▶ Affichage 12,3 pouces

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P.562)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact d'alimentation sur ON.

4 Sélectionnez [⚙] sur l'écran multifonctionnel.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez [🚗] puis maintenez [OK] appuyé.

6 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “TPWS” et appuyez ensuite sur [OK].

7 Appuyez sur ∧ ou ∨ de la commande de réglage des instruments, sélectionnez “changer la roue” et appuyez ensuite sur [OK] jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus

commence à clignoter 3 fois lentement.

Le mode de réglage de changement de roue est activé et l'enregistrement est démarré.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel. Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et “--” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

8 Conduisez le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint et la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure à nouveau depuis le début.

9 Initialisez le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.465)

■ Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).
- Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.
- Veillez à initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après avoir enregistré les codes d'identification. Si le système est initialisé avant d'enregistrer les codes d'identification, les valeurs initialisées ne seront pas valides.
- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

- Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification une fois que celui-ci a commencé, placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire le véhicule. Si vous conduisez le véhicule une fois que l'enregistrement a commencé, pour annuler l'enregistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire.
- Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON puis s'allume. Le système d'avertissement de pression des pneus est opérationnel une fois que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.
- Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas au bout de plusieurs minutes, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enre-

gistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire.

Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés correctement

Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible. Normalement, l'enregistrement prend environ 30 minutes.

- Le véhicule n'est pas garé pendant au moins 20 minutes environ avant de rouler
- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules

Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule

Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.

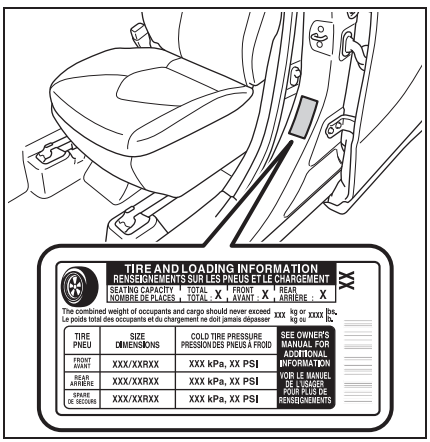
- Si vous effectuez une marche arrière avec le véhicule pendant l'enregistrement, les données collectées jusque-là sont réinitialisées, vous devez donc recommencer la procédure d'enregistrement depuis le début.
- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification ne démarre pas ou n'a pas été effectué correctement et le système ne fonctionne pas correctement. Effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau.
  - Si, lors d'une tentative d'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lentement.
  - Si, lorsque le véhicule a été conduit pendant environ 20 minutes après avoir effectué l'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume.

Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

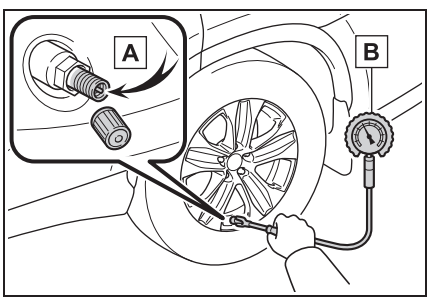
Pression de gonflage des pneus

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.562)



Procédure de contrôle et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.

3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la. Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Replacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure

- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.464)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

AVERTISSEMENT

■L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.

NOTE

■Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
  Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

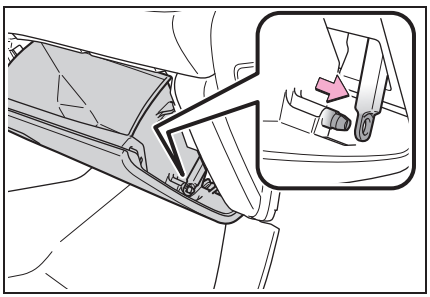
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

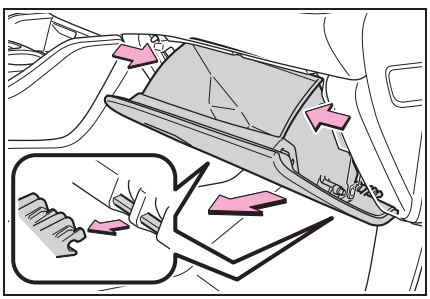
Retrait du filtre de climatisation

1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

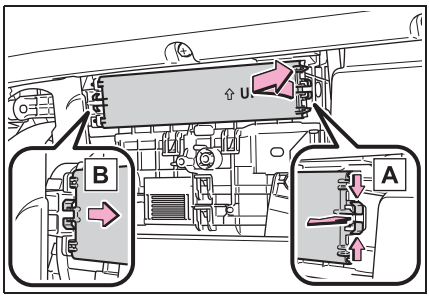
2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



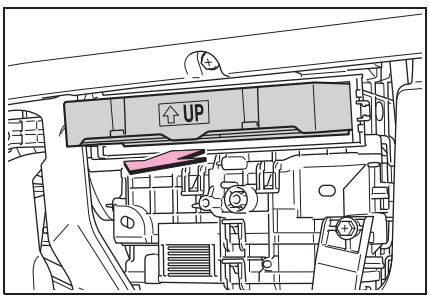
3 Appuyez sur la boîte à gants du côté extérieur du véhicule pour libérer les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.



4 Déverrouillez le cache du filtre (A), tirez-le hors des ergots (B) et retirez-le.

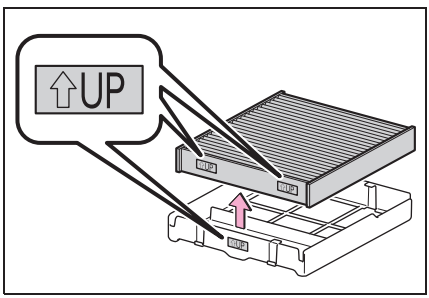


5 Retirez le carter du filtre.



6 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères " ⇧ UP" indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du pro-

gramme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Supplément du manuel du propriétaire” ou au “Guide du programme d'entretien”.)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs**

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

NOTE

■ **Lors de l'utilisation du système de climatisation**

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter que l'économie de carburant ne soit affectée, procédez régulièrement à une inspection visuelle des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elles ne sont pas obstruées. Si elles sont poussiéreuses ou obstruées, ou si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, nettoyez les prises d'admission d'air au moyen des procédures suivantes:

■ **L'entretien périodique de la prise d'admission d'air est nécessaire lorsque**

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, dans une circulation dense ou dans des zones poussiéreuses, il peut être nécessaire de nettoyer la prise d'admission d'air plus régulièrement.
Pour de plus amples détails, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien”.

Nettoyage de la prise d'admission d'air

Le cache et le filtre de la prise d'admission d'air peuvent être endommagés suite à une mauvaise manipulation. Si vous avez des questions concernant le nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

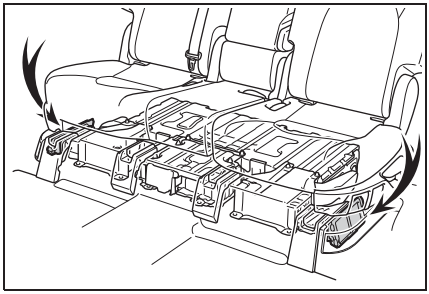
Nettoyer immédiatement l'évent d'admission d'air.
Si vous conduisez le véhicule de manière continue alors que le message d'avertissement est affiché, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou une restriction de sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

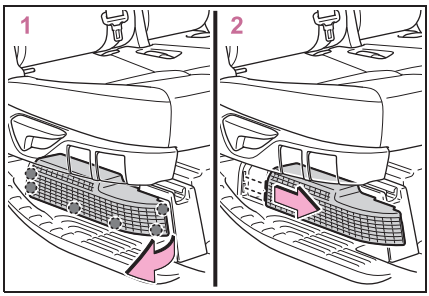
Procédure de nettoyage

1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

2 Retirez le cache de la prise d'admission d'air.

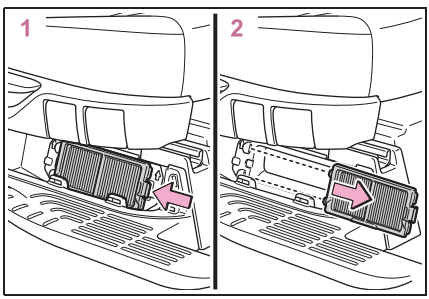
Tirez le cache comme indiqué sur l'illustration pour libérer les 6 ergots, en commençant par l'ergot dans le coin supérieur droit et tirez le cache vers l'avant du véhicule pour le retirer.





3 Retirez le filtre de la prise d'admission d'air.

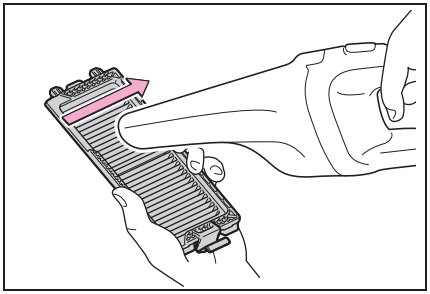
Libérez l'ergot pour retirer le filtre du bas de porte arrière.



4 Éliminez la poussière et le sable du filtre.

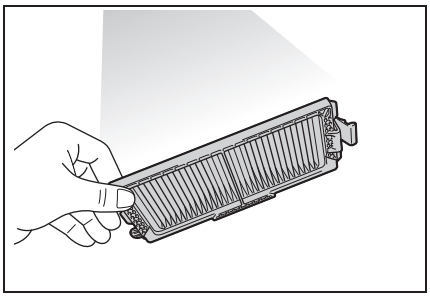
Enlevez la poussière et le sable du filtre avec un aspirateur, etc., en passant sans appuyer la buse le

long du pli.



5 Tenez le filtre à la lumière et vérifiez qu'il n'est pas bouché.

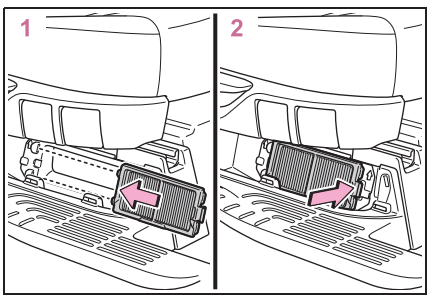
Si vous ne parvenez pas éliminer complètement à la poussière ou le sable, contactez votre concessionnaire Toyota.



6 Réinstallez le filtre sur le cache.

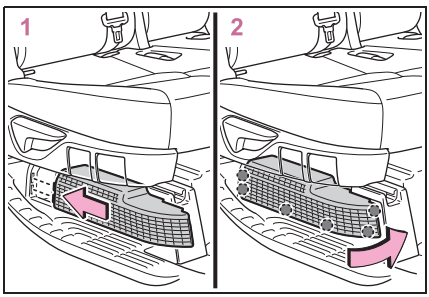
Engagez les 3 ergots pour installer le filtre.

Veillez à ce que le filtre ne soit pas tordu ou déformé lors de son installation.



7 Installez le cache de la prise d'admission d'air.

Insérez la languette du cache comme indiqué sur l'illustration et appuyez sur le cache pour engager les 6 ergots.



- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

8 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pendant 20 minutes environ avant que le message d'avertissement s'affiche à nouveau, puis disparaisse.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas au bout d'un certain temps, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si vous ne pouvez pas enlever la poussière ou le sable du filtre

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

AVERTISSEMENT

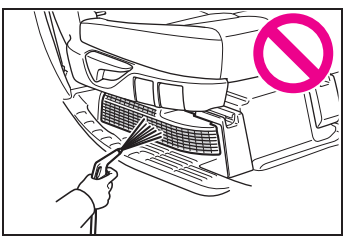
■ Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air

- N'utilisez pas de l'eau ou d'autres liquides pour nettoyer la prise d'admission d'air. Si de l'eau est appliquée sur la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres composants, un dysfonctionnement ou un incendie peuvent se produire.
- Avant de nettoyer les prises d'admission d'air, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt pour arrêter le système hybride.
- Ne passez pas une main ou une jambe dans l'orifice d'admission d'air. Si elle se prend dans un ventilateur de refroidissement, ou si elle touche une pièce sous haute tension générant un choc électrique, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves.

NOTE

■ Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air

N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
De la poussière pourrait être soufflée et provoquer un dysfonctionnement ou une limitation de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction).



■ Pour éviter d'endommager le véhicule

Respectez les précautions suivantes.

- Ne laissez pas du liquide ou des corps étrangers entrer dans la prise d'admission d'air.
- Veillez à réinstaller le filtre et le cache dans leurs positions d'origine après nettoyage.
- N'installez rien d'autre que le filtre réservé à ce véhicule sur la prise d'admission d'air ou utilisez le véhicule sans installer de filtre.

■ Pour éviter d'endommager le filtre

Respectez les précautions suivantes.
Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par un filtre neuf chez votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas de brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas le pli du filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Munissez-vous des éléments suivants:

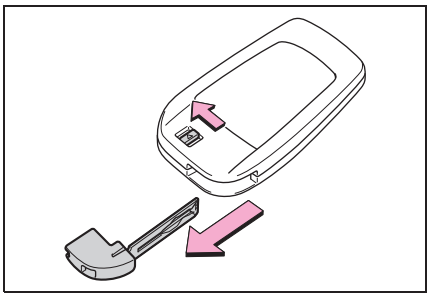
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

Utilisez une pile au lithium CR2450

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

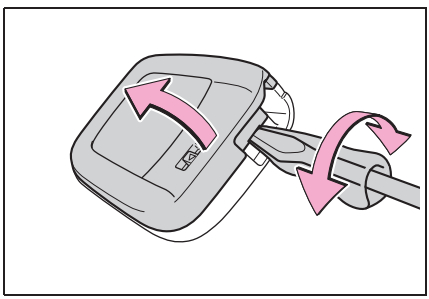
Remplacement de la pile

1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

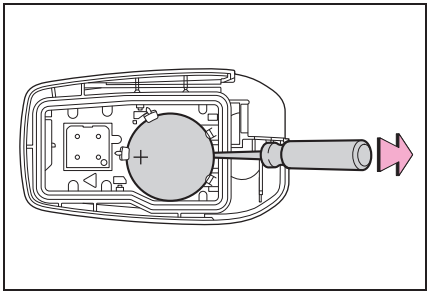


3 Retirez la pile usée.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Lorsque vous retirez la batterie, utilisez un tournevis de taille appropriée. Insérez une pile neuve,

borne “+” orientée vers le haut.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.
- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.

■ Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

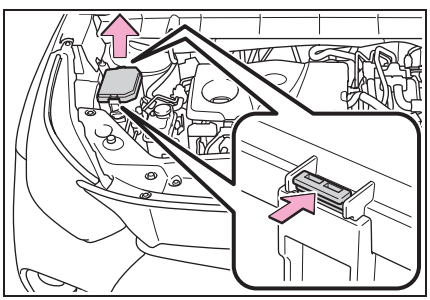
Vérification et remplacement des fusibles

1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

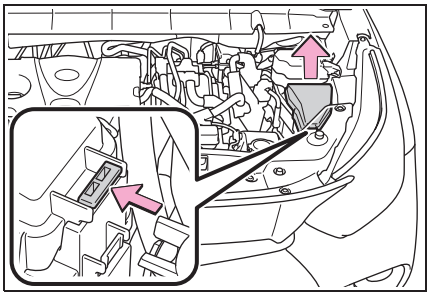
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type A (sur modèles équipés)

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.



▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type B

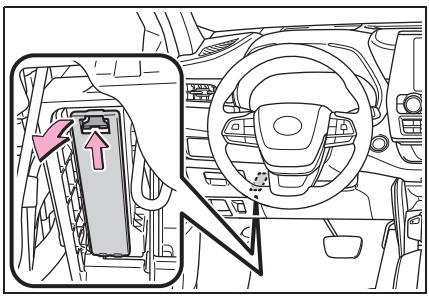
Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.



▶ Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

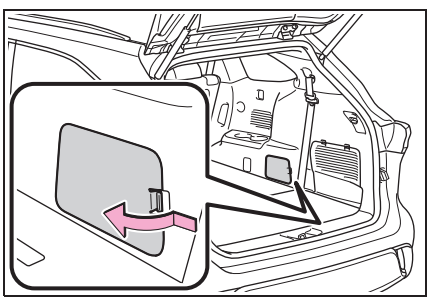
Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.



▶ Côté droit du compartiment à bagages

Rabattement des sièges de la troisième rangée. (→P.173)

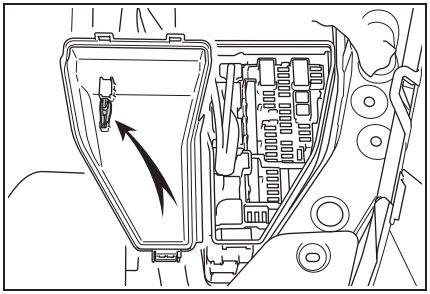
Libérez les ergots et ouvrez le cache.



3 Retirez le fusible.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de

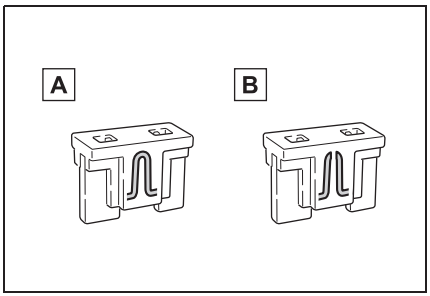
l'extracteur.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

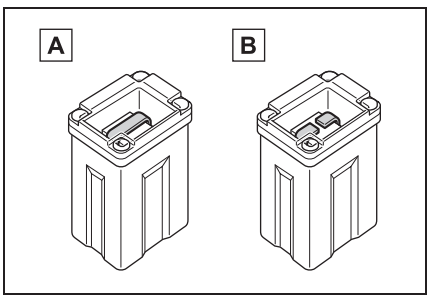
▶ Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

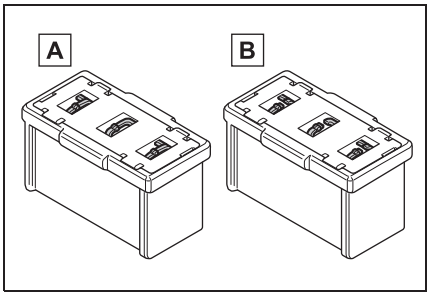
▶ Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.486)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

■ **Boîte à fusibles près du module de commande de puissance**

Ne vérifiez ni ne remplacez jamais les fusibles car des pièces et du câblage haute tension se trouvent à proximité de la boîte à fusibles.

Le non-respect de ces précautions peut causer un choc électrique pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

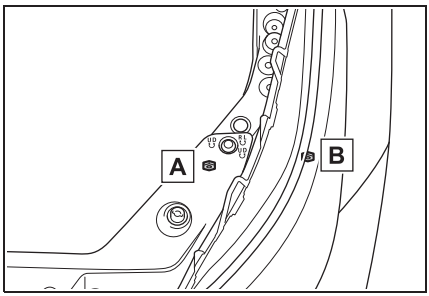
NOTE

■ **Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Réglage des phares

Boulons de réglage du mouvement vertical



A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

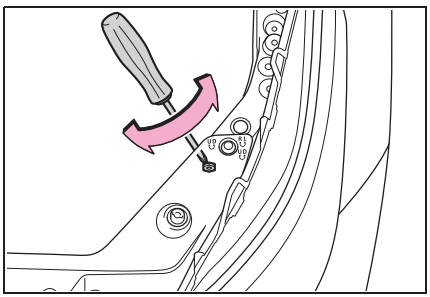
Avant de vérifier le réglage des phares

- Vérifiez que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la zone autour des phares n'est pas déformée.
- Stationnez le véhicule sur une surface plane.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.
- Faites asseoir quelqu'un dans le siège conducteur.
- Balancez le véhicule plusieurs fois.

Réglage du faisceau des phares

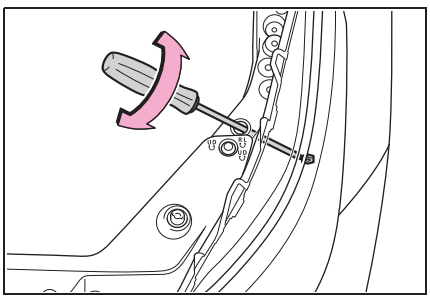
1 À l'aide d'un tournevis cruciforme, tournez le boulon A dans n'importe quel sens.

Mémorisez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de tours.



2 Tournez le boulon B du même nombre de tours dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler le phare en procédant de la sorte, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota pour qu'il règle le faisceau des phares.



Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

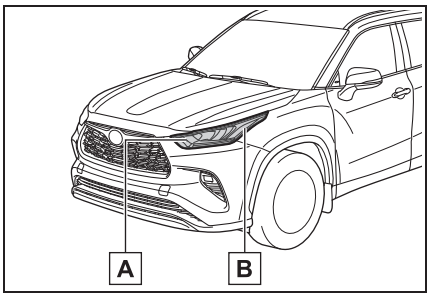
Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer.
(→P.563)

Désactivation de la commande principale de hayon à commande électrique

→P.585

Emplacements des ampoules

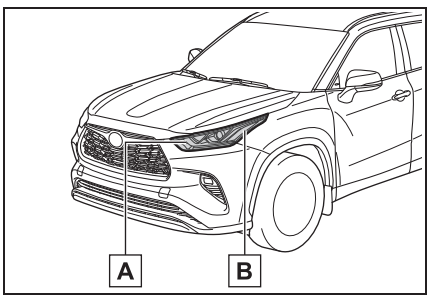
▶ Avant (type A)



A Clignotants avant/feux de stationnement

B Feux de gabarit avant

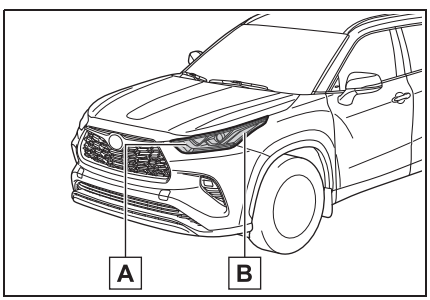
▶ Avant (type B)



A Clignotants avant

B Feux de gabarit avant

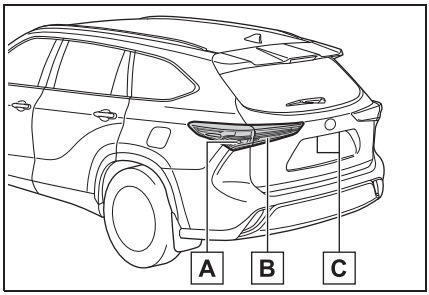
▶ Avant (type C)



A Clignotants avant/feux de stationnement

B Feux de gabarit avant

▶ Arrière



A Clignotants arrière

B Feux de recul

C Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Éclairages devant être remplacés par votre concessionnaire Toyota

- Feux de croisement
- Feux de route
- Éclairages de jour (types A et C)
- Éclairages de jour/feux de stationnement (type B)
- Feux antibrouillards avant
- Clignotants latéraux
- Feux arrière/feux de stop
- Feux de gabarit arrière
- Feux arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

■ Éclairages à LED

Les éclairages autres que les éclairages suivants sont chacun constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

- Clignotants avant/feux de stationnement (types A et C)
- Clignotants avant (type B)
- Feux de gabarit avant
- Clignotants arrière
- Feux de recul
- Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique de l'éclairage n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur de l'éclairage.

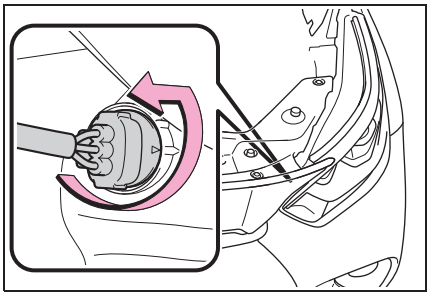
■ Lors du remplacement des ampoules

→P.484

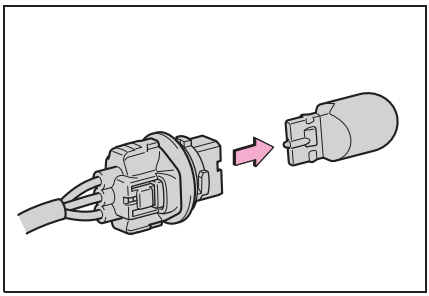
Remplacement des ampoules

■ Clignotants avant/feux de stationnement (types A et C) et clignotants avant (type B)

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



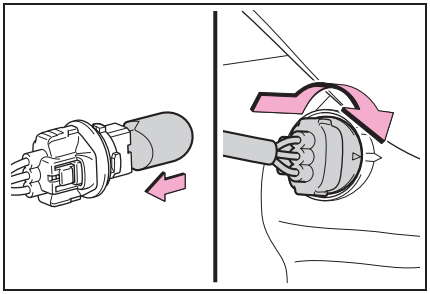
2 Retirez l'ampoule.



3 Installez une ampoule neuve et installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en tournant le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre.

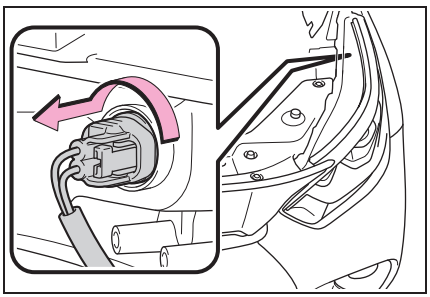
Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légèrement afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages et les clignotants afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot

de l'ampoule et l'éclairage.

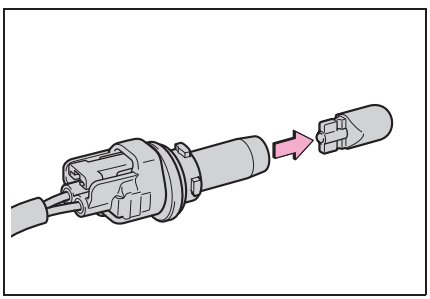


■ Feux de gabarit avant

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

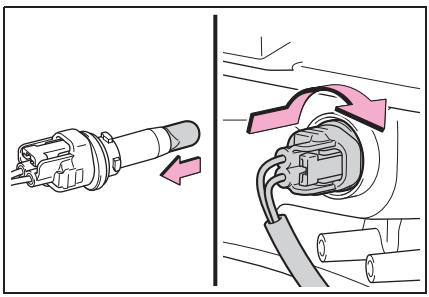


2 Retirez l'ampoule.



3 Installez une ampoule neuve et installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en tournant le culot de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre.

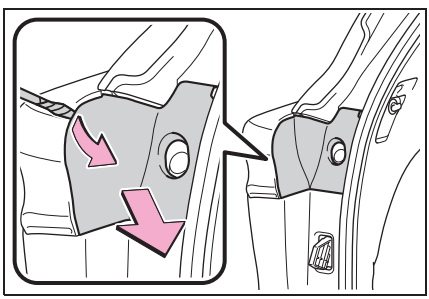
Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le légèrement bouger afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.



■ Clignotants arrière

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache à l'aide d'un tournevis plat.

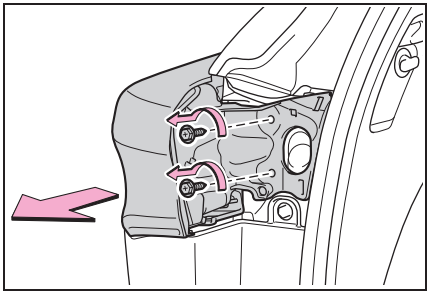
Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.



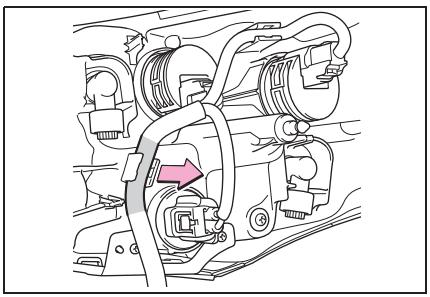
2 Retirez les 2 vis de fixation et l'éclairage.

Retirez l'éclairage en le tirant droit vers l'arrière depuis l'arrière du

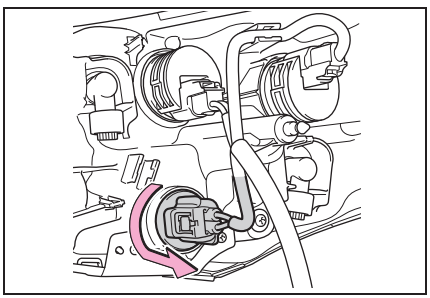
véhicule.



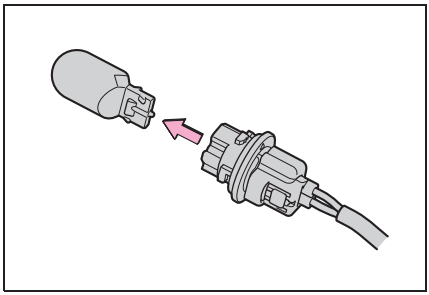
3 Débranchez le faisceau électrique.



4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

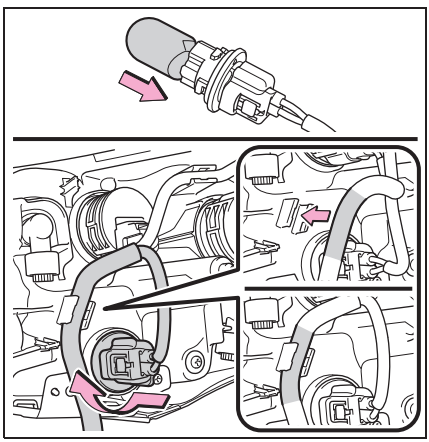


5 Retirez l'ampoule.



6 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

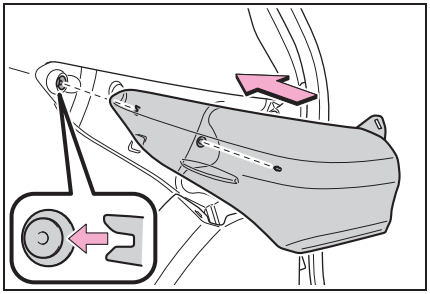
Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le légèrement bouger afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les clignotants afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.



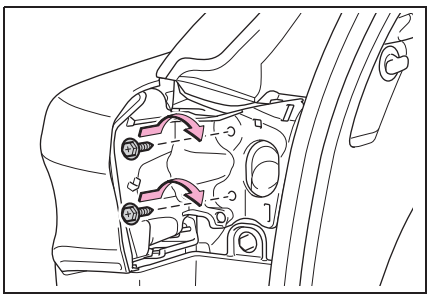
7 Installez l'éclairage.

Alignez les 2 guides, puis poussez l'éclairage vers l'avant du véhicule

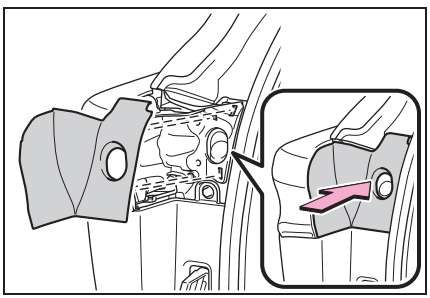
pour l'installer.



8 Installez les 2 vis.



9 Installez le cache.

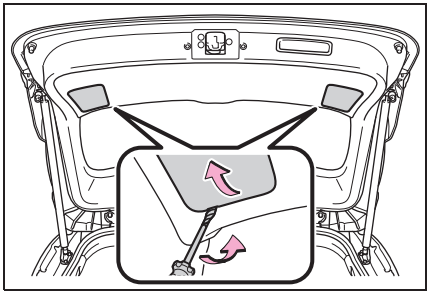


■ **Feux de recul**

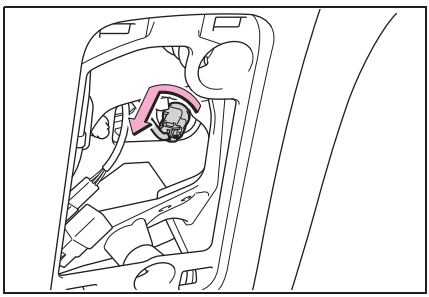
1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Retirez le couvercle avec un tournevis plat.

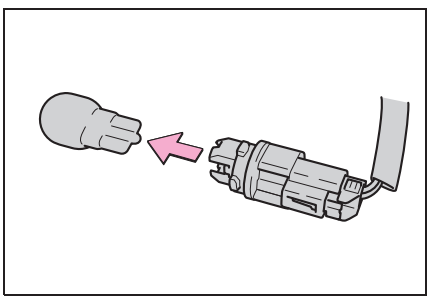
Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.



2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



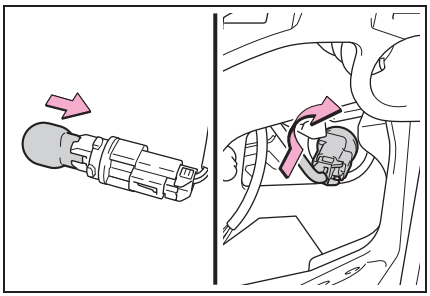
3 Retirez l'ampoule.



4 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

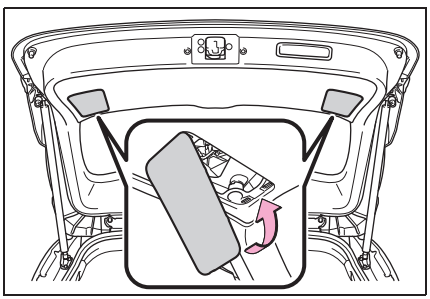
Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le bouger légère-

ment afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les feux de recul afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.



5 Installez le cache.

Alignez les languettes du couvercle sur les rainures et installez le couvercle.

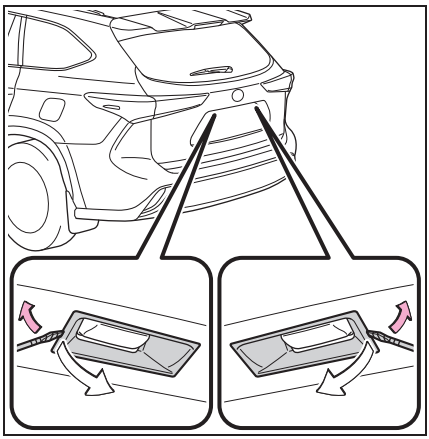


■ Éclairages de plaque d'immatriculation

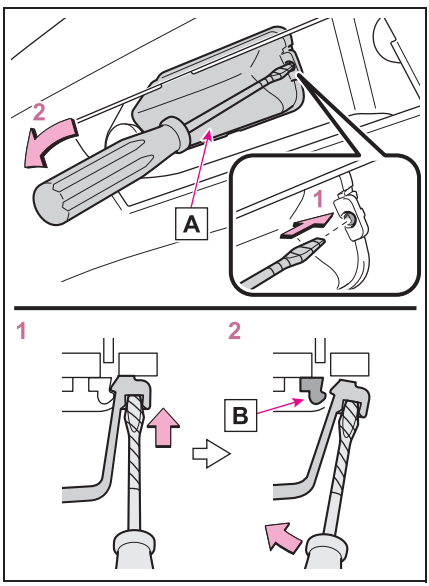
1 Retirez le cache.

Retirez le couvercle avec un tournevis plat.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif, etc.



2 Retirez l'optique.



A Optique

B Crochet

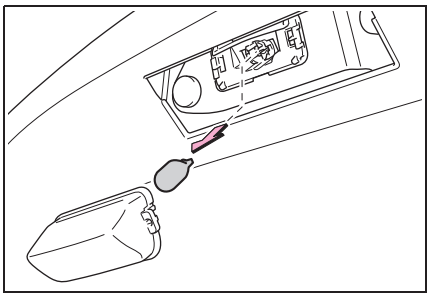
1 Insérer un petit tournevis plat, etc. dans l'orifice droit ou gauche de l'optique.

2 Poussez le tournevis latéralement dans le sens de la flèche indiqué sur l'illustra-

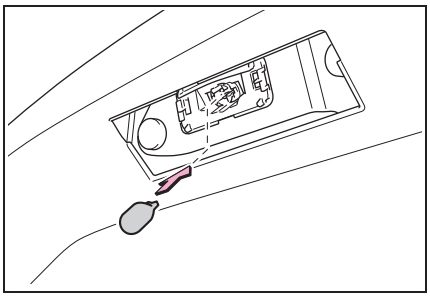
tion, désengagez le crochet, puis retirez l'optique.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis de ruban adhésif, etc.

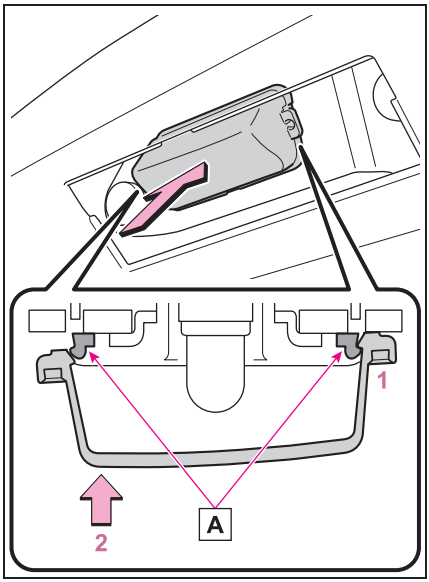
3 Retirez l'ampoule.



4 Installez une ampoule neuve.



5 Installez l'optique.



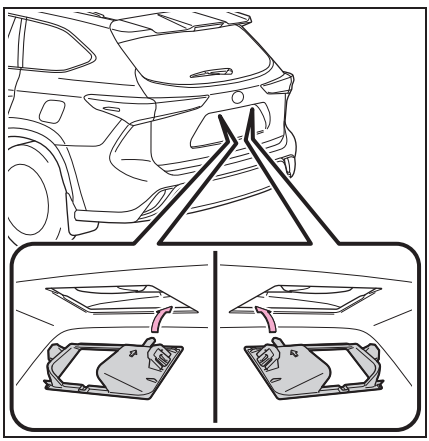
A Crochets

1 Installez l'optique dans les crochets droit ou gauche.

2 Appuyez sur l'optique pour le mettre en place.

Après installation, vérifiez que l'optique est correctement installé en tirant doucement dessus.

6 Installez le cache.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les blessures

Avant toute opération de remplacement d'ampoule, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt. À défaut, vous vous exposeriez à des risques de brûlures en raison des composants chauds ou vous risqueriez de vous coincer dans un composant en fonctionnement et de vous blesser gravement.

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble d'éclairage. Cela pourrait endommager les éclairages ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.
- N'essayez pas de réparer ou de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les composants. Vous vous exposeriez à des risques de choc électrique pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage provoqué par la chaleur.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 496

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence .. 497

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte 498

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué..... 500

Si vous suspectez un problème 503

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche..... 504

Si un message d'avertissement s'affiche 517

En cas de crevaison.... 523

Si le système hybride ne démarre pas 537

Si vous perdez vos clés 538

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 539

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 540

Si la batterie 12 V est déchargée 542

Si votre véhicule surchauffe 548

Si le véhicule est bloqué 552

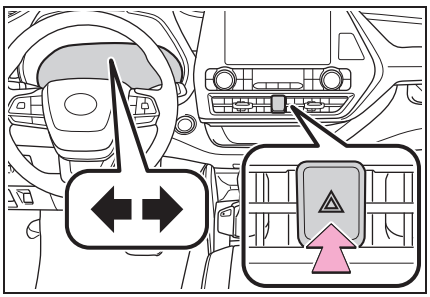
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent. Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin “READY” est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement.
  Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois.

(Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le levier de vitesses sur N.

▶ Si le levier de vitesses est placé sur N

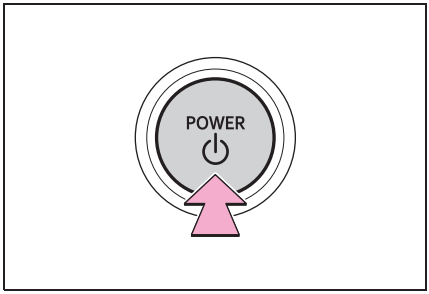
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

Utilisation d'un marteau de secours[*1]

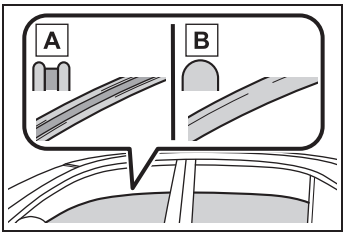
Sur ce véhicule, le pare-brise et les vitres sont en verre feuilleté[*2].
Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours[*1].

[*1]: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

[*2]: Sur modèles équipés

Comment distinguer un verre feuilleté

Lorsque vous regardez une vue en coupe du véhicule, le verre feuilleté est composé de deux feuilles de verre collées ensemble.



A Verre feuilleté

B Verre trempé

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

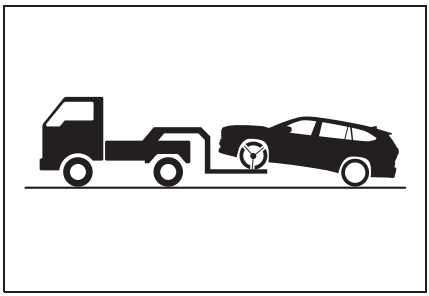
Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

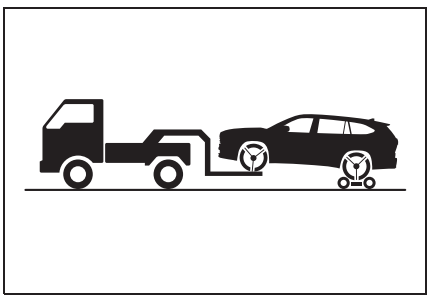
▶ Par l'avant (modèles 2WD)



Relâchez le frein de stationnement.

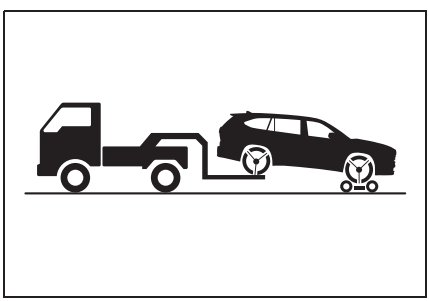
Désactivez le mode automatique. (→P.251)

▶ Par l'avant (modèles AWD)



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière



Utilisez un chariot de remor-

quage sous les roues avant.

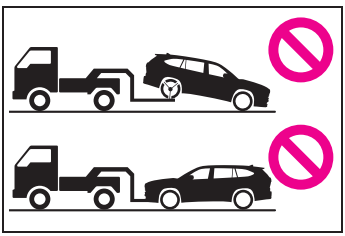
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

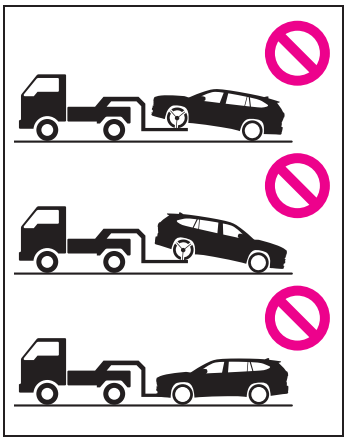
▶ Modèles 2WD

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



▶ Modèles AWD

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, les pièces liées à la transmission peuvent être endommagées, le véhicule risque de tomber de la dépanneuse, ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

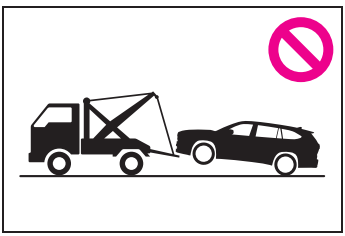
Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

NOTE

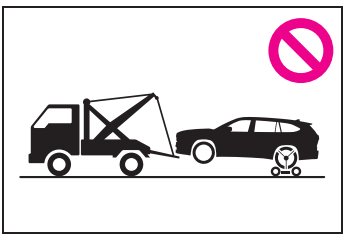
■ **Remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

▶ Modèles 2WD



▶ Modèles AWD



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique continuellement des valeurs supérieures à la normale

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

■ Témoin d'avertissement du système de freinage

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
BRAKE (États-Unis) ou (rouge) (Canada)	Indique que: ● Le niveau de liquide de frein est bas; ou ● Le système de freinage est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**

■ Témoin d'avertissement du système de freinage

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
(jaune)	Indique un dysfonctionnement dans: ● Système de freinage régénératif; ● Le système de freinage à pilotage électronique; ou ● Frein de stationnement électrique → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée **→Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.548)**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que le système hybride a surchauffé **→Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.550)**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule **→Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la pression d'huile moteur est trop basse →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin indicateur de dysfonctionnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système hybride; ● Le système de gestion électronique du moteur; ou ● Système de commande électronique de l'accélérateur; →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'avertissement SRS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système de coussins gonflables SRS; ● Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité →**Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement ABS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans: ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Lorsqu'un signal sonore retentit: ● Le système de priorité des freins est défectueux; ● Le contrôle conduite-démarrage est en service; ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux; ou ● La fonction de frein d'aide au stationnement (pour les objets statiques) (sur modèles équipés) fonctionne → **Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système de priorité des freins est en service → **Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.**

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Rouge)  (Jaune)	Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) **→Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) **→Refaites le plein du véhicule.**

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité **→Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit les passagers de la deuxième et/ou troisième rangée d'attacher leur ceinture de sécurité. Un témoin correspondant à une ceinture de sécurité de deuxième ou troisième rangée détachée s'allume. **→Attachez la ceinture de sécurité.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement de pression des pneus

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus **→Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante comme ● Causes naturelles ● Pneu crevé **→Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.514)**

■ Témoin LTA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (orange)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système LTA (aide au suivi de voie) **→Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.302)**

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement **→Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. **→Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.327)**

■ Témoin “RCTA OFF” (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique un dysfonctionnement de la fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) ● Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. Indique que le pare-chocs arrière autour du capteur de radar est recouvert de poussière, etc. (→P.321) ● Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.335)

■ Témoin PKSB OFF (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (sur modèles équipés)	Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) **→Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. **→Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.347, 517)**

■ Témoin d'avertissement PCS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (clignote ou s'allume)	Lorsqu'un signal sonore retentit simultanément: Indique qu'un dysfonctionnement s'est produit dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision). **→Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une mesure corrective peut être nécessaire. **→Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.277, 517)** Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume. **→P.291**

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Lorsque le témoin d'avertissement est allumé: Indique un dysfonctionnement dans: ● Le système VSC; ● Le système TRAC; ● Le dispositif anti-louvoiement de la remorque; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte; → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** Lorsque le témoin d'avertissement clignote: Indique que le système ABS, VSC, TRAC ou du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionne

■ Témoin de frein de stationnement (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (clignote) (États-Unis) ou  (clignote) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → **Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.** Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous ayez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

*: Un signal sonore se déclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus.

■ Témoin d'activation du système de maintien des freins

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
HOLD (clignote)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins →**Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), les capteurs de classification de l'occupant du siège passager avant, le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité du conducteur, le témoin d'avertissement “PASS AIR BAG ON” et le témoin d'avertissement “PASS AIR BAG OFF”, le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, le prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur, le prétensionneur de ceinture de sécurité et le limiteur de force du passager avant, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P.39)

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur

sonore peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.523

Si aucun des pneus n'est crevé: Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

1. Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
2. Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez une initialisation. (→P.465)

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas plusieurs minutes une fois l'initialisation effectuée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P.463

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.
Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque.
  En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

AVERTISSEMENT

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

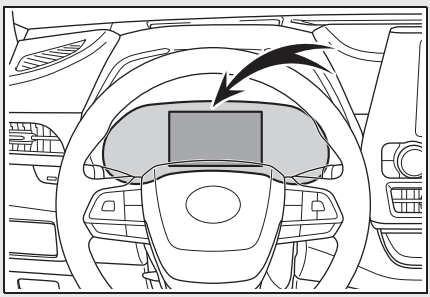
NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.



En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.504)

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'avertissement et avertisseurs sonores sont activés de la manière suivante selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'avertissement	Avertisseur sonore*	Avertissement
-	Retentit	• Indique une situation critique, comme par exemple lorsqu'un système lié à la conduite est défectueux ou que le fait de ne pas effectuer la procédure de correction peut être source de danger • Indique une situation pouvant par exemple causer des dommages au véhicule ou être source de danger
S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation importante, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonctionnel peuvent être défectueux
-	Ne retentit pas	• Indique un état, tel que le dysfonctionnement de composants électriques, leur état, ou indique la nécessité d'un entretien • Indique une situation telle qu'une opération effectuée de manière inappropriée, ou indique comment effectuer une opération correctement

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” est affiché

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau de l'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire. (→P.451)

Ce message peut apparaître si le véhicule est arrêté sur une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane et vérifiez si le message disparaît.

Si “Système hybride arrêté Assistance à la direction faible” est affiché

Ce message est affiché si le système hybride est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” est affiché

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.) Méthode opérationnelle: →P.548

Si “Il faut protéger la batterie de traction Ne pas utiliser la position N” est affiché

Ce message peut s'afficher lorsque le levier de vitesses est sur N.

La batterie du système hybride (batterie de traction) ne pouvant pas être chargée lorsque le levier de vitesses est sur N, placez le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si “Il faut protéger la batterie de traction Passez en position P pour redémarrer” est affiché

Ce message s'affiche lorsque la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est devenue extrêmement basse car le levier de vitesses a été laissé sur N pendant un certain temps.

Lorsque vous utilisez le véhicule, passez sur P et redémarrez le système hybride.

Si “Passez en position P avant de quitter le véhicule” ou “Sélectionner P lorsque stationné” est affiché

Le message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte sans placer le contact d'alimentation sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P. Placez le levier de vitesses sur P.

Si “Sélecteur de rapports à N. Relâchez péd acc avant de déplacer le sélecteur” est affiché

La pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que le levier de vitesses est sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D, S ou R.

Si “Appuyez sur le frein après arrêt du véhicule Surchauffe possible du système hybride” est affiché

Le message peut être affiché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors qu'il est à l'arrêt dans une pente, etc. Le système hybride risque de surchauffer. Relâchez la

pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

■Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du système hybride, actionnez le système hybride pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

■Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Le système de phares LED (sur modèles équipés de l'AFS [système d'éclairage avant adaptatif])
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)
- Le correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques

■Si “Régulateur de vitesse par radar non disponible Consulter le manuel du propriétaire” est affiché

Le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses est mis en veille temporairement ou jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions: →P.277)

■Si “Régulateur de vitesse par radar indisponible” est affiché

Le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne peut pas être utilisé temporairement. Utilisez le système lorsqu'il est à nouveau disponible.

■Si un message indiquant le dysfonctionnement de la caméra avant s'affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P.277, 511)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Feux de route automatiques
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■Si un message indiquant le dysfonctionnement du capteur radar s'affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P.277, 511)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■Si “Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices” ou “Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé.” est affiché

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions de charge extrêmement élevées.

Conduisez le véhicule à vitesse réduite et arrêtez le véhicule en lieu sûr avec le système en marche jusqu'à ce que le message disparaisse.

Si le système ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si “Vérifier le bouchon de réservoir” est affiché

Le bouchon du réservoir à carburant n'est pas correctement installé. Installez le bouchon du réservoir à carburant correctement.

Si “Entretien bientôt requis” s'affiche (sur modèles équipés)

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.438)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Si “Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire” s'affiche (sur modèles équipés)

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.438)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Si “Entretien huile moteur requise Consultez votre concessionnaire” est affiché

Le moteur ou un composant du moteur est défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Si certains des messages suivants apparaissent

- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, le véhicule peut être à court de carburant. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et, si le niveau de carburant est bas, réapprovisionnez le véhicule en carburant.
  - “Système hybride arrêté”
  - “Moteur arrêté”
- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
  - “Défaillance du système hybride”
  - “Vérifiez le moteur”
  - “Anomalie de la batterie hybride.”
  - “Anomalie d'accélérateur.”

Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Si un message indiquant un besoin de consulter le Manuel du propriétaire apparaît

- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

- “Puissance de freinage faible S’arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d’utilisation”
- “Pression d'huile basse. Arrêtez dans endroit sûr. Voir manuel propr”
- “Anomalie du syst de charge. Arrêtez ds endr sûr et voir manuel propr”
- “S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation”
- “Passez en position P Consulter le manuel du propriétaire”

● Si “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

● Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, suivez les instructions.

- “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” (→P.548)

● Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” est indiqué, les filtres peuvent être encrassés, les prises d'admission d'air peuvent être obstruées, ou il peut y avoir un espace au niveau de la conduite. Vous devez donc réaliser la procédure corrective suivante.

- Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.477)

Si le message d'avertissement est affiché même si les évents sont nettoyés, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Si “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de la climatisation et du chauffage” est affiché fréquemment**

Il est possible qu'il y ait un dysfonctionnement lié au système de charge ou la batterie 12 V est peut-être en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.459

⚠ AVERTISSEMENT

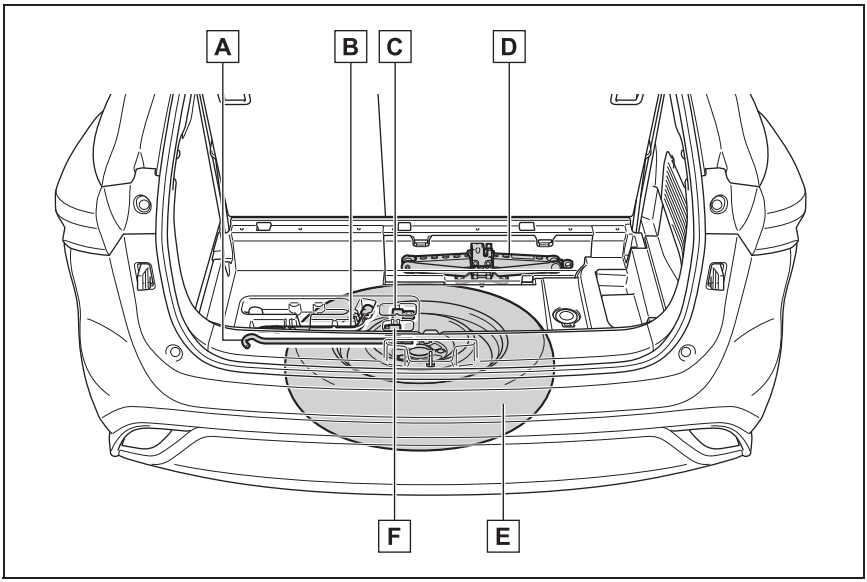
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.496)
- Désactivez le système du hayon à commande électrique. (→P.578)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



A Manivelle de cric

B Clé pour écrou de roue

C Douille-adaptateur

D Cric

E Roue de secours

F Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

⚠ AVERTISSEMENT

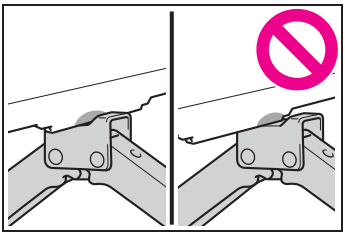
■ Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

AVERTISSEMENT

- Placez le cric correctement à son point de levage.



- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

NOTE

■ Utilisation de la douille-adaptateur

N'utilisez pas la douille-adaptateur à d'autres fins que pour ranger la roue de secours/roue crevée.

Écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

Lorsque vous remplacez des pneus sur un véhicule équipé d'écrous antivol de roue, utilisez les procédures suivantes pour retirer et installer les écrous antivol de roue. La douille pour écrou antivol de roue est rangée dans le bac à l'intérieur du compartiment à bagages. Replacez toujours la douille pour écrou antivol de roue à son emplacement initial après utilisation, afin de ne pas la perdre. (→P.524)

■ Retrait

Pour un retrait facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être desserré en premier.

1. Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
2. Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou

antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, desserrez l'écrou antivol de roue.

■ Installation

Pour une installation facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être serré en dernier.

1 Installez un écrou antivol de roue sur chaque roue à la main.

2 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.

3 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, serrez l'écrou antivol de roue au couple recommandé.

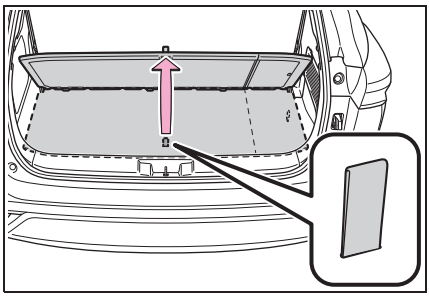
⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

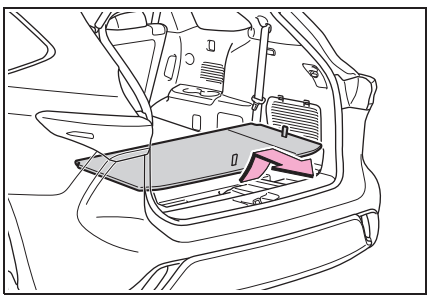
N'utilisez pas une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs peut causer des dommages permanents à l'écrou antivol de roue et à la douille pour écrou antivol de roue. En cas de doute concernant l'application du blocage des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

Accès au cric

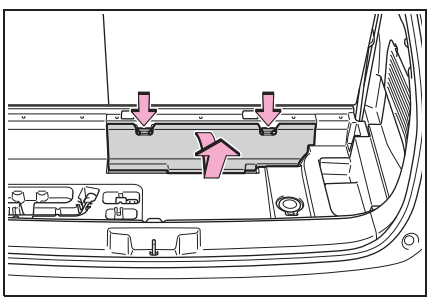
1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.



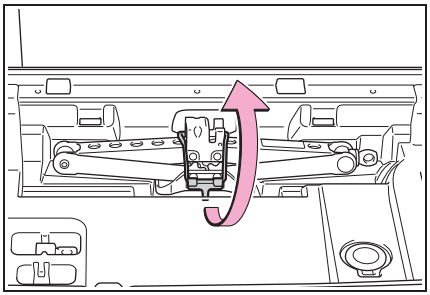
2 Enlevez le couvre-plancher central.



3 Retirez le cache du cric.

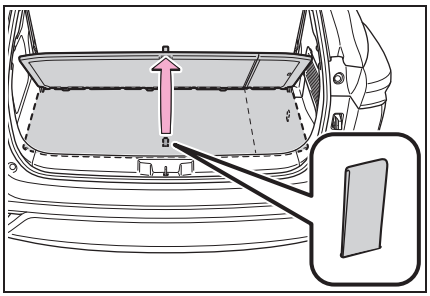


4 Retirez le cric après avoir retiré le crochet.

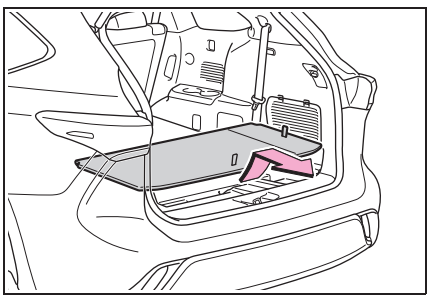


Accès à la roue de secours

1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.

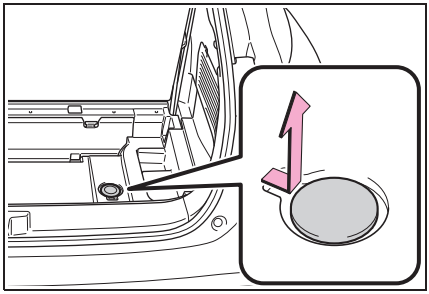


2 Enlevez le couvre-plancher central.

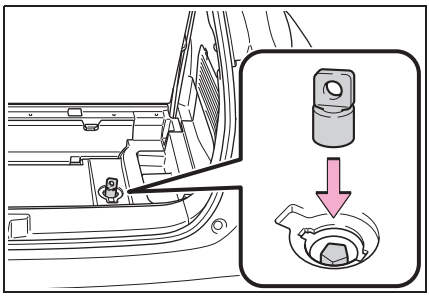


3 Retirez le cache.

Si vous ne parvenez pas à ôter le cache, vous pouvez utiliser votre clé.

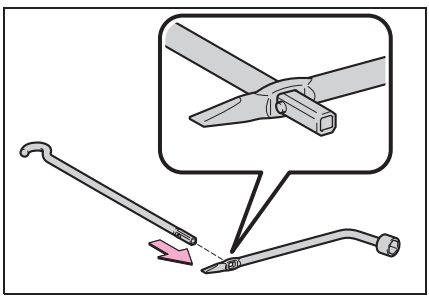


4 Attacher la douille d'adaptateur au boulon de serrage de roue de secours.



5 Engagez la rallonge de manivelle de cric dans la manivelle de cric.

Vérifiez que la rallonge est maintenue en place au moyen du bouton.

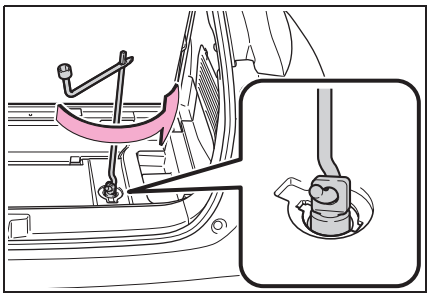


6 Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

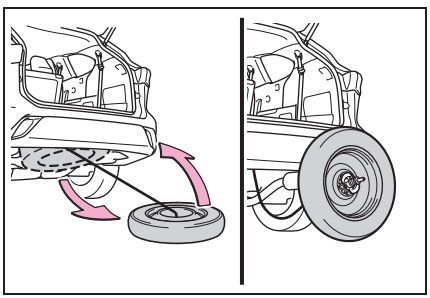
Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue de secours soit descendue jusqu'au sol.

Tournez la manivelle de cric lentement pour baisser la roue de secours. Si vous tournez la manivelle rapidement, le câble métallique risque de glisser de l'axe à l'intérieur de l'unité et le pneu risque de ne pas être baissé.

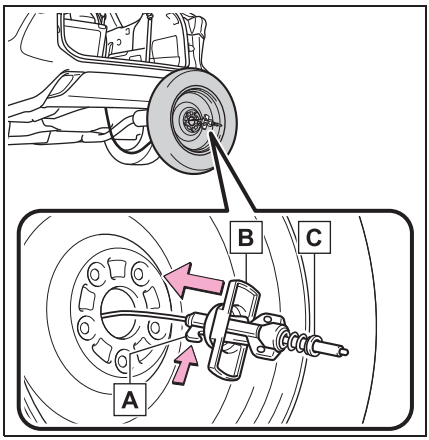
Si la roue de secours ne peut pas être abaissée: →P.528



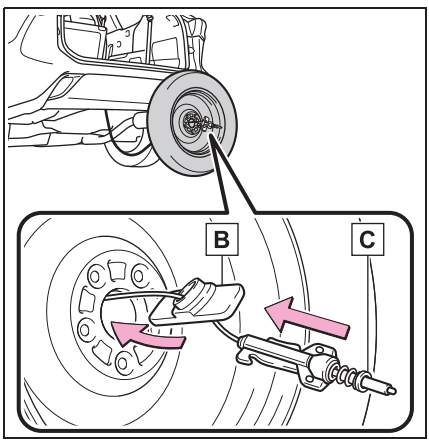
7 Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.



8 Appuyez à fond sur le verrou secondaire [A] et retirez le support de fixation [B] du dispositif de retenue [C].



9 Inclinez le support [B] et faites-le passer dans l'ouverture de la roue. Puis retirez le dispositif de retenue [C].

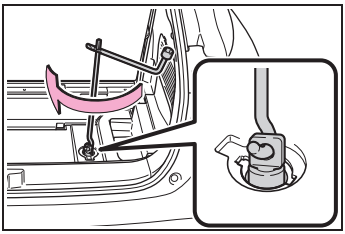


■ Si la roue de secours ne peut pas être abaissée

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, il est possible qu'elle n'ait pas été rangée correctement. Procédez comme suit:

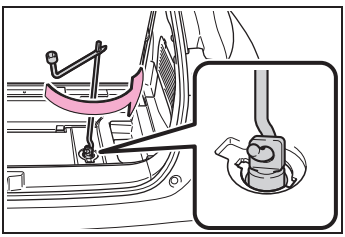
1 Serrez complètement le boulon de bridage de la roue de secours en tournant la manivelle de cric

dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez deux clics et que la manivelle de cric saute.



2 Tournez la manivelle de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser la roue de secours.

Si la roue de secours ne peut pas être abaissée, essayez de serrer à nouveau le boulon de bridage de la roue de secours complètement en tournant la manivelle de cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Tournez-la ensuite dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'au moins 2 tours pour baisser la roue de secours.



Si la roue de secours ne peut toujours pas être abaissée, le câble métallique peut être sectionné. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

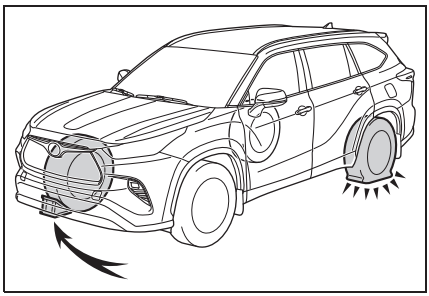
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

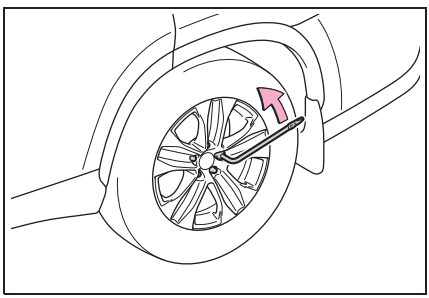
1 Calez les roues.



Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

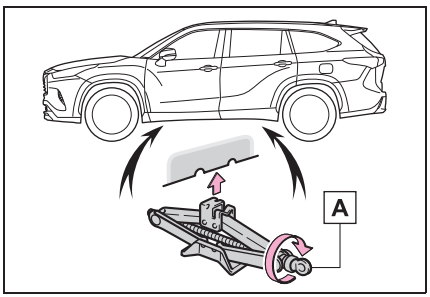
2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

Véhicules avec écrous antivol de roue: Utilisez la douille pour écrou antivol de roue pour desserrer l'écrou antivol de roue.

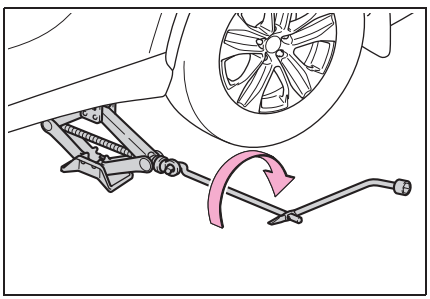


3 Tournez la partie A du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

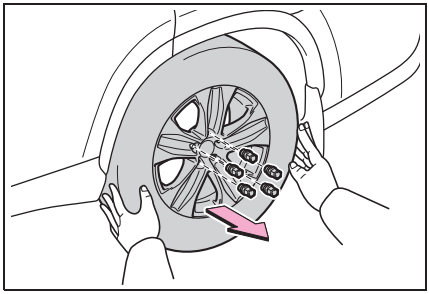


4 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



5 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
  Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
  L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.

- Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
  Couple des écrous de roue: 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

AVERTISSEMENT

- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.

● Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:

- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la retirer du dessous du véhicule.

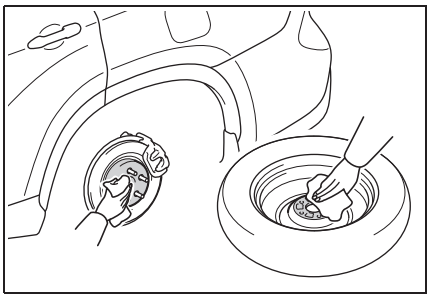
■ **Remplacement d'une roue crevée sur les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique**

Dans les cas tels qu'un changement de roue, assurez-vous de mettre sur arrêt la commande principale de hayon à commande électrique (→P.578). À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement la commande de hayon à commande électrique, et de vous faire pincer les doigts et les mains, et d'être blessé.

Installation de la roue de secours

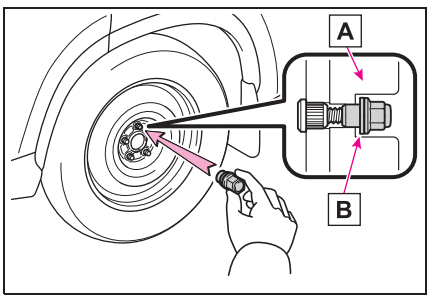
1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



2 Installez la roue de secours et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

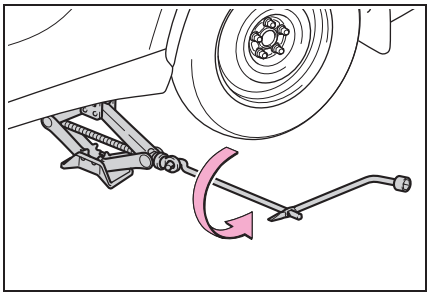
Serrez les écrous de roue jusqu'au contact léger de la partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.



A Partie conique

B Chanfrein du voile de la jante

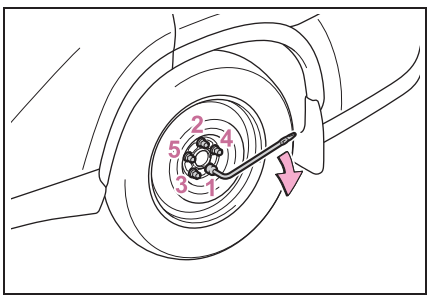
3 Reposez le véhicule au sol.



4 À l'aide d'une clé à écrous de roue, serrez fermement deux ou trois fois les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur la figure.

Véhicules avec écrous antivol de roue: Serrez l'écrou antivol de roue à l'aide de la douille pour écrou antivol de roue après le serrage des autres écrous de roue.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

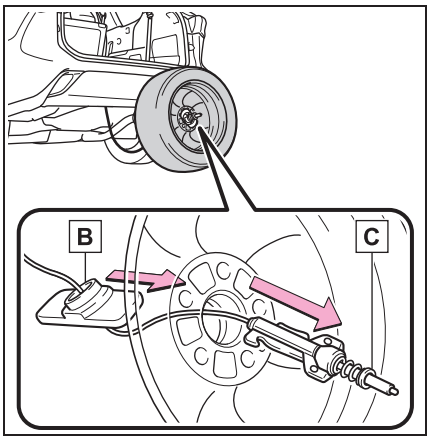


Rangement du pneu crevé, du cric et de tous les outils

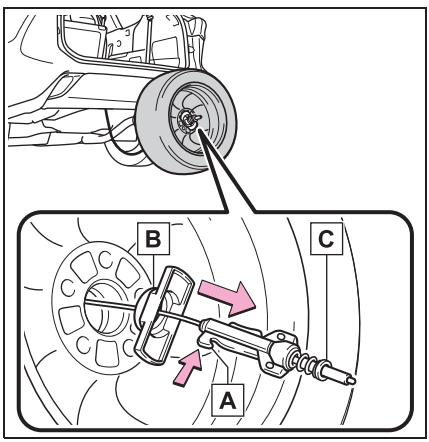
1 Retirez l'enjoliveur de roue central en le poussant par l'intérieur de la jante.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

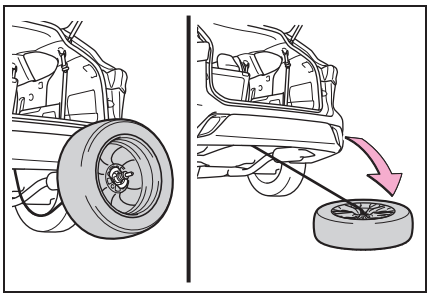
2 Posez le pneu debout contre le pare-chocs avec la surface intérieure face à vous. Faites passer le dispositif de retenue C et le support de fixation B dans l'ouverture de la roue.



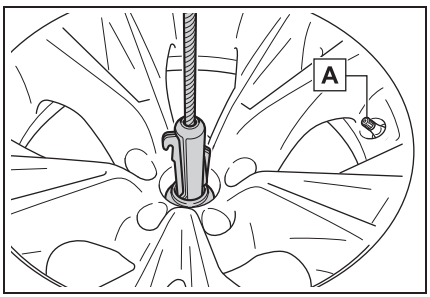
3 Appuyez à fond sur le verrou secondaire A et installez le support B sur le dispositif de retenue C.



4 Couchez le pneu sur le sol avec la surface extérieure (corps de valve) face à vous.



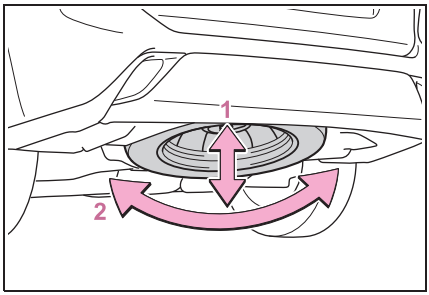
5 Avant de lever le pneu, assurez-vous que le dispositif de retenue est perpendiculaire à l'ouverture de la roue. (Essayez de placer le pneu directement sous le véhicule, près de l'endroit d'où le câble métallique pend.)



A Corps de valve

6 Au moyen de la manivelle de cric et de la douille-adaptateur, serrez le boulon de bridage de la roue en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit dans la position correcte et que vous entendiez deux clics lorsque la manivelle de cric saute.

7 Vérifiez qu'elle n'est pas lâche après serrage:



1 Poussez et tirez le pneu

2 Essayez de le tourner

Procédez à une vérification visuelle afin de vous assurer que le pneu n'est pas suspendu sur des pièces avoisinantes.
En cas de desserrage ou de défaut de montage, répétez les étapes **2** à **7**.

8 Répétez l'étape **7**, à chaque fois que le pneu est baissé ou sa position altérée.

9 Rangez le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette “TEMPORARY USE ONLY” sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.562)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas

vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte

Lorsque vous conduisez avec la roue de secours compacte installée, la hauteur du véhicule ne sera pas la même que si vous conduisez avec des pneus standard.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1. Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2. Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- EPS
- VDIM
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Feux de route automatiques
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota (sur modèles équipés)

AVERTISSEMENT

- Moniteur de vue panoramique (sur modèles équipés)
- BSM (surveillance de l'angle mort)
- RCTA
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Par ailleurs, non seulement le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, mais il peut même influer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

- E-Four (modèles AWD)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Rangement du pneu à plat

- Le fait de ne pas suivre les étapes indiquées dans la section concernant le rangement du pneu peut causer des dommages au support de roue de secours et la perte de la roue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves voire mortelles.
- N'utilisez jamais de clé à chocs pour visser ou dévisser le boulon de bridage de la roue de secours. Le non-respect de cette précaution peut entraîner la chute du pneu pendant la conduite et provoquer des blessures graves ou mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

NOTE

■ Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

■ Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

NOTE

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

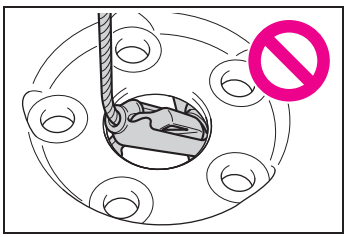
Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Rangement d'un pneu à plat**

- Assurez-vous qu'aucun objet n'est pris entre le pneu et le soubassement du véhicule.
- Serrez bien le boulon de bridage de la roue de secours afin de maintenir le berceau de roue de secours par la traction du crochet.
- Rangez le pneu crevé à l'emplacement de la roue de secours. À défaut, vous risquez de causer des dommages au support de roue de secours. Un rangement correct réduit le risque de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.
- Faites réparer le pneu crevé et remplacez-le par la roue de secours dès que possible.

■ **Rangement correct de la roue de secours**

- Si le dispositif de retenue est incliné lors du rangement du pneu, le dispositif de retenue peut se coincer dans l'ouverture de la roue et le pneu risque de ne pas être levé correctement, occasionnant des dommages à la roue et au câble métallique.



- N'essayez pas de tourner le boulon de bridage de la roue de secours sans qu'aucun pneu ne se trouve sur le dispositif de retenue, car le câble métallique risque de glisser de l'axe à l'intérieur de l'unité et le câble métallique risque de ne pas pouvoir être levé ou baissé. Si le boulon de bridage de la roue de secours a été tournée sans qu'aucun pneu ne se trouve sur le dispositif de retenue et que le câble métallique ne peut pas être levé ou baissé, contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P.238)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.540)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P.89)
- Le système hybride ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P.537)

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.542)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.456)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P.456)
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.542)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Démarrage du système hybride en cas d'urgence

Lorsque le système hybride

refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement.
N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.250)

Le voyant de frein de stationnement s'allume.

2 Placez le levier de vitesses sur P.

3 Placez le contact d'alimentation sur ACC.

4 Maintenez le contact d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

⚠ NOTE

■ En cas de perte d'une clé électronique

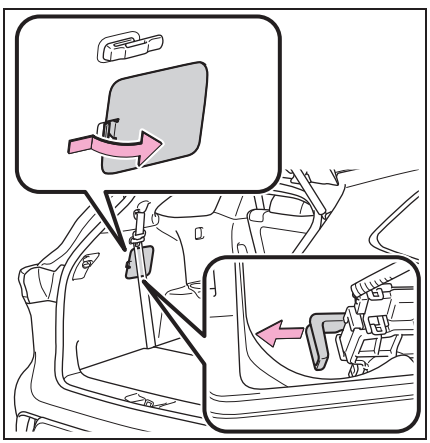
Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule. Si vous devez réapprovisionner le véhicule en carburant de toute urgence, vous pouvez utiliser la procédure suivante pour ouvrir la trappe à carburant.

Ouverture de la trappe à carburant

- Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, retirez le cache à l'intérieur du compartiment à bagages et tirez le levier pour ouvrir la trappe à carburant.



NOTE

■ Lorsque vous ouvrez la trappe à carburant manuellement

- N'ouvrez pas la trappe à carburant manuellement sauf en cas d'urgence. Le carburant peut déborder.
- L'utilisation du levier pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant le réapprovisionnement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous le retirez.
- Pendant le réapprovisionnement en carburant, du carburant peut se déverser hors de l'ouverture du réservoir à carburant en raison d'une décharge de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, remplissez le réservoir à carburant avec précaution et lentement.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.164) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

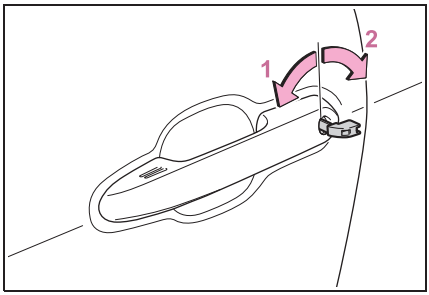
■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P.578)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.164)

Verrouillage et déverrouillage des portes

■ Déverrouillage de la porte

Utilisez la clé mécanique (→P.142) afin d'effectuer les opérations suivantes:

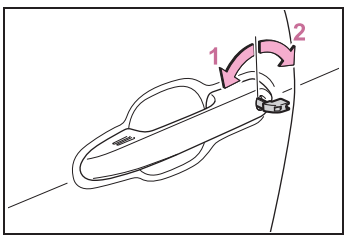


1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.

■ Fonctions liées à la clé



1 Ferme les vitres et le toit ouvrant* (tournez et maintenez)

2 Ouvre les vitres et le toit ouvrant* (tournez et maintenez)

Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant (sur modèles équipés)

Actionnez le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre ou le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant.

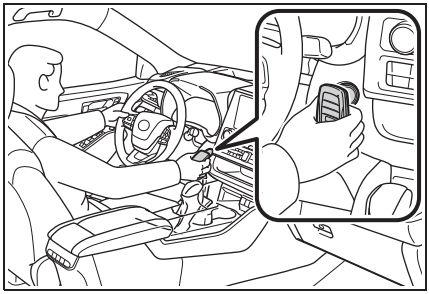
Démarrage du système hybride

1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact d'alimentation passe sur ACC.



3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.481)

■ Alarme (pour le Canada)

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme. Lorsqu'une porte est déverrouillée au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher.

(→P.90)

■ **Changement de mode du contact d'alimentation**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.241)

Si la batterie 12 V est déchargée

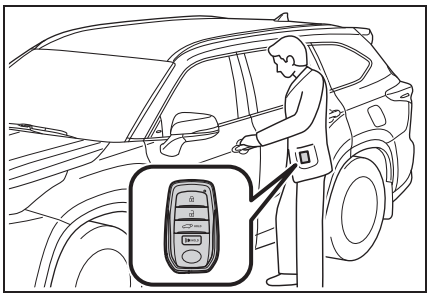
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système hybride

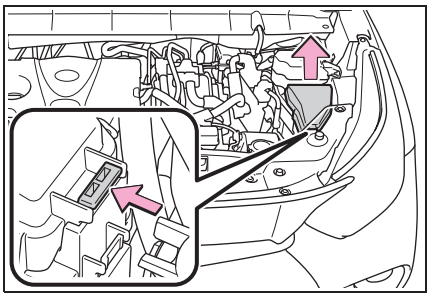
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

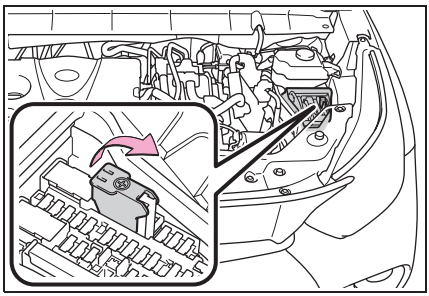
Véhicules avec une alarme:
Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.92)



2 Ouvrez le capot (→P.447) et le couvercle de la boîte à fusibles.

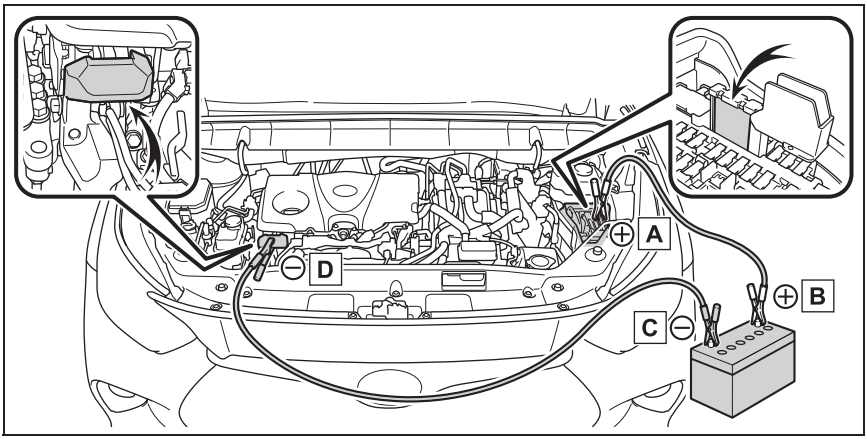


3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.



4 Branchez une pince du câble de démarrage positif à [A] sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à [B] sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à [C] sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à [D].

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.



A Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire (votre véhicule)

B Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

C Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

D Point métallique indiqué sur l'illustration

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact d'alimentation sur arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation sur ON.

8 Assurez-vous que le témoin “READY” s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

9 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire

Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ Lorsque la batterie 12 V est retirée ou déchargée

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.593)

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Lorsque les bornes de la batterie 12 V sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.
- Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P.157)

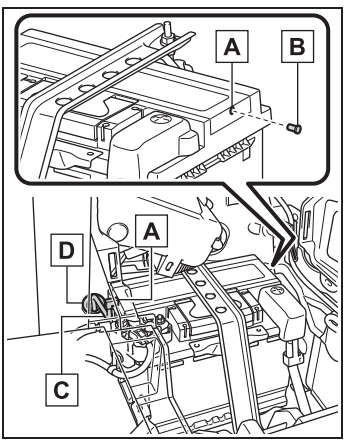
■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Utilisez une batterie 12 V à dégazage centralisé (réglementations européennes).
- Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (55Ah) ou plus, et

dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (345A) ou plus.
- Si la taille est différente, la batterie 12 V ne peut pas être correctement fixée.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V risque de se décharger et le système hybride risque de ne pas démarrer.

● Utilisez une batterie 12 V équipée d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, il est plus difficile de la retirer.

● Après remplacement, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V.
- Utilisez le flexible d'échappement qui était fixé à la batterie 12 V avant le remplacement et vérifiez qu'il est solidement raccordé à l'orifice du véhicule.
- Utilisez le bouchon d'orifice d'échappement fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui installé sur la batterie 12 V avant remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, l'orifice d'échappement peut être obturé.)



A Orifice d'échappement

B Bouchon d'orifice d'échappement

C Flexible d'échappement

D Orifice du véhicule

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

■ Lors du débranchement de la batterie 12 V

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

● Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne “+” entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota.
Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Lorsque le bouchon d'aération et le témoin sont proches du collier de maintien, le liquide de batterie (acide sulfurique) peut fuir.
- Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Après remplacement, fixez solidement le flexible d'échappement et le bouchon d'orifice d'échappement à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V remplacée. S'ils ne sont pas installés correctement, des gaz (hydrogène) peuvent s'introduire à l'intérieur du véhicule, et il existe un risque que le gaz s'enflamme et provoque une explosion.

NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans une courroie.

■ **Lors du branchement des câbles de démarrage**

Veillez à brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électroniques.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur (→P.99, 103) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est détectée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” ou “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

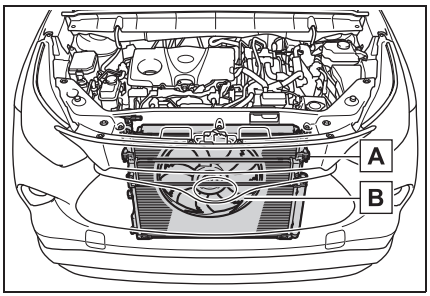
▶ Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou si “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” apparaît sur l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de

climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

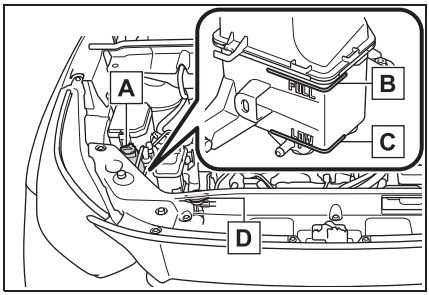


A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir.



A Réservoir

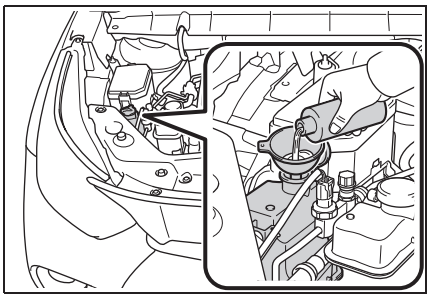
B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

D Bouchon du radiateur

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement fonctionne et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Le ventilateur fonctionne lorsque le

système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:
Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur fonctionne:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Vérifiez si “Temp lig ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

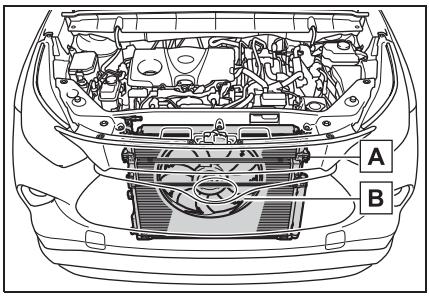
Si le message ne disparaît pas:
Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le message ne s'affiche pas:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

▶ Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

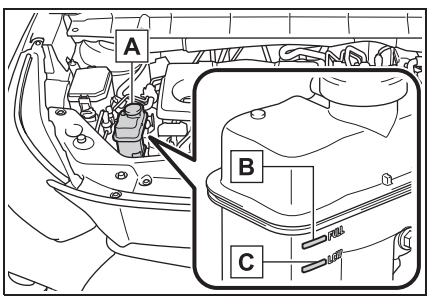


A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir.



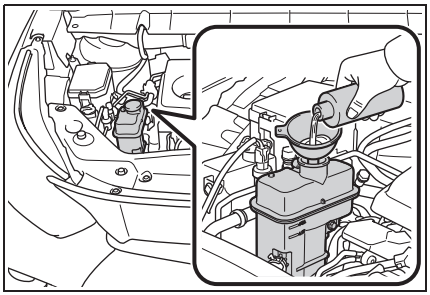
A Réservoir

B Repère “FULL”

C Repère “LOW”

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



6 Après avoir arrêté le système hybride et patientez au moins 5 minutes, démarrez le système hybride à nouveau et vérifiez si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:
Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le message ne s'affiche pas:
La température du système hybride a chuté et le véhicule peut être conduit normalement.

Toutefois, si le message apparaît à nouveau fréquemment, contactez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin “READY” est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement une fois que le système hybride a suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière, etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

1 Arrêtez le système hybride. Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

N'appuyez pas sur le bouton de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.

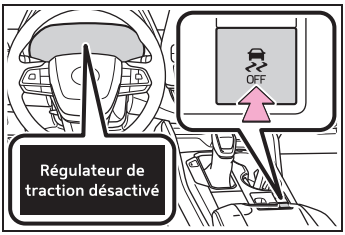
3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.

4 Redémarrez le système hybride.

5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur OFF pour désactiver le système TRAC.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission hybride et à d'autres composants

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Spécifications du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 556

Informations relatives au carburant 565

Informations relatives aux pneus 567

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 578

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 593

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		194,9 in. (4950 mm)
Largeur totale		76 in. (1930 mm)
Hauteur totale*1		68,1 in. (1730 mm)
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Bande de roulement	Avant	65,3 in. (1659 mm)
	Arrière	65,4 in. (1662 mm)
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		1225 lb. (555 kg)*2 1330 lb. (605 kg)*3,4 1390 lb. (630 kg)*3,5
Poids nominal de remorque (Poids de la caravane/remorque + poids du chargement)		3500 lb. (1590 kg)

*1: Véhicule à vide

*2: Pour les modèles 7 places

*3: Pour les modèles 8 places

*4: Pour les modèles AXUH70L-ARXGHA, AXUH78L-ARXMHA*6

*5: Pour les modèles AXUH70L-ARXNHA, AXUH70L-ARXMHA, AXUH78L-ARXNHA*6

*6: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.556)

Nombre de places assises

Nombre de places assises	Modèles 7 places	Modèles 8 places
	7 (2 à l'avant, 5 à l'arrière)	8 (2 à l'avant, 6 à l'arrière)

Identification du véhicule

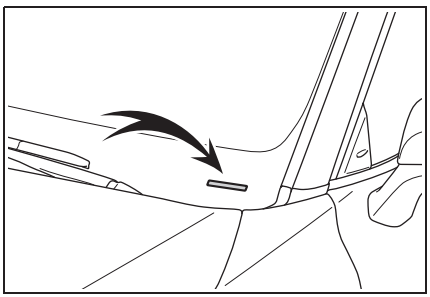
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base

de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

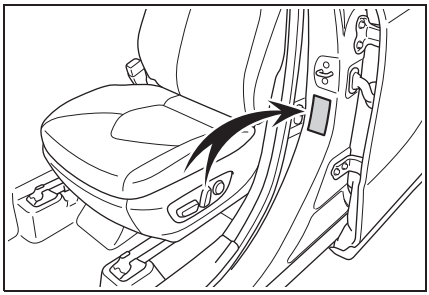
▶ Coin supérieur gauche du tableau de bord

Le numéro d'identification du véhicule est gravé.



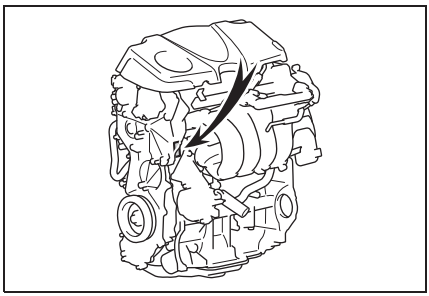
▶ Montant central côté gauche

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	A25A-FXS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,44 × 4,07 in. (87,5 × 103,48 mm)
Cylindrée	151,8 cu. in. (2487 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement

Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,1 gal. (65 L, 14,2 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

▶ Avant

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	134 kW
Couple maximal	199 ft•lbf (270 N•m, 27,5 kgf•m)

▶ Arrière

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	40 kW
Couple maximal	89 ft•lbf (121 N•m, 12,3 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	40 modules
Tension nominale	288 V

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage—référence*)

Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4 L, 3,5 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Lorsque vous ajoutez l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.451). Chauffez le moteur puis éteignez le sys-

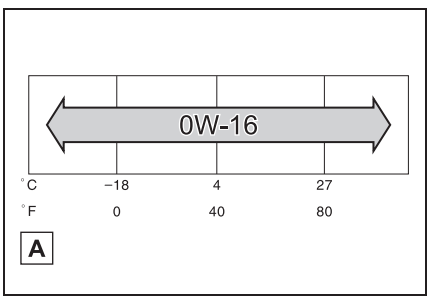
tème hybride, attendez environ 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisée l'huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-6B

Viscosité recommandée: SAE 0W-16



A Température extérieure

L'huile SAE 0W-16 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-16 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-16 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-16 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-16 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 16 de 0W-16 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque déposée API est ajoutée sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devez utiliser.



Système de refroidissement

Capacité	Moteur à essence	10,5 qt. (9,9 L, 8,7 Imp. qt.)
	Module de commande de puissance	2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage (bougie)

Marque	DENSO FC16HR-Q8
Écartement	0,031 in. (0,8 mm)

NOTE

■Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie 12 V)

Tension à vide à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus (Placez le contact d'alimentation sur arrêt et allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Régimes de charge	5 A max.

Transmission hybride

Capacité en liquide*	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type de liquide pour transmission hybride

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Différentiel arrière (moteur électrique arrière)

Capacité en liquide*	1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	3,6 in. (91 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No. 116 DOT 3 SAE J1704 ou FMVSS No. 116 DOT 4

*: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,4 lbf (300 N, 30,6 kgf), lorsque le moteur tourne.

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Type A

Taille des pneus	235/65R18 106V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	18 × 8 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type B

Taille des pneus	235/55R20 102V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	▶ Avant 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm^2 ou bar) ▶ Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajoutez 4 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.
Taille des roues	20 × 8 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Feux de gabarit avant	—	5	B
	Clignotants avant	7444NA	28	A
	Clignotants arrière	—	21	A
	Feux de recul	—	16	B
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	B
	Feux de stationnement	7444NA	8	A

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Intérieur	Éclairages de courtoisie de portes	168	5	B
	Éclairages de courtoisie	—	8	B
	Éclairage individuel arrière	—	8	B
	Éclairage intérieur arrière	—	8	C

A: Ampoules à culot en verre (ambre)

B: Ampoules à culot en verre (transparentes)

C: Ampoules à double culot (transparentes)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

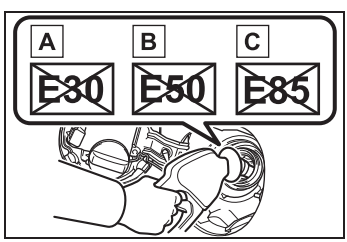
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisées normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
  N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
  Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
  Dans le pire des cas, cela peut entraîner des dommages au niveau du moteur et annuler la garantie du véhicule.

Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

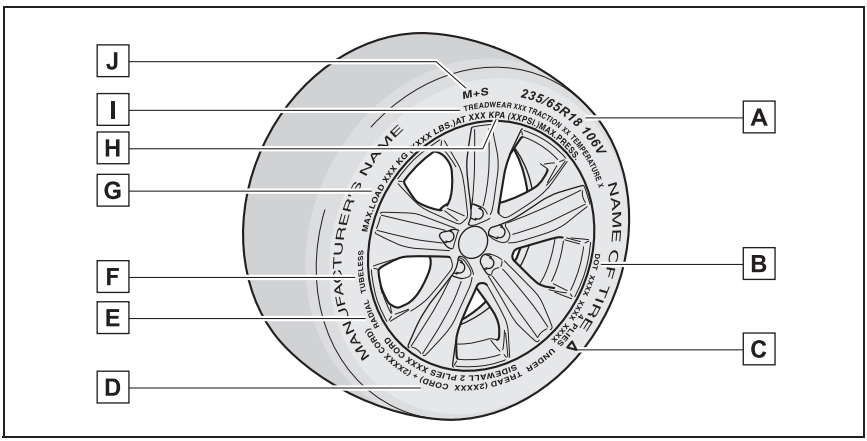
Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

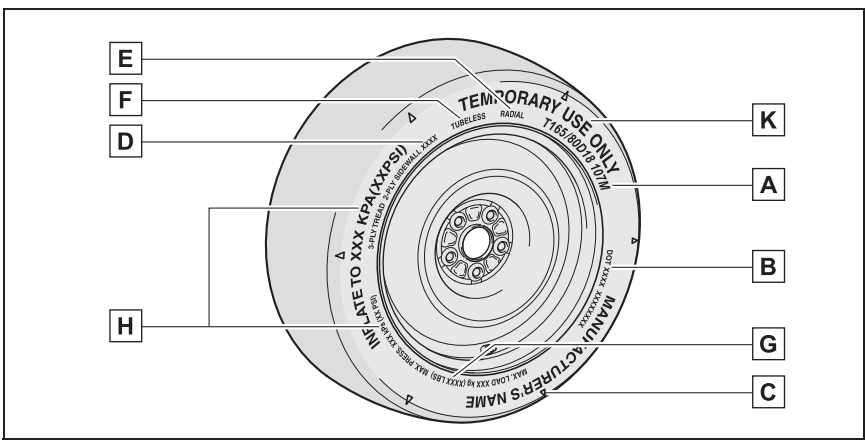
Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

▶ Pneu de taille normale



▶ Roue de secours compacte



A Taille des pneus (→P.569)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.568)

C Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.459)

D Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un

pneu.

E Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

F TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

G Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.460)

H Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.562)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

I Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

J Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.460)

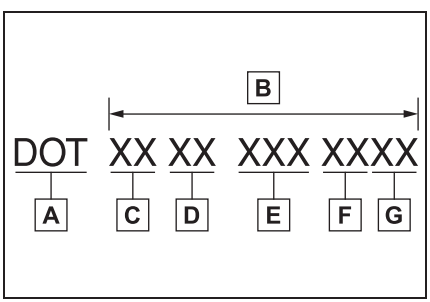
Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “M+S” est un pneu été.

K “TEMPORARY USE ONLY”

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A



A Symbole DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Marque d'identification du fabricant du pneu

D Code de taille du pneu

E Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

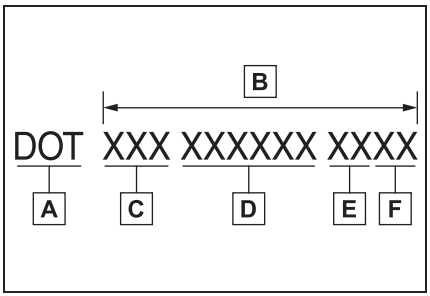
F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le

pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

▶ Type B



A Symbole DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Marque d'identification du fabricant du pneu

D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

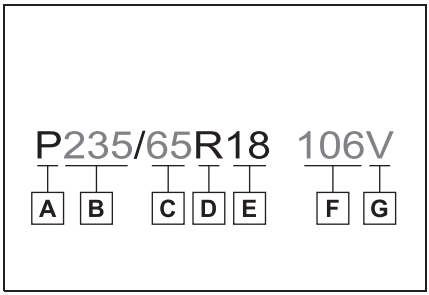
F Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

L'illustration indique la taille courante des pneus.



A Utilisation du pneu (P = véhicule de tourisme, T = utilisation temporaire)

B Largeur de section (millimètres)

C Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)

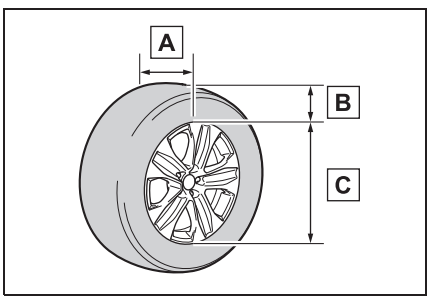
D Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)

E Diamètre de la roue (pouces)

F Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)

G Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu

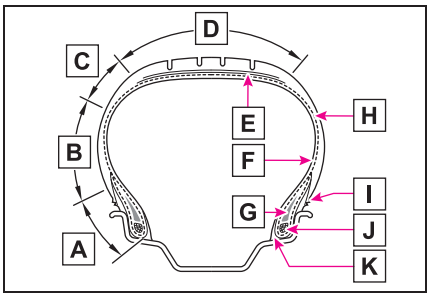


A Largeur de section

B Hauteur du pneu

C Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



A Talon
B Flanc
C Épaulement
D Bande de roulement
E Courroie
F Garniture interne
G Caoutchouc de renfort
H Carcasse
I Bordures de jante
J Tringles
K Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids combiné des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V à grande puissance et une garniture spéciale

Termes liés aux pneus	Signification
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement

Termes liés aux pneus	Signification
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'écran multifonctionnel, sur l'écran du système de navigation/multimédia, ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement en utilisant le système de navigation/multimédia

1 Sélectionnez ⚙ dans le menu principal.

2 Sélectionnez “Personnalisation du véhicule”.

3 Sélectionnez cet élément pour changer les réglages dans la liste.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

Pour les fonctions pouvant être activées/désactivées, sélectionnez (Marche) / (Arrêt).

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

1 Sélectionnez ⚙ sur l'écran multifonctionnel.

2 Sélectionnez l'élément que vous souhaitez personnaliser.

3 Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.

■ Lors d'une personnalisation à l'aide du système de navigation/multimédia

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P. De plus, afin d'éviter la décharge de la batterie 12 V, laissez le système hybride en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

A Réglages pouvant être modifiés via l'écran du système de navigation/multimédia

B Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments

C Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Alarme* (→P.90)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Désactive l'alarme lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique (sauf pour le Canada)	Marche	Arrêt	—	—	O
Désactive l'alarme lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique (pour le Canada)	Arrêt	Marche	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Jauges,, instruments et écran multifonctionnel (→P.94, 99, 103, 109, 119)**

Fonction[*1]	Réglage par défaut[*7]	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue	[*8]		O	O	—
Unités	[*8]		O	O	—
Type d'instrument[*2]	À 2 cadran	1 cadran[*6]	—	O	—
		sans cadran[*6]			
Style d'instrument[*2]	Intelligent	Décontracté	—	O	—
		Robuste			
		Sportif			
Type de cadran (1 cadran)[*2]	Compteur de vitesse	Témoin du système hybride	—	O	—
		Compte-tours			
Type de cadran (2 cadran)[*2]	Témoin du système hybride	Compte-tours	—	O	—
Témoin EV	Marche	Arrêt	—	O	—
Guide d'accélération Éco[*2]	Marche	Arrêt	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément)[*2]	Temps écoulé	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Distance			
Affichage du compteur de vitesse[*3]	Marche	Arrêt	—	O	—
Contenu du gadget[*3]	Arrêt	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Distance			
		Temps écoulé			

Fonction[*1]	Réglage par défaut[*7]	Réglage personnalisé	A	B	C
Type d'économie de carburant[*3]	Parcours (après démarrage)	Total (après réinitialisation)[*4]	—	O	—
		Réservoir (après réapprovisionnement en carburant)[*5]			
Économie de carburant[*2]	Moyenne totale (après réinitialisation)	Moyenne sur le parcours (après démarrage)	—	O	—
Éléments du TRAJET A (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET A (deuxième élément)[*2]	Vitesse moyenne du véhicule	Distance	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET B (premier élément)[*2]	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET B (deuxième élément)[*2]	Vitesse moyenne du véhicule	Distance	—	O	—
		Temps écoulé			
Écran contextuel	Marche	Arrêt	—	O	—
Fonction de rappel de siège arrière	Marche	Arrêt	—	O	—
Fonction de suggestion	Marche	Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt)	O	—	O
		Arrêt			

[*1]: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.117, 121

[*2]: Affichage 12,3 pouces

[*3]: Affichage 7 pouces

[*4]: La sélection de cet élément change uniquement le gadget.

[*5]: La sélection de cet élément désactive l'affichage du gadget.

*6: L'activation/la désactivation du widget peuvent être modifiées.

*7: Le réglage par défaut varie en fonction des spécifications du véhicule.

*8: Le réglage varie en fonction des spécifications du véhicule.

■ Affichage tête haute*(→P.129)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage tête haute	Marche	Arrêt	—	O	—
Informations relatives aux jauges	Témoin du système hybride	Compte-tours	—	O	—
		Aucun contenu			
Guidage d'itinéraire jusqu'à destination/nom de rue*	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage du système d'aide à la conduite	Marche	Arrêt	—	O	—
Boussole*	Marche	Arrêt	—	O	—
État de fonctionnement du système audio	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Verrouillage des portes (→P.144, 540)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de verrouillage automatique des portes*	Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse			
Fonction de déverrouillage automatique des portes*	Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur			

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P.144, 162)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Volume du signal sonore de fonctionnement*	5	Arrêt	O	—	O
		1 à 7			
Signal de fonctionnement (feux de détresse)*	Marche	Arrêt	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	60 secondes	Arrêt	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.144, 162)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue*	2 secondes	Arrêt	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			

*: Ce paramètre peut être modifié lorsque le paramètre du déverrouillage intelligent des portes est réglé sur la porte du conducteur.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.141, 144, 149)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage*	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	O	—	O
Mode panique de prévention du vol	Marche	Arrêt	—	—	O
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte*	Marche	Arrêt	O	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Hayon à commande électrique (→P.149)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Hayon à commande électrique	Marche	Arrêt	—	O	—
Capteur de mouvement de pied*1	Marche	Arrêt	—	O	—
Position d'ouverture du hayon à commande électrique	5	1 à 4	—	O	—
		Paramètre utilisateur*2			

*1: Sur modèles équipés

*2: La position ouverte est paramétrée au moyen de la commande de hayon à commande électrique. (→P.161)

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P.205)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sélection des portes asservies à la fonction de rappel de mémorisation	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Rétroviseurs extérieurs* (→P.191)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rabattement et de déploiement automatiques des rétroviseurs	Liée au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	O
		Liée au fonctionnement du contact d'alimentation			

*: Sur modèles équipés

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant* (→P.194, 197)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture uniquement)	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Toit ouvrant* (→P.197)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la clé mécanique (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Système de commande automatique des éclairages (→P.257)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité*	Standard	-2 à 2	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	Arrêt	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Éclairages (→P.257)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairages de jour*1	Marche	Arrêt*2	O	—	O
Éclairage d'accueil	Marche	Arrêt	—	—	O
AFS (système d'éclairage avant adaptatif)*3	Marche	Arrêt	—	—	O

*1: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

*2: Sauf pour le Canada

*3: Sur modèles équipés

■ Essuie-glace de lunette arrière (→P.269)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière asservie à l'ouverture du hayon	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi au lave-vitre	Marche	Arrêt	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi à la position de changement de vitesse (→P.270)	Une seule fois	Arrêt	—	—	O
		Continu			

■ PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.279)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
PCS (système de sécurité de pré-collision)*	Activée, Désactivée	—	O	—
Réglage de la synchronisation de l'alerte	Tôt, Moyen, Tard	—	O	—

*: Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

■ LTA (aide au suivi de voie) (→P.291)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de centrage dans la voie	Activée, Désactivée	—	O	—
Sensibilité d'alerte	Élevée, Standard	—	O	—
Fonction d'avertissement de roulis du véhicule	Activée, Désactivée	—	O	—

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)* (→P.316)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	Activée, Désactivée	—	O	—
Méthode de notification d'excès de vitesse	Affichage uniquement, Affichage et signal sonore, Aucune notification	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Niveau de notification d'excès de vitesse	1 mph (2 km/h), 3 mph (5 km/h), 5 mph (10 km/h)	—	O	—
Autres méthodes de notification (notification de sens interdit)	Affichage uniquement, Affichage et signal sonore, Aucune notification	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P.303)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Intensité de la fonction de réduction de la vitesse en courbe	Élevée, Basse, Désactivée	—	O	—

■ BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.319)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Faible	—	O	—
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Tôt	—	O	—
		Tard			
		Uniquement lors de la détection d'un véhicule dans l'angle mort			

■ Système intuitif d'aide au stationnement* (→P.325)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement	Marche	Arrêt	—	O	O
Volume du signal sonore	Niveau 2	Niveau 1	—	O	O
		Niveau 3			

*: Sur modèles équipés

■ Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.334)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore*	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

*: La programmation est possible seulement avec le système intuitif d'aide au stationnement.

■ PKSB (freinage de l'aide au stationnement)* (→P.341)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique avant (→P.374)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement de la commande auto d'A/C*	Marche	Arrêt	O	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Éclairage (→P.391)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent*1	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairage d'ornement du tableau de bord*2 et éclairages d'ornement de garniture de porte*2	Marche	Arrêt	—	—	O
Temps écoulé avant que les éclairages extérieurs de plancher*2 ne s'éteignent*1	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher*2 lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher*2 lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la commande de verrouillage centralisé des portes	Marche	Arrêt	—	—	O

*1: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

*2: Sur modèles équipés

■ **Personnalisation du véhicule**

● Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, le déverrouillage de porte intelligent ne peut pas être

personnalisé.

- Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le volume du signal sonore de fonctionnement et les réglages de la fonction du signal de fonctionnement (feux de détresse).

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Hayon à commande électrique	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V	P.157
Système intuitif d'aide au stationnement*	• Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V	P.328
Message indiquant que l'entretien doit être effectué*	• Après avoir effectué l'entretien	P.438
Système d'avertissement de pression des pneus	• En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière • Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée • En cas de permutation des roues • Après l'enregistrement des codes d'identification	P.465

*: Sur modèles équipés

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada 596

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels*.

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes) 598
Index alphabétique..... 601

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.538)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.538)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.481)
- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P.239)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.164)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.148)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.238)
- Le levier de vitesses est-il sur

la position P? (→P.238)

- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.163)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.481)

Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P.541)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.542)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact d'alimentation sur ON (→P.247)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.196)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.242)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.508)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.250)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.504, 517)



Une alarme est activée et l'avertisseur retentit (véhicules avec alarme)

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.90)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride.



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.504, 517.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.523)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.552)

Index alphabétique

A

A/C 374
Filtre de climatisation 476
Mode de climatisation économique 379
Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 381
Système de climatisation automatique 374
Système de climatisation automatique arrière 384
ABS (système de freinage antiblocage) 356
Témoin d'avertissement 507
ACA (assistance active en virage) 357
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage mains libres.....162
Télécommande du verrouillage centralisé.....141
Accoudoir 411
Affichage
Contrôle de l'énergie 135
Message d'avertissement.....517
RCTA.....335
Système intuitif d'aide au stationnement 325
Affichage de pression des pneus 462
Affichage d'informations du système d'aide à la conduite... 113, 121, 125
Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel
Affichage des éléments 101, 108
Commande “ODO TRIP” 101, 108
Affichage lié au système audio 114, 125
Affichage lié au système de navigation.....113, 133
Affichage tête haute 129
Affichage lié au système de navigation.....133
Réglages 131
Témoin du système hybride .132
Zone d'affichage des informations relatives à la conduite 129
AFS (système d'éclairage avant adaptatif) 259
AHB (feux de route automatiques).....260
Aide au démarrage en côte....357
Aide au freinage.....356
Aide au suivi de voie (LTA)
Fonctionnement.....291
Messages d'avertissement ...302
Alarme 90
Avertisseur sonore.....504
Ampoules
Remplacement 486
Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres).....162
Appuie-têtes.....175
Assistance active en virage (ACA) 357
Assistance prédictive de décélération.....82
Autonomie.....110, 123
Avertissement d'approche.....310
Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA) 334
Avertisseur sonore.....178
Avertisseurs sonores
ABS 507
Avertissement d'approche 310
Avertissement de retrait des mains du volant (LTA).....301
Ceinture de sécurité 508, 509
Contrôle conduite-démarrage 507

Coussins gonflables 506
Direction assistée électrique 508
Freinage de pré-collision.....281
LTA (aide au suivi de voie) .291, 295, 510
Maintien des freins 513
Moteur 506
Passage au rapport inférieur 249
PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 511
Porte ouverte.....146, 148
Pression d'huile moteur basse 506
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....510
Surchauffe de liquide de refroidissement.....505
Surchauffe du système hybride 505
Système de charge 505
Système de freinage 504
Système de priorité des freins 507
Système hybride 506
Système intuitif d'aide au stationnement 330, 333, 510

B

Batterie (batterie 12 V)
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
Remplacement.....545
Si la batterie 12 V est déchargée 542
Témoin d'avertissement 505
Vérification de la batterie.....456
Batterie (batterie de traction) ..84
Batterie de traction (batterie hybride)
Emplacement 84
Message d'avertissement.....88
Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 87
Spécification 558
Batterie du système hybride (batterie de traction)
Emplacement 84
Message d'avertissement.....88
Spécification 558
Bloqué
Si le véhicule est bloqué.....552
Boîte à gants 395
Bougie 560
Bruit sous le véhicule 6
BSM (surveillance de l'angle mort) 319

C

Cache-bagages 399
Capacité de charge totale 556
Capacité de chargement 222
Capot
Ouvrir.....447
Capteur
Capteur radar 274, 321
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....267
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques).....349
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière).....351
LTA (aide au suivi de voie)....291
RCTA.....336
Rétroviseur intérieur 180
Rétroviseur numérique 184
Système de feux de route automatiques.....260
Système de phares automatiques.....258

Système intuitif d'aide au stationnement 325
Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 325
Carburant
Capacité 557
Informations 565
Jauge de carburant 99, 103
Réapprovisionnement en carburant 271
Témoin d'avertissement 508
Type 557
Casiers auxiliaires 397, 402
Ceintures de sécurité 31
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 33
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique ...32
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 32
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 31
Installation du siège de sécurité enfant 59
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité.....434
Port de votre ceinture de sécurité 32
Prétensionneurs de ceinture de sécurité.....37
Rallonge de ceinture de sécurité 33
Témoin d'avertissement SRS506
Témoin de rappel et signal sonore 508, 509
Chaînes 367
Chargeur sans fil 404
Chauffage
Rétroviseurs extérieurs 376
Sièges chauffants.....388
Système de climatisation automatique arrière 384
Volant chauffant.....388
Chauffages
Système de climatisation automatique.....374
Clé
Si vous perdez vos clés.....538
Clé électronique.....140
Fonction d'économie de la pile 163
Remplacement de la pile 481
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....540
Clés
Accès mains libres144, 151, 162
Avertisseur sonore.....163
Clé électronique 140
Clé mécanique 140
Contact d'alimentation 238
Fonction d'économie de la pile 163
Plaque du numéro de clé 140
Remplacement de la pile 481
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....540
Télécommande du verrouillage centralisé 141
Clignotants
Levier de clignotants 249
Remplacement des ampoules 486
Clignotants arrière
Levier de clignotants 249
Remplacement des ampoules 486
Clignotants avant
Levier de clignotants 249
Remplacement des ampoules 486
Clignotants latéraux
Levier de clignotants 249

Remplacement des ampoules 486
Commande AWD 114
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 101, 108
Commande de sélection du mode de conduite 353
Commande de verrouillage des vitres.....196
Commande d'éclairage du tableau de bord 101, 108
Commande d'ouverture
Commande d'ouverture de trappe à carburant.....271
Commande "ODO TRIP" 101, 108
Commandes
Activation des feux de route automatiques.....261
Bouton "SOS".....74
Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise376
Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.....376
Commande de désembuage de pare-brise 376
Commande de distance entre véhicules 303
Commande de feux antibrouillards 264
Commande de frein de stationnement 250
Commande de luminosité de l'éclairage d'accueil 258
Commande de maintien des freins 254
Commande de mode de conduite EV.....243
Commande de réglage de l'inclinaison et de réglage télescopique du volant.....178
Commande de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 303
Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus 465
Commande de sélection du mode de conduite.....353
Commande de verrouillage centralisé des portes 147
Commande de verrouillage des portes 147
Commande de verrouillage des vitres.....196
Commande de volant chauffant 388
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise.....265, 269
Commande LTA (aide au suivi de voie).....297
Commande "ODO TRIP" 101, 108
Commande PCS OFF 283
Commande PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 343
Commande RCTA.....335
Commande VSC OFF 357
Commandes de feux de détresse.....496
Commandes de lève-vitres électriques.....194
Commandes de mémorisation de la position de conduite...205
Commandes de pare-soleil de toit électronique 200
Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord ...101, 108
Commandes de réglage des instruments 109, 120

Commandes de réglage du rétroviseur numérique 180
Commandes de rétroviseurs extérieurs 191
Commandes de sièges chauffants 388
Commandes de sièges ventilés 388
Commandes de toit ouvrant .197
Commandes de toit ouvrant panoramique 200
Commandes d'éclairage.....257
Commandes d'ouverture de porte de garage.....420
Contact d'alimentation.....238
Contacteur de démarrage 238
Système de feux de route automatiques.....260
Système intuitif d'aide au stationnement 326
Composants haute tension 84
Compte-tours.....99, 103
Compteur de vitesse.....99, 103
Condenseur 454
Conduite
Commande de sélection du mode de conduite.....353
Conseils de conduite d'un véhicule hybride.....363
Conseils de conduite hivernale 365
Conseils de rodage 213
Position de conduite correcte .29
Procédures.....211
Conduite avec une caravane/remorque 223
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 363
Conseils de conduite hivernale 365
Conseils de rodage 213
Consommation de carburant
Consommation actuelle de carburant 110, 123
Économie moyenne de carburant 110, 123
Consommation de carburant actuelle 110, 123
Contact d'alimentation.....238
Changement de mode du contact d'alimentation.....241
Fonction de coupure automatique de l'alimentation.....242
Contact d'alimentation (contact du moteur)
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....497
Contact du moteur (contact d'alimentation) 238
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....497
Contacteur de démarrage (contact d'alimentation) 238
Changement de mode du contact d'alimentation.....241
Fonction de coupure automatique de l'alimentation.....242
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....497
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC).....356
Contrôle de l'énergie.....135
Contrôle I/M.....442
Contrôle prédictif de l'état de charge.....82
Correcteur automatique d'assiette des phares 258
Coussins gonflables
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables 42
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 42

Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux 42
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux 42
Coussins gonflables SRS.....39
Emplacements des coussins gonflables.....39
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....48
Position de conduite correcte.29
Précautions générales relatives aux coussins gonflables.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux.....45
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux 45
Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant 45
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.....45
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Témoin d'avertissement SRS506
Coussins gonflables de genoux 39
Coussins gonflables latéraux .39
Coussins gonflables rideaux ..39
Crevaison
Système d'avertissement de pression des pneus.....462
Cric
Cric fourni avec le véhicule ..524
Positionnement du cric.....448
Crochets
Crochets à vêtements 412
Crochets de maintien (tapis de sol) 28
Crochets du filet de chargement 398
Crochets à vêtements 412
Crochets du filet de chargement 398
Crochets pour sac à provisions 399

D

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 376
Désembuage
Lunette arrière 376
Pare-brise.....376
Rétroviseurs extérieurs 376
Désembuage de la lunette arrière 376
Désembuage de pare-brise....376
Différentiel
Huile de différentiel arrière ...561
Dimension 556
Direction assistée (système de direction assistée électrique) 357
Témoin d'avertissement 508
Direction assistée électrique (EPS) 357
Témoin d'avertissement 508
Dispositif anti-louvoiement de la remorque 356
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur 101
Distance parcourue 114

E

ECB (système de freinage à pilotage électronique).....356
Éclairage de la boîte à gants .395
Éclairage de plancher 391
Éclairage du levier de vitesses 391

Éclairages
Commande de feux antibrouillards 264
Commande de phares..... 257
Éclairages de courtoisie 419
Éclairages individuels arrière 392
Éclairages individuels avant . 392
Éclairages intérieurs..... 391
Éclairages intérieurs arrière . 392
Éclairages intérieurs avant... 392
Levier de clignotants 249
Liste des éclairages intérieurs 391
Système de feux de route automatiques..... 260
Éclairages de courtoisie 419
Éclairages de courtoisie de portes 391
Éclairages de plaque d'immatriculation
Commande d'éclairage 257
Remplacement des ampoules 486
Éclairages extérieurs de plancher
Remplacement des ampoules 486
Éclairages individuels 391
Éclairages intérieurs 391
Éclairages intérieurs arrière . 391
Éclairages intérieurs avant... 391
Économie de carburant . 110, 123
Économie moyenne de carburant 110, 123
Écran
Affichage tête haute 129
Écran multifonctionnel .. 109, 119
LTA (aide au suivi de voie) ... 298
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses... 303
Écran d'informations du véhicule 114
Écran d'informations relatives à la conduite..... 110
Écran multifonctionnel
Affichage d'informations du système d'aide à la conduite.. 113, 121, 125
Affichage lié au système audio 114, 125
Affichage lié au système de navigation..... 113
Commande AWD..... 114
commandes de réglage des instruments 109, 120
Contrôle de l'énergie 135
Économie de carburant 110, 123
Écran contextuel..... 109
Écran d'informations du véhicule 114
Écran d'informations relatives à la conduite 110
Fonction de suggestion 119, 127
Guide d'accélération ÉCO .. 111, 124
Icones de menu..... 109
LTA (aide au suivi de voie).... 298
Message d'avertissement... 119, 517
Montre 108
Pression des pneus..... 462
Réglages 115, 127
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses... 303
Score ÉCO 111, 124
Système d'aide à la conduite 115
Taux de conduite en mode EV 125
Taux en mode EV 125
EDR (enregistreur de bord) 10
E-Four 357
Enregistrement des données du véhicule 8
Enregistreur de bord (EDR) 10

Entretien
Données d'entretien 556
Entretien à faire soi-même ...444
Entretien général 439
Prescriptions d'entretien 437
Roues et enjoliveurs de roue430
Entretien à faire soi-même 438
EPS (direction assistée électrique) 357
Témoin d'avertissement 508
Essuie-glaces de pare-brise
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....265, 269
Étiquette d'avertissement.....84

F

Feu de gabarit avant
Commande d'éclairage 257
Feux
Remplacement des ampoules 486
Feux antibrouillards
Commande.....264
Feux arrière
Commande d'éclairage 257
Remplacement des ampoules 486
Feux de détresse 496
Feux de gabarit
Commande d'éclairage 257
Feux de gabarit arrière
Commande d'éclairage 257
Feux de gabarit arrière latéraux
Remplacement des ampoules 486
Feux de gabarit avant
Remplacement des ampoules 486
Feux de gabarit latéraux
Remplacement des ampoules 486
Feux de recul
Remplacement des ampoules 486
Feux de route automatiques..260
Feux de stationnement
Commande d'éclairage.....257
Remplacement des ampoules 486
Feux de stop
Remplacement des ampoules 486
Filtre de climatisation.....476
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques).....348
Fonction.....348
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (pour les véhicules traversant à l'arrière)..351
Fonction.....351
Fonction de protection anti-pincement
Hayon à commande électrique 155
Lève-vitres électriques 194
Pare-soleil de toit électronique 202
Toit ouvrant.....198
Toit ouvrant panoramique.....202
Fonction de suggestion . 119, 127
Fonction RCTA.....336
Fonctions personnalisables ..578
Frein
Frein de stationnement.....250
Freinage régénératif 80
Liquide.....454, 561
Maintien des freins 254
Témoin d'avertissement 504
Frein de stationnement
Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré 253

Fonctionnement 250
Message d'avertissement.....253
Témoin d'avertissement 512
Freinage régénératif.....80
Fusibles.....483

G

Gestion intégrée du comportement du véhicule (VDIM) 357
Guide d'accélération ÉCO ... 111, 124

H

Hayon 149
Huile
Huile de différentiel arrière ...561
Huile moteur.....558
Huile moteur
Capacité 558
Contrôle.....451
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
Témoin d'avertissement 506

I

Icones de menu 109
Identification
Moteur 557
Véhicule 556
Informations relatives à la conduite 114
Informations relatives aux pneus 567
Glossaire 571
Niveau de qualité uniforme des pneus 570
Numéro d'identification du pneu 568
Taille 569
Initialisation
Entretien 438
Lève-vitres électriques 194
Système d'avertissement de pression des pneus 465
Systèmes à initialiser.....593
Instrument
Commande d'éclairage du tableau de bord 101, 108
Commandes de réglage des instruments 109, 120
Écran multifonctionnel ..109, 119
Instruments.....99, 103
Message d'avertissement.....517
Montre 99, 102, 103
Réglages 115, 127
Témoins.....97
Témoins d'avertissement.....504
Instruments
Témoin du système hybride100, 106

J

Jauge de carburant 99, 103
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur ..99, 103
Jauges 99, 103

L

Langue (écran multifonctionnel) 115, 127
Lavage et lustrage.....430
Lave-vitre
Ajout 455
Commande.....265, 269
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
Le frein de collision secondaire 357

Lève-vitres électriques
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes..195
Commande de verrouillage des vitres.....196
Fonction de protection anti-pincement 194
Fonctionnement 194
Levier
Levier de clignotants 249
Levier de déverrouillage du capot 447
Levier de lave-vitre.....265, 269
Levier de vitesses 246
Levier du loquet auxiliaire 447
Levier de vitesses
Si le levier de vitesses est bloqué sur P.....247
Transmission hybride 246
Liquide
Frein 561
Lave-vitre 455
Transmission hybride 561
Liquide de refroidissement du module de commande de puissance
Capacité 560
Contrôle.....452
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
Liquide de refroidissement moteur
Capacité 560
Contrôle.....452
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 365
LTA (aide au suivi de voie)
Fonctionnement 291
Messages d'avertissement...302

M

Manivelle de cric 524
Mécanisme d'ouverture
Capot.....447
Hayon 151
Mécanisme d'ouverture de porte de garage.....420
Mémorisation de la position de conduite.....205
Fonction de rappel de la mémorisation.....206
Mémorisation de la position du siège 205
Mémorisation de la position du siège conducteur
Fonction de rappel de la mémorisation.....206
Mémorisation de la position de conduite.....205
Mes réglages.....207
Message d'avertissement 119
Message de rappel d'entretien 438
Messages d'avertissement 517
Miroir de conversation 419
Miroirs
Miroirs de courtoisie 419
Miroirs de courtoisie 419
Mode de conduite EV 243
Mode d'éco-conduite.....353
Mode normal 353
Mode panique 142
Mode sport 353
Mode Trail.....354
Module de commande de puissance 84
Montre.....99, 102, 103, 108
Moteur
Capot.....447
Comment démarrer le système hybride.....238
Compartiment.....449
Compte-tours.....99, 103
Contact d'alimentation 238

Contact du moteur.....238
Contacteur de démarrage (contact d'alimentation).....238
Mode ACCESSORY.....241
Numéro d'identification.....557
Si le système hybride ne démarre pas.....537
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....497
Surchauffe.....548
Moteur de traction (moteur électrique).....79
Moteur électrique (moteur de traction).....79

N

Nettoyage
Capteur radar.....275
Ceintures de sécurité.....434
Extérieur.....430
Intérieur.....434
Roues et enjoliveurs de roue430
Nombre de places assises....222
Numéro d'identification du véhicule.....556

O

Outillage.....524

P

Pare-soleil
Toit.....198
Pare-soleil de portes arrière..419
Pare-soleil de toit électronique
Fonction de protection anti-pincement.....202
Fonctionnement.....200
Pattes d'ancrage.....59, 70
PCS (système de sécurité de pré-collision)
Commande PCS OFF.....283
Fonction.....279
Témoin d'avertissement.....511
Phares
Commande d'éclairage.....257
Remplacement des ampoules.....486
Système de feux de route automatiques.....260
Système d'éclairage avant adaptatif (AFS).....259
PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....341
Message d'avertissement.....347
Pneu crevé
Véhicules avec roue de secours.....523
Pneus
Chaînes.....367
Contrôle.....459
En cas de crevaison.....523
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus462
Informations.....567
Permutation des roues.....462
Pneus neige.....365
Pression de gonflage.....472
Remplacement.....523
Roue de secours.....523
Système d'avertissement de pression des pneus.....462
Taille.....562
Témoin d'avertissement.....509
Pneus neige.....365
Poids
Capacité de chargement.....222
Limites de charge.....222
Poids.....556
Poignées de maintien.....412
Points d'ancrage LATCH.....68

Porte
Avertisseur sonore de porte ouverte 146, 148
Porte-gobelets 395
Portes
Hayon 149
Rétroviseurs extérieurs 191
Sécurité enfants de porte arrière 148
Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes 148
Verrouillage des portes 149
Vitres de porte 194
Portes latérales
Verrouillage des portes 144
Ports de charge USB 403
Pression de gonflage des pneus
Données d'entretien 562
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus 462
Témoin d'avertissement 509
Prise de service 84
Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 87
Prises d'alimentation 412, 413

R

Radiateur 454
Rangement de console 395
Rangements 394
RCTA
Fonction 334
Message d'avertissement 335
Réapprovisionnement en carburant
Capacité 557
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 271
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 539
Types de carburant 557
Reconnaissance des panneaux de signalisation 316
Réglage des phares 485
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ... 303
Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses) ... 303
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 303
Message d'avertissement 314
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 438
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 223
Remorquage avec les 4 roues au sol 237
Remorquage d'urgence 500
Remorquage avec les 4 roues au sol 237
Remplacement
Ampoules 486
Fusibles 483
Pile de la clé électronique 481
Pneus 523
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 179
Rétroviseur numérique 180
Rétroviseurs extérieurs 191
Rétroviseur intérieur 179, 180
Rétroviseur numérique 180
Rétroviseurs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs 376
Rétroviseur intérieur 179
Rétroviseur numérique 180
Rétroviseurs extérieurs 191

Rétroviseurs extérieurs
BSM (surveillance de l'angle mort).....319
Désembuage des rétroviseurs extérieurs 376
Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 192
Fonction RCTA.....334
Mémoire de position du rétroviseur 205
Rabattement.....192
Réglage.....191
Rétroviseurs latéraux
BSM (surveillance de l'angle mort).....319
Chauffages.....376
Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 192
Fonction RCTA.....334
Mémoire de position du rétroviseur 205
Rabattement.....192
Réglage.....191
Roue de secours 523
Emplacement de stockage...524
Roues 474
Taille.....562
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 316

S

Safety Connect 74
Sangle de retenue supérieure.70
Score éco 111, 124
Sécurité enfant
Commande de verrouillage des lève-vitres électriques 196
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité.....33
Précautions concernant la batterie 12 V 457, 547
Précautions relatives à la ceinture de sécurité.....56
Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité33
Précautions relatives au hayon 149
Précautions relatives au toit ouvrant 199
Précautions relatives au toit ouvrant panoramique 203
Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants.....388
Précautions relatives aux coussins gonflables.....45
Précautions relatives aux lève-vitres électriques.....195
Sécurité enfants de porte arrière 148
Siège de sécurité enfant.....59
Sécurité enfants.....148
Siège de sécurité enfant
Au moyen d'une patte d'ancrage 70
Conduite en compagnie d'enfants.....56
Fixé avec un système LATCH 68
Fixé avec une ceinture de sécurité 63
Points à retenir 57
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....49
Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 59
Sièges
Appuie-têtes 175

Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 57
Mémorisation de la position de conduite.....205
Mémorisation de la position du siège.....205
Nettoyage.....434
Position d'assise correcte sur le siège.....29
Précautions concernant le réglage 168
Réglage.....168
Sièges chauffants.....388
Sièges ventilés 388
Sièges arrière 169
Appuie-têtes 175
Sièges chauffants.....388
Sièges avant
Appuie-têtes 175
Fonction de rappel de la mémorisation.....206
Mémorisation de la position de conduite.....205
Mémorisation de la position du siège.....205
Nettoyage.....434
Position de conduite correcte.29
Réglage.....168
Sièges chauffants.....388
Sièges ventilés 388
Sièges chauffants 388
Sièges ventilés 388
Signal sonore
Avertissement de retrait des mains du volant (LTA).....301
Soin
Ceintures de sécurité 434
Extérieur.....430
Intérieur.....434
Spécifications.....556
Surchauffe 548
Surveillance de l'angle mort (BSM) 319
Système antivol
Alarme 90
Système d'antidémarrage.....89
Système d'accès et de démarrage mains libres
Démarrage du système hybride 238
Emplacement des antennes.162
Fonctions d'accès.....144, 151
Système d'antidémarrage.....89
Système d'antipatinage (TRAC) 356
Système d'avertissement de pression des pneus
Enregistrement de codes d'identification 468
Fonction.....462
Initialisation.....465
Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus464
Témoin d'avertissement 509
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Système de climatisation.....374
Filtre de climatisation.....476
Mode de climatisation économique.....379
Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 381
Système de climatisation automatique.....374
Système de climatisation automatique arrière 384
Système de climatisation automatique.....374
Mode de climatisation économique.....379

Système de climatisation automatique arrière 384
Système de commande automatique des éclairages.....258
Système de freinage à pilotage électronique (ECB).....356
Système de freinage antiblocage (ABS) 356
Témoin d'avertissement 507
Système de refroidissement .452
Surchauffe du moteur.....548
Surchauffe du système hybride 550
Système de sécurité de pré-collision (PCS)
Commande PCS OFF 283
Fonction 279
Témoin d'avertissement 511
Système de verrouillage du levier de vitesses 247
Système d'éclairage avant adaptatif (AFS) 259
Système d'éclairage de jour..257
Remplacement des ampoules 486
Système hybride 79
Composants haute tension 84
Contact d'alimentation (allumage).....238
Démarrage du système hybride 238
Écran de consommation/contrôle de l'énergie.....135
Freinage régénératif.....80
Mode de conduite EV.....243
Précautions relatives au système hybride 84
Si le système hybride ne démarre pas 537
Surchauffe.....550
Système d'arrêt d'urgence 88
Système d'avertissement acoustique du véhicule 82
Système intuitif d'aide au stationnement
Fonction.....325
Message d'avertissement.....327

T

Tapis de sol 28
Taux de conduite en mode EV 125
Taux en mode EV.....125
Télécommande du verrouillage centralisé
Fonction d'économie de la pile 163
Remplacement de la pile.....481
Verrouillage/Déverrouillage ..141
Témoin de rappel de ceinture de sécurité.....508, 509
Témoin du système hybride 100, 106, 132
Témoin EV.....80
Témoin indicateur de dysfonctionnement 506
Témoins.....97
Témoins d'avertissement 504
ABS 507
Contrôle conduite-démarrage 507
Direction assistée électrique 508
Niveau de carburant insuffisant 508
Pression des pneus.....509
Pression d'huile moteur basse 506
SRS 506
Surchauffe de liquide de refroidissement 505
Système de charge 505
Système de freinage 504

Système de priorité des freins 507
Système de sécurité de pré-collision.....511
Témoin d'activation du système de maintien des freins.....513
Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride505
Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement 510
Témoin de frein de stationnement 512
Témoin de perte d'adhérence 512
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur....508, 509
Témoin indicateur de dysfonctionnement 506
Témoin LTA 510
Témoin PKSB OFF 511
Témoin RCTA OFF.....510
Température extérieure....99, 103
Temps écoulé..... 114
Toit ouvrant
Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes..198
Fonction de protection anti-pincement 198
Fonctionnement 197
Toit ouvrant panoramique
Fonction de protection anti-pincement 202
Fonctionnement 200
Totalisateur kilométrique101, 108
Totalisateurs partiels 101, 108
Toyota Safety Sense 2.5 +
Feux de route automatiques 260
LTA (aide au suivi de voie) ...291
PCS (système de sécurité de pré-collision).....279
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses...303
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation).....316
TRAC (système antipatinage)356
Transmission
Commande de sélection du mode de conduite.....353
Mode S 248
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 247
Transmission hybride 246
Transmission hybride 246
Mode S 248
Trappe à carburant
Réapprovisionnement en carburant 271
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 539
Troisième feu stop
Remplacement des ampoules 486

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 523
Si la batterie 12 V est déchargée 542
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....540
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 539
Si le système hybride ne démarre pas 537
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte 498
Si un avertisseur sonore se déclenche 504
Si un message d'avertissement s'affiche 517
Si un témoin d'avertissement s'allume 504

Si votre véhicule doit être remorqué 500
Si votre véhicule est bloqué . 552
Si votre véhicule surchauffe . 548
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 497
Si vous perdez vos clés 538
Si vous suspectez un problème 503

V

VDIM (gestion intégrée du comportement du véhicule)..... 357
Ventilateurs (sièges ventilés) 388
Verrouillage des portes
Hayon..... 149
Portes latérales 144
Système d'accès et de démarrage mains libres..... 162
Télécommande du verrouillage centralisé..... 141
Vitesse moyenne du véhicule 114
Vitres
Désembuage de la lunette arrière..... 376
Lave-vitre 265, 269
Lève-vitres électriques 194
Vitres latérales..... 194
Volant
Commandes de réglage des instruments 109, 120
Réglage..... 178
Volant chauffant 388
Volant chauffant 388
VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)..... 356

Pour des informations concernant l'équipement listé ci-dessous, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

· Système de navigation
· Système audio/visuel
· Système de rétrovision
· Moniteur d'aide au stationnement Toyota
· Moniteur de vue panoramique

Certifications

▶ Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:
This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the
radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements
Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environment non contrôlé.
Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimétres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1.L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2.L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

▶ Système d'accès et de démarrage mains libres

FCC ID: NI4TMLF19D-3 US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

FCC ID: NI4TMLF19D-3

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

IC: 2842A-TMLF19D3
Model: TMLF19D-3
TOYOTA

US

FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

CA

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>
The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

CA

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>
Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

03

FCC ID: NI4TMLF19D-3 US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

US

FCC ID:HYQ14FBX
FCC ID:HYQ23ABN

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

CA

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>
The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

CA

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>
Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

03

▶ BSM (surveillance de l'angle mort)

FCC ID: HYQDNSRR004

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

▶ Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist
Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.
Responsible Party : DENSO International America, Inc.
24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.
https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

▶ Système d'avertissement de pression des pneus

<TPM Sensor>
BCS Access Systems

TPM Sensor
Model: 338130 / 335098
FCC ID: GQ4-75T / GQ4-72T
IC: 1470A-56T / 1470A-53T
MADE IN U.S.A.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS Standards of Industry Canada.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that
may cause undesired operation.

Le present appareil est conforme aux CNR d' Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence.
L' exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes:
(1) L' appareil ne doit pas produire de brouillage.
(2) L' utilisateur de l' appareil doit accepter tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d' en compromettre le fonctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by BCS Access Systems U.S. LLC could void the user' s authority to operate the equipment.

The term "IC:" before the radio certification number only signifies that Industry Canada technical specifications were met.

(About Battery of TPM Sensor)
CR Coin Lithium Battery contains Perchlorate Material – special handling may apply,
See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

<Integrated Receiver>
Model: 340155
FCC ID: GQ4-52R
IC: CAN RSS - GEN / CNR - GEN

MADE IN U.S.A.
This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le present apprareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de license.
L'exploitation est autorisee aux deux conditions suivantes:
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouilage.
(2) L'utilisateur de l'appareil doit acceptor tout brouillage radioelectrique subi, meme si le brouillage est susceptible d' en compromettre le foctionnement.

WARNING: Changes or modifications not expressly approved by BCS Access Systems U.S. LLC could void the user's authority to operate the equipment.

The term "IC:" before the radio certification number only signifies that Industry Canada technical specifications were met.

FCC ID: PAXPMVE000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

▶ Toyota Safety Sense 2.5 +

FCC ID: HYQDNMWR009

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

▶ Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2001

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,
if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.If this equipment does cause harmful interference to radio communications,which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person s body.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.
Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

▶ Mécanisme d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

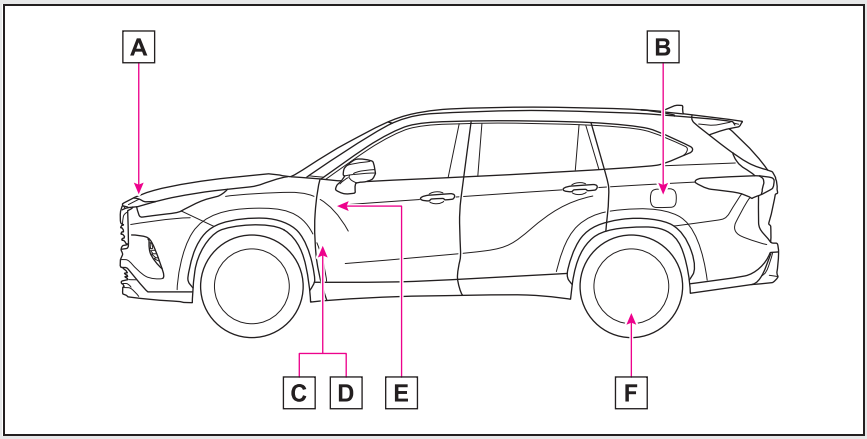
This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux réglements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés expliciternent par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

INFORMATIONS STATION-SERVICE



A Levier du loquet auxiliaire (→P.447)

B Trappe à carburant (→P.273)

C Levier de déverrouillage du capot (→P.447)

D Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.273)

E Commande de hayon à commande électrique (→P.151)

F Pression de gonflage des pneus (→P.562)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,1 gal. (65 L, 14,2 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.557
Pression de gonflage des pneus à froid		P.562
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.558
Type d'huile moteur		P.559

Publication No.OM0E260D
Printed in Canada 01-2411